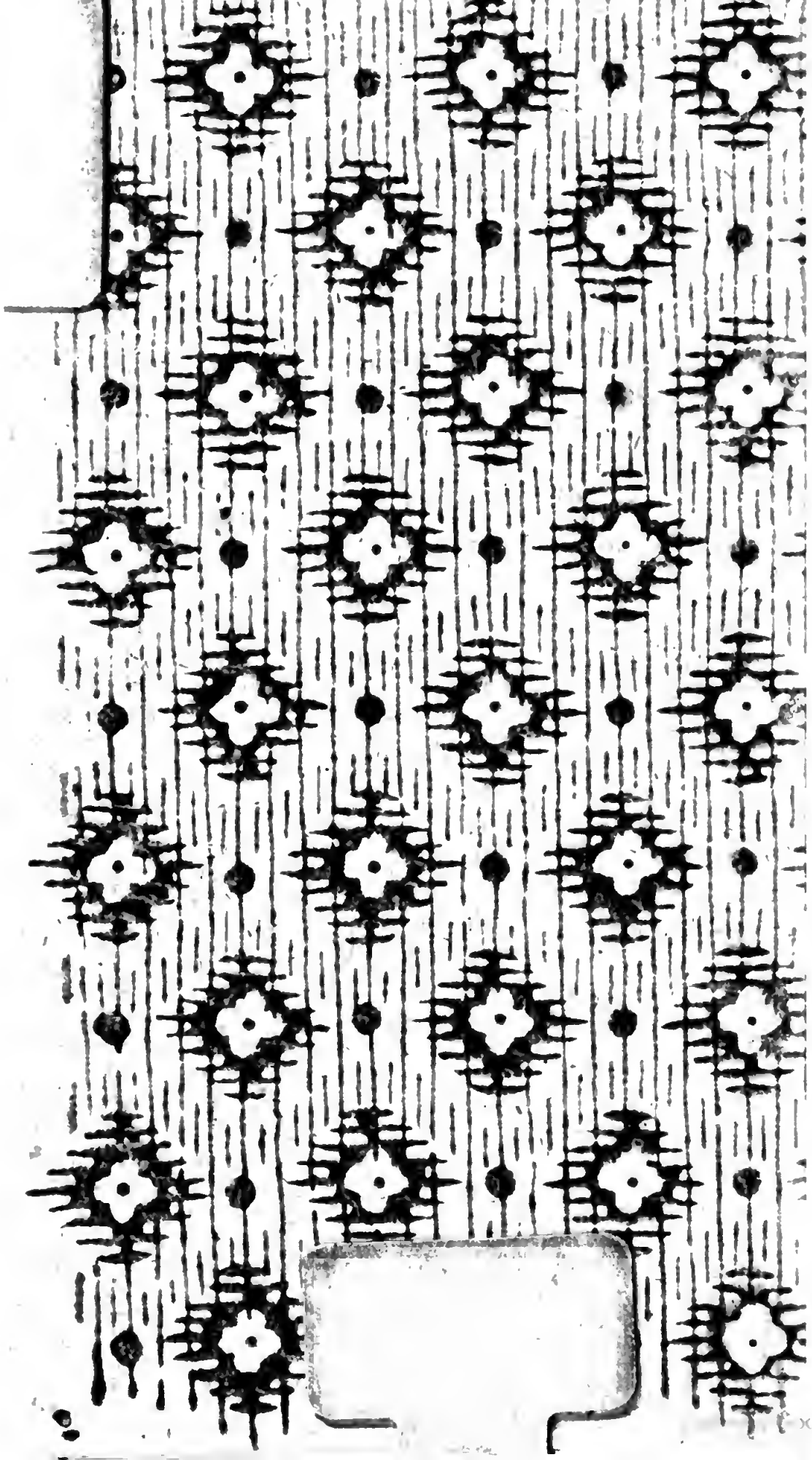

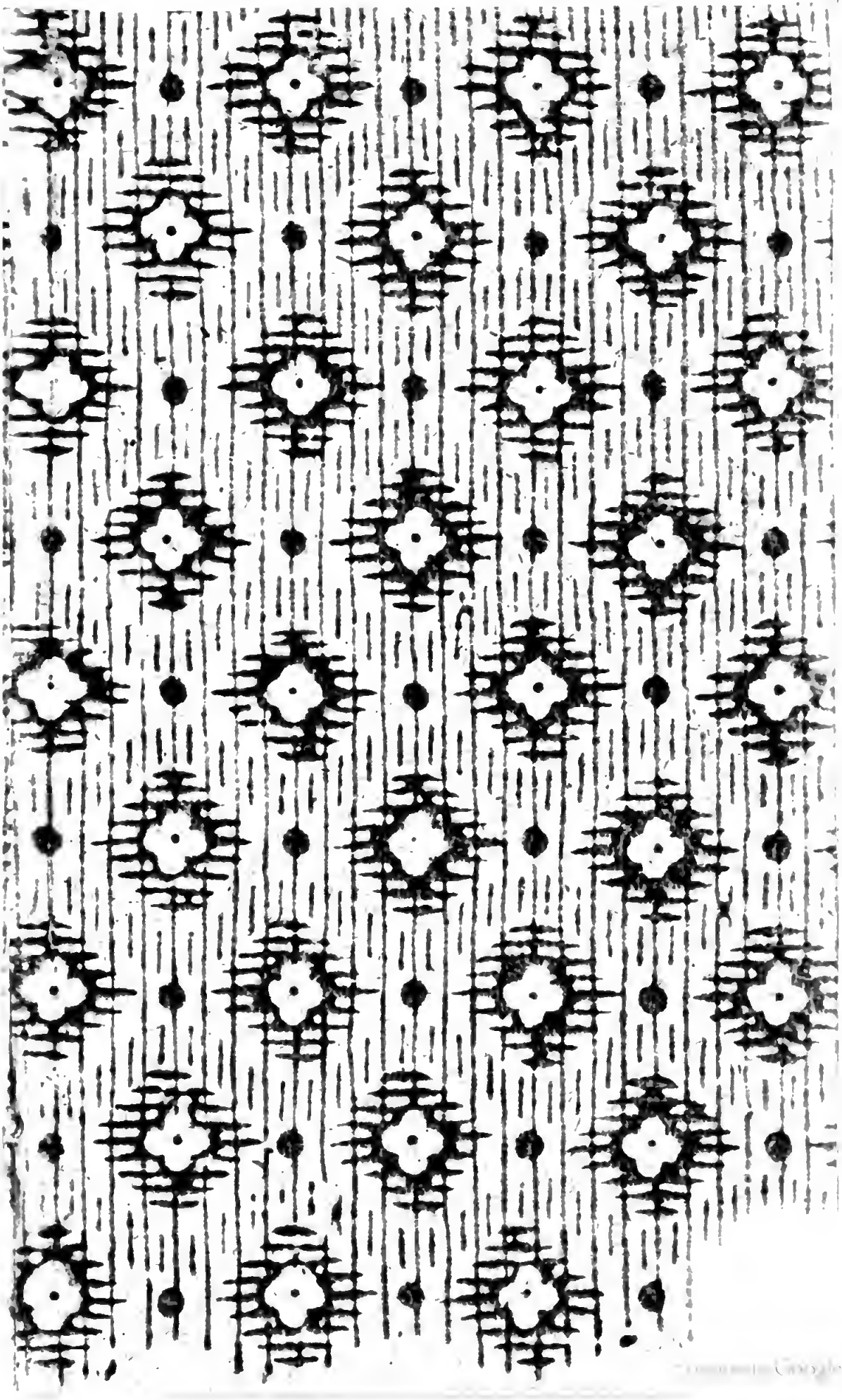

Palat XXIV 2

8973

58162 6.

HISTOIRE

DU GRAND DUCHÉ DE TOSCANE,

SOUS LE GOUVERNEMENT

DES MÉDICIS,

TRADUITE DE L'ITALIEN

DE M. RIGUCCIO GALLUZZI.

TOME CINQUIÈME.

BIBLIOTECA ITALIANO

A PARIS,

RUE ET HÔTEL SERPENTE.

M. DCC. LXXXII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

HISTOIRE
DU GRAND DUCHÉ
DE TOSCANE.

LIVRE V.

CHAPITRE PREMIER.

Sentimens du grand-duc Ferdinand à ſon élévation à la ſouveraineté de la Toſcane. Les circonſtances de l'Europe lui font abandonner le plan politique de ſon frère. Traité de mariage avec la princeſſe de Lorraine, contredit par le roi d'Eſpagne. Don Pierre de Médicis eſt fiancé avec Béatrice de Ménésès. Mort de la reine Catherine de Médicis. Correſpondance intime de Henri III avec le Grand-Duc. Voyage de la Grande-Ducheſſe & ſon entrée à Florence.

CE fut un bonheur pour la Toſcane & pour le repos de l'Italie, que Fer- 1587.

dinand ſuccédât au Grand-Duché dans
1587. le moment même où le ſyſtême politique de l'Europe étoit menacé d'une révolution. Exercé à la politique la plus rafinée de la cour de Rome, doué de rares talens & d'éminentes vertus, maître des grands tréſors qu'avoit accumulés ſon frère, ce Prince fut non-ſeulement en état de ſoutenir ſa famille dans la poſſeſſion de ſes domaines & de ſes prérogatives, mais encore d'en augmenter l'autorité & la ſplendeur. Révolté contre la ſoumiſſion ſervile que ſon prédéceſſeur avoit marquée à la couronne d'Eſpagne, il réſolut de montrer un eſprit plus élevé, de ſe mettre dans l'indépendance, & de ſuivre l'inclination patriotique qui le portoit à s'unir plus étroitement avec les autres Princes de l'Italie. Ferdinand vouloit auſſi s'oppoſer à la ſervitude qui menaçoit cette contrée dans ce bouleverſement général. Le ſyſtême politique établi en Europe par le traité de Cateau-Cambreſis s'altéroit de jour en jour, & les alternatives qui changeoient les intérêts & le caractère des différentes nations, en varioient auſſi les forces reſpectives. L'Eſpagne

& le Portugal, qui depuis le milieu du XVIe ſiècle avoient joui tranquillement & ſans compétiteurs de l'empire de la mer, voyoient cet empire s'échapper des mains d'un ſeul Prince qui ſembloit n'avoir réuni tant de forces que pour le laiſſer affoiblir, bien loin d'en aſſurer l'autorité & la puiſſance : les Anglois & les Hollandois oſoient même déjà le diſputer à Philippe II. On équipoit en Eſpagne la flotte la plus formidable dont l'hiſtoire ait fait mention, dans le deſſein de conquérir l'Angleterre, de recouvrer la Flandre & cet empire des mers. Les guerres civiles diviſoient la Monarchie Françoiſe : le Roi, ſans forces & ſans autorité, ne ſavoit leſquels lui tendoient le plus d'embûches, ou les Catholiques ou les Proteſtans. Les intelligences ſecrètes que le duc de Guiſe avoit avec le duc de Savoie, faiſoient craindre un démembrement dans cette Monarchie, que les Princes Italiens regardoient cependant comme l'unique rempart qu'ils pouvoient oppoſer à l'oppreſſion dont l'Eſpagne les menaçoit. L'Allemagne n'étoit pas encore rétablie de ſes malheurs précédens ; & ſon 1587.

1587. corps trop diviſé reſtoit dans un état de langueur, n'ayant plus ni les reſſources de l'argent, ni celles du commerce. Sigiſmond, prince de Suède, & l'archiduc Maximilien, ſe diſputoient le trône de Pologne. Le Turc occupé en Aſie, tenoit dans la crainte les Princes de l'Europe ſes voiſins, ſans cependant les offenſer. Tout paroiſſoit calme en Italie; mais les préparatifs qu'avoit faits le duc de Savoie, qui s'entendoit ſourdement avec les Eſpagnols, donnoient lieu de craindre quelque nouveauté au premier moment. Le duc de Mantoue appréhendoit une invaſion imprévue dans le Montferrat, & les Génois trembloient pour leur liberté. Dans ces circonſtances le Cardinal Grand-Duc jugea que le meilleur ſyſtême de politique qu'il pouvoit adopter, étoit de réunir ſes intérêts à ceux des autres Princes de l'Italie, & de faire enſemble cauſe commune pour la défenſe de la liberté. Il leur envoya donc des députés dans les vues de gagner leur confiance, mais ſurtout pour rétablir la bonne amitié & une mutuelle correſpondance entre ſon Etat & la république de Veniſe.

Il en trouva le Sénat très-disposé à oublier les querelles précédentes, à se communiquer réciproquement les instructions & les avis nécessaires, & à correspondre à ses vues avec la meilleure intelligence & d'une manière honorable aux deux parties. Le premier trait d'amitié & de déférence que le Sénat fit paroître, fut d'empêcher la Maison Cappello & tous les parens, de célébrer avec pompe & magnificence les obsèques de *Blanche*, comme fille de Saint-Marc; & il concourut avec Ferdinand à éteindre la mémoire de cette femme. Quant aux autres Souverains de l'Italie, Ferdinand leur accorda non-seulement les titres & tous les traitemens convenables, il leur témoigna aussi le plus grand desir de vivre avec eux dans la plus parfaite union. En effet, il n'omit rien auprès de l'Empereur pour procurer à César d'Este, duc de Ferrare, l'investiture de Modène & de Reggio: il sollicita également Sixte V pour obtenir, en faveur du même Prince, l'investiture de Ferrare. Il ne se refusa pas à traiter du mariage de Marie sa nièce, avec le prince Ranuccio; & Jean de 1587.

1587. Médicis qui ſervoit en Flandre, fut muni de pouvoirs convenables pour négocier ce mariage avec le Duc. Le duc de Savoie correſpondit avec Ferdinand à tout ce que ſembloient exiger les convenances; mais il ne ſe montra pas décidé à ſe lier intimément avec lui. Outre les anciennes querelles ſur la préſéance, une eſpèce de rivalité politique d'État & de forces fut un autre motif de cette méſintelligence. Ce Prince conſidéroit Ferdinand comme un obſtacle aux vues qu'il avoit de tenir le premier rang en Italie, tant par ſes forces que par ſa dignité.

Entre les Cours ultramontaines, il n'y avoit que l'Eſpagne & la France qui puſſent prendre un intérêt réel à la ſucceſſion de Ferdinand au Grand-Duché : la première pour ſe maintenir dans la paiſible poſſeſſion des Etats qu'elle avoit en Italie; la ſeconde, pour y avoir en tout tems un parti prêt à agir à la moindre révolution qui pourroit y ſurvenir. Philippe II, prévenu par Olivarez ſon ambaſſadeur, & ennemi déclaré du Grand-Duc, en prit quelqu'ombrage; mais il diſſimula au premier moment de l'élévation de

Ferdinand, de peur de lui donner occaſion de ſe déclarer ouvertement contre l'Eſpagne. On fit à Ferdinand des démonſtrations d'amitié plus ſincères à la cour de France. La reine Catherine, qui l'avoit toujours aimé, lui offrit tout ce qui dépendroit d'elle pour la grandeur & l'éclat de la Maiſon Médicis. La Cour Impériale parut indifférente ſur la ſucceſſion du nouveau Prince : néanmoins il y eut aſſez de correſpondance entre les deux Cours. Dans ces circonſtances, le Cardinal Grand-Duc jugea à propos de cacher ſa manière de penſer, tenant en ſuſpens & les Cours & ceux qui obſervoient le parti qu'il y auroit à prendre. Il garda le caractère & tout l'extérieur du Cardinalat, & s'occupa ſérieuſement de réformer les abus que ſon frère avoit introduits dans le gouvernement. Il ſe fit d'abord connoître aux ſujets par un penchant décidé à l'humanité & à la douceur. C'eſt pourquoi, jaloux de marcher ſur les traces de ſes ancêtres, il prit pour deviſe un eſſain d'abeilles avec ſa Reine au centre. Comme le préjugé veut que cette Reine n'ait pas d'aiguillon, il y mit ces

1587.

deux mots : *Majeſtate tantum.* En
1587. effet, après avoir pardonné à ceux qui l'avoient outragé pour plaire à ſon frère François, il les conſerva dans les emplois qu'ils avoient, & prit ſeulement garde qu'ils n'abuſaſſent de leur miniſtère. Cependant il reſtreignit le département de Serguidi, étendit celui du cavalier Vinta, & mit à la tête du ſecrétariat, Pierre Uſimbardi de *Colle*, qui, après avoir été ſecrétaire du cardinal Jean, l'avoit ſervi depuis ſon enfance avec beaucoup d'attachement & de fidélité. Il ne dédaigna point les Conſeillers; & del Pozzo, archevêque de Piſe, objet de la haine de François, fut admis dans la confidence des affaires les plus importantes. Les anciens ſerviteurs & Miniſtres de Côme, diſgraciés par les intrigues de Blanche & de Serguidi, furent tous rappelés à la Cour, & élevés à de nouveaux honneurs. Ferdinand qui avoit en horreur ce ton fier, impérieux & preſqu'oriental de ſon frère, s'étudia à prendre le contre-pied dans toute ſa conduite, ſe montrant affable, officieux, humain, complaiſant & acceſſible à tout le monde. Les ſujets accoutumés à être

traités avec dureté par ſon prédéceſ-
ſeur, virent avec la joie la plus ſenſible 1587.
cet air engageant, & ne ſavoient par quelles acclamations manifeſter leur amour. Satisfait de voir qu'il régnoit ſur tous les cœurs, Ferdinand ne ſouffrit cependant pas que le parallèle de ſon frère fût un motif d'en offenſer la mémoire : au contraire, il prit tous les moyens de la ménager, & de la défendre, tant par ſes diſcours que par des faits, contre les accuſations & les injures du public. Dans ces vues, il lui fit préparer les obsèques les plus pompeuſes, & voulut même ſurpaſſer en cela tout ce qu'on avoit fait pour le duc Côme. On enjoignit, ſelon la coutume, aux Evêques & aux feudataires du Grand-Duché, de comparoître en perſonne; & toutes les communes eurent ordre d'envoyer des repréſentans : on convoqua les milices, les bandes & tous les ordres de la ville, pour compléter le convoi funèbre. Architectes, peintres, ſculpteurs, tous employèrent leurs talens pour en rendre la pompe plus majeſtueuſe. Ce fut le 15 décembre qu'on exécuta cette diſpendieuſe cérémonie. Pierre de Barga, orateur très-

brillant, fit le panégyrique du feu Prince, & loua ſur-tout le talent qu'il avoit eu de faire régner la tranquillité dans l'Etat.

1587.

Don Antoine de Médicis fut maintenu dans ſon rang, & dans le patrimoine que François lui avoit aſſigné : ſa naiſſance fut vérifiée, & Ferdinand défendit d'en parler, à plus forte raiſon de l'injurier. Il preſſa auſſi le Pape de terminer le mariage de Virginio des Urſins ſon neveu avec Flavia Peretti ; mais il laiſſa tous les eſprits incertains ſur l'épouſe qu'il vouloit prendre lui-même. Les Miniſtres de la Maiſon d'Autriche lui avoient d'abord propoſé une fille de l'archiduc Charles ; mais outre la diſproportion d'âge, Ferdinand conſidéra qu'une Archiducheſſe l'expoſeroit aux lenteurs rebutantes de longs articles à diſcuter, & ne feroit que l'aſſujettir davantage au roi Philippe : il prit donc la réſolution de porter ſes vues d'un autre côté, & de s'unir avec une Princeſſe qui ſervît plutôt à lui aſſurer ſa liberté en lui procurant de nouveaux alliés. Les circonſtances lui préſentèrent fort à propos une perſonne dans laquelle il

apperçut tous les rapports politiques & économiques qui pouvoient ſatisfaire ſes deſirs.

Catherine de Médicis, reine de France, avoit particulièrement affectionné & élevé auprès de ſoi la princeſſe (a) Chriſtine ſa nièce, fille du duc de Lorraine. Ce vif amour de Catherine pour la jeune Princeſſe, fondé ſur ſes excellentes qualités, lui faiſoit regarder Chriſtine comme ſa propre fille, & l'engageoit à la marier de manière à ne lui laiſſer rien à deſirer. Les mariages devenoient alors le lien des familles, & en même tems celui d'une union politique; mais la puiſſance de la Maiſon de Lorraine, qui étoit trop éloignée des intérêts de l'Italie, ne pouvoit mériter l'attention d'aucun Prince de cette contrée. C'eſt pourquoi le duc de Mantoue avoit 1588.

(a) Chriſtine étoit fille de Charles II, duc de Lorraine, & de Claude de France, fille de Henri II; elle avoit le même nom que ſa tante, & ſa grand'mère, Chriſtine de Danemarck, mariée d'abord à François Sforce, duc de Milan, & enſuite à François, duc de Lorraine & de Bar, dont elle eut Charles II & deux filles.

1588. préféré à cette alliance celle de la Maiſon Médicis. Le grand deſir que la Reine avoit de donner Chriſtine à un Prince Italien, lui fit regarder l'élévation de Ferdinand comme une faveur ſignalée du ciel pour accomplir ſes deſſeins. Catherine avoit toujours été avec lui dans une étroite & ſincère correſpondance : Ferdinand pènchoit auſſi par inclination pour la couronne de France ; d'ailleurs les vues qu'il avoit pour le maintien de l'équilibre en Europe, lui faiſoient ſouhaiter de voir la Monarchie Françoiſe ſe relever, & jouir enfin de quelque tranquillité. Vu ces diſpoſitions de Ferdinand, il fut facile au cardinal de Gondi, évêque de Paris, qui paſſoit à Florence, de préparer l'eſprit de ce Prince à une alliance avec la Couronne, & de l'engager à lier, à l'exemple de Côme, une correſpondance intime avec le Roi & la Reine, prêts à lui marquer la plus ſincère amitié. Après le départ du cardinal de Gondi, Albin fut envoyé en Toſcane pour complimenter le Grand-Duc ſur ſon élévation ; & il lui propoſa ouvertement ce mariage de la part du Roi, lui repréſentant qu'il

devoit conſidérer Chriſtine comme la propre fille de ce Monarque ; qu'on lui feroit une dot de ſix cens mille écus ; que la Reine offroit de renoncer, en faveur de ce mariage, à toutes les prétentions qu'elle avoit ſur les biens des Médicis. Albin lui fit encore enviſager les autres grands avantages qui pouvoient réſulter de cette alliance. Le Grand-Duc, malgré ſon penchant, ne voulut pas encore ſe déclarer ouvertement, de peur que cette promte déciſion n'offensât la cour d'Eſpagne : il chargea ſeulement Horace Ruccellai, ſon *maître du Palais*, & ancien ſerviteur de la Reine, de lier au nom de ſon Prince une correſpondance ſecrète avec Catherine, pour ouvrir les préliminaires de cet arrangement & en ſtatuer clairement les conditions. Pendant ce tems-là le public s'occupoit de ſpéculations politiques, en attendant que Ferdinand manifeſtât ſa volonté. L'amour qu'il marquoit à Eléonore Orſini ſa nièce, faiſoit croire aux uns qu'il avoit deſſein de l'épouſer ; d'autres penſoient qu'il ne gardoit l'extérieur du Cardinalat, que parce qu'il portoit ſes vues vers la Papauté. 1588.

1588. Ferdinand attendoit avec impatience le retour de don Pierre, afin de publier à ſon arrivée les déciſions les plus importantes pour la grandeur & la tranquillité de leur Maiſon, & pour la ſatisfaction des ſujets. Le Grand-Duc ne voulant pas que la Souveraineté tombât en deshérence, ſouhaitoit que don Pierre ſe mariât : c'étoit ce qui l'avoit engagé à ſolliciter ſon retour. Il lui envoya donc d'autres ſommes d'argent, pria le roi d'Eſpagne de le faire repaſſer en Italie, promettant qu'il auroit pour le Prince ſon frère, les plus grands égards, qu'il payeroit ſes dettes, & lui procureroit toute la ſatisfaction qu'il deſireroit. Malgré cela Pierre différoit ſon retour, ſous prétexte que le Roi vouloit le marier, & que ſa préſence étoit néceſſaire en Eſpagne pour les intérêts mêmes de Ferdinand. Outre l'inveſtiture de Sienne que Ferdinand avoit demandée, & les créances qu'il répétoit, il avoit encore d'autres raiſons de reſter en ſuſpens avec la cour d'Eſpagne, & d'attendre quelles ſeroient à ſon égard les diſpoſitions de Philippe. Pour ne point l'aigrir davantage par des inſtan-

ces ultérieures, il chargea don Pierre de notifier à Sa Majeſté le deſſein qu'il avoit de s'allier par un mariage avec la Maiſon de Lorraine; mais ce deſſein fut abſolument déſapprouvé du Miniſtère Eſpagnol, qui en prévoyoit bien les conſéquences. Outre cela Ferdinand ne fut pas plutôt ſouverain, qu'il jugea plus convenable à ſa propre ſûreté, de donner le commandement de ſes fortereſſes à des ſujets en qui il avoit le plus de confiance : il en éloigna pluſieurs vieux Eſpagnols, ce qui jeta des ſoupçons dans l'eſprit de la nation Eſpagnole, & fut regardé comme la première démarche que faiſoit ce Prince, pour ſe détacher des intérêts & de l'amitié de la Couronne. Ces deux motifs de déplaiſir, joints aux inſtances que faiſoit Ferdinand pour être rempli de ſes créances, dans le tems même où l'on ne parloit que des grands tréſors que François avoit laiſſés, firent bien ſentir à Philippe qu'il ne trouveroit pas dans le nouveau Grand-Duc la même déférence, ou plutôt la ſoumiſſion ſervile de ſon prédéceſſeur. Néanmoins le Roi voulut faire en ſorte de ſe l'attacher en diſſi- 1588.

mulant, & s'inſtruire plus pertinem-
1588. ment de ſes diſpoſitions. Pour cet effet il envoya à Florence don Louis Velaſco, gentilhomme diſtingué de ſa Cour, pour ménager ſes intérêts & détourner Ferdinand du parti qu'il vouloit prendre.

Velaſco expoſa au Grand-Duc l'objet de ſa commiſſion, & lui propoſa de la part du Roi une Archiducheſſe pour épouſe, ou une fille du duc de Bragance, ſi celle-là lui paroiſſoit trop jeune. Sa Majeſté promettoit de conſtituer la dot de celle qu'il agréeroit, voulant qu'elle fût regardée comme ſa propre fille. Afin d'engager Ferdinand à l'un ou à l'autre de ces deux partis, Velaſco lui produiſit l'obligation que Côme avoit contractée par ampliation au traité de Florence de 1557; obligation par laquelle ce Prince s'aſtreignoit à ne marier ſes enfans que ſelon le bon plaiſir de Sa Majeſté. Ferdinand ne ſe laiſſa pas ébranler; au contraire, il répondit que l'obligation du père n'avoit aucune force par rapport aux enfans; & que quant à lui, ſon âge ne lui permettant pas de s'aſſujétir aux lentes formalités

de l'Eſpagne, il prétendoit être libre; que d'ailleurs il pouvoit être également utile à Sa Majeſté, quelque femme qu'il épousât. Velaſco lui propoſa encore le mariage du prince de Parme avec dona Marie : ce mariage eût peut-être été effectué, ſi Farnèſe, pendant qu'on s'en occupoit, n'eût tourné ſes vues vers dona Flavia Peretti qui avoit été deſtinée à Orſini. Velaſco lui fit auſſi part des ſoins que prenoit le Roi pour conclure le mariage de don Pierre avec dona Béatrice de Ménésès, fille du duc de Villaréal, un des premiers perſonnages de Portugal. Ferdinand lui en marqua toute ſa ſatisfaction. Velaſco, de retour en Eſpagne, fit d'autant plus d'impreſſion ſur le Roi & ſur les Miniſtres, qu'ils n'avoient encore trouvé dans les Grands-Ducs aucune réſiſtance aux vues que la Cour leur avoit propoſées : mais les entrepriſes dans leſquelles cette Monarchie étoit engagée, l'intérêt qu'elle avoit à ne point troubler le repos de l'Italie, ne lui permirent pas d'en manifeſter ſon reſſentiment. Le Grand-Duc ne vouloit pas non-plus que ſa réſiſtance occaſionnât une rupture ou- 1588.

verte avec l'Eſpagne. Il uſa donc d'a-
1588. dreſſe, montrant alternativement de l'affection & de la fermeté, afin que ſes ennemis ne puſſent pas l'accuſer d'être décidément contraire aux intérêts de cette Couronne. Ce fut dans ces vues qu'il offrit au Roi ſes ſervices & des ſecours, lui demandant ſeulement de faire repaſſer don Pierre en Italie; & que ſon emploi fût exercé par don Jean, qui avoit déjà donné des preuves réitérées de ſa valeur en Flandre, ſous les ordres de Farnèſe. Enfin, don Pierre réſolut de revenir à Florence. Lorſqu'il quitta la Cour, on lui fit eſpérer que ſon mariage avec Béatrice ſeroit bientôt conclu, & que le Roi lui donneroit pour elle cent mille ducats de dot, l'ordre de la toiſon d'or & une augmentation d'appointemens. Ferdinand deſiroit on ne peut plus, le voir en Toſcane, afin d'être à portée de le fixer auprès de ſa perſonne, & de profiter de ſes ſervices pour terminer ſon mariage avec la princeſſe de Lorraine: car on s'en occupoit déjà ſérieuſement, & on vouloit le terminer. Don Pierre arriva donc à Florence dans le mois d'août.

Ferdinand le reçut avec toutes les marques de la plus ſincère amitié. Le peuple ne lui fit pas moins d'accueil ; & en général il reçut beaucoup d'honneurs. Ils conférèrent d'abord ſur les moyens d'aſſurer la ſucceſſion à la Souveraineté, & d'augmenter la ſplendeur de leur Maiſon ; ils convinrent d'en accélérer l'exécution avec toute l'activité poſſible. 1588.

La reine Catherine ne marquoit pas moins de ſollicitude & d'intérêt à faire décider le Grand-Duc ; elle le preſſoit par le moyen des ambaſſadeurs de Veniſe, de Rome & du légat Morosini. Pour l'engager davantage à conclure, on lui promit de lui vendre le marquiſat de Saluce, dont le duc de Savoie & les Huguenots vouloient également s'emparer. Ferdinand ſentoit bien que ſi ce poſte tomboit entre les mains des Sectaires, ils pourroient introduire par-là toutes leurs nouvelles maximes en Italie, & y cauſer un bouleverſement général. D'un autre côté, ſi le duc de Savoie s'en emparoit, le ſyſtéme politique de cette contrée devoit en être néceſſairement dérangé. Il expédia donc en France pour cette

1588. affaire, Horace Ruccellai, avec pouvoir & ordre de conclure les arrangemens du mariage, de recevoir de la Reine la ceſſion de tous les droits qu'elle avoit ſur les biens de la Toſcane, & de propoſer les articles de la vente de Saluce. Mais le duc de Savoie prévint tout arrangement à cet égard. Aidé ſecrétement du roi d'Eſpagne, il ſe jeta dans ce pays les armes à la main, & s'en empara ſous prétexte de le garantir contre les Huguenots, & pour le Roi même. Sixte V qui ſe flattoit de l'avoir en dépôt, avoit lui-même conſeillé cette démarche au duc de Savoie; mais elle allarma tous les Princes de l'Italie, qui la regardèrent comme le premier feu d'une guerre, & comme une violation manifeſte du traité de Cateau-Cambreſis. Les Vénitiens ſur-tout furent irrités de cette action, & condamnèrent les conſeils extravagans du Pape, qu'ils traitèrent de perturbateur du repos de l'Italie. Auſſitôt ils ſollicitèrent le Grand-Duc à ſe réunir avec eux, pour fournir à Henri III les ſecours avec leſquels il pourroit recouvrer ce marquiſat. Ferdinand arrêté par la ré-

ſolution où il étoit de ne pas déplaire ouvertement à l'Eſpagne, ſe refuſa à ces propoſitions de la République, mais il preſſa vivement Henri & la Reine ſa mère d'employer tous les moyens de reprendre ce qui appartenoit à Sa Majeſté, & d'empêcher ainſi que la guerre n'éclatât en Italie. Mais les déſaſtres de la France ne permirent pas d'eſpérer de tranquillité ; ce fut au contraire un motif qui anima l'ambition des conquérans à s'agrandir ſur les ruines de cette Monarchie. Philippe qui n'avoit plus à craindre dans le roi de France un compétiteur, & inſenſible à la perte de ſa flotte, croyoit toucher au moment d'établir ſur une baſe ſolide la Monarchie univerſelle qu'avoit ſi fort ambitionnée Charles V ſon père, & pour laquelle il y avoit eu de ſi grands démêlés entre cet Empereur & François I. Plus il s'imaginoit être près de ce but, plus il devenoit orgueilleux, & plus il exigeoit auſſi de ſoumiſſion, tant de ſes amis que de ſes vaſſaux. Le Grand-Duc qui intérieurement le déteſtoit, étoit agité de la plus cruelle incertitude, entre la crainte de ſa vengeance 1588.

& le ſentiment de commiſération dont
1588. les déſaſtres de la France & le bouleverſement de cette Monarchie le pénétroient.

La Cour réſidoit à Blois, où étoit l'aſſemblée des Etats; & le Roi affligé de la révolte de Paris, de la perte de Saluce, outre ce qu'il avoit à craindre des forces des Huguenots, & de l'extrême pouvoir des Guiſe, ſembloit exiger de ſes ſujets quelque ſoulagement à tant de calamités. Ce fut dans ces circonſtances que Ruccellai ſe rendit à Blois. Il y fut accueilli avec une amitié & des honneurs ſans exemple. Le Roi ſenſible à ce qu'au comble des malheurs, & lorſque tout étoit conjuré contre lui, un des plus puiſſans Princes de l'Italie cherchoit à s'unir à lui par les intérêts & par les liens du ſang, témoigna à l'ambaſſadeur de Toſcane toute la gratitude imaginable envers le Grand-Duc. Catherine dit hautement que cette démarche de Ferdinand lui préſentoit le plus grand ſoulagement qu'elle pût recevoir dans ſa vieilleſſe, & au milieu de tant de difficultés. Toute la Cour & ſes adhérens firent retentir avec applaudiſſement le nom du Grand-Duc.

Lanſac, vieux Miniſtre, qui dans la guerre de Sienne avoit été priſonnier de Côme, rendit à l'Envoyé les ſentimens de tous les autres en lui exprimant les ſiens en ces termes : « Oui, je fais » mon abjuration entre vos mains. » Juſqu'ici, je l'avoue, j'ai été républi- » cain, mais actuellement, je vous pro- » mets d'être pour les Ducs juſqu'à mon » dernier ſouffle ». Quoique les Guiſe profeſſaſſent une haine déclarée contre les Médicis, ils ſe réunirent aux vœux de la Cour, trouvant ce parti très-avantageux pour Chriſtine. Ruccellai, vu les diſpoſitions de tous les eſprits, n'eut pas de peine à réuſſir dans ſa commiſſion, quoique le roi d'Eſpagne & le duc de Savoie ſe ſerviſſent même du miniſtère des Guiſe, & de leurs autres partiſans, afin d'en arrêter l'effet. Mais l'activité & les ſoins que le Roi & la Reine-mère apportèrent à la concluſion de ce mariage, firent paſſer le Grand-Duc ſur de légères difficultés, relativement aux conditions de la dot : de ſorte qu'il manifeſta combien il avoit à cœur de terminer, & dépoſa enfin la dignité de Cardinal. Il gratifia donc ſes amis & ſes créatures, avec

1588.

1588. l'approbation du Pape, en leur distribuant les bénéfices & les pensions ecclésiastiques qu'il avoit à titre de Cardinal; & après avoir obtenu de Sixte V la permission de disposer de son chapeau en faveur de François *Marquis del Monte*, prélat qui étoit un de ses intimes amis, il expédia à Rome l'évêque de Saint-Sépulchre pour remplir cette formalité en plein consistoire. Cet acte fut célébré avec beaucoup de dignité & de pompe, & fut accompagné de divers présens que Ferdinand fit aux *Basiliques* & aux neveux du Pape. Le Grand-Duc réveilla par là le souvenir de ses vertus dans cette ville, & y augmenta encore plus les regrets qu'on avoit de son absence. Cependant les Espagnols avoient peine à se persuader que Ferdinand parvînt paisiblement au terme de ses desirs, malgré Philippe II : c'est pourquoi l'ambassadeur Olivarez & les autres principaux Ministres du Roi en Italie, ne cessoient d'irriter le Monarque & sa Cour contre le Grand-Duc : ils supposèrent qu'il étoit entré dans une ligue avec les Vénitiens & les François; qu'il avoit secrètement fait passer des secours à Henri

Henri III; enfin qu'il s'étoit totalement détaché des intérêts de la couronne d'Eſpagne. On voyoit auſſi de mauvais œil qu'il acquît tant d'autorité en Italie: & l'on n'ignoroit plus qu'il entretenoit une correſpondance intime avec la république de Veniſe, ayant un ſecrétaire réſident dans cette ville, comme elle avoit auſſi le ſien à Florence. Devenu l'arbitre des grands démêlés qui s'étoient élevés entre les ducs de Ferrare & de Mantoue, il avoit entièrement gagné leur confiance. La république de Gênes qui craignoit tout de l'eſprit entreprenant du duc de Savoie, cherchoit auſſi à ſe lier étroitement avec le Grand-Duc. Le Pape avoit préféré Ferdinand à tout autre pour en faire l'appui de ſa famille: d'ailleurs le mariage de don Virginio avec Flavia Peretti donnoit au Grand-Duc le plus grand crédit en cour de Rome. Tous ces motifs combinés ne faiſoient qu'aigrir davantage le roi d'Eſpagne, qui ne tarda pas à manifeſter ouvertement ſa méfiance. Philippe augmenta ſubitement les garniſons de Piombino & des places du Siennois, comme ſi le Duc eût eu le deſſein de lui déclarer 1588.

la guerre. Le gouverneur de Milan
1588. voulut auſſi jeter Ferdinand dans de nouveaux embarras, en excitant la ville de Lucques à l'empêcher de finir les fortifications du *pas de la Cervia*, dont Côme avoit déjà commencé les ouvrages. Bientôt le Roi, perſuadé que le mariage futur de don Pierre avec Béatrice de Ménésès ne plairoit pas au Grand-Duc, le fit déclarer à Madrid. Malgré cela Ferdinand diſſimula, & parut ſe rendre volontiers au deſſein de Sa Majeſté: il approuva donc le mariage de don Pierre, & marqua le plus ardent deſir de voir au plutôt cette épouſe Portugaiſe à Florence, afin d'en célébrer les noces en même-tems que les ſiennes. Le carnaval prochain étoit deſtiné aux fêtes & aux divertiſſemens qui devoient accompagner les deux mariages; mais les événemens de la France empêchèrent Ruccellai d'exécuter aſſez promtement ſa commiſſion.

1589. Outre la mort violente de Guiſe, qui fut un ſujet de méfiance réciproque entre Henri III & les Ligueurs, le décès de la reine Catherine ſuſpendit auſſi les opérations de Ruccellai.

Depuis les premiers jours de décembre, cette Reine avoit été attaquée d'une petite fièvre; & les trois derniers, lorſqu'on la croyoit guérie, elle fut priſe d'une pleuréſie dont elle mourut le 6 de ce mois. Le Roi & toute la Cour furent on ne peut plus ſenſibles à cet événement, qui déconcerta la princeſſe Chriſtine, & mit nombre d'obſtacles au traité que Ruccellai avoit à conclure. Le Grand-Duc en fut auſſi très-affecté. Il fit faire à Florence un ſervice pompeux à cette Reine, qui avoit ajouté tant de ſplendeur à ſa famille. Elle étoit douée de rares qualités & de pluſieurs vertus éminentes. Les écrivains François lui ont attribué les déſaſtres de la Monarchie, pour ne pas en accuſer l'ambition des grands du Royaume : voilà pourquoi ſa gloire eſt reſtée obſcurcie en France. Elle avoit déjà fait la ceſſion de ſes droits ſur les biens de la Toſcane & de Rome, & paſſé pour dot en faveur de la jeune Princeſſe, deux cens mille écus auxquels ils avoient été évalués. Outre cela, elle lui laiſſoit par teſtament la moitié de ſon palais & du mobilier qui s'y trouvoit. Elle y joignoit 1589.

1589. encore les droits qu'elle avoit ſur le duché d'Urbin, & dont elle pouvoit diſpoſer par dernière volonté, en vertu de l'inveſtiture que Léon X en avoit accordée à Laurent de Médicis ſon père.

Ce duché poſſédé autrefois par la noble & ancienne Maiſon de Montefeltro, étoit tombé au pouvoir de Céſar, duc de Valentinois, fils d'Alexandre VI. Céſar en avoit dépouillé Guidubaldo, dernier rejeton de cette famille. Jules II avoit remis celui-ci en poſſeſſion de cet Etat. Guidubaldo n'ayant point d'enfant mâle, avoit adopté, par un motif de reconnoiſſance, François-Marie de la Rovère, neveu du Pontife. Lorſque Jules II entreprit de chaſſer les François de l'Italie, le duc d'Urbin ſon neveu commandoit l'armée papale; & entr'autres exploits, il fit une victime du cardinal Riaire, légat de Bologne. On peut excuſer le Pontife d'avoir fermé les yeux ſur cette atrocité de ſon neveu; mais Léon X, ſon ſucceſſeur, en fit inſtruire le procès à Rome: le meurtre du Légat joint à d'autres inculpations, comme d'avoir manqué aux devoirs de vaſſelage & de général de l'armée de l'Egliſe, don-

na lieu à une ſentence qui privoit François de ſon fief; & cette ſentence ſoutenue par une armée, dépouilla de cet Etat la Maiſon de la Rovère. Léon X en avoit donc inveſti le 5 mai 1516, Laurent de Médicis, fils de Pierre ſon frère, pour paſſer après lui à ſes fils, deſcendans, ſucceſſeurs & héritiers. Laurent étoit entré en poſſeſſion de ce duché, & en avoit paiſiblement joui juſqu'à ſa mort arrivée en 1519. Après lui, ſa ſucceſſion paſſa à Catherine ſa fille unique encore enfant, & qu'on élevoit à Florence. Léon, après la mort de ſon neveu, fit gouverner cet Etat par le légat de Romagne; Adrien VI, ſon ſucceſſeur, y rappela François-Marie de la Rovère, & lui en donna l'inveſtiture, mais avec cette clauſe: *ſans préjudice des droits d'autrui.* Les circonſtances ne permirent pas à Clément VII de remettre Catherine en poſſeſſion de ce duché: il fut cependant très-attentif à lui conſerver les droits qu'elle avoit, la regardant toujours comme ducheſſe d'Urbin, & la reconnoiſſant pour telle dans les actes publics. En effet, elle fut rappelée ſous ce titre dans ſon contrat de mariage de 1533. 1589.

1589. lorſqu'elle épouſa Henri, duc d'Orléans, qui fut enſuite roi de France; & ces droits ne furent pas compris dans la renonciation générale qu'elle fit au pape Clément de tous ſes autres biens & droits paternels. Ce fut donc ainſi que paſsèrent à Chriſtine, & de ſon chef aux fils du grand-duc Ferdinand, les prétentions qu'elle avoit ſur le duché d'Urbin; prétentions qui, négligées, ou n'étant pas ſoutenues par les armes, ſont reſtées ſans force & ſans vigueur, dans les occaſions même les plus favorables de les faire valoir.

Henri III approuva les diſpoſitions de ſa mère, ratifia ſon teſtament, & conſola Chriſtine, en ſe chargeant de faire lever les difficultés qui avoient arrêté juſque-là ces arrangemens. Le point eſſentiel étoit d'aſſurer le payement des ſommes que le Roi lui aſſignoit en dot comme fille de France, & de celles auxquelles le duc de Lorraine ſon père contribuoit. Mais on ne ſavoit comment conduire la jeune Princeſſe de Blois à Marſeille: car il avoit été ſtatué que ce ſeroit aux frais du Roi. Le feu de la guerre étoit répandu par-tout dans le Languedoc &

dans la Provence : d'ailleurs, on n'ignoroit pas les trames que l'Eſpagne avoit ourdies pour empêcher ce mariage ; & de toutes parts on craignoit des embûches & des attaques. 1589.

L'honneur prévalut dans la nation Françoiſe à toute raiſon d'intérêt & d'animoſité ; car le duc de Lorraine & la Princeſſe ayant demandé des paſſeports aux chefs de la Ligue & des Huguenots, tous y conſentirent ; ils envoyèrent même des premiers gentilshommes de leur parti à Blois, pour rendre leurs devoirs à la Princeſſe & l'eſcorter pendant ſa route. Le Roi avoit eu le deſſein de l'accompagner lui-même, & de ſe ſervir de ce prétexte pour ſe jeter ſubitement ſur la Savoie, & obliger le Duc à lui rendre Saluce : mais, outre le défaut d'argent & de troupes néceſſaires pour cette entrepriſe, les circonſtances ne lui permirent pas de s'éloigner de l'aſſemblée des États : la fidélité chancelante de ceux qui reſtoient encore attachés à ſon parti, ne ſouffroit pas non plus qu'il s'écartât du centre de la Monarchie, pour ſonger à ſubvenir aux troubles des frontières. Le

1589. Roi crut cependant que le Pape ſollicité par le Grand-Duc, & gagné par des vues d'intérêt, pouvoit être un inſtrument convenable à ſes deſſeins; que Sa Sainteté, par ces deux raiſons, engageroit peut-être le duc de Savoie à remettre ce marquiſat de bonne volonté. Sa Majeſté penſoit auſſi qu'en donnant enſuite cet Etat au Grand-Duc, ce ſeroit alors un frein capable de retenir le duc de Savoie. Pour cet effet, le Roi, de l'avis de ſon Conſeil privé, ſigna le 23 février, un acte par lequel il s'obligeoit de vendre, céder & tranſporter en pleine & libre ſouveraineté, avec faculté de rachat, le marquiſat de Saluce & toutes ſes dépendances au Grand-Duc, moyennant le prix de huit cens mille écus au ſoleil, dont il ſeroit déduit deux cens mille écus pour le Pape, le reſte devant être acquitté à Lyon, ou dans toute autre place que l'on indiqueroit dans le tems. Ce payement devoit être fait dès que le Grand-Duc entreroit en poſſeſſion de Saluce; & Ferdinand s'obligeoit à maintenir ce marquiſat, & à le défendre de toutes ſes forces contre tout aggreſſeur. Le Grand-Duc agréa cet

acte obligatoire, plus comme une preuve indubitable de la confiance & de la ſincère amitié du Roi & de la nation Françoiſe, que comme une occaſion d'en tirer quelque profit : car il n'ignoroit pas que le Pape, malgré l'appât du gain, ne détermineroit pas aiſément le duc de Savoie à renoncer à ſa proie. Ferdinand qui dans ce déchirement univerſel de la France, en eût volontiers ſaiſi quelque lambeau pour augmenter ſa puiſſance & ſe mettre en état d'arrêter les progrès du duc de Savoie, fit ſentir qu'il eût plus volontiers employé ſes deniers à acquérir la ville de Marſeille. Cette ville lui paroiſſoit plus à portée de la Toſcane, dont elle eût étroitement lié les intérêts & le commerce avec la France par le moyen de la mer. Il pouvoit avec ſes galères pourvoir à toutes les occurrences : dès qu'il en auroit été maître, il y auroit fait élever une forteresſe qui l'auroit mis en ſûreté contre le duc de Savoie, ou contre les Huguenots s'ils avoient voulu tenter de la lui enlever. Il penſoit auſſi qu'étant maître de cette ville, il le ſeroit bientôt de toute la Provence, & que ſon rival Charles 1589.

1589. Emmanuel rencontreroit par ce moyen l'obſtacle le plus grand à ſes deſſeins entreprenans. Les anciens (*a*) droits que la Maiſon de Lorraine avoit ſur la Provence, pouvoient ſelon lui ſervir de juſte prétexte à cette aliénation, & en conſéquence il préſumoit que le duc de Lorraine verroit volontiers le Grand-Duc, ou Chriſtine ſon épouſe, retenir cette province au nom de ſon pere.

(*a*) Ces prétendus droits de la Maiſon de Lorraine ſur la Provence, n'étoient qu'un prétexte chimérique dont Ferdinand vouloit autoriſer ſa conduite. Philippe II ou ſon Conſeil n'auroit ſans doute pas admis cette raiſon, ſi ce Roi n'eût eu lui-même envie d'uſurper cette Province ſur la France : car il ne pouvoit ignorer que ces droits étoient des plus mal fondés. Louis XI s'étoit déja oppoſé aux injuſtes prétentions que René, duc de Lorraine, avoit ſur l'hérédité de Robert, comte de Provence, qui n'ayant pas d'enfant mâle, avoit déclaré par teſtament, Charles d'Anjou, comte du Maine, ſon héritier & ſucceſſeur au comté de Provence. Charles mourant ſans enfant, inſtitua Louis XI ſon héritier, par ſon teſtament fait à Marſeille en Décembre 1481. La Maiſon de Lorraine n'a donc aucun droit légitime ſur la Provence. On le prouveroit encore plus évidemment, s'il falloit remonter à des tems plus éloignés. *Note du Traduct.*

Les habitans exposés à devenir la proie des Huguenots ou du duc de Savoie, abhorroient également de leur être soumis; & quoique divisés par leurs dissentions civiles, ils imploroient tous de concert l'appui de quelque Prince qui pût les garantir de l'un ou de l'autre joug. Mais les vues du Grand-Duc étoient sujettes à des difficultés pour le moins aussi grandes que celles de l'acquisition de Saluce: car les troubles augmentoient en France de jour en jour; & ce ne fut pas peu de chose que de pouvoir, au milieu de ces désordres, parvenir à la conclusion des articles du mariage. Le courage de la Princesse, l'activité & l'adresse de Ruccellai ayant donc surmonté toutes les difficultés qui se présentoient d'elles-mêmes ou par l'artifice des Espagnols, on fixa la célébration du mariage au 25 février. Charles, fils naturel de Charles IX, & grand-prieur de France, fut nommé *Procureur* du Grand-Duc, pour donner l'anneau nuptial; & le cardinal de Gondi, évêque de Paris, fut le Ministre qui termina cette cérémonie. Le 27 la Duchesse partit de Blois, accompagnée de la 1589.

1589. ducheſſe de Brunſwic ſa tante paternelle, & de Lenoncourt, Envoyé du duc de Lorraine; elle étoit eſcortée par des gentilshommes Lorrains que ſon père lui avoit envoyés, outre une nombreuſe nobleſſe Françoiſe que le Roi avoit chargée de la ſuivre & de lui rendre tous les devoirs juſqu'à Marſeille. Elle trouva ſur ſa route toute la ſûreté qu'elle deſiroit: les Gouverneurs, les feudataires la comblèrent d'honnêtetés, comme on le lui avoit promis; & elle arriva à Lyon vers le 15 de mars. Outre les honneurs que lui rendirent le Gouverneur & les Conſuls de cette ville, elle y reçut les prémices de l'amour & des reſpects des ſujets du Grand-Duc. La nation Florentine qui y réſidoit à cauſe de ſon commerce, n'omit rien pour lui marquer ſa joie & ſon affection. Elle fut logée chez les Rinuccini; de là, elle ſe rendit à l'égliſe de Notre-Dame de bon-ſecours, accompagnée de toute la nation Florentine: on y remercia le ciel de l'heureuſe arrivée de la Princeſſe, & on lui demanda les mêmes faveurs pour la ſuite du voyage. Elle ſe rendit en-

ſuite ſur le Rhône à Avignon, où l'archevêque Grimaldi la reçut au nom de Sa Sainteté : & elle continua ſa route par Aix, pour arriver à Marſeille. Don Pierre de Médicis l'attendoit-là ſur ſes galères, & avec la cour que le Grand-Duc lui avoit deſtinée. 1589.

Marſeille alors révoltée contre le Roi, ſe gouvernoit au gré de ſes Officiers municipaux, animés de la même fureur & du même fanatiſme que le peuple, dont la volonté prédominoit toujours dans les délibérations publiques. Cet état d'anarchie étoit on ne peut plus favorable aux deſſeins du duc de Savoie & des Huguenots, qui ſongeoient à ſurprendre la ville. Ce peuple inconſidéré & fier de cette indépendance, ne voyoit pas le danger qui le menaçoit. Comptant les degrés de ſa ſûreté & de cette indépendance par l'impuiſſance du Roi, il ſoutenoit avec opiniâtreté ſa première démarche, ſans vouloir entendre à aucun arrangement qui eût garanti la ville des ennemis de l'Etat. Les plus ſenſés, & entr'autres, très-heureuſement l'Evêque, penſoient autrement que le peuple : mais comme il

n'étoit pas poſſible de ramener ces fu-
1589. rieux, ils crurent que le parti le plus avantageux & le plus honorable, étoit de leur conſerver cette liberté, en l'appuyant de la protection d'un Prince qui ne fût pas mal vu de la France, & capable de leur donner au beſoin les ſecours néceſſaires contre le duc de Savoie ou contre les Huguenots. On regarda le Grand-Duc comme le plus propre à remplir ces vues. Ce fut pour cette raiſon qu'on fit tant d'honneurs à la Ducheſſe dans cette ville. Selon les inſtructions de Ferdinand, elle devoit éviter d'y entrer & s'embarquer à (*a*) *Boccheri*: mais le peuple & les Conſuls coururent à l'envi à ſa rencontre, & elle fut obligée de les ſuivre. Don Pierre qui s'étoit arrêté aux Pomègues, fut auſſi contraint d'entrer dans le port avec ſes galères. On illumina toute la ville, & le bruit des réjouiſſances y retentit de tous côtés: arcs de triomphe, ſtatues, peintures, emblêmes, rien ne fut omis; & les principaux de la ville ſe diſputèrent l'honneur de faire leur

(*a*) L'Auteur l'entend-il de *Beaucaire*?

cour à l'épouſe & au frère de Ferdinand. La Grande-Ducheſſe accueillit don Pierre & les cavaliers de ſa ſuite avec des manières ſi obligeantes & ſi honnêtes, qu'il en fut étonné, & ne put s'empêcher d'annoncer au Grand-Duc une épouſe entièrement conforme à la grande-ducheſſe Jeanne. Don Pierre avoit pour ſuite des cavaliers bien choiſis parmi la nobleſſe de l'Italie. Il étoit à la tête des quatre galères du Grand-Duc, bien équipées. La capitane ſur-tout étoit ſi ornée & ſi enrichie d'or & de pierreries, qu'elle fit l'admiration de tout le monde: elles étoient accompagnées des galères du Pape, de celles de Malthe & de Gênes; ce qui faiſoit en tout ſeize galères. Chriſtine ſoupiroit après le moment d'abandonner un pays qui étoit le théâtre de la guerre, du fanatiſme & de la fureur, pour ſe livrer au repos & aux délices de l'Italie. Cependant elle aimoit la France: elle ne put s'empêcher de prêter l'oreille aux inſtances que lui firent les principaux Marſeillois, & qui intérieurement penchoient à rentrer dans l'obéiſſance. 1589.

Ils expoſerent à Chriſtine la mal-

1589. heureuſe ſituation de leur ville, qui, réduite à la merci d'un peuple furieux, & inveſtie par les embûches des ennemis de la Couronne, étoit près de devenir la proie du premier aggreſſeur; qu'il étoit du devoir de fidèles vaſſaux de conſerver Marſeille à ſon Roi, ou de l'abandonner à un Prince ami de la France, & qui pût la protéger contre ſes ennemis, pour la rendre dans des tems plus favorables; que cette place aidée des forces du Grand-Duc, ſeroit en état de ſe garantir, ou plutôt que le Grand-Duc lui-même pouvoit ouvertement s'en rendre maître à l'aide des grands amis qu'avoit encore le Roi, & dont il étoit facile d'obtenir le conſentement: qu'en la défendant ainſi contre le duc de Savoie, ce ſeroit rendre le ſervice le plus ſignalé à la Monarchie. L'Evêque montra combien il ſeroit facile de l'aſſiéger par terre, où *de Vins* & *Cars*, chefs des Royaliſtes, pourroient oppoſer un corps nombreux de troupes. Le commandant du château d'Yf, maître de cette fortereſſe qui dominoit le port, la gardoit au nom du Roi, & offroit de la remettre entre les mains du

Grand-Duc. Or, il répondoit d'obliger la ville à capituler dans le terme de deux mois, en attaquant de là le port. On ſe flattoit encore que le commandant de Toulon voyant le château d'Yf au pouvoir de Ferdinand, réuniroit facilement ſes forces dans cette place, vu l'impuiſſance où il ſavoit être de ſe défendre contre les ennemis du Roi. L'Evêque inſiſtoit ſur ce que de bons François ne devoient pas voir la gloire de la nation ternie par les démarches hoſtiles du duc de Savoie, qui envahiſſoit impunément ces contrées, lui, qui peu auparavant étoit ſans pouvoir & même ſans Etat, & n'en avoit recouvré qu'en vertu du traité de Cateau-Cambreſis. Il ajoutoit même que ſi le Grand-Duc n'embraſſoit pas ce parti-là, il alloit ſe préſenter au Roi pour obtenir de Sa Majeſté d'aller à Conſtantinople implorer l'aide du Grand-Seigneur, & lui demander une flotte avec laquelle il pût défendre la patrie, & combattre les ennemis de Sa Majeſté. La Grande-Ducheſſe, ni don Pierre, n'osèrent donner à ces Marſeillois une réponſe déterminée; mais ils les flattèrent de quel- 1589.

1589. ques eſpérances ſur les bonnes intentions du Grand-Duc; & l'Evêque, auſſi-bien que le Châtelain, crurent qu'il étoit à propos de ſe rendre à Florence pour ces vues. Chriſtine s'étant donc arrêtée deux jours à Marſeille, s'embarqua le 11 avril avec grand appareil ſur la capitane. Elle fut accompagnée de toute ſa ſuite, mouilla au port de Monaco, & de là ſe rendit heureuſement à Gênes avec toute ſa flotte. La République voulut lui étaler toute ſa grandeur, & lui donner un ſpectacle qui l'étonnât. Ce port étoit orné d'une pompeuſe platte-forme élevée ſur des vaiſſeaux en eſpece de théâtre, où la nobleſſe vêtue avec autant de richeſſe que d'élégance, attendoit le débarquement. Il ſe fit, par le moyen d'un pont mobile embelli avec le plus grand appareil, & conſtruit de manière qu'on le fit avancer vers la Princeſſe. De là elle paſſa au palais de Doria, deſtiné pour ſon logement. Elle eut la ſatisfaction d'y trouver Chriſtine de Danemarck ſon aïeule, qui étoit venue exprès à Gênes pour l'embraſſer. A cette occaſion elle s'arrêta quatre jours en cette ville: elle en partit le

23 avril dans la matinée, & arriva le ſoir à Livourne. Le défaut de logemens aſſez commodes pour une ſi grande ſuite, la fit paſſer droit à Piſe. C'étoit-là qu'elle devoit s'arrêter, & ſe repoſer d'un voyage auſſi pénible. Elle y fut reçue avec pompe, & comme la Souveraine. Il y eut illuminations, bataille du pont, combat naval ſur l'Arno, banquets & bals. Le Grand-Duc ne vint pas à ſa rencontre, étant trop occupé à Florence de la réception des Princes & des Cardinaux qui étoient venus aux noces. Pierre Uſimbardi, nouvellement évêque d'Arezzo, fut *le Héraut d'Hymenée ;* & Ferdinand l'expédia ſur le champ pour témoigner à la Princeſſe ſes ſentimens & le deſir qu'il avoit de la voir arriver. Après trois jours de repos à Piſe, elle ſe rendit à Caïano à la campagne del Poggio, où le Grand-Duc l'attendoit en particulier pour faire avec elle ſon entrée publique dans la capitale. 1589.

Chriſtine de Lorraine avoit alors ſeize ans : elle étoit extrêmement belle, d'une haute taille, avoit un port majeſtueux ; & tous ſes traits ſembloient

1589. animés par cette vivacité & ces charmes qui caractériſent les graces. Un air d'ingénuité accompagné de fineſſe, une grandeur ſans affectation, relevoient le prix des éminentes qualités qui la rendoient l'objet de l'amour du Grand-Duc. A peine fut-elle en Toſcane, que ſa docilité fut miſe à l'épreuve par le ſacrifice qu'on exigea d'elle; ſacrifice qui, intéreſſant la vanité, fit encore mieux connoître l'excellence de ſon caractère. Le roi & la reine de France lui avoient donné les plus riches habillemens pour en étaler la pompe le jour de ſon entrée; mais le Grand-Duc trop éclairé ſur tout ce qui pouvoit donner lieu de croire qu'il affectionnoit particulièrement ce qui venoit de France, voulut que Chriſtine prît ſur le champ les modes & les habits de la Toſcane. Ces noces dont la renommée avoit annoncé la pompe, devoient auſſi être un ſpectacle pour les politiques: or ces gens voyant une Princeſſe Françoiſe ſur le trône de Toſcane, prenoient déjà cela pour le prélude d'étranges révolutions en Italie. Il y eut à Florence le plus grand concours tant

de la Lombardie que de Rome : le duc & la ducheſſe de Mantoue, don Céſar d'Eſte & Virginie ſa femme, nombre de Cardinaux & d'Ambaſſadeurs étoient venus honorer cette brillante fête. Don Pierre de Mendoza y repréſenta le roi d'Eſpagne, & le cardinal de Joyeuſe celui de France. Tous les Princes Italiens y avoient envoyé des députés. On fut fort embarraſſé de les accorder ſur le pas que chacun devoit avoir. Lenoncourt, envoyé de Lorraine, n'entendoit pas le céder à aucuns Souverains de l'Italie ; & la diſpute qui s'étoit élevée à ce ſujet pendant le voyage entre les galères de Malthe & celles de Gênes, étoit un avertiſſement pour éviter le moindre trouble, & ſatisfaire chacun des intéreſſés par les ménagemens qu'on fut obligé d'imaginer. Ce fut le 30 avril que ſe fit cette entrée ſolemnelle. Les cérémonies, la magnificence de l'appareil, furent même plus brillantes qu'elles ne l'avoient été à l'entrée de la grande-ducheſſe Jeanne d'Autriche. La ville étoit ornée, embellie de toutes parts. Le peuple ne pouvoit ſe laſſer de pouſſer des cris de joie en voyant cette Princeſſe, qui

1589.

1589. lui rappeloit le ſouvenir de Jeanne d'Autriche, & dans qui il appercevoit toutes les qualités oppoſées aux défauts de la déteſtable Blanche. L'entrée fut ſuivie de ſpectacles & de divertiſſemens qu'on avoit prénarés pour les plaiſirs de tant de grands perſonnages & d'étrangers qui étoient venus en foule aſſiſter à ce ſpectacle. Ferdinand, naturellement généreux & magnifique, n'épargna rien pour étaler ſa grandeur & les Florentins ſecondèrent à l'envi les deſirs & le genie de leur Prince dans ce moment ſi glorieux pour la patrie. Les joûtes, les tournois, donnèrent à chacun de ces grands perſonnages l'occaſion de montrer leur valeur, leur adreſſe, leur goût. On procura auſſi aux Eccléſiaſtiques l'occaſion d'avoir part à ces fêtes, en étalant la pompe religieuſe de leur état. On fit donc alors la tranſlation des reliques de ſaint Antoine, autrefois archevêque de Florence. Six Cardinaux, & vingt, tant Archevêques qu'Evêques, la Cour, toute la nobleſſe, les Ambaſſadeurs, formèrent le cortège d'une proceſſion ſolemneile qui ſe fit le 9 mai avec le plus pompeux appareil & le plus nom-

breux concours de peuple. Comme ces fêtes devoient durer un mois, tant à la Cour qu'à la ville, on eut beſoin de tous les talens de ceux qui en étoient chargés, & de tout le génie des artiſtes pour imaginer de nouveaux plaiſirs, afin d'éviter la monotonie, & de réveiller l'admiration. Le divertiſſement qui ſurprit le plus, fut la fête nocturne qui ſe donna dans l'arrière-cour du palais Pitti. On fut auſſi étonné de ſa nouveauté, que de ſon heureuſe exécution. On y repréſenta, moyennant des machines d'un artifice prodigieux & des feux, l'attaque d'un château Turc. Entre les différentes attaques ſe faiſoit entendre une muſique appropriée aux circonſtances : des troupes y donnèrent l'aſſaut. Après la priſe du château, on ſe divertit à la joûte ; & don Pierre de Médicis, don Virginio Orſini, & autres illuſtres perſonnages, y firent preuve de leur adreſſe. Le banquet rappela du ſpectacle & les champions & les ſpectateurs. Mais quelle ſurpriſe pour les convives après le repas ! on les invite à terminer la fête, & ils voient l'arrière-cour convertie en un lac, & tout l'appareil d'un

1589.

1589. combat naval dans l'endroit où ils venoient de joûter ! Les applaudiſſemens furent univerſels. On admira le génie de l'inventeur & la magnificence de Ferdinand, qui eut la gloire d'avoir ſurpaſſé tout ce qui ſe fit jamais de plus grand chez aucun Prince de l'Italie. Tels étoient le faſte & le goût de ce ſiècle ; faſte qui vuidoit le tréſor du Prince en diſſipant les reſtes de l'ancienne barbarie ; mais qui tendoit aux progrès & à la perfection des arts.

CHAPITRE

1589.

CHAPITRE II.

Méſintelligence entre don Pierre & Ferdinand, fomentée par le roi d'Eſpagne. Plan de politique du Grand-Duc pour empêcher les Eſpagnols de démembrer la Monarchie Françoiſe, & le duc de Savoie de conquérir la Provence. Conjuration des vaſſaux de Piombino, & mort d'Alexandre Appiano. Rétabliſſement & élargiſſement du port de Livourne. Révolte d'Alphonſe Piccolomini, & ſes mouvemens vers les frontières du Grand-Duché. Naiſſance du premier enfant de Ferdinand.

LE Grand-Duc eût deſiré mettre le comble à ſa joie par le mariage de ſon frère avec Béatrice de Ménésès : les articles en étoient arrêtés. Les perſonnes, fondées de procuration pour la célébration du mariage, étoient déjà parties. Une ſuite convenable & les galères étoient prêtes à recevoir la Princeſſe à Carthagène. Mais le duc de Villareal n'avoit pas la dot prête, & le Roi ne

1589. rempliſſoit pas la promeſſe qu'il avoit faite. Ferdinand au contraire, avoit la plus grande envie de voir la nouvelle épouſe à Florence dans l'eſpérance de mieux aſſurer la ſucceſſion à la Souveraineté, & de fixer par ce moyen ſon frère en Toſcane. Mais Philippe, qui ne vouloit que temporiſer, élevoit de continuelles difficultés & de ridicules prétextes, ſur le rang & la convenance des deux époux, & fatiguoit ainſi la patience de Ferdinand. En vain le Grand-Duc recouroit-il au Roi, qui fomentoit tacitement ces retards, & qui s'étoit laiſſé perſuader, par ſon artificieuſe & ſa fourbe politique, que la diviſion qu'il entretiendroit entre les deux frères, étoit l'unique moyen d'avoir toujours le Grand-Duc à ſa diſcrétion. Ferdinand croyant que l'impuiſſance de payer la dot étoit la ſeule cauſe de ces retards, offrit au Roi d'en prendre pour acquit la valeur en poivre : mais il s'apperçut bientôt des vues de Sa Majeſté, en découvrant la ſecrète correſpondance que don Pierre entretenoit avec les Miniſtres de Madrid, & en apprenant la réſolution où il étoit de retourner en Eſpagne pour termi-

ner lui-même ſon mariage. Quoique Philippe, dans ſes dépêches, eût proteſté au Grand-Duc qu'il conſentoit à laiſſer don Pierre en Toſcane, celui-ci n'en vouloit pas moins retourner à Madrid, où il étoit attiré par l'eſpoir de nouvelles faveurs & de ſon élévation à la Cour. Séduit par les promeſſes des Eſpagnols, il ne connoiſſoit déjà plus que ſes intérêts particuliers, & ſe prêtoit à toute leur vengeance contre ſon frère. Conſéquemment il prétendit lui vendre cher ſon mariage, exigeant de lui une penſion viagère de quarante mille écus en vue de ce mariage, & demanda que toutes ſes dettes fuſſent acquittées, pour avoir ſes revenus francs & libres de toute charge. Une réſolution ſi imprévue convainquit le Grand-Duc de ſes ſoupçons. Ferdinand jugea à propos de diſſimuler : il s'abſtint auſſi-tôt de ſolliciter pour le mariage de don Pierre, & défendit à ſes Miniſtres de ſe mêler en rien de cette affaire. Le haſard retarda de quelques mois ſon départ. Philippe inſulté par les Anglois en Europe & en Amérique, où ils lui causèrent de grands dommages, avoit deſ- 1589.

1589. ſein de s'en venger en tentant une nouvelle deſcente en Angleterre: en conſéquence il avoit ordonné à don Pierre, de lui faire une levée de ſix mille hommes de pied en Italie. Il pria même Ferdinand de ſeconder ſon frère, de lui fournir des vivres pour ces troupes, & de pourvoir à leur embarquement. Ferdinand, jaloux de paroître zélé pour le ſervice de Sa Majeſté, marqua beaucoup d'empreſſement, & fournit les munitions néceſſaires, ne demandant au Roi que d'ordonner à don Pierre de reſter en Toſcane juſqu'à ce qu'il eût un fils, & de charger don Jean de Médicis du commandement de ces troupes. A peine étoient-elles embarquées à Livourne, qu'il arriva d'Eſpagne un ordre de les licencier, avec une injonction à don Pierre de reſter en Italie. Mais celui-ci envoya un de ſes confidens à Madrid, & obtint la permiſſion tacite de s'y rendre. En vain le Grand-Duc le pria, lui fit les plus grandes promeſſes pour l'arrêter: il ne put en obtenir que des proteſtations d'attachement & d'amitié, & la promeſſe diſſimulée de revenir promtement avec Béatrice. Ferdinand prit ſon parti

sur cette résolution, d'autant plus que la présence de don Pierre à la Cour pouvoit appaiser le ressentiment du Roi, qui ne pouvoit qu'être irrité de ce que Ferdinand lui avoit refusé un prêt de cinq cens mille écus. Jusque-là le Grand-Duc n'avoit pu obtenir aucun transport pour l'acquit des dettes que Sa Majesté avoit contractées avec le feu Duc; on n'avoit fait qu'amuser Ferdinand, en lui promettant, soit de lui affermer les poivres, soit de lui vendre & de lui céder les places Espagnoles du Siennois, soit de lui abandonner des biens fiscaux équivalens dans le royaume de Naples. Les marchands Florentins qui avoient prêté de semblables sommes n'étoient pas non plus satisfaits, & ce défaut de rembourſement avoit occasionné la décadence du commerce en Toscane. L'exemple du passé, la crainte de l'avenir déterminèrent donc le Grand-Duc à sortir de ces entraves; & don Pierre lui promit en partant de faire tout pour le justifier. Ce fut vers la fin de septembre que don Pierre partit pour l'Espagne sur les galères de Toscane. Il arriva à la Cour au moment 1589.

1589. même que le Roi & le Miniſtère Eſpagnol venoient d'apprendre le refus que Ferdinand avoit fait de l'emprunt qu'on lui avoit demandé, refus qu'on prit pour la preuve indubitable de tous les ſoupçons qui s'étoient élevés contre lui.

Lorſque Ferdinand eut conclu ſon mariage avec tant de fermeté, il n'y eut plus moyen de vaincre la méfiance du Miniſtère Eſpagnol. En vain Ferdinand remontra-t-il que le duc de Lorraine étoit parent & ami de Sa Majeſté; que cette Princeſſe étoit ſa nièce, & qu'en conſéquence les intérêts de la Maiſon de Lorraine ne pouvoient être contraires à ceux du Roi. Le démembrement de la Monarchie Françoiſe étoit l'objet le plus important des vues de Philippe, & il ne pouvoit ſouffrir de compétiteur. Mais le Grand-Duc diſſimulant avec adreſſe, employoit ſecrètement tous les moyens de faire échouer les projets du Roi, & s'occupoit de conſerver cette Monarchie dans ſon intégrité, comme le ſeul boulevard que l'Italie pût oppoſer à la puiſſance Eſpagnole. Si au contraire la fatale deſtinée de ce Royaume vouloit qu'il fût démembré, Fer-

dinand penſoit qu'il falloit au moins tâcher de conſerver l'équilibre en Italie, en empêchant le duc de Savoie de profiter de ce démembrement pour s'agrandir : car la poſition de ce Duc & ſa puiſſance qui ſurpaſſoit celle de tous les autres Princes, l'euſſent bientôt mis en état d'aſpirer à la Monarchie univerſelle de l'Italie. Il falloit donc arrêter ſes progrès du côté de la Provence, ſecourir cette contrée, & y établir un rival qui l'éloignât. 1589.

La cour de Rome dont l'unique objet étoit de conſerver le Catholiciſme, favoriſoit la Ligue & l'Eſpagne, & excommunioit Henri III, par rapport à la mort du cardinal de Guiſe, & pour avoir conclu une trêve avec le roi de Navarre. Le Grand-Duc tâchoit d'engager Sixte V à tendre comme lui à la conſervation de la Monarchie Françoiſe; mais ſes avis n'étoient pas toujours goûtés, à l'excluſion de ceux des Eſpagnols & des partiſans de la Ligue. Il eût deſiré être aſſez puiſſant pour arrêter avec ſes propres forces les révolutions dont le ſyſtême de l'Europe étoit menacé. Les circonſtances où Ferdinand ſe trouvoit l'obligè-

rent de diſſimuler & de tenter de ren-
1589. dre inutiles les efforts des Eſpagnols par une politique ſupérieure à tous leurs artifices : il découvrit donc librement au Roi les propoſitions que lui avoient faites l'évêque de Marſeille & le commandant des Pomegues, lui demandant ſon avis pour les accepter, & de l'appui pour les mettre à exécution. Philippe reſta long-tems en ſuſpens ; enfin il répondit : « Nous ne ſommes plus au » tems de Charles V, & chacun doit » ſe contenter de ce qu'il poſsède ». Une telle réponſe fit aſſez entendre au Grand-Duc que la cour d'Eſpagne lui ôtoit toute ſa confiance, & que le duc de Savoie devoit exécuter les vues qu'elle avoit. Ferdinand en fut plus actif à ſe concilier l'amitié des Provençaux, & particulièrement des Marſeillois, les ſecourant en ſecret de vivres & de munitions. Ce ſyſtême le conduiſoit inſenſiblement à ſe déclarer contre la Ligue, lorſqu'il fut obligé de renoncer à ſon plan pour réfléchir ſur les conſéquences qu'alloit avoir la mort de Henri III. Ce Roi malheureux venoit de périr de la main d'un moine Jacobin, armée par la fureur du plus

déteſtable fanatiſme. Le roi de Navarre devenoit le légitime ſucceſſeur de la Couronne ; mais la Ligue vouloit un Roi qui fût catholique, & elle ſe croyoit en droit de l'élire. Cette élection pouvoit tomber ſur le duc de Lorraine avec le conſentement apparent de l'Eſpagne. Adopter ſon parti, ou au moins ſe prévaloir de ſes droits pour conquérir la Provence, fut regardé de la part de Ferdinand comme une démarche à laquelle le Miniſtère Eſpagnol ne pouvoit s'oppoſer ſans offenſer ſenſiblement la Ligue. Ces réflexions engagèrent donc le Grand-Duc à continuer de ſecourir Marſeille au nom du duc de Lorraine ; mais le Miniſtère Eſpagnol irrité de cette entrepriſe, voulut eſſayer de l'intimider, fit défiler des troupes ſur les frontières du Grand-Duché, en prétextant la révolution de Piombino. 1589.

Le Seigneur de ce fief étoit alors Alexandre Appiano, fils naturel de Jacques VI, mais légitimé & rendu habile à ſuccéder par l'empereur Rodolphe II, en 1577. Ce feudataire s'étant entièrement écarté de la conduite & des principes de ſes prédé-

ceſſeurs, ne ſuivit plus que ſes capri-
1589. ces, & ſe rendit odieux à tous ſes ſujets. Piombino étoit alors occupé par une garniſon Eſpagnole ſous les ordres de don Felix d'Arragon. Malgré cela, une troupe de conjurés armés d'arquebuſes & de piques, attaqua Appiano le 28 ſeptembre vers le ſoir, tandis qu'il ſe promenoit : abandonné de ceux qui le ſuivoient, & reſtant ſans défenſe, il fut miſérablement percé de coups. Le commandant Eſpagnol & dona Iſabelle étoient enſemble lorſqu'ils reçurent l'avis de ce meurtre; mais loin d'en être émus, ils y ſemblèrent au contraire inſenſibles : les aſſaſſins du feudataire ne furent même pas pourſuivis. Ces gens pleins de ſécurité ſoulevèrent le peuple, & excitèrent une révolte qui ſe communiqua bientôt par-tout, & ſous les yeux même des Eſpagnols. On augura de là que la veuve & le Commandant, qui avoient déjà formé depuis certain tems une intrigue de cœur, étoient les premiers moteurs de ces troubles, & qu'on avoit à craindre le même ſort pour les enfans de ce père infortuné. Le conſeil général de

la Seigneurie s'assembla ; & il fut arrêté que « vu les injures que les sujets » de Piombino avoient reçues de la Mai- » son Appiano, le peuple étoit entiè- » rement dégagé du serment de fidélité » envers cette Maison, & pouvoit se » choisir librement un autre Seigneur ». 1589.
On appuyoit le droit de cette élection par quelques faits semblables arrivés à l'égard des Appiano mêmes; & l'on délibéra sur le Souverain à qui il seroit plus convenable de donner la seigneurie & le gouvernement du fief. On proposa le Grand-Duc & la république de Venise; mais le parti des conjurés prévalut, & ils offrirent au commandant Espagnol la seigneurie de Piombino. Ce fourbe refusa de l'accepter en son propre & privé nom, mais il promit d'en agréer l'offre au nom du roi Philippe, & de conduire l'Etat jusqu'à ce que Sa Majesté se fût expliquée. La révolte de Piombino fut pour toutes les places & les villages du fief une occasion de soulèvement. Tous ceux qui étoient à la proximité du Grand-Duc, se tournèrent vers lui, demandant d'être reçus au nombre de ses sujets. Les ha-

bitans de l'Elba proteſtèrent contre
1589. tout décret de la république de Piombino, & proclamèrent Ferdinand leur Souverain. Il ſe refuſa à leurs inſtances, fit en ſorte que les enfans du feudataire & la veuve échappaſſent à la fureur des conjurés, & que les ſujets demeuraſſent fidèles au pupille don Côme Appiano, légitime héritier du fief. Ferdinand mit même garniſon dans quelques villages de l'Elba, & particulièrement à Rio, où il avoit un juſte prétexte de prendre ſes sûretés, par rapport aux mines de fer qui lui appartenoient en vertu du bail qu'en avoit paſſé le grand-duc François. Il étoit indigné de voir ces aſſaſſins en sûreté ſous la protection du commandant Eſpagnol, & triompher d'une atrocité qu'aucun prétexte ne pouvoit jamais juſtifier. C'étoit d'ailleurs un très dangereux exemple que cette tolérance criminelle autoriſoit; & Ferdinand n'étoit pas moins touché de voir ces pupilles dépouillés même de leurs biens allodiaux. Le Grand-Duc ne manqua pas de faire des réclamations auprès du vice-roi de Naples & à la cour d'Eſpagne contre d'auſſi injuſtes

procédés; mais le Vice-roi ne s'en inquiéta pas, & les réſolutions émanées de la cour de Madrid, outre leur lenteur, n'étoient jamais qu'indéterminées: il en réſulta plus d'audace dans les rebelles & dans le Commandant, L'Empereur fit défenſe aux *anciens* & au peuple de Piombino de rien innover, leur enjoignant au contraire d'adminiſtrer la juſtice au nom de l'Empire, juſqu'à ce que le conſeil Aulique eût connu de cette affaire; mais don Felix n'eut aucun égard à ces défenſes, & établit des Miniſtres & un tribunal à ſon gré. Cette indolence de la cour d'Eſpagne cauſoit le plus grand étonnement. Le Grand-Duc penſa qu'il étoit à propos d'envoyer à Madrid Alphonſe Appiano avec un juriſconſulte, demander d'être mis en poſſeſſion du fief pour les pupilles, comme ſi leurs droits à cette ſucceſſion euſſent été incertains. Deux mois après, les galères de Naples amenèrent à Piombino huit cens Eſpagnols: il y arriva auſſi d'autres renforts tirés des garniſons de Portercole & d'Orbitello, comme s'ils venoient réellement défendre ce fief contre l'inva- 1589.

sion du Grand-Duc. Ces troupes dé-
1589. filèrent sur ses frontières, commirent même des hostilités sur ses terres, chassèrent ses soldats de Rio, s'emparèrent de la mine de fer, des instrumens & des deniers qu'il y avoit en réserve pour l'exploitation du fer. Cette conduite des Espagnols n'avoit pour but que d'irriter le Grand-Duc, & de le forcer à quelque démarche qui devînt comme le prélude d'une rupture ouverte avec la cour d'Espagne : mais le Grand-Duc content de protéger seulement ces peuples, & de voir un Commissaire chargé de faire le procès aux rebelles, souffrit avec prudence les insultes des Espagnols, & se réserva de porter directement au Roi ses plaintes les plus grièves. Il étoit bien muni de tout, & ne craignoit nullement les attaques de ces insolens, car depuis son élévation il avoit eu soin de bien garnir de troupes & de provisions les fortereſſes du Grand-Duché ; il en avoit même augmenté les fortifications & l'artillerie.

La haine manifeste que la nation Espagnole lui portoit, le forçoit de veiller à la sûreté de ses places & d'ê-

tre muni de bonnes troupes : cependant elle troubloit à peine la tranquillité qu'il ſe plaiſoit à goûter dans le ſein de ſa famille, & cette douce conſolation que lui donnoient déjà les ſignes indubitables de la fécondité de ſon épouſe. Bon père de famille, il partageoit ſon amour entre ſes neveux & Chriſtine, donnant à chacun des preuves continuelles de ſa bienveillance. Chriſtine auſſi prudente que docile, avoit ſu gagner le cœur de ſon époux & ſon eſtime; de ſorte que Ferdinand qui l'avoit éloignée des affaires, trouvoit auprès d'elle à ſe ſoulager du fardeau le plus peſant de l'adminiſtration. Il s'occupoit avec ſollicitude de marier avantageuſement & d'une manière convenable à leur naiſſance, Marie, fille de François, & Eléonore Orſini, ſes deux nièces. Philippe lui avoit fait propoſer le duc de Bragance pour dona Marie; mais Ferdinand en avoit rejeté les offres pour quelques ouvertures que l'Empereur lui avoit faites à ce ſujet. Don Antoine de Médicis étoit conſervé dans le rang où l'avoit mis François, & généralement aimé & conſidéré. La Pellegrine ſa ſœur avoit 1589.

été chargée de veiller à ſon éducation ;
1589. mais les défauts de ſa mère dont elle avoit hérité, forcèrent le Grand-Duc à lui ôter cette fonction. Ferdinand avoit outre cela rappelé de Flandre don Jean de Médicis, ne pouvant ſouffrir que Philippe & le duc de Parme marquaſſent ſi peu de gratitude pour ſes ſervices. Ce jeune Prince plein d'eſprit, de vivacité, & de connoiſſances qu'il avoit puiſées dans ſon éducation & ſes études, joignoit à ces qualités certaine expérience dans le métier des armes, & faiſoit eſpérer au Grand-Duc toute ſatisfaction de ſes talens. L'amour & le reſpect formoient l'union de cette famille, & le public édifié de voir reparoître la vertu avec éclat, en goûtoit le bon exemple avec tranſport. Si Ferdinand étoit bon père de famille, il n'étoit pas moins pénétré d'amour pour ſes ſujets, & il ſut ſe gagner leur affection par des bienfaits dans les diverſes calamités qui affligèrent ſes Etats dès le commencement de ſon adminiſtration. Depuis 1587, on n'avoit eu que de très-foibles récoltes : la diſette extrême des vivres obligeoit le Grand-

Duc à une dépenſe conſidérable, & à veiller avec les plus grands ſoins aux beſoins du peuple. Afin de procurer du ſoulagement aux pauvres, il entreprit de finir le palais ducal du côté de l'orient, où Côme & François l'avoient laiſſé imparfait. La diſette continua l'année ſuivante, & menaçoit même de ſe faire ſentir encore plus; ce qui obligea Ferdinand à tirer du Nord de plus grandes quantités de grains. La reine Elizabeth avec qui il étoit en correſpondance, par le moyen des marchands Florentins réſidens à Londres, lui en expédia beaucoup; mais les vaiſſeaux Anglois qui les tranſportoient, furent en grande partie arrêtés & pris par les Eſpagnols. Le trait qui montra le plus évidemment l'amour qu'il avoit pour ſes ſujets, fut le riſque auquel il expoſa ſa perſonne pour ſecourir la capitale lors d'une inondation de l'Arno. Il étoit en novembre à ſa campagne del Poggio. Les pluies exceſſives qui tombèrent alors dans les vallées de Mugello & de Caſentino, gonflèrent ſi ſubitement l'Arno, qu'il ſe déborda dans les campagnes adjacentes & dans la

1589.

1589. ville même. La terreur devint auſſitôt générale, ſur-tout chez ceux qui ſe ſouvenoient des dommages qu'avoit cauſés l'inondation de 1557. Ferdinand ſentant bien que ſa préſence étoit néceſſaire pour obvier à de plus grands déſaſtres, vouloit ſe rendre précipitamment vers Florence; mais les eaux l'en empêchoient. Animé pour-lors par le ſeul deſir de ſatisfaire ſa ſenſibilité, il ne connut plus de danger, s'expoſa ſur un frêle eſquif, mal conduit même, traverſa la lagune qui l'arrêtoit, & dont il ne connoiſſoit point le fond. Sa préſence dans le Florentin, le danger qu'il venoit de courir, les bienfaits, les approviſionnemens, enfin les actes d'humanité qu'il exerça indiſtinctement envers ſes ſujets, les pénétrèrent d'amour & de vénération. Par-tout ce ne fut qu'applaudiſſemens; & cet état de déſolation devint pour ainſi dire un triomphe. Les dommages furent moindres qu'on ne les craignoit. Malgré cela Ferdinand vit avec certaine affliction que la diſette fût encore à craindre pour les années ſuivantes. Comme cela l'obligeoit à faire des

approviſionnemens, il en prit auſſi occaſion d'effectuer ſes deſſeins concernant le port de Livourne, & d'y rappeler le négoce; il ſongea donc à le mettre en état de recevoir de grands vaiſſeaux. 1589.

Le concours des vaiſſeaux, l'abondance des marchandiſes, le grand nombre des commerçans rendoient Livourne un objet du plus grand intérêt pour l'aiſance & la ſûreté de la Toſcane. Les Médicis, de père en fils, s'étoient toujours occupés de donner plus d'étendue & de renommée à ce petit port, auquel ils étoient fort affectionnés, & dont ils gardoient ſoigneuſement la fortereſſe. Clément VII & le duc Alexandre, à ſes ſollicitations, avoient augmenté l'ancienne citadelle & avoient procuré plus de commodités aux habitans: le grand-duc Côme en avoit aſſuré la défenſe par de nouvelles fortifications qu'il y fit, auſſi bien qu'au port. Il en connoiſſoit bien l'heureuſe ſituation, & prévoyoit avec quelle facilité on pourroit l'étendre davantage: mais l'entrée étroite qui n'admettoit que de petits vaiſſeaux, s'oppoſoit à ſes deſſeins. Son grand 1590.

génie lui fit concevoir un projet qui
1590. eût égalé la hardieſſe des ouvrages de l'ancienne Rome ; & il l'eût exécuté ſi la mort ne l'eût arrêté à ſon début. Le grand-duc François ſentit que, ſans y former une ville, il étoit inutile de ſonger à y conſtruire un port de quelque étendue ; conſéquemment il entreprit avec le plus grand appareil de donner plus de dimenſion à la place ; mais la ſuite des travaux ne répondit pas à la grandeur des préparatifs ; à peine en avoit-il fini l'enceinte & y avoit-il élevé quelques boulevards : ce qui fut peut-être l'effet de ſon avarice. Malgré toutes ces vues, aucun des Princes n'avoit encore eu le deſſein d'y établir une place de commerce : ils ne s'étoient occupés que d'en faire comme un dépôt aſſuré de marchandiſes, & une retraite commode pour les vaiſſeaux. C'étoit à Piſe que devoit être la place marchande du commerce ; & Livourne étoit deſtiné à en devenir le port, d'après les idées qu'en ſuggéroit l'ancienne proſpérité de cette République, qui tiroit tant d'avantages du port de Piſe. C'étoit par rapport à cela que le grand-duc Côme avoit

rappelé à Pise les nations commerçantes, en leur accordant des facilités & des privilèges, ranimant le négoce & ouvrant une communication directe avec Livourne par le moyen d'un canal navigable. Ce plan de Côme avoit eu les plus grands succès : mais ces succès & les fruits de tant de réflexions auroient bientôt disparu si François avoit vécu plus long-tems. 1590.

Ferdinand plein d'admiration pour les idées de ses pères, & très-attentif à les réaliser, s'occupa d'abord d'effectuer les desseins de Côme, en étendant le port de Livourne & en rappelant le commerce à Pise. C'est ce dont nous sommes instruits par une lettre que lui écrivit l'Ammannato en date du 2 avril 1588 : « Le duc » Côme étant à Livourne en 1573, » je m'y trouvai chargé d'une com- » mission de la part de Son Altesse » Séréniſſime. Un jour il me fit passer » à la tour du fanal, & me dit qu'il » avoit un dessein à me communi- » quer ; le voici : — Je veux, disoit-il, » former une enceinte à côté du port » de Livourne & y pratiquer un autre » port, en élevant un mur depuis le

1590. » fanal juſqu'au continent, & tirant » ſur la droite, &c. Il me demanda ce » que je penſois de ce deſſein. Cela » mérite les plus ſérieuſes réflexions, » lui répondis-je, & il faut du tems » & le loiſir néceſſaire pour le bien » ſentir avant de rien décider. Je le » crois, me dit-il; car il y a dix ans » que je m'en occupe. Ce fut donc » après tant de réflexions qu'il mit la » main à l'œuvre, & fit préparer tous » les uſtenſiles néceſſaires pour amener » les pierres & autres matériaux dont » on apperçoit quelqu'emploi. Voilà » tout ce que j'en ai ſu, » &c.

Ferdinand jaloux d'exécuter ces projets, prépara tout ce qui étoit néceſſaire à une auſſi grande entrepriſe. En attendant il rappela le commerce à Piſe en 1588, après être convenu avec quelques-uns des principaux marchands de Gênes, qu'ils y tranſporteroient les foires de Beſançon. Le peu de ſûreté des chemins, & d'autres dangers s'oppoſant au concours des marchands qui auroient voulu ſe rendre dans cette dernière place, le Grand-Duc crut devoir profiter de ces obſtacles en faveur de ſes Etats, & engager les

marchands à ſe raſſembler à Piſe, moyennant de grandes faveurs. Il renouvela donc en cette ville, les deux foires qui s'y tenoient autrefois dans des tems plus heureux. Outre les franchiſes & les facilités qu'il leur accorda, les marchands y eurent toutes les commodités des magaſins & du logement. Le ſuccès répondit parfaitement à ſes vues: & le Prince toujours ardent à ſuivre le plan qu'il s'étoit fait, ſe rendit à Livourne pour y commencer un port, une ville & une nouvelle citadelle. Il avoit avec lui don Jean de Médicis ſon frère, qui s'étoit inſtruit dans l'architecture militaire, & Antoine Martelli chargé de conduire l'excavation du port. Il ordonna de couvrir de maiſons l'enceinte qu'avoit élevée François, & de munir cette nouvelle ville d'une citadelle qui facilitât la communication avec le continent, & en devînt la ſûreté. Buontalenti & Jean de Médicis en avoient concerté les plans. Le 10 janvier on jeta les fondemens de la citadelle, & le Grand-Duc s'y trouva pour faire commencer avec plus de vigueur un ouvrage de cette importance. Voici

1590.

ce qu'il écrivoit ſur ce ſujet à ſon
1590. épouſe le 11 du même mois. « J'écri-
» vis hier à Votre Alteſſe : ce que je
» puis lui dire de plus, c'eſt que j'ai
» commencé à jeter les fondemens
» des nouveaux ouvrages, hâtant dou-
» blement les opérations par ma pré-
» ſence. Grace à la journée laborieuſe
» d'hier, on avancera beaucoup au-
» jourd'hui, les matériaux étant tout
» prêts ſur l'attelier : & j'ai laiſſé toute
» autre partie d'amuſement, pour voir
» ces ouvrages en train avant mon dé-
» part », &c. On pouſſa les travaux avec tant de vigueur & d'ouvriers, que le Prince y étant revenu le 25 mars, pour voir où en étoient les choſes, écrivoit à la Grande-Ducheſſe qu'il eſpéroit avoir garniſon en mai dans cette fortereſſe. Quant au port, on avoit commencé dès 1587 à former le pilotis & les caiſſes deſtinées aux jettées, afin d'établir & d'aſſurer en mer une baſe à la grande muraille qui devoit s'étendre du fanal au continent. Depuis le fanal on devoit auſſi faire une jettée pour élever un mur qui enfermât une partie du baſſin, afin de ſervir de retraite & d'abri pour

plus sûr aux vaisseaux. Cet ouvrage de dix mille cinq cens brasses, de la plus grande magnificence & prodigieusement coûteux, fut entrepris avec un courage qu'aucun obstacle ne put ralentir; & l'année suivante on fut même dans le cas d'en voir quelqu'avantage. Néanmoins Ferdinand ne put se flatter de voir ces travaux achevés selon ses desirs, quoiqu'on fît marcher des bandes d'ouvriers de toutes les parties du Grand-Duché pour les accélérer. Ces deux entreprises devinrent comme inutiles par une espèce de fatalité : car le port ne put jamais résister à l'impétuosité du flot, ni être garanti de la vase & des immondices que la mer y déposoit, ce qui préjudicioit encore à la salubrité du pays. Ce fut aussi ce qui obligea par la suite Côme II de rebâtir & de resserrer le nouveau môle qui subsiste aujourd'hui, & qui porte son nom. En 1629, on jugea que la nouvelle forteresse étoit entièrement inutile pour défendre la place & protéger la communication avec le continent, & l'on parla de la démolir afin de gagner du terrein, & d'augmenter le nombre des maisons. Les succès 1590.

furent cependant plus heureux pour
1590. les bâtimens de la nouvelle ville : ils étoient en grande partie conduits par Alexandre Pieroni, peintre & architecte, disciple de Buontalenti, & qui en avoit dressé les plans. En effet le Grand-Duc vit en peu de tems cette maison remplie de nouveaux habitans, qui y étoient venus de tous côtés pour s'y fixer & commercer. Les nouveaux Chrétiens (*a*) que Philippe II persécutoit en Portugal, les Juifs rejetés par toutes les nations, les Corses mécontens du sévère gouvernement de Gênes, nombre de proscrits qui couroient au hazard dans l'Italie, fuyant les embûches & les poursuites des gouvernemens ; enfin beaucoup de malheureux, qui par fatalité ou par légéreté avoient abandonné leur patrie, se rendirent tous à Livourne pour y vivre sous les loix de Ferdinand, & jouir de la protection qu'il accordoit à tous ceux qui vouloient devenir ses sujets. Ils y trouvoient des maisons à acheter ou

(*a*) Ceux qui étoient nés de parens Maures ou Juifs : ils n'ont jamais été que des Chrétiens forcés.

à louer, ſelon leurs facultés; & l'on obligeoit les lieux de charité du Grand-duché à bâtir des édifices dans cette ville avec l'excédent de leurs revenus: les délinquans pouvoient même s'exemter des peines prononcées contr'eux en y conſtruiſant des maiſons s'ils en avoient le moyen, ou en augmentant par leur individu le nombre des habitans. L'inſalubrité de l'air, & les maladies qui en réſultèrent furent d'abord un obſtacle à cette nouvelle population: mais la prodigieuſe augmentation des individus ſurmonta bientôt toutes les difficultés que préſentoient & l'emplacement du lieu & la nature. 1590.

Les Provençaux contribuèrent ſurtout les premiers à augmenter la population de Livourne. Tandis que le feu de la guerre embraſoit toutes les parties de la France, & qu'elles ſe dévaſtoient réciproquement, les Provençaux entretenoient le commerce des côtes: la méfiance qu'ils avoient des vues ambitieuſes du duc de Savoie, des Gênois, de Lucques, les faiſoit paſſer à Livourne où ils trouvoient les plus grands avantages pour leur

1590. commerce. Ils étoient encore engagés à fréquenter cette ville par l'affection qu'ils avoient pour le Grand-Duc, par les bons traitemens qu'ils en recevoient, enfin par l'eſpérance des ſecours qui ſeuls pouvoient les garantir des invaſions imminentes de leurs ennemis. Nombre d'entr'eux s'y étoient auſſi réfugiés pour éviter les troubles qui déſoloient leur patrie, & qui étoit près de devenir la proie du parti le plus puiſſant, ou celui des Huguenots, ou du duc de Savoie. Le comte de Carces ſoutenoit en Provence le parti de la Ligue: la Vallette, à la tête des Huguenots, menaçoit d'envahir cette contrée: le duc de Savoie, ſoit par la force, ſoit par des menées ſourdes, cherchoit à s'en emparer. Le Grand-Duc bien réſolu d'empêcher le duc de Savoie de faire des progrès en Provence, céda aux inſtances du comte de Carces, & lui fournit de l'argent en ſecret, parce qu'il regardoit toujours comme ſon propre avantage la conſervation de cette Province, de quelque manière qu'il parvînt à la garantir. Il étoit également perſuadé qu'en tenant le duc de Savoie éloigné, il obli-

geroit beaucoup plus le roi de Navarre, dont il avoit tant de raiſons à défendre les intérêts : c'étoit d'ailleurs le ſeul des concurrens à la couronne de France, qui, appuyé de la juſtice de ſa cauſe, pût auſſi, par ſa valeur & ſa prudence, maintenir la Monarchie dans ſon intégrité. 1590.

Henri de Bourbon, roi de Navarre, le plus proche parent à l'extinction de la ligne des Valois, devoit, avec juſtice, ſuccéder à la Couronne. Le Calviniſme qu'il profeſſoit, étoit pour les Catholiques un prétexte de l'exclure & de lui ſubſtituer un autre ſucceſſeur élu par les Etats du Royaume. L'Eſpagne & la cour de Rome les ſoutenoient dans ce parti: la première, afin de démembrer la France, & de faire un Etat à un Archiduc; la ſeconde, pour maintenir la Religion catholique. La reine d'Angleterre, les Etats-Unis de Flandre, les Proteſtans d'Allemagne, le Grand-Duc étoient contraires aux vues de Philippe II, & concouroient tous à vouloir conſerver la Monarchie Françoiſe dans ſon entier, comme l'unique rempart qu'on pût oppoſer à la grande puiſſance de l'Eſ-

1590. pagne. Une abjuration de la part de Henri pouvoit ſans doute tranquilliſer les diſſidens du Royaume; les Calviniſtes approuvoient eux-mêmes ce parti, & le conſeilloient au Roi. Il ſe laiſſa perſuader, & promit de ſe rendre catholique; mais il falloit, pour l'effectuer, le concours du Saint Siége. Le Grand-Duc pouvoit devenir très-utile dans la conduite de cette affaire, tant par ſes conſeils que par ſes démarches. Henri IV jugea donc à propos de profiter des bonnes diſpoſitions que lui montroit Ferdinand, Prince des plus réfléchis & des plus prudens. La nobleſſe de France ayant expédié le duc de Luxembourg à Rome, au moment de la mort de Henri III, cet Envoyé paſſa à Florence. Quoique le Grand-Duc, jaloux de plaire en apparence aux Eſpagnols, lui eût refuſé de recevoir les lettres de Henri IV, & de reconnoître ce Prince pour Roi, il aſſura néanmoins Luxembourg en ſecret des diſpoſitions favorables où il étoit pour ce Monarque, offrit tous les ſervices & tous les ſecours que l'amitié lui ſuggéroit, afin de mettre Henri en état de défendre la juſtice de ſa

cauſe. Henri IV en prit occaſion d'envoyer ſecrètement à Florence Maiſſe, ambaſſadeur de France à Veniſe. Ce Miniſtre y arriva inconnu, fut introduit chez le Grand-Duc, & lia avec lui au nom du Roi l'amitié la plus ſincère. Henri IV, par l'entremiſe de Maiſſe, lui demanda conſeil dans ces circonſtances critiques, & le pria de lui donner la première preuve de ſon amitié en détachant de la Ligue le duc de Lorraine, & en l'engageant à reſter neutre dans ce bouleverſement. Cette ſéparation pouvant faciliter à Henri la conquête de ſon Royaume, c'étoit auſſi pour lui une raiſon d'offrir au Grand-Duc les conditions les plus avantageuſes, entr'autres de donner une de ſes ſœurs en mariage au duc de Bar. Ferdinand accepta volontiers cet office, & expédia immédiatement à Nancy un gentilhomme de confiance, pour perſuader au duc de Lorraine de renoncer à la Ligue, & le détromper ſur les eſpérances qu'il avoit à la couronne de France. Il lui repréſenta auſſi le danger qu'il couroit à perſiſter dans cette union, & l'avantage qu'il pouvoit tirer en combinant ſes intérêts 1590.

avec ceux du nouveau Roi. Le duc de
1590. Lorraine étoit mécontent des Eſpagnols : mais ſes anciennes inimitiés avec la Maiſon de Bourbon, le zèle de la Religion, les eſpérances flatteuſes de s'agrandir, le tenoient attaché à la Ligue. Cependant il parut goûter les avis du Grand-Duc, & diſpoſé à une trêve, à condition néanmoins que l'abjuration du Roi ſeroit un préalable à toute convention. Il ne voulut pas non plus traiter cette affaire lui-même, & s'en repoſa uniquement ſur le Grand-Duc, pour ne point ſe rendre ſuſpect à la Ligue. Ces diſpoſitions du duc de Lorraine manifeſtées à l'ambaſſadeur Maiſſe, convainquirent Henri IV de la ſincère inclination que Ferdinand avoit à l'obliger, & l'engagèrent davantage à profiter de ſa franchiſe & de ſon amitié.

Henri IV étant au camp de Bray le 28 avril, expédia encore Maiſſe en Toſcane avec les mêmes précautions qu'exigeoient le ſecret & la confiance. Il le chargea d'une lettre pleine d'expreſſions d'amitié, & de demander des ſecours d'argent pour ſuivre ſes entrepriſes contre la Ligue. « Mon Couſin,

» écrivoit le Roi, croyez que je ne ſuis
» pas ami feint ni froid, & qu'en vous 1590
» liant d'amitié avec moi, je ne vous
» abandonnerai jamais en cas que vous
» ſoyez inquiété par vos ennemis ». Ferdinand lui promit des ſecours ; mais la grande difficulté étoit de lui faire tenir l'argent avec ſûreté. Jérôme Gondi, Florentin, que la reine Catherine avoit traité avec certains égards, étoit en France un des principaux fermiers des revenus de cette Couronne. Le Grand-Duc l'avoit chargé de demander les payemens des ſommes que Henri III avoit aſſignées pour la dot de la Grande-Ducheſſe à titre de fille de France. Comme on l'avoit connu à l'ancienne cour de Valois, le roi de Navarre ſavoit parfaitement qui cet homme étoit. On crut donc devoir employer ſon miniſtère comme le moyen le plus ſûr de faire parvenir cet argent, & d'entretenir une correſpondance par laquelle on s'éclaireroit mutuellement ſur le cours des affaires, & ſans être découvert. Gondi bien inſtruit de l'état des choſes & des intentions du Grand-Duc, devoit ſolliciter Henri à ſe rendre catholique, l'avertir des

1590. ſentimens du Pape, des artifices des Eſpagnols & de tout ce que le Grand-Duc feroit à la cour de Rome & auprès du duc de Lorraine pour diminuer le nombre des ennemis de Sa Majeſté. En effet le parti que Ferdinand avoit dans le ſacré Collège opéroit le plus efficacement auprès de Sa Sainteté. Le Pape enfin, perſuadé que la conſervation du Catholiciſme en France dépendoit plus de l'intégrité de la Monarchie ſous un Roi catholique, que de la diviſion fomentée par les Eſpagnols, fit amitié à l'ambaſſadeur Luxembourg, & prêta l'oreille aux eſpérances qu'on lui donna du roi de Navarre. Le Grand-Duc parvint même à engager le Pontife à ſecourir le comte de Carces en Provence, & à recevoir ſes députés & ceux de la ville de Marſeille. Le moyen qu'il employa fut de lui donner à entendre que le duc de Savoie, après avoir conquis la Provence ſans aucun titre valable, ne reſpecteroit pas plus Avignon. Olivarez, ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome, devint furieux à ces nouvelles manœuvres; & plein de dépit & de courroux, demanda au Pape de ne pas abſoudre le roi de Navarre du crime

d'héréſie, d'excommunier même tous les Catholiques de ſon parti, & de chaſſer Luxembourg de Rome : il proteſta au nom du Roi que dans le cas de refus, Sa Majeſté convoqueroit un concile, feroit la guerre à Sa Sainteté, & lui ôteroit l'obédience dans tous les Etats de la Monarchie Eſpagnole. Mais Sixte V, naturellement fier & inflexible, pouſſa les choſes encore plus loin que l'imprudent Ambaſſadeur. Il penſoit même à excommunier Philippe II, à le déclarer déchu de tous ſes Etats, & à renouveler contre lui l'ancienne fureur des croiſades. Olivarez n'ignoroit pas combien le Grand-Duc influoit dans les délibérations du Pape ; auſſi l'accuſoit-il continuellement à la cour de Madrid comme un ennemi caché du Roi. Ces ſoupçons étoient confirmés par les députations que l'électeur de Saxe, le landgrave de Heſſe & d'autres Princes Allemands firent à Florence. Quoique ce ne fût que pour des complimens de pure cérémonie, ces Princes donnoient néanmoins lieu de croire qu'ils étoient d'intelligence en faveur du roi de Navarre. Le Miniſtère Eſpagnol ne 1590.

1590. pouvoit ſouffrir que tous ſes deſſeins fuſſent traverſés par un Prince qui affectoit d'être ami du Roi, & d'être cependant obligé d'en diſſimuler l'injure. La moindre démarche que les Eſpagnols euſſent riſquée en Italie contre le Grand-Duc, pouvoit expoſer les Etats de Naples & de Milan à de grands dangers, & les forces Eſpagnoles diviſées par une diverſion euſſent facilité les progrès du roi de Navarre, & ceux des Etats-Unis de Flandre. L'Eſpagne n'en faiſoit cependant pas moins de menaces, & prétendoit les juſtifier en aſſurant qu'il y avoit une ligue concertée entre Henri IV, les Vénitiens & le Grand-Duc. D'un autre côté, faire des mouvemens en conſéquence de cette perſuaſion, c'étoit peut-être donner lieu à cette ligue. Ainſi Olivarez, fécond en artifices & non moins animé par l'eſprit de vengeance, imagina de ſuſciter au Grand-Duc des troubles qui, ſans compromettre la dignité de ſon Roi, ni expoſer la tranquillité de l'Italie, jettaſſent Ferdinand dans le plus grand embarras, & le miſſent hors d'état de donner des ſecours à autrui.

Alphonſe Piccolomini, duc de Montemarciano, le même qui ſous Grégoire XIII avoit fait des courſes dans l'Etat de l'Egliſe avec des troupes de brigands, & que le Grand-Duc avoit garanti de la peine due à ſa rebellion, ſe laiſſa gagner par des promeſſes flatteuſes. Encouragé d'ailleurs par ſa ſcélérateſſe, il ſe mit à la tête d'une bande d'aſſaſſins pour ravager la Toſcane. Le grand-duc François avoit eu la foibleſſe de le protéger, pour ne pas irriter les Siennois, & dans le deſſein de l'employer comme un moyen propre à intimider le Pape. Il avoit été ſervir en France : mais les loix d'une guerre légitime ne pouvant attacher au ſervice un chef de ſcélérats, il étoit retourné en Italie, ſoupirant après la profeſſion de brigand & d'aſſaſſin. Arrivé à Florence, il trouva Ferdinand moins diſpoſé que François à tolérer ſes prétendus exploits. Le Grand-duc au contraire, qui ne vouloit pas lui permettre ces attroupemens de gens armés, pourſuivit les meurtriers qui s'attachoient à ce brigand, & le contraignit enfin de ſe ſoumettre aux loix comme tous les 1590.

1590. autres vaſſaux. Alors, plein de dépit & d'indignation, Piccolomini quitta ſubitement Florence, & chercha en Lombardie tous les ennemis de la Maiſon Médicis. Accueilli favorablement par les Miniſtres Eſpagnols, & protégé du duc de Savoie, il parvint à raſſembler dans le Piémont & le Milanois un parti de cinq cens ſcélérats. La famine qui affligeoit l'Italie, l'or des Eſpagnols, & ce genre de vie ſi agréable à des gens déſeſpérés, lui facilitèrent la réunion de ces bandits. Comme ils ne trouvèrent aucune réſiſtance dans les pays intermédiaires, ils arrivèrent tranquillement au milieu de juin ſur les frontières de la Toſcane. Les montagnes de Piſtoia parurent à Piccolomini un lieu très-propre à groſſir ſa troupe, à ſoulever les peuples, & à favoriſer ſes incurſions, parce qu'il n'y avoit ni fortereſſes ni garniſons, & que la misère pouvoit plus facilement y engager les indigens à tenter de changer leur état. Les violences, les incendies, les ravages furent le début de cette première expédition. Piccolomini y joignit des libelles, des lettres circulaires pleines d'injures contre le Grand-

Duc, tendantes à ſoulever les peuples & à leur faire prendre les armes contre leur Souverain. Ferdinand fit promptement marcher ſes milices pour réprimer l'audace de ces bandits : il les empêcha de pénétrer dans le Grand-Duché, leur ôta toute communication avec ſes peuples, & les força de ſe retirer dans l'Etat de l'Egliſe. Piccolomini fut déclaré publiquement à Florence, banni, rebelle, infâme : il fut promis vingt mille écus à celui qui l'ameneroit vivant, ou dix mille à celui qui en apporteroit la tête. Le Grand-Duc pria auſſi les autres Princes de l'Italie de le pourſuivre, loin de lui donner une retraite dans leurs domaines : il ne craignit même pas de faire marcher ſes milices après lui dans la Romagne du reſſort du Pape, pour lui couper le chemin & l'empêcher de ſe jeter dans le Siennois. En effet, il eût été plus facile à Piccolomini, aidé des garniſons Eſpagnoles de Piombino & de Portercole, de ſuſciter quelque trouble de ce côté là, de s'établir dans cette Maremme, & de tenir long-tems contre les milices du Grand-Duc. On craignoit 1590.

1590. généralement que ce ne fût là le deſſein de ce brigand ; d'autant plus qu'une autre bande d'aventuriers s'étoit cantonnée dans l'Etat de Caſtro, & ſembloit attendre ſon arrivée dans le Siennois pour ſe joindre à lui. Si ces brigands euſſent plutôt tendu aux conquêtes, qu'à courir & à piller, ils euſſent aiſément pu ſurprendre cette place, & s'y maintenir quelque tems à l'aide des ennemis des Médicis, pour capituler enſuite à des conditions avantageuſes. Piccolomini ſe propoſoit de ſurprendre le fort de Saint-Martin dans le Mugello ; mais ſes gens, quoique féroces & animés par le déſeſpoir, n'étant accoutumés qu'à faire la guerre en déſordre, & cachés dans des embuſcades, ne ſavoient pas ſe montrer en corps de troupes réglées pour attaquer une place. Sa troupe s'étant donc débandée dans la Romagne & dans le Ferrarois, proſcrit lui-même par les Vénitiens & par le duc de Mantoue, il fut réduit à ſe cacher avec peu de monde dans le territoire de Plaiſance, pour éviter les embûches que lui tendoient de tous côtés ceux qui le pourſuivoient, & ceux qui cher-

choient à le ſaiſir dans l'eſpoir de la récompenſe promiſe à quiconque l'arrêteroit. 1590.

Ces courſes de Piccolomini étoient regardées comme une trame des ennemis du Grand-Duc ; & chacun en parloit différemment en attendant quelle en ſeroit l'iſſue. Sixte V, qui au commencement de ſon pontificat avoit été la terreur des bandits, s'étoit montré aſſez indifférent ſur ces brigandages-ci, & avoit paru ſourd aux ſollicitations du Grand-Duc, qui lui demandoit d'agir contre Piccolomini. Veniſe & le duc de Ferrare montrèrent plus de zèle à l'empêcher de réunir des forces. Le gouverneur de Milan ſauva au moins les apparences en banniſſant ce bandit de cet Etat, dans la crainte de paroître favoriſer ces atrocités, auxquelles on croyoit généralement qu'il s'étoit prêté. Les Eſpagnols intérieurement voyoient avec plaiſir les troubles qu'eſſuyoit le Grand-Duc : ils lui causèrent même d'autres chagrins, en arrêtant les vaiſſeaux ſur leſquels il faiſoit venir des grains du nord pour ſoulager ſes peuples affligés de la diſette la plus cruelle. Les récoltes qui

avoient manqué deux années de ſuite ;
1590. mettoient la Toſcane, & en général toute l'Italie, dans la plus triſte poſition. Le Grand-Duc expédia auſſi-tôt des commiſſionnaires en Angleterre pour demander des grains à la Reine qui lui en avoit déjà fourni : il fit auſſi paſſer des marchands à Dantzic & à Lubec, pour s'approviſionner abondamment. Le duc de Montmorenci, gouverneur de Languedoc, ami particulier de la Maiſon Médicis, concourut de tous ſes efforts à pourvoir Ferdinand des grains qu'il put lui envoyer ; & le Grand-Duc n'omit aucun ſoin pour faire venir de tous côtés en Toſcane la plus grande quantité de vivres. Il employa plus d'un million d'écus à ces approviſionnemens ; mais les Eſpagnols furent d'aſſez mauvaiſe foi pour arrêter ce qu'ils purent des navires Anglois ou Hollandois qui venoient chargés de grains à Livourne, malgré les paſſeports que Ferdinand avoit obtenus d'Eſpagne pour la liberté de ces vaiſſeaux. Le duc de Savoie manifeſta auſſi ſon animoſité en arrêtant pluſieurs de ces tranſports, ſans que le beſoin de vivres le forçât à priver la

Toſcane de ces ſecours. Nonobſtant toutes ces difficultés, le Grand-Duc parvint à ſubvenir aux beſoins de ſes ſujets, à ceux de l'Etat de l'Egliſe; & même il ſecourut les ſujets du roi d'Eſpagne & pluſieurs villes d'Italie, qui manquoient également de vivres. La grandeur d'ame qu'il fit paroître en procurant ces ſecours, la promtitude de la diſtribution, lui concilièrent l'amour de toute l'Italie, & augmentèrent ſon crédit & ſa gloire dans toute la nation. Il ſe plaiſoit à ces actes de bienfaiſance auxquels il étoit porté, tant par ſon inclination naturelle, que par la ſatisfaction intérieure qu'il éprouvoit en voyant s'étendre ſa famille avec la joie univerſelle des peuples. Côme ſon fils, né le 12 mai, aſſuroit la ſucceſſion de la Souveraineté & la tranquillité des peuples; & Ferdinand voyoit enfin ſes vœux remplis, après avoir été ſi long-tems contrariés par l'incertitude des événemens domeſtiques de ſa maiſon. L'allégreſſe de ſes ſujets fut univerſelle: il fut même néceſſaire, vu la diſette affreuſe, d'arrêter les démonſtrations de joie de toute la Toſcane, de peur qu'elles ne devinſ- 1590.

1590. sent ruineuses pour les sujets. Ferdinand donna lui-même l'exemple, convertissant en actes de bienfaisance les sommes qu'on a coutume d'employer en divertissemens publics à la naissance d'un premier enfant. Il voulut aussi, après ces preuves d'amour pour son peuple, perpétuer la mémoire de cet heureux événement, en fondant des dots pour de jeunes filles. L'Italie applaudit à cette félicité : les Princes & les villes du premier ordre firent de pompeuses députations à Florence, pour marquer la part qu'elles y prenoient : ce qui contribua beaucoup à augmenter l'autorité & la réputation du Prince & de l'Etat.

1590.

CHAPITRE III.

Intérêts du grand-duc Ferdinand dans l'élection ſucceſſive de quatre Papes. Expédition contre Alphonſe Piccolomini & ſes brigands. Ferdinand met une garniſon Toſcane dans le château d'If, & fortifie cette iſle. Manœuvres pratiquées à la cour de Rome pour empêcher le marquis d'Eſte d'être admis à la ſucceſſion de Ferrare. Extravagances de don Pierre de Médicis. Rivalité du duc de Savoie. Jalouſie des Eſpagnols, & politique du Grand-Duc pour s'en garantir.

FERDINAND déjà très-occupé de ſes propres intérêts & de ceux de l'Italie, le fut encore davantage par la vacance du Saint-Siége. Sixte V étoit mort le 26 août. Quoique ſur les dernières années de ſa vie ce Pontife eût marqué de la méfiance & de l'ingratitude au Grand-Duc; la haine qu'il avoit naturellement pour les Eſpagnols néanmoins lui faiſoit ſeconder

1590. tacitement les vues de Ferdinand, relativement aux révolutions de la France. L'élection d'un nouveau Pontife étoit un objet de la plus grande importance, parce que c'étoit de là qu'alloit dépendre la paix de la France & le repos de l'Italie. Ferdinand eût desiré placer une de ses créatures sur le Saint-Siége ; il avoit même quelques espérances assez bien fondées dans le puissant parti qui lui étoit dévoué parmi les membres du sacré Collège : mais la confiance que les Espagnols lui refusoient alors, la crainte de les irriter trop en cette occasion, le déterminèrent à jeter ses vues sur un sujet qui ne leur déplût pas, & qui en même-tems conciliât les intérêts de tous les partis. Celui du cardinal Montalte, formé des créatures de Sixte V, & celui du cardinal Madruzzo prédominoient dans le sacré Collège. Ce dernier étoit appuyé de l'autorité du roi d'Espagne, & par les pensions & la protection qu'il lui accordoit. La France ne formoit plus là de corps particulier, parce que les intérêts de la Ligue étant communs avec ceux d'Espagne, les Cardinaux François ne

faiſoient qu'augmenter le nombre des partiſans du roi Philippe. Mais le cardinal Montalte étant parent du Grand-Duc par la Maiſon des Urſins, réuniſſoit les intérêts & les partiſans de Ferdinand aux ſiens, & formoit ainſi dans le conclave une faction contre laquelle devoient échouer tous les autres partis. Le point le plus difficile étoit de s'accorder ſur les ſujets dont il falloit favoriſer l'élection. Ferdinand n'ignoroit pas que les Eſpagnols excluroient le cardinal de Florence ; il ſe détermina donc pour le cardinal Caſtagna ſon ancien confident, & qu'il ſavoit être ſecrètement protégé de Philippe. D'un côté ce ſujet ne rempliſſoit pas toutes les vues du cardinal Montalte; de l'autre, il étoit devenu l'objet de toutes les manœvres du cardinal del Monte, chef du parti de la Toſcane. Toutes les démarches du ſecrétaire Vinta, que Ferdinand avoit exprès envoyé à Rome pour obſerver les manœuvres du conclave ſe rapportoient pareillement à Caſtagna. Mais avant d'agir avec vigueur, il falloit adoucir les Eſpagnols, & ſe montrer intéreſſé comme eux à ſeconder les vues

1590.

1590. du Roi. Le duc de Seſſa qui avoit été joint à Olivarez par la cour de Madrid dans les différens que le Roi avoit eus avec Sixte V, affectoit un caractère tout oppoſé à celui de ſon collègue, il le ſurpaſſoit même en diſſimulation & par les artifices les plus étudiés. Seſſa offrit au Grand-Duc toute ſon amitié & tout ſon crédit à la Cour, pour le reconcilier avec le roi Philippe, & pour diſſiper les ſoupçons qui arrêtoient de plus en plus leur correſpondance mutuelle. Ferdinand répondit à ces proteſtations par des apparences encore plus flatteuſes, & tout tendit à laiſſer le Grand-Duc entièrement libre de mener le conclave, & de déterminer l'élection du Pape. Caſtagna fut donc nommé le 15 ſeptembre, & prit le nom d'Urbain VII. Ce Pontife inſtruiſant Ferdinand de ſon élection le jour même qu'il fut nommé, lui écrivit de ſa main: *habes quod totâ mente petiſti.* Quoique le choix de ce Pape recommandé par le Roi même, ne pût déplaire aux Eſpagnols, ils furent cependant choqués & même étonnés que le Duc ſe regardât ſeul comme l'auteur

teur de l'élection, & voulût mettre ſon crédit en parallèle avec celui du Roi, en leur ôtant tout le mérite de leurs opérations. Le Grand-Duc expédia ſur le champ don Jean ſon frère à Rome pour ſe féliciter avec le nouveau Pontife; mais Sa Sainteté, ſoit par les difficultés & par la fatigue qu'elle eſſuya au commencement de cette affaire & dans ces formalités, ſoit par l'agitation que produiſent toujours de pareils changemens, fut attaquée d'une fièvre, & mourut le 27 du même mois. Un événement auſſi inopiné, tant de manœuvres employées ſans fruit, troublèrent beaucoup le Grand-Duc qui n'avoit rien prévu pour concerter une nouvelle élection. Il adopta le même ſyſtême de ſuivre en apparence les vues de l'Eſpagne; mais ce qui lui avoit été utile auparavant, lui devint enſuite préjudiciable. En effet, on empécha qu'il n'eût part à la nouvelle élection: il eut même la mortification de voir élire contre ſon gré un Pape ennemi de ſa Maiſon, & dont il avoit toute raiſon de ſe méfier. 1590.

Le nouveau conclave s'ouvrit, & les Cardinaux y entrèrent avec les

1590. mêmes paſſions & les mêmes intérêts qui les avoient conduits dans les conclaves précédens. Le pontificat éphémère d'Urbain VII n'avoit rien changé au ſyſtême de Rome, & les vues politiques étoient toujours les mêmes. Le Grand-Duc & Montalte qui ne s'étoient pas accordés ſur les ſujets à propoſer, donnèrent lieu à des diviſions. Les Eſpagnols inſtruits de ce qui ſe paſſoit, prétendirent ſe rendre les arbitres de l'élection : en conſéquence Philippe II fit propoſer par le cardinal Madruzzo, ſept ſujets au conclave, avec ordre à ſes confidens de faire leur choix dans ce nombre. Cet acte fut trouvé trop violent : en effet il ſembloit que Philippe voulût fouler aux pieds les libertés de l'Egliſe & faire de l'élection des Pontifes un droit de patronage en faveur de l'Evêque. On rappela dans le conclave combien il en avoit coûté de ſang à la Chrétienté pour ſouſtraire cette élection à l'autorité des Empereurs; & l'on fit obſerver que cet exemple pouvant être promptement ſuivi de tous les Princes, le Siége Apoſtolique ſeroit expoſé au plus grand danger à la mort

de chaque Pontife. Toutes ces réflexions furent inutiles : les Eſpagnols perſévérèrent dans leurs propoſitions, & recusèrent tous les autres ſujets. D'un autre côté Montalte excluoit ceux que propoſoit le roi d'Eſpagne. Cette fermeté réciproque des deux partis oppoſés, ne pouvant admettre aucune voie de conciliation, contraignit les concurrens à recourir aux ruſes & aux ſtratagêmes que purent leur ſuggérer la fineſſe la plus déliée & l'ambition la plus active. Le Grand-Duc, conduit par le cardinal *del Monte*, ne ſe régla plus que par les événemens ; & dès-lors n'ayant plus de crédit ſenſible dans aucun parti, il devint indifférent pour tous les concurrens. Cet état des choſes étoit néceſſairement ſujet à des longueurs, qui cependant ne décourageoient pas les différens partis ; mais Olivarez les menaça d'aſſiéger Rome pour les amener à ſes vues. 1590.

Alphonſe Piccolomini caché dans le territoire de Plaiſance, venoit d'en ſortir ſans danger : il avoit même traverſé le Ferrarois ſans être connu, & s'étoit rendu librement à Montemarciano. Gagné par les promeſſes & par

l'or des Eſpagnols, il s'y étoit formé
1590. un camp volant, & menaçoit avec une troupe aſſez nombreuſe de piller, de brûler tout. Vers ce tems-là il s'avançoit des confins de l'Abbruze, ſuivi de ſa troupe, & accompagné d'un autre chef d'aſſaſſins nommé Marc Sciarra. Une troiſième bande de ſcélérats auſſi nombreuſe ſe mettoit en marche dans l'Etat de Caſtro, ſous le commandement de Batiſtella. Ces trois corps réunis auroient facilement pu attaquer Rome, & impoſer une contribution aux Cardinaux aſſemblés dans le conclave: mais le Grand-Duc voyant tant de lenteur dans le ſacré Collège, réſolut de prévenir le deſſein de ces brigands, & d'empêcher leur réunion. Il envoya donc en avant Camille del Monte, général de ſon infanterie, avec cent cavaliers armés à la légère, trois cens arquebuſiers à cheval, & ſix cens fantaſſins, leur enjoignant d'entrer dans l'Etat de l'Egliſe & de diſſiper ces brigands. Le Collège ne tarda pas non plus à lui demander des ſecours: auſſi-tôt il ordonna à Camille de ſe porter vers Rome pour en éloigner les bandits. Il ménagea auſſi quel-

qu'intelligence ſecrète avec Sciarra & Batiſtella pour empêcher qu'ils ne ſe réuniſſent à Piccolomini, & même il leur demanda, en vertu du prix aſſigné pour ſa tête, de lui ôter la vie, & de diſſiper ſa troupe qui montoit à quatre cens cavaliers & à trois cens fantaſſins. Piccolomini s'étoit avancé près des portes de Rome, favoriſé par quelque correſpondance qu'il avoit dans la ville pour s'y introduire; déjà même il ſe vantoit de détruire & de brûler le palais & le jardin des Médicis. Ces événemens combinés avec les plaintes du public, qui, preſſé par la famine & près de périr de misère, demandoit des vivres, firent renoncer les Cardinaux à leur opiniâtreté, & les déterminèrent enfin à élire un Pape. Le Grand-Duc, à la requiſition de l'Eſpagne, employa tous ſes ſoins à concilier les vues & les intérêts des deux partis; & le conclave ſe vit obligé d'agréer un des ſujets nommés par le Roi. Le cardinal Sfondrati, Milanois, autrement le cardinal de Crémone, fut donc élu le 5 décembre, & prit le nom de Grégoire XIV. Sa foible ſanté donnoit lieu 1590.

d'eſpérer un prochain conclave aux
1590. ambitieux, & aux mécontens un changement après lequel ils ſoupiroient. Le Grand-Duc avoit d'abord mis tout en uſage pour exclure Sfondrati, parce que ce Cardinal ayant toujours paru ennemi de la Maiſon de Mantoue, ne pouvoit plaire au Gonzague, étant ſur le Saint Siége. Les Eſpagnols fiers de leur victoire, tâchèrent auſſi-tôt d'employer le Pontife en faveur de la Ligue, & contre les intérêts du roi de Navarre. Mais ſon ignorance dans les affaires politiques, ſa foible ſanté, la crainte d'eſſuyer les mêmes chagrins que ſon prédéceſſeur, l'empêchèrent de ſe jeter auſſi-tôt dans les intrigues, & lui firent adopter un ſyſtême qui ne plut à perſonne.

1591. Le Grand-Duc fut plus heureux dans la pourſuite des bandits. Les troupes Toſcanes qui s'étoient poſtées à S. Jean de Bieda, au moment où Piccolomini & Marc Sciarra étoient près de ſe réunir, les attaquèrent, & après un aſſez grand carnage, vinrent à bout de les diſſiper. Le général Camille fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe: il reſta même deux de ſes capitaines ſur la

place : mais Piccolomini n'en fut pas moins pourſuivi par un détachement juſque dans la Romagne, ſeule retraite qui lui reſtoit dans ſa fuite. Les troupes que le Pape avoit auſſi envoyées à ſa pourſuite, le ſerroient de près pour lui couper le chemin de l'Abbruze, pendant que celles de Ferrare & de Mantoue lui fermoient le paſſage de la Lombardie. Enfin abandonné de ſes gens, & enfermé par les Toſcans dans le petit château de Staggia, territoire de Césène, il y fut pris le 2 janvier avec quelques ſcélérats qui ſuivoient ſa fortune. Le Grand-Duc n'eut cependant pas à l'inſtant tous les avantages qu'il attendoit de ſa victoire. Les Miniſtres du Pape, corrompus par l'or des Eſpagnols, ſe plaignirent qu'on eût violé le territoire de Sa Sainteté, & tentèrent d'ôter Piccolomini des mains de Ferdinand: le commandant Toſcan eut même beſoin de toute ſa prudence pour amener ce rebelle en ſûreté, & ſans avoir de différent avec les troupes du Pape. Il fut donc conduit à Florence, où le Pontife le redemanda expreſſément. Le Grand-Duc déclara & ſoutint avec fermeté 1591.

1591. qu'il n'abandonnoit pas ſes ſujets au jugement d'autres Princes ; que tout ce qu'il pouvoit permettre en pareil cas, étoit qu'il aſſiſtât aux interrogatoires du coupable des Commiſſaires nommés de leur part, pour conſtater les délits qui avoient été commis dans leur territoire. Le Grand-Duc étoit trop intéreſſé à découvrir les trames ſecrètes des Eſpagnols & des autres ennemis qui lui tendoient des piéges : il vouloit donc que Piccolomini fût queſtionné & examiné avec toute la ſévérité poſſible, ce qui ſe fit avec la plus grande promtitude ; & le coupable fut pendu publiquement le 16 mars. Sa mort effraya tous ſes adhérens : alors il ne fut pas difficile aux troupes de l'Egliſe & de Ferrare, de purger leurs Etats de tous les bandits attroupés. Le Pontife parut ne pas faire grand cas du ſervice que Ferdinand lui rendit en cette occaſion : peut-être même qu'il ſe ſeroit oppoſé à l'exécution de Piccolomini, ſi ſes neveux n'avoient eu des vues ſur le fief de Montemarciano, & ſi le peuple de Rome n'avoit été obligé de recourir au Grand-Duc pour lui

demander des vivres. La diſette ſe faiſoit cruellement ſentir en Italie; & Rome déjà très-preſſée par la faim, avoit réſolu de faire ſortir les bouches inutiles, pour les abandonner ailleurs à la providence. Le Pape & ſes neveux entamoient les millions amaſſés par Sixte V; mais les convertir en grains étoit une entrepriſe trop difficile. Les vaiſſeaux qui s'étoient rendus d'Angleterre & de Dantzic à Livourne, avoient formé dans ce port un magaſin abondant de vivres. Le Grand-Duc, qui avoit aſſuré la ſubſiſtance de ſes peuples, & des voiſins qui ſe rendoient en Toſcane uniquement pour y trouver à vivre, fut en état de fournir du ſurplus une quantité conſidérable de grains à Rome, & à d'autres villes qui recouroient à lui comme à leur ſauveur. Sa bienfaiſance ſe fût étendue plus loin, ſi les Eſpagnols, les Marſeillois & le duc de Savoie ne lui euſſent pris pluſieurs des vaiſſeaux qui ſe rendoient en Occident. Ces priſes non-ſeulement lui ôtoient la reſſource d'une denrée de première néceſſité, mais il perdoit encore par là les profits qu'il eût tirés de la vente de ces 1591.

grains dans de ſemblables occurrences :
1591. les dépenſes ultérieures qu'il étoit forcé de faire pour protéger ces tranſports, étoient un autre ſujet de perte pour lui. La récolte ſuivante donnant lieu de craindre de plus grandes calamités, il prit enfin la réſolution d'effectuer ce que ſes vues politiques lui ſuggéroient concernant la Provence.

On voit à trois milles environ de Marſeille une chaîne de petites îles appelées les Pomégues, & avantageuſement ſituées pour défendre la côte, & dominer ſur tous les vaiſſeaux qui entrent dans le port. L'île d'If qui en fait partie, étoit défendue par un ancien fort qui, depuis Henri III & la reine Catherine de Médicis, étoit confié à la garde du capitaine Beauſſet, Marſeillois, créature de la Maiſon de Lorraine, & par conſéquent attaché à la Ligue. Dans le ſoulèvement de Marſeille, il n'avoit pas voulu faire cauſe commune avec le peuple, ſans cependant ſe déclarer ouvertement contre ces mutins, afin d'entretenir une libre communication avec la ville; ce qui lui devenoit abſolument néceſſaire dans le deſſein où il

étoit de ſe maintenir ſur le rocher de cette île. Les révolutions de la Provence lui faiſoient craindre ſans ceſſe une ſurpriſe. Comme il ſentit que la Ligue & le duc de Lorraine ne pouvoient lui donner du ſecours, il réſolut de recourir à un Prince capable de le ſoutenir dans ce poſte. Lorſque la Grande-Ducheſſe avoit quitté Marſeille, Beauſſet l'avoit accompagnée juſqu'à Florence, où il avoit communiqué ſes deſſeins au Grand-Duc, lui demandant ſa protection. Ferdinand avoit cru l'occaſion favorable pour s'intéreſſer aux révolutions de la Provence, & arrêter les vues ambitieuſes du duc de Savoie : cependant la crainte qu'il avoit des Eſpagnols, l'incertitude des ſuites, l'avoient juſque-là tenu en ſuſpens. Il ſentoit bien que la cour de Madrid n'auroit pas manqué de prendre cette conduite pour une rupture ouverte. Mais dans ce moment-ci, les circonſtances le forçant pour ainſi dire, ou de prendre part à ces révolutions, ou de renoncer pour toujours aux vues qu'il avoit ſur la Provence, il mit de côté tout ſcrupule, & conſentit à mettre une garni- 1591.

son dans le château d'If. Les grands
1591. progrès du duc de Savoie faisoient craindre avec raison que cette contrée ne fût détachée de la Monarchie Françoise, & menaçoient l'Italie d'un joug plus pesant. On savoit que Charles V avoit pour principe, *que l'Espagne ne pouvoit conserver ses Etats d'Italie sans posséder Marseille*; & l'on n'ignoroit pas non plus les efforts qu'il avoit faits pour s'en rendre maître. Le duc de Savoie qui entretenoit des intelligences dans cette ville, y avoit été reçu comme le défenseur de sa liberté : néanmoins, la plupart des habitans voyoient bien que cette protection apparente conduiroit infailliblement ce défenseur à se l'assujétir par usurpation. D'un autre côté, tous ses desseins devoient échouer si l'on fortifioit le château : le Grand-Duc s'occupa donc d'y mettre bonne garnison avec de l'artillerie & des vivres. Il étoit cependant besoin de justifier cette conduite à la cour de Madrid. Il ne fut pas difficile de trouver un moyen : ce fut de faire demander par le duc de Lorraine & par les chefs de la Ligue, le secours que le Grand-Duc étoit prêt

à fournir, & que Beauſſet fût chargé de le ſolliciter, ſous prétexte de conſerver à la Maiſon de Lorraine les droits qu'elle avoit ſur la Provence, & d'empêcher Marſeille de devenir la proie des Huguenots. Tout devoit paroître l'ouvrage de la Grande-Ducheſſe, & ſe faire en ſon nom : le Grand-Duc devoit auſſi ſe juſtifier d'avoir accordé cette garniſon, en alléguant le prétexte de profiter de ce fort pour empêcher le duc de Savoie & les Marſeillois d'arrêter ſes vaiſſeaux. Le Gouverneur du château ſe rendit donc à Florence, convint avec le Grand-Duc de recevoir garniſon Toſcane, de permettre que les fortifications fuſſent augmentées, à condition qu'il conſerveroit le commandement du château, & promit de déférer aux volontés du commandant Toſcan en tout ce qui concerneroit les intérêts de Son Alteſſe & leur commune ſûreté. Il fut auſſi arrêté avec ſerment, que le château ſeroit tenu au nom & à la diſpoſition du Prince catholique qui monteroit ſur le trône de France, & que la Monarchie avoueroit pour ſon Roi légitime. Un frère & une ſœur de Beauſſet

1591.

1591. reſtèrent à la cour de Florence, comme gages de ſa fidélité: ils y furent traités avec beaucoup d'égards. On expédia donc au château d'If, tacitement & avec la plus grande célérité, officiers, ſoldats, artillerie, vivres, & tout ce qu'il falloit pour le fortifier. Mais cette démarche ne put être aſſez ſecrète pour être ignorée du duc de Savoie, qui ſe trouvoit alors à Marſeille. Dès qu'il eut appris cette importante nouvelle, il ſentit combien elle mettoit d'obſtacles au deſſein qu'il avoit d'envahir la Provence : mais n'ayant pas aſſez de forces pour ſe haſarder contre les galères & les troupes du Grand-Duc, il prit le parti de diſſimuler & de ſe rendre droit en Eſpagne, pour animer Philippe & le Miniſtère contre Ferdinand, & pour en obtenir de l'argent, des troupes & la commiſſion de chaſſer les Toſcans de ce rocher. Les Marſeillois furent auſſi en rumeur au premier avis qu'ils en eurent : ils regardoient cela comme un frein qu'on mettoit à leur liberté, & comme des embûches qu'on leur tendoit. Mais la prudence de Beauſſet, les manœuvres ſecrètes du Grand-Duc diſſipèrent les ſoupçons

des habitans, & les convainquirent que la vigilance de Ferdinand n'avoit pour but que de les arracher à l'eſclavage du duc de Savoie. On leur repréſenta qu'on ſe propoſoit uniquement de conſerver la ville dans l'état où elle ſe trouvoit, & d'empêcher que perſonne ne s'en emparât au préjudice du Prince catholique qui monteroit ſur le trône de France, & que la nation reconnoîtroit pour ſon Roi. Le Gouverneur préſenta le traité qu'il avoit fait avec le Grand-Duc, pour ſe juſtifier de tenir le fort ſous ſes ordres, & l'on déploya les drapeaux de France ſur les murs du château. Les Magiſtrats & la ville approuvèrent les opérations du Gouverneur : alors Beauſſet prit avec eux les arrangemens relatifs aux beſoins & à la ſubſiſtance de la garniſon. 1591.

Ferdinand avoit prévu les mauvais ſervices que le duc de Savoie pouvoit lui rendre à la cour de Madrid. Ne voulant donc pas montrer trop d'opiniâtreté, il prit la réſolution d'expoſer à Philippe les motifs qui lui avoient fait mettre garniſon dans ce château. Il repréſenta qu'étant ſi étroitement lié

avec la Maiſon de Lorraine, il ne pou-
1591. voit refuſer cette faveur au duc Charles; faveur qui lui étoit d'autant plus légitimement due, que ce Prince combinoit ſes intérêts avec ceux de la Ligue, & par conſéquent avec ceux de Sa Majeſté : qu'il n'ignoroit pas combien le duc de Savoie étoit offenſé de cette démarche ; mais que cela devoit être indifférent, puiſque Sa Majeſté n'avoit jamais ouvertement autoriſé ſes mouvemens : que d'ailleurs, la juſtice inviolable du Roi ne pouvoit permettre, encore moins favoriſer les uſurpations d'Emmanuel, ni s'oppoſer aux droits inconteſtables que la Maiſon de Lorraine avoit ſur la Provence. Ferdinand pria auſſi Sa Majeſté de mettre un frein à l'ambition de ce Duc, parce que s'il allumoit le feu de la guerre en Italie, Sa Majeſté ne pourroit pas l'éteindre ſi facilement. Le Roi diſſimula ſon reſſentiment avec un ſilence affecté : mais le duc de Savoie, moins fait à la diſſimulation, ou peut-être plus choqué de ce contraſte, ne cacha plus la haine & l'inimitié qu'il avoit contre le Grand-Duc. Il étoit irrité pour deux raiſons : la première,

de ce que les Eſpagnols montroient tant de lenteur à lui donner les ſecours qu'il avoit demandés ; la ſeconde, de ſe voir comme chaſſé ou repouſſé de Marſeille. Les habitans de cette ville aimoient l'or des Eſpagnols, mais non leur domination ; & dès qu'ils furent convaincus que la garniſon Toſcane du château étoit là pour les défendre contre le duc de Savoie, ils ſe déclarèrent tous ouvertement ſes ennemis. A ſon retour d'Eſpagne, ils lui refusèrent l'entrée du port : Caſan, premier Conſul de la ville, avoit même envoyé une galère au-devant de lui pour le prévenir que ſa vie ne ſeroit pas en ſûreté à Marſeille, & que ſes partiſans étoient fâchés de ce qu'il reparoiſſoit ſans troupes & ſans argent. La fierté du peuple alla même juſqu'à inſulter le Duc : Emmanuel eut auſſi le déplaiſir de voir tomber morts ſur ſa galère un de ſes gentilshommes & deux rameurs, tués de coups d'arquebuſe que lâchèrent les Marſeillois. Ce changement de diſpoſitions dans ce peuple lui parut être un effet des menées ſourdes de Ferdinand : il lui déclara donc ſur le champ la haine la plus grande. En 1591.

conſéquence, il fit arrêter les Toſcans
1591. qui étoient dans ſes Etats, & leur impoſa une taxe pour prix indiſpenſable de leur rachat. Il fit courir le bruit que Doria étoit muni de pouvoirs pour attaquer les galères Toſcanes, & ſoutint à Philippe que le Grand-Duc avoit part au ſoulèvement des Arragonois, & à l'évaſion d'Antoine Pérez, parce qu'on trouva des lettres de change de marchands Florentins, payables à cet illuſtre (*a*) fugitif. On ouvrit les malles des courriers; on examina ſoigneuſement ceux qui paſſoient en France, dans le deſſein de découvrir la correſpondance que Ferdinand entretenoit avec le roi de Navarre, & de le faire excommunier par le Pape, comme compris dans le monitoire publié contre les partiſans de ce Roi. Philippe vouloit auſſi déclarer à cette occaſion, Ferdinand déchu du fief de Sienne, ſous prétexte quil avoit prêté des ſecours à un ennemi du roi d'Eſpagne. Mais Ferdinand incapable de s'ébranler à toutes ces manœuvres, & connoiſſant

(*a*) Il a été inhumé aux Céleſtins de Paris. *Not. du trad.*

bien la foibleſſe & la pauvreté de ſes ennemis, ſe fit un plaiſir de combattre à forces égales contre les Eſpagnols, & voulut même les ſurpaſſer par les artifices les plus adroits & par la diſſimulation. Ce genre de combat auquel Olivarez étoit très-expérimenté, avoit pour objet de tirer indirectement vengeance du Grand-Duc, & de lui ôter tout partiſan, afin de le réduire à la néceſſité de s'humilier devant la puiſſance du Roi. Comme le Pontificat de Grégoire XIV étoit entièrement ſubordonné à la cour d'Eſpagne, Olivarez eſſaya de ſe prévaloir de ce moyen, voulant gagner au Roi un nouvel ami, & ſuſciter un nouvel ennemi au Grand-Duc. 1591.

Alphonſe II, duc de Ferrare, n'avoit pas d'enfant mâle ; & ſuivant toutes les apparences la ſucceſſion de cet Etat devoit naturellement échoir à don Céſar d'Eſte. Céſar étoit né d'un père légitimé par mariage ſubſéquent : outre qu'on le croyoit compris dans les titres d'inveſtitures de ſes ancêtres, chacun penſoit que la cour de Rome le confirmeroit de nouveau dans la poſſeſſion de ce domaine. Mais il y avoit

1591. une autre branche d'Eſte, ſavoir, le marquis de Saint-Martin. Cette branche venoit d'un bâtard du marquis Nicolas de Ferrare; & les neveux de Sa Sainteté deſcendoient d'une femme de cette Maiſon. La famille des Saint-Martin étoit attachée au ſervice & aux intérêts de l'Eſpagne autant que pouvoit l'être le duc de Savoie; & dans les guerres précédentes, ils avoient toujours ſoutenu le parti de cette femme contre l'oppreſſion du duc Hercule. Le Pape d'accord avec les Eſpagnols & le duc de Savoie, convint de nommer en premier lieu le marquis d'Eſte à la ſucceſſion de Ferrare. Grégoire vouloit par-là favoriſer ſes parens; le Roi & le Duc avoient intention d'empêcher que la Souveraineté de cet Etat ne tombât dans les mains de Céſar, comme parent du Grand-Duc, & très-attaché à ſon parti. Ils firent donc entendre au duc Alphonſe que c'étoit là le moment favorable d'obtenir l'inveſtiture qui lui avoit été tant de fois refuſée, & qu'il n'avoit pour cela qu'à préférer à Céſar le marquis de Saint-Martin, qui étoit réellement de ſon même ſang. Le duc de Savoie

avoit ourdi toute cette trame avec Philippe, dans ſon voyage d'Eſpagne ; de ſon côté le marquis d'Eſte n'omettoit rien à Rome pour tenir le Pontife inébranlable dans ce parti. Don Céſar n'étoit pas aimé du duc Alphonſe, & la ducheſſe d'Urbin, ſœur du Duc, le haïſſoit mortellement, favoriſant au contraire le marquis de Saint-Martin. Néanmoins Alphonſe ſe faiſoit un ſcrupule de ſe déclarer ouvertement contre toute juſtice. Il fut donc arrêté que le Duc demanderoit en conſiſtoire l'inveſtiture de Ferrare pour lui & pour ſes deſcendans, ſelon l'ordre qu'il lui plairoit de fixer à ſa mort par dernière volonté. Les neveux du Pape, nés d'une d'Eſte, ſe flattoient d'être nommés après le Marquis, ou au moins après l'une ou l'autre de ces deux branches. Etant donc certains de la volonté du Pape, & de la part qu'il prendroit à cette affaire, ils répondirent tellement de tout ſuccès au Duc, qu'il prit la réſolution de ſe rendre à Rome pour demander l'inveſtiture. Mais auparavant il apprit au Grand-Duc qu'il alloit faire ce voyage, dans l'intention d'aſſurer dans ſa famille la ſucceſſion de 1591.

1591. ſes Etats. Ferdinand bien inſtruit de cette trame, & ne voulant pas que ſa ſœur fût l'épouſe d'un vaſſal du marquis de Saint-Martin, remua tout le collège des Cardinaux pour ne pas laiſſer accorder l'inveſtiture avec des formalités auſſi irrégulières, ou pour faire nommer don Céſar d'Eſte, ſi elle devoit être accordée. Tous les Cardinaux qui avoient la confiance des Médicis furent ſollicités à déſapprouver un procédé ſi contraire à la juſtice & à l'humanité; & qui, en déshonorant le Saint Siège & le collège des Cardinaux, donnoit à croire ou qu'on vouloit ſurprendre la bonne foi du collège, ou qu'on le mépriſoit aſſez pour le juger capable de déférer aveuglément à la volonté du Pape & des Eſpagnols. On lui remontra que la même tentative avoit été faite à la Cour Impériale pour l'inveſtiture de Modène & de Reggio, avec la condition irrégulière accoutumée *pour une perſonne à nommer;* mais que l'Empereur & ſes Miniſtres ne s'étoient pas laiſſés éblouir à l'éclat de l'or qu'on leur offroit afin de les décider à commettre tant d'injuſtices : que cette démarche tendoit

néceſſairement à ſuſciter une guerre en Italie, dans les vues de la réduire en eſclavage auſſi-bien que le Saint Siège. Ces repréſentations faites avec adreſſe, eurent d'autant plus d'effet, que tous les Princes avoient recommandé le duc Alphonſe au Pontife, & que le collège des Cardinaux avoit été extrêmement offenſé de ſe voir ſi univerſellement négligé. La propoſition en fut malgré cela faite en conſiſtoire; mais ſur le champ on oppoſa la bulle de Pie V, laquelle défendoit l'aliénation des fiefs; & l'on nomma un comité de Cardinaux pour examiner ſi les diſpoſitions de cette bulle contenoient quelque clauſe relative au cas préſent. Le cardinal Alexandrin, qui ſavoit que Pie V ſon oncle, en publiant ſa bulle, avoit particulièrement enviſagé la ſucceſſion à la Souveraineté de Ferrare, dans le cas de déshérence qu'on pouvoit prévoir dès ce tems-là même, devint chef du parti de l'oppoſition: le cardinal Montalte ſe joignit à ſon avis, à la ſollicitation du Grand-Duc, & ils furent bientôt ſuivis de toutes les créatures de Sixte V. On démontra que cette loi, dont les Cardinaux & le Pontife avoient pro- 1591.

1591. mis l'obſervation avec ſerment, n'étoit même pas dans le cas d'être examinée : que d'ailleurs cet exemple ſerviroit de règle dans le cas de l'extinction des familles d'Urbin & de Parme ; extinction qui ne paroiſſoit pas trop éloignée. Cette réſiſtance inattendue des Cardinaux ſurprit étrangement les Eſpagnols & le Pape même. Le duc de Ferraré ſe crut joué, voyant qu'au lieu de l'inveſtiture on ne lui réſervoit qu'une négative humiliante. On écrivit, on diſputa beaucoup de part & d'autre : Canoniſtes, Théologiens, Politiques, tous raiſonnèrent ſur cette affaire ; mais cela ne fit que réunir tout le Collège au ſentiment du cardinal Alexandrin, & les Cardinaux refuſèrent formellement de condeſcendre à la volonté de Sa Sainteté. Les neveux du Pontife & le marquis d'Eſte déſeſpérés par ce contraſte, ſuggérèrent au Pape de ſe prévaloir de ſon autorité, & de donner l'inveſtiture au Duc par forme de bref : les Eſpagnols aſſuroient que le Roi étoit prêt à ſoutenir cette réſolution par les armes. Mais cette démarche parut trop violente au Pontife, & capable de ſuſciter dans le Collège un

un ſoulèvement qui eût pu renverſer le Saint Siège : déjà même les Cardinaux faiſoient entendre de grands murmures, & diſoient que Grégoire étoit pire qu'Alexandre VI. 1591.

Le Grand-Duc voyoit échouer avec ſatisfaction les artifices des Eſpagnols ; il aimoit mieux que l'inveſtiture fût abſolument refuſée, que de voir le marquis d'Eſte préféré à don Céſar. Les Eſpagnols voulurent néanmoins faire encore une dernière tentative ; c'étoit de prévenir le Collège par un décret en interprétation de la bulle: on prit le parti de couvrir cette conceſſion du titre ſpécieux d'*utilité évidente de l'Egliſe ;* & le Duc offrit un million d'or, & d'augmenter le cens de la ſomme de trente mille ducats. Mais cela ne fit qu'irriter le Collège, qui accuſoit publiquement le Pape de violer le ſerment, puiſque la bulle n'admettoit même pas l'examen de l'aliénation qu'il s'agiſſoit de faire. Le cardinal Sfondrato choquoit tout le monde par ſa conduite, & le ſoulèvement des Cardinaux devint ſi violent, que le Pape pour le calmer, publia enfin une bulle qui confirmoit & fixoit en termes plus précis la bulle

de Pie V. Malgré cela la crainte & le
1591. dépit avoient ſi fort troublé Grégoire dans ce différent, qu'il fut pris d'une fièvre lente & d'une dyſſenterie qui l'enlevèrent le 15 octobre. Le duc de Ferrare partit de Rome plein de dépit & de reſſentiment, menaçant le cardinal Sfondrato de faire imprimer toute cette trame: mais les intérêts du conclave calmèrent bientôt ce différent.

L'union qui s'étoit formée dans le Collège pour s'oppoſer à l'inveſtiture de Ferrare, contribua beaucoup à l'uniformité des vœux dans le conclave ſuivant; & chacun deſira un Pontife qui ne reſſemblât point au précédent. Le Grand-Duc vouloit abſolument faire exclure le cardinal Côme, pour ſe venger des torts que ce Cardinal avoit cauſés à la Maiſon Médicis pendant le Pontificat de Grégoire XIII. Il excluoit auſſi Madruzzo, comme trop attaché à la cour d'Eſpagne, & le cardinal de la Rovère, parce qu'il étoit livré tout entier aux intérêts de la Savoie. Voyant que les Eſpagnols excluoient auſſi le cardinal de Florence, Ferdinand employa tout le crédit de ſon parti pour faire élire

le cardinal Facchinetti, communément appellé *le cardinal Santi-Quattro*. Ce ſujet né à Bologne, & de très-baſſe condition, avoit été élevé dans la Maiſon Farnèſe, à laquelle il s'étoit attaché. Il avoit été compliqué dans la révolution de Plaiſance, lorſque Pierre-Louis y fut tué : quoique très-jeune alors, il trouva le moyen de prendre la fuite & de ſe ſauver ; & depuis ce tems-là il avoit ſuivi la fortune du cardinal Farnèſe. Lorſque Jules III relégua Farnèſe à Florence, Facchinetti ſe joignit volontiers à lui pour violer les droits de l'hoſpitalité, & prit part à la conjuration que Pandolphe Pucci trama contre le grand-duc Côme. Ses talens, la protection de Farnèſe lui méritèrent les premiers honneurs de la patrie, & l'évêché de Nicaſtro dans le royaume de Naples. Devenu le conſeil & l'oracle de la Maiſon Farnèſe, il fut élevé à la pourpre ſous Grégoire XIII à la ſollicitation du Cardinal. Partageant alors la grandeur & l'autorité de ſes protecteurs, il avoit auſſi les mêmes ennemis qu'eux, & devint comme Farnèſe, le rival de Ferdinand, lorſque celui-ci 1591.

étoit Cardinal. Mais à peine Farnèſe
1591. fut-il mort, que Facchinetti, qui aſpiroit au Pontificat, s'occupa de la réconciliation des deux Maiſons, & de gagner par ce moyen la confiance du Grand-Duc. Ferdinand, porté par caractère à oublier les injures de ceux qui recherchoient ſon amitié, ſe prêta à ces vues. Bientôt la bonne intelligence s'établit entr'eux, & ils ſe promirent réciproquement de favoriſer leurs intérêts reſpectifs & ceux de leurs partiſans. Le grand ſavoir de Facchinetti, ſon expérience dans les affaires, ſes cheveux blancs, une conduite vertueuſe & réfléchie, le firent deſirer de tout le Collège. Il ne déplaiſoit pas aux Eſpagnols; le cardinal Montalte étoit le ſeul qui ſe refuſât à l'élection d'un ſujet qui blâmoit les actions de Sixte V. Il entra donc dans le conclave, déſigné par le plus grand nombre pour le Pontificat; & les circonſtances ſemblèrent même déterminer ſa nomination. Marc Sciarra, ſorti de l'Abbruze avec ſix cens bandits, étoit maître de la Marche d'Ancone, & menaçoit de s'approcher de Rome. D'un autre côté la vacance du Saint-Siége

ſuſpendant les remiſes ordonnées par Grégoire XIV pour aider la Ligue, les retards devenoient préjudiciables aux intérêts des Eſpagnols. Ces cauſes réunies accélérèrent donc l'élection de Facchinetti, qui fut nommé le 29 octobre, & prit le nom d'Innocent IX. Il reconnut auſſi-tôt que c'étoit aux bons offices du Grand-Duc qu'il étoit redevable de ſon élévation, & lui offrit tout ce qui dépendoit de lui pour le repos, la ſûreté de l'Italie, & pour le reconcilier avec le roi d'Eſpagne. L'accord fait entre le comte de Pitigliano & le gouverneur d'Orbitello, pour introduire les Eſpagnols dans ce fief & ſurprendre la fortereſſe qui étoit au pouvoir du Grand-Duc, afin de pénétrer plus facilement dans la Toſcane, donna lieu de craindre quelque rupture. On prenoit à la ſolde dans ces deux places la troupe de Batiſtella, & l'on recrutoit tous les aſſaſſins qui couroient çà & là dans ces Maremmes. On attendoit auſſi de Naples les galères avec de nouvelles troupes; & de tous côtés l'on ne parloit que de la guerre qui ſe préparoit contre la Toſcane. Le Grand-Duc avoit fait marcher un dé- 1591.

1591. tachement à Sovana ; & Groſſeto devenu une place d'armes bien munie de troupes & d'artillerie, devoit défendre l'Etat contre les tentatives imprévues des Eſpagnols.

Mais ce qui offenſoit ſur-tout la ſenſibilité du Grand-Duc, étoit de voir don Pierre ſon frère contraire à ſes intérêts & à ceux de ſa famille, & ſervir d'inſtrument à la paſſion particulière de ſes ennemis. Depuis que la cour d'Eſpagne avoit eu avis de la garniſon que Ferdinand avoit jetée dans le château d'If au nom de la Grande-Ducheſſe, don Pierre ne gardoit plus aucun ménagement : il appuyoit même les accuſations que le duc de Savoie, Doria & Olivarez portoient à la cour de Madrid contre Ferdinand. Il ſuppoſoit que ſon frère avoit envoyé des ſecours au roi de Navarre, des ſoldats & des armes à la Vallette & à Leſdiguieres, chefs des Huguenots. Il ſe vantoit même qu'il alloit fondre en Toſcane à la tête des troupes du Roi, pour en chaſſer ſon frère. Loin de ſe corriger, il ſe plongeoit de jour en jour dans de plus grands déſordres ; & ſes dettes mon-

toient à la ſomme de cinq cens mille ducats. La mort du duc de Villa-Réal, arrêtoit le mariage de don Pierre. Le Grand-Duc auroit ſouhaité dégager entièrement ſon frère de ſa parole, vu la fécondité de la Grande-Ducheſſe, qui lui faiſoit regarder tout autre mariage dans ſa famille, comme inutile pour aſſurer la ſucceſſion. Il pouvoit élever don Pierre à la pourpre, en le remettant en liberté, pour en faire un Cardinal qui devînt à Rome un nouvel appui au crédit chancelant des Médicis. Il eût ôté par-là aux Eſpagnols l'inſtrument de leur vengeance, & aux autres ennemis l'occaſion de rire des malheurs domeſtiques de ſa Maiſon. Oubliant donc tous les outrages qu'il avoit reçus de ſon frère, il prit la voie de l'amitié la plus tendre pour le rappeller à ſon devoir, le pria de demander au Roi de le dégager de ſa promeſſe; lui fixa une penſion de deux mille ducats par mois, auſſi long-tems qu'il différeroit de ſe marier. Ferdinand demanda même au Roi d'Eſpagne la liberté de don Pierre. Philippe répondit qu'il ne pouvoit manquer à la parole qui le tenoit engagé. Néanmoins, com- 1591.

me don Pierre eſpéroit voir ſes dettes
1591. acquittées, il promit de faire naître de nouvelles difficultés à la concluſion de ſon mariage; & Innocent IX entreprit d'obtenir ſon retour du Roi, & de reconcilier ainſi les eſprits des deux frères. Le Pontife ne vécut pas aſſez de tems pour voir cette réunion accomplie. Il obtint cependant du Miniſtère Eſpagnol de faire connoître quels étoient les griefs que le Roi & la nation avoient contre le Grand-Duc. Ils ſe réduiſoient particulièrement à ceux-ci : ſavoir, « la garniſon du châ» teau d'If, ſans l'aveu de Sa Majeſté: » de l'argent & des armes fournis au » roi de Navarre & à ſes partiſans ». On ajoutoit « que le Grand-Duc de» voit s'obliger à payer les dettes de » ſon frère, & à faire un traitement » honnête à la jeune Portugaiſe ». Cette déclaration donnant lieu à des défenſes pour la juſtification du Grand-Duc, lui laiſſoit auſſi le tems néceſſaire de ſuivre ſes vues & de s'oppoſer à la conquête de la Provence, en amuſant la cour de Madrid par l'eſpoir apparent de lui donner toute ſatisfaction. En attendant, les ducs de Lor-

raine & du Maine firent remercier le gouverneur du château d'avoir accepté le ſecours, & prouvèrent à Philippe que rien ne s'étoit fait qu'à leur demande dans cette affaire. Le Grand-Duc offrit même à Sa Majeſté, d'envoyer une armée en Provence pour s'unir à la Ligue, avec l'eſpérance certaine de faire des progrès ſenſibles dans cette contrée; mais à condition que le Roi ordonneroit au duc de Savoie de porter ſes armes du côté du Dauphiné. « Je ſuis tout diſpoſé, » diſoit Ferdinand, à favoriſer la Li» gue; & je ne vois pas pourquoi le » duc de Savoie, n'étant pas plus dé» voué que moi aux intérêts de Sa » Majeſté, auroit ſeul la liberté ex» cluſive de faire des conquêtes en » France ». La cour de Madrid répondit qu'elle croiroit ces proteſtations, lorſque le Grand-Duc remettroit au pouvoir du Roi le fort & l'iſle d'If. Mais les articles de la convention faite avec le Gouverneur de ce château fourniſſoient tous les prétextes néceſſaires pour s'excuſer de condeſcendre à cette demande. Philippe ſe radoucit cependant envers le Grand-Duc: & 1591.

ce fut alors qu'il chargea ſon Ambaſſadeur à Gênes de ſe rendre à Florence, & d'aſſiſter au nom du prince d'Eſpagne au baptême du fils aîné de Ferdinand. Le crédit qu'avoit Innocent IX auprès du roi d'Eſpagne auroit pu devenir très-utile au Grand-Duc, relativement à la réſolution que Philippe avoit priſe de faire élire un nouveau Roi en France. Ferdinand eût plus facilement exécuté ſes deſſeins & mieux trompé les Eſpagnols, ſi la mort n'avoit prévenu le Pontife le 30 décembre.

1591.

1592. Les Cardinaux n'eurent pas de longs débats dans le conclave ſuivant. Les Eſpagnols ayant réuni leurs intérêts à ceux du cardinal Montalte, il fut très-aiſé de faire concourir auſſi les vœux de l'un & de l'autre parti. L'objet principal étoit de convenir d'un ſujet avec lequel on pût combiner la confiance du roi d'Eſpagne, les intérêts du Grand-Duc, & ceux des créatures de Sixte V. Ce ſujet fut Hippolyte Aldobrandini, originaire de Florence, mais né dans l'Etat de l'Egliſe. Son père étoit Sylveſtre Aldobrandini, juriſconſulte très-favoriſé de Paul IV & des Strozzi,

& l'un des plus obſtinés rebelles ſous le grand-duc Côme. Pie IV avoit obtenu que les Aldobrandini rentraſſent dans la patrie & dans leurs biens. Ferdinand étant cardinal, fit ſon poſſible pour l'avancement d'Hippolyte, & lui obtint enfin de Sixte V, le chapeau de cardinal. Son grand ſavoir lui mérita la conſidération du Collége : les ſervices qu'il avoit rendus à la Maiſon d'Autriche lui avoient gagné la confiance de Philippe ; & le Grand-Duc eſpéroit trouver en lui un ami reconnoiſſant, & un Pontife affectionné aux intérêts de la Toſcane. Ces vues ayant donc été combinées ſecrètement, on déſabuſa pluſieurs concurrens, & les Cardinaux réunirent tous leurs vœux le 30 janvier, dans la nomination d'Aldobrandini, qui prit le nom de Clément VIII. Son âge & ſa forte complexion qui promettoient une longue vie, déconcertèrent tous les vieux Cardinaux : mais le public approuva l'élection de ce Pontife, dont la doctrine & la prudence faiſoient eſpérer la fin de tous les maux qui menaçoient la Religion & la tranquillité des peuples. Dès les premiers 1592.

1592. inſtans il ſe montra réſervé, caché, & communiquant à peine le fond de ſes penſées : il ſurprit même étrangement les Eſpagnols, par la difficulté avec laquelle il touchoit aux millions que Sixte V avoit laiſſés. Le Grand-Duc l'avoit regardé comme le pacificateur futur des troubles de la France. Il s'y prit de la manière la plus réſervée, & avec la fineſſe la plus adroite pour gagner quelque crédit auprès de lui, dans les vues importantes qu'il avoit. Les premiers ſoins de ce Pontife, furent d'extirper les bandits & de pourvoir à la ſubſiſtance du peuple. Bientôt Marc Sciarra fut forcé d'abandonner la Marche, & de ſe retirer dans l'Abbruze. Rome fut abondamment pourvue, par le Grand-Duc, des grains qu'il avoit tirés de l'Angleterre & de Dantzic. Comme c'étoit de l'autorité & de l'inclination de ce Pape, que pouvoient dépendre la réconciliation de la France, la ſûreté de l'Italie, l'agrandiſſement ou l'abaiſſement des Eſpagnols, Rome devint le centre de toutes les manœuvres; & la cour de Clément, le théâtre de la politique la plus artificieuſe & la plus rafinée.

1592.

CHAPITRE IV.

Courage inébranlable du grand-duc Ferdinand, dans les plus grandes calamités de la Toscane. Refus qu'il fait aux Espagnols, de les mettre en possession du château d'If. Les Espagnols pour s'en venger sans lui déclarer la guerre, imaginent de nouveaux artifices, & portent enfin don Pierre à se déclarer ouvertement ennemi de son frère. Le Grand-Duc s'oppose à leur puissance, en secourant de tout son pouvoir le roi de Navarre, & le détermine à se rendre Catholique.

Les troubles qui régnoient dans le système politique de l'Europe, exigoient que tout Prince lié d'intérêt avec un autre, ou libre, veillât continuellement à sa sûreté, & se tînt en garde autant contre l'artifice & la surprise, que contre la force ouverte. Le cabinet Espagnol guidé par une ambition sans bornes, mal soutenu par une puissance trop divisée & chancelante, manquant d'or-

1592. dre & d'économie dans les finances, anticipant toujours ſur ſes revenus, & forcé par conſéquent de recourir aux emprunts, ne pouvoit ſuppléer à tant de vices internes que par une politique foible & inſidieuſe, mais ſubtile, diſſimulée & difficile à pénétrer. Il n'en falloit pas davantage pour tenir ſur la réſerve les Princes qui s'en méfioient : & le Grand-Duc, ſans une expérience extraordinaire, une grande activité, & ſans le miniſtère le plus éclairé, n'auroit pas aiſément ſu en découvrir les trames, & ſe garantir du danger. Ferdinand s'étoit formé un conſeil ſecret à l'imitation du grand-duc Côme, & lui communiquoit ſes deſſeins. Ce conſeil l'éclairoit dans l'exécution de ſes vues. Le cavalier Beliſaire Vinta régloit le cabinet, comme l'avoit fait autrefois le vieux Concino, & entretenoit la correſpondance politique avec les Cours étrangères. Vieilli dans l'exercice de faire des Papes, verſé dans les affaires par le grand nombre qu'il en avoit maniées avec réputation & ſuccès, il jouiſſoit de l'eſtime du Prince & de la conſidération de tout le public. Del Pozzo,

archevêque de Piſe, & Pierre Uſimbardi, évêque d'Arezzo, l'un par la profonde connoiſſance qu'il avoit des loix, l'autre par la grande expérience qu'il avoit de la cour de Rome, dirigeoient les réſolutions de Ferdinand de la manière la plus avantageuſe au maintien de ſa grandeur, & à la félicité des peuples. Laurent Uſimbardi frère de l'évêque, ſecrétaire privé, réuniſſoit à ſes talens & à une ſingulière activité, la faveur & l'entière confiance de Ferdinand. Exercé dans la judicature criminelle de l'Etat de l'Egliſe, & fait enſuite *Capitaine de juſtice* à Sienne, il avoit été appelé à la Cour au grand étonnement de tout le monde & avoit obtenu pour département les affaires internes de judicature & d'économie du Grand-Duché : ce fut lui qui conſeilla & exécuta les plus grandes choſes qu'entreprit Ferdinand pour l'avantage général de la Toſcane. Le Prince avec un eſprit élevé, le conſeil par ſa prudence, procurèrent les plus grands ſoulagemens aux peuples dans les calamités extrêmes qui affligèrent le pays. Quatre années ſucceſſives de diſette avoient fait paſſer plus de deux 1592.

millions d'écus d'or au ſoleil en An-
1592. gleterre & à Dantzic. Cette dépenſe n'avoit cependant pas empêché que la misère ſe fît le plus ſentir dans quelque partie de la Toſcane, & que la faim forçât nombre de ſujets à des violences & à des émigrations. Ce fléau fut ſuivi d'épidémies, de mortalité, & d'un découragement univerſel. Les approviſionnemens & les bienfaits de Ferdinand ne purent ſubvenir à tant de déſaſtres; mais ſa grandeur d'ame lui ſuggéra un moyen de tirer quelqu'avantage des malheurs mêmes. Les deſſéchemens des marais de la Chiana, la culture de la Maremme de Sienne, fertiliſée dans les endroits les plus abandonnés, furent deux entrepriſes que le Prince conçut & exécuta dans le tems même des plus grandes calamités. L'eſpérance de tirer du pays la ſubſiſtance néceſſaire, ſans recourir à Dantzic & à l'Angleterre, anima tout le monde au travail; & le découragement fut ſuivi de la plus ardente activité. Le ſecrétaire Uſimbardi fut particulièrement chargé de diriger ces opérations, & d'exciter les ſujets à vaincre par l'induſtrie & par l'art l'in-

clémence du ciel & les difficultés du ſol. Les tréſors que le grand-duc François avoit laiſſés, furent répandus à pleines mains: on invita les ſujets aiſés à contribuer aux dépenſes, on publia *des loix agraires*, & l'on appela de nouveaux habitans pour fertiliſer les campagnes qui étoient auparavant couvertes d'eau. Une entrepriſe auſſi grande & auſſi coûteuſe, ſoutenue avec tant de vigueur, devint en Toſcane une époque mémorable pour l'agriculture & pour la commune proſpérité: car dans le tems même qu'on deſſéchoit les marais de la Chiana, on rétabliſſoit auſſi les campagnes de Fucecchio & de Piſtoia, on détournoit l'Arno, & l'on élevoit ces grands aqueducs qui amènent à Piſe & les eaux & la ſalubrité. Livourne ſe rempliſſoit d'habitans. Le commerce des grains y attira les Anglois, les Hollandois, les Provençaux; & ces nations ſollicitées ſecrètement par le Grand-Duc, y établirent entièrement leur commerce. Ferdinand parcouroit toutes les parties de ſon domaine pour ſe trouver à tous les travaux, dans l'impatience où il étoit de voir ſon plan exécuté, & de mettre ainſi la

1592.

Toſcane en état de ſe paſſer des étran-
1592. gers.

Mais il rencontra beaucoup plus de difficultés dans l'exécution du plan politique qu'il avoit de s'affranchir de la puiſſance Eſpagnole, en aidant le roi de Navarre à s'établir paiſiblement ſur le trône de France. Il étoit encore arrêté par un plus grand obſtacle que lui préſentoit nouvellement l'inclination décidée du Pape pour les intérêts de la Ligue & des Eſpagnols. Ce Pontife animé par leurs projets artificieux, pouſſé par l'ambition de devenir l'arbitre des affaires de France, repaiſſoit ſa vanité du parti qu'il avoit pris d'élire un Roi à ſon gré; & les ducs de Guiſe, du Maine, de Lorraine qui imploroient ſa protection dans ces mêmes vues, le maintenoient de tous leurs efforts dans cette réſolution. Cependant les Eſpagnols qui ne voyoient pas encore bien clairement s'il étoit plus de leur intérêt, ou que la France eût un nouveau Roi, ou de fomenter les troubles & les déſordres de la Monarchie, animoient le Pontife par des conſeils qu'ils attribuoient en apparence au zèle de la

Religion; & ſollicitoient ſon ambition en lui faiſant accroire que tous les Catholiques de France lui répondoient d'une aveugle ſoumiſſion à ſes volontés. Jaloux de l'attacher étroitement à leur parti, ils employoient en même-tems tous les moyens de le rendre ennemi des Princes Italiens, ſur-tout de la république de Veniſe & de Ferdinand. Pour interrompre la correſpondance qui régnoit entre ce Pape & les Vénitiens, ils alléguèrent que la République avoit donné une retraite aux bandits de Sciarra & de Batiſtella, dans le deſſein de les employer aux garniſons de Candie. Ils voulurent uſer du même prétexte contre le Grand-Duc; mais ſa vigilance prévint le moindre ſujet de mécontentement. Cette tentative étant devenue inutile, le cabinet Eſpagnol imagina un autre moyen de moleſter Ferdinand, & de le mettre dans la néceſſité de déclarer ouvertement ſon inclination, ou au moins de s'expoſer à donner un prétexte de le conſidérer comme ennemi. Don Pierre de Mendoza, comte de Binaſſo, ambaſſadeur d'Eſpagne à Gênes, eut ordre du roi Philippe d'inſinuer au 1592.

1592. Grand-Duc, que, vu les faux bruits qui couroient ſur ſa partialité pour le roi de Navarre, Sa Majeſté ſeroit plus facilement convaincue de leur fauſſeté, ſi Son Alteſſe lui remettoit entre les mains le château & les fortifications de l'iſle d'If. Ferdinand fut fort étonné de cette demande : néanmoins il ſe défendit avec fermeté, en répliquant que cette prétendue partialité n'étoit qu'une chimère de ſes ennemis, & peut-être une jactance de la part du roi de Navarre, qui vouloit faire accroire qu'il avoit des alliés, & qu'il étoit en état de ſoutenir la guerre : qu'au reſte il étoit prêt à donner à Sa Majeſté toutes les preuves de ſa fidélité, pourvu que ſon propre honneur ne fût pas compromis ; mais que le château & l'iſle d'If n'étoient pas totalement à ſa diſpoſition, parce qu'il avoit promis avec ſerment de les garder pour le Prince catholique qui ſeroit roi de France : qu'ainſi il ne vouloit pas ſe donner publiquement pour un traître & un parjure, dans les vues d'obliger Sa Majeſté qui haïſſoit tant les traîtres. Mendoza repréſentant que le Roi pouvoit tenir l'iſle & le fort

aux mêmes termes & conditions que Ferdinand, il fut néceſſaire de perſuader Mendoza que les promeſſes avoient été faites au Châtelain, auſſi bien que le ſerment; que c'étoit lui qui gouvernoit l'iſle en ſon propre nom, commandoit la garniſon Toſcane, & pouvoit conſéquemment s'arranger à ſon gré avec la ville de Marſeille; que d'ailleurs le château étoit gardé par des François, & muni de vingt pièces d'artillerie & d'aſſez de vivres pour réſiſter à toute attaque; que la garniſon Toſcane, compoſée de cinq cens hommes, étoit fortifiée hors du château ſur un rocher découvert qui ne préſentoit que des précipices, ayant quatre cens braſſes de long ſur cent vingt de large; que toutes ces circonſtances s'oppoſant à une attaque de vive force, mettoient Ferdinand hors d'état de ſe rendre au deſir de Sa Majeſté; ſans parler des Marſeillois qui ne manqueroient pas de s'y oppoſer de toutes leurs forces. Cette négative mitigée par tant de moyens juſtificatifs, & accompagnée de proteſtations de déférence & de ſoumiſſion, choquèrent cependant le Roi & ſon Mi- 1592.

1592. niſtère, au point qu'on délibéra dans le conſeil de congédier l'Envoyé de Toſcane, d'agir hoſtilement contre le Grand-Duc, & d'ordonner à Doria d'en attaquer les galères. Mais bientôt on réfléchit que ſi l'on agiſſoit contre lui, on alloit ſoulever tous les Princes d'Italie, & favoriſer même les vues du roi de Navarre, qui cherchoit alors les moyens d'éloigner de France les forces Eſpagnoles que Philippe y avoit. On jugea donc plus à propos de diſſimuler, & de ſe contenter de l'intimider par de faux bruits & des menaces apparentes de lui déclarer la guerre.

D'abord on publia par-tout qu'on alloit attaquer la Provence par terre & par mer; que Doria avoit ordre d'aſſiéger le château d'If, & de combattre les galères de Toſcane. En effet, on recruta dans le même tems pluſieurs régimens à Naples & à Milan: on réunit les galères, & l'on dit hautement que ces forces étoient deſtinées au ſiége de Marſeille. On parla auſſi d'un traité projeté avec le pupille Appiano, ſeigneur de Piombino, pour la ceſſion de ce fief, ou pour l'échanger contre un autre équivalent dans

le royaume de Naples. Les garniſons Eſpagnoles de la Toſcane furent renforcées ; & les Commandans de ces places diſoient qu'ils alloient aſſiéger Groſſeto. Le Grand-Duc fut déconcerté à ces préparatifs : mais il ſe mit en état de défenſe, à tout événement. Comme on s'imagina que l'Eſpagne avoit des vues pour un nouvel établiſſement en Italie, établiſſement qu'elle ne pouvoit s'aſſurer que par la conquête de la Provence, Ferdinand en prit occaſion d'encourager ſecrètement les Vénitiens & les autres Souverains à ne pas ſe laiſſer opprimer, mais à ſe réunir au contraire pour la défenſe commune. Il repréſenta au Pape que la conquête de Marſeille décidoit de la liberté de l'Italie, & que ſi l'Italie étoit opprimée, le Saint-Siége ne pourroit plus garantir ſes Etats du nouveau joug. Mais la retraite de Farnèſe, qui quittoit la France, les progrès des Hollandois en Flandre démaſquèrent la futilité de ces grands projets ; & le Miniſtère Eſpagnol convaincu de ne pouvoir réduire le Grand-Duc par la crainte, chercha à s'en venger par des vexations. 1592.

1592. Don Pierre de Médicis, ſéduit par les belles promeſſes & par les flatteries de ces Miniſtres, troublé par la détreſſe où le jettoient ſes déſordres, & animé par cet eſprit d'indépendance qui l'avoit toujours aliéné de ſon frère & le rendoit incapable d'en ſuivre les deſirs, prit enfin le parti de ſe déclarer ouvertement ſon ennemi. Il publia la réſolution où il étoit de ſe rendre en Portugal pour terminer ſon mariage avec Béatrice de Ménésès : mais auparavant il expédia un Gentilhomme à Florence pour en faire part au Grand-Duc, & obtenir un état exact de ſon bien. Le Grand-Duc lui envoya pour lors un de ſes ſecrétaires, le priant de faire un retour ſur lui-même & de renoncer à ſon mariage. Il lui promettoit de le tirer de l'abîme où il s'étoit jeté, de contribuer généreuſement à le ſoutenir avec honneur, de le tranquilliſer & de le rendre utile à ſa famille. Ces remontrances & ces prières reſtant ſans effet, Ferdinand, irrité de cette opiniâtreté, lui refuſa la penſion dont il l'avoit gratifié, & l'abandonna totalement à ſes caprices. Cet événement joint à la ſaiſie de tous les revenus

venus que don Pierre avoit en Toſcane, & ſur leſquels ſes créanciers s'étoient pourvus, le mirent dans une eſpèce de déſeſpoir : il eut recours au Roi, au Pape, afin d'obtenir par leur médiation que Ferdinand ne lui ôtât point les moyens de ſubſiſter. Le Grand-Duc conſentit à lui prêter de l'argent ; mais il déclara formellement qu'il ne vouloit plus être libéral envers un ingrat. Alors les eſprits s'échauffèrent ; & la cour de Madrid qui fomentoit tacitement ces troubles, crut pouvoir s'en rendre l'arbitre & mettre ainſi un frein au Grand-Duc. 1592.

Don Pierre ne manqua point de publier les prétentions qu'il avoit ſur la moitié de la ſucceſſion du grand-duc François ; puiſque les femmes en étant exclues par la loi de Florence, & don Antoine étant un bâtard qui n'y avoit aucun droit, toute la maſſe de l'hérédité devoit être partagée entre les deux frères. Appuyé de ce principe, il ſe récrioit contre les violences de Ferdinand, le traitant d'uſurpateur, & implorant la juſtice du Roi, ou la force ouverte pour rentrer dans tous les biens qui lui appartenoient. Pour

faire encore plus de bruit, il employa
1592. la plume des premiers Juriſconſultes d'Eſpagne, & ſur-tout de ceux de Salamanque. On publia pluſieurs conſultations: celle du collège de Salamanque fut la plus piquante de toutes. On y mettoit en délibération, ſi, le Grand-Duc refuſant juſtice à ſon frère, le Seigneur direct de ſon domaine avoit droit de juger ce différent. Enſuite on examinoit ſi le Grand-Duc étant indubitablement feudataire de l'Empire quant à l'Etat de Florence, & feudataire du roi d'Eſpagne quant à celui de Sienne, l'Empereur & le Roi avoient droit de juger enſemble, ou ſi don Pierre pouvoit choiſir le *for* de l'un ou de l'autre à ſa volonté. Comme le point relatif à la compétence du *for* pouvoit occaſionner de nouveaux embarras, ſans produire l'effet qu'on en deſiroit, on réſolut d'interpoſer la médiation du Pape, afin d'engager le Grand-Duc à remettre l'affaire au jugement arbitral du Roi ſeul, ou au Pape conjointement avec Sa Majeſté. Dans cette incertitude, on ne ſe fit même pas un ſcrupule de demander à don Pierre une renoncia-

tion formelle à tous ſes droits & prétentions, lui promettant de l'indemniſer par des biens-fonds & des domaines équivalens, ou même plus conſidérables dans les Etats Eſpagnols. Mais ſoit que la demande parût d'une extrême indiſcrétion, ſoit la honte d'agir avec tant d'animoſité contre ſa propre famille, don Pierre refuſa ſon conſentement, & crut que la médiation du Pape ſeroit plus avantageuſe à ſes intérêts & à ſa réputation. 1592.

Le conſeil d'Eſpagne avoit aſſurément d'autres affaires plus importantes dont il devoit s'occuper; mais l'animoſité qu'il avoit conçue contre le Grand-Duc, les inſtigations du duc de Savoie, d'Olivarez & de Doria, firent regarder à ce miniſtère les intérêts de don Pierre comme une des plus ſérieuſes affaires d'Etat. Le Roi même, ſenſible en apparence à la poſition de don Pierre, lui fit remettre de l'argent, lui permit de ſe ſervir des voitures, des valets, des chevaux de ſa Cour. De fréquentes audiences, une faveur ſignalée, les bonnes graces des Miniſtres, tout enfin berçoit de plus en plus ſa vanité, & le ſoulevoit davantage

contre ſon frère. On étoit déjà con-
1592. venu que le Roi, ſoit à titre de ceſſionnaire, ſoit à titre d'arbitre, devoit agir directement contre le Grand-Duc dans cette affaire. Le Conſeil avoit auſſi arrêté que, ſi Ferdinand ſe refuſoit à l'arbitrage du Roi, don Pierre ſeroit envoyé à Milan comme Général de l'infanterie Italienne, & avec faculté d'uſer de repréſailles contre le Grand-Duc. Ferdinand adroit & ruſé, n'ignoroit pas dans ces circonſtances les ſentimens les plus ſecrets du cabinet Eſpagnol, ni les bas & foibles artifices qu'on y mettoit en uſage. Il s'occupa donc uniquement de ſoutenir ſa dignité, & de ſe laver du reproche infamant d'*uſurpateur* que ſon frère & le Roi lui faiſoient d'une manière ſi odieuſe. Il employa auſſi de ſon côté la plume des Juriſconſultes d'Italie, publia les titres en vertu deſquels il poſſédoit l'hérédité de François, & prouva que don Pierre avoit beaucoup plus reçu qu'il ne lui revenoit. Malgré cela Ferdinand crut devoir encore faire la derniere tentative ſur l'eſprit de ſon frère par de nouvelles exhortations. Il lui repréſenta qu'il ſacrifioit

ſon propre repos aux caprices d'autrui, ſe laiſſant entraîner à ces excès pour ſatisfaire la paſſion & l'animoſité des ennemis de leur Maiſon. Il lui rappela les différens qu'il avoit eus lui-même avec le grand-duc François, ſans cependant qu'il en eût pris occaſion de ſe laiſſer aller à des procédés ſi étranges, & tendant à la ruine totale de la famille. Il le pria de conſidérer les diſcordes domeſtiques du duc de Ferrare & du cardinal d'Eſte, diſcordes dont les conſéquences avoient tourné à la perte commune de leur famille. Il ajoutoit enfin: « réfléchiſſez » donc plus mûrement ſur les circonſ- » tances préſentes, & repoſez-vous » avec confiance ſur le ſincère amour » d'un frère qui ne veut que votre » bonheur ». Mais don Pierre étoit malheureuſement prévenu avant ces repréſentations; on avoit déjà expédié un Miniſtre à Rome pour informer Sa Sainteté de ces différens: ainſi tout avis devint inutile, & le Grand-Duc ſe vit obligé de ſoutenir le combat. 1592.

Prévoyant donc que la haine implacable du Miniſtère Eſpagnol ne lui épargneroit aucun chagrin, il tira de

cet événement même le courage né-
1592. ceſſaire pour entrer plus avant dans les intérêts de Henri IV, & mériter l'amitié & l'appui de ce glorieux Monarque. Le cardinal de Gondi qui paſſoit en Italie, lui en fournit l'occaſion. Ce Prélat & tous les Florentins qui réſidoient en France, jouiſſoient de la faveur & de la conſidération de Henri IV, pour lequel ils s'étoient tous déclarés à la mort de Henri III; lui ayant même fourni des ſecours aſſez conſidérables, chacun ſelon ſes facultés. Toutes les circonſtances ſembloient annoncer alors une criſe prochaine dans la Monarchie Françoiſe. La Ligue avoit déterminé d'élire un Roi Catholique. L'ambition tenoit les chefs du parti dans l'attente, & les Eſpagnols ſe préparoient à faire un effort. Henri IV n'avoit pour lui que la juſtice de ſa cauſe & ſa valeur : mais ſans argent il ne pouvoit ſoutenir la guerre. Sollicité à ſe rendre Catholique, il ſentoit bien qu'il étoit au moment le plus favorable pour prendre cette réſolution. D'un autre côté il lui falloit uſer de beaucoup de ménagement, de peur de perdre l'affection des Huguenots qui reconnoiſ-

ſoient ſon autorité, & de ſe rendre l'objet du mépris des Catholiques. 1592.
Etant ſûr des premiers, il réſolut d'expédier en Italie le cardinal de Gondi, & de s'inſtruire par-là des ſentimens de la cour de Rome. Il envoya avec lui Jérôme Gondi pour obtenir des ſecours du Grand-Duc, & lui demander les conſeils d'après leſquels il règleroit ſa conduite. Henri écrivoit en ces termes à Gondi le 11 octobre (*a*): « J'ai » tardé long-tems à correſpondre aux » conſeils de mes amis & aux deſirs » de mes bons ſerviteurs, en ce qui » regarde mon établiſſement: non que » depuis long-tems je n'euſſe pas la » même diſpoſition que j'ai à préſent, » & que je ne me ſois donné claire- » ment à entendre, pour inviter à leur » propre repos ceux qui me font la » guerre, ſi cela ſe fût trouvé récipro- » que de leur part: mais bien loin » d'avoir voulu correſpondre à mes » vues, ils ſe ſont au contraire plus » occupés de les traverſer; & par ce

(*a*) N'ayant pas les originaux françois, je traduis cette lettre & les ſuivantes, mot à mot ſur la traduction Italienne de l'Hiſtorien.

1592. » moyen ils m'ont tenu ſi long-tems » en arrêt, qu'à peine ai-je encore » pu trouver le tems d'inſtruire de » mes intentions ceux que je deſirerois » en voir contens, pour en faire paroî- » tre les fruits que je penſois en tirer » d'une autre part, ou pour me ſervir » de juſtification dans ma conduite. » C'eſt à cela que tend le voyage du » cardinal de Gondi, & celui que fait » le marquis de Piſani, comme vous » en convaincra la conférence que vous » aurez eue avec iceux. Mais je n'ai » pas voulu omettre cette particulière » expédition de la Clielle au Grand- » Duc, deſirant ſur-tout qu'il reſtât » bien perſuadé & convaincu de mes » actions. Et comme je fais avec quelle » affection vous embraſſerez ce qui eſt » de mon ſervice, j'ai ordonné à la » Clielle de vous communiquer la com- » miſſion dont je l'ai chargé », &c.

Le cardinal de Gondi étant arrivé à Florence, s'entretint avec le Grand-Duc ſur les circonſtances où ſe trouvoit Henri IV. Il lui communiqua les intentions de ce Monarque, lui expoſa de quelle néceſſité & de quelle importance il étoit de lui donner des ſecours; le pria

de le diriger dans la réſolution où il étoit
de ſe rendre Catholique, de lui décou- 1592.
vrir les vues de la cour de Rome, &
de le conduire au point d'une parfaite
réuſſite en combinant dans cette affaire
la dignité & *l'intérêt* ſelon toute ſa
prudence. Le caractère caché & diſſi-
mulé du Pape, ſembloit être le plus
grand obſtacle à cette entrepriſe: mais
le Grand-Duc étoit ſecrètement dans
ſa confiance, & diſſimuloit auſſi pour
ne point donner de ſoupçons aux Eſ-
pagnols. Lorſque Ferdinand avoit vou-
lu placer ce Pontife ſur le Saint-Siége,
il avoit fait ſemblant de vouloir l'ex-
clure: ſans cette diſſimulation les Eſ-
pagnols s'y ſeroient oppoſés. Clément
VIII conduit par leurs manœuvres à
la Papauté, affectoit d'embraſſer leurs
intérêts par reconnoiſſance: mais lorſ-
qu'il entendit qu'on lui reprochoit de
n'être devenu que le chapelain du roi
d'Eſpagne, il eut honte de ſa poſition,
& ne deſira que l'occaſion de ſecouer
avec honneur & juſtice le joug d'une
telle ſervitude. Le Grand-Duc ſentit
bien qu'avec de l'adreſſe & de la pru-
dence il feroit réuſſir cette affaire, & oſa
répondre de l'événement à Henri IV;

mais il falloit tromper les Eſpagnols ;
1592. qui, déjà allarmés du voyage que faiſoit le cardinal de Gondi, engagèrent le Pape à ſeconder leur fureur. Le Cardinal étoit logé à Florence avec le Grand-Duc dans le palais Pitti. Un moine Dominicain, théologien de Sa Sainteté, arrive de Rome, ſe préſente devant eux ſubitement avec toute la hardieſſe que donne la théologie, & défend au Cardinal d'approcher plus près de Rome. Une démarche ſi inconſidérée offenſa d'autant plus le Grand-Duc, qu'elle étoit commiſe dans ſon palais : outre que c'étoit un outrage fait à ſa dignité, elle offenſoit grièvement le Cardinal, à qui l'on ne pouvoit ſans connoiſſance de cauſe défendre les approches de Rome. On ſe plaignit donc de cette irrégularité ; on accuſa l'impudent Moine d'avoir manqué à Son Alteſſe en excédant les bornes de ſa commiſſion ; & l'on conſeilla au Cardinal, pour ſa ſûreté, de ne point paſſer outre. Le Grand-Duc ſe doutant bien que cet événement feroit encore mieux connoître ſes ſentimens aux Eſpagnols, eut ſoin d'éloigner le Cardinal & de le faire paſſer

dans les Etats de Veniſe, où il s'arrêta. Avant de ſe retirer, le Prince & lui convinrent du ſecours qu'on enverroit, établirent les moyens d'avoir une correſpondance ſecrète entr'eux, & nommèrent un ſujet qui réſidât en France en qualité de ſecrétaire du Cardinal, fréquentât la Cour & les Miniſtres les plus affidés du Roi, & communiquât à Sa Majeſté les deſſeins de Ferdinand. Jérôme Gondi étoit paſſé en Italie, ſous prétexte de retirer à Florence les fonds de ſon commerce. Comme il pouvoit par-là juſtifier la tournée qu'il faiſoit chez les banquiers des différentes places d'Italie & de Lyon, il fut chargé de faire paſſer les ſecours d'argent que Ferdinand envoyoit. L'adreſſe & l'activité de ce Miniſtre qui étoit ſi conſidéré du Roi & du Grand-Duc, furent du plus grand avantage pour le ſecret: mais Ferdinand n'oſant pas trop eſpérer de l'économie du Roi, qu'il vouloit ſecourir effectivement, ſe vit obligé de prévenir Gondi de veiller au juſte emploi des ſommes qu'il avoit à remettre. Il étoit auſſi chargé de repréſenter au Roi que tous ſes ſuccès dépendoient de ſon abjura- 1592.

tion; que les retards ne feroient qu'aug-
1592. menter les dangers; enfin qu'il ne falloit plus donner aux Eſpagnols aſſez de tems pour groſſir leurs armées, & opprimer la France ſous le prétexte de la religion. Gondi devoit outre cela déſabuſer le duc de Lorraine du vain eſpoir d'être roi de France, & le déterminer à s'accorder avec Henri IV, dont il avoit lieu d'attendre un meilleur parti que des Eſpagnols, qui avoient toujours été les ennemis naturels de ſa Maiſon. On expédia tacitement un ſecrétaire avec Gondi, pour traiter de cet arrangement à la cour de Lorraine, & en donner avis au Grand-Duc & au Roi. On n'oublia pas non plus de ſe venger du duc de Savoie. Leſdiguières toucha ſecrètement des deniers pour cet effet; & on les employa à recouvrer les fortereſſes dont le Duc s'étoit emparé dans le Piémont.

1593. Tous les Politiques regardoient alors la guerre comme inévitable en Italie. Les progrès de Leſdiguières en Piémont, la crainte qu'il n'eût quelques ſecrètes intelligences avec la République de Veniſe & avec le Grand-Duc,

faiſoient craindre aux Eſpagnols pour l'Etat de Milan ; & par-tout on recrutoit des troupes. L'Eſpagne fortifia ſes places maritimes du Siennois. Les Juriſconſultes ſoutenoient à Madrid que le Roi pouvoit déclarer le Grand-Duc déchu de ſon fief de Sienne, à cauſe des ſecours qu'il donnoit au roi de Navarre, Huguenot & ennemi de Sa Majeſté ; en priver même le fils aîné de Ferdinand, & le tranſporter à don Pierre. On publioit hautement l'arrivée prochaine de don Pierre à Milan ; il prit même le titre de *duc de Sienne ;* & comme un rebelle déclaré, il ſe répandit en injures contre le Grand-Duc dont il bleſſoit la dignité & terniſſoit la gloire, & le menaça même de l'exterminer. 1593.

D'un autre côté les Turcs agiſſoient hoſtilement en Hongrie, contre la Maiſon d'Autriche, & Rodolphe II demandoit du ſecours à tous les Princes de l'Italie. Le Pape ne ſavoit s'il devoit aider l'Empereur ou la Ligue : mais les Eſpagnols qui ne s'intéreſſoient aucunement à la perte de la Hongrie, inſiſtoient auprès de Sa Sainteté pour la continuation des ſecours dont la

Ligue avoit beſoin. Le Grand-Duc
1593. envoya auſſitôt cent mille écus à l'Empereur, & promit un ſecours de troupes égal à celui qu'avoit autrefois fourni le Grand-Duc ſon père. Ferdinand s'étoit concilié la faveur de ce Monarque : il s'en ſervoit pour ſe rendre ſuſpect aux Eſpagnols, & découvroit ainſi par ſon moyen leurs deſſeins les plus cachés. Veniſe voyant les Turcs occupés contre la Maiſon d'Autriche, s'en croyoit plus en ſûreté, & ne vouloit pas ſe déclarer de peur de ſe les attirer ſur les bras. Le Pape propoſoit aux Princes Italiens une ligue défenſive pour chaſſer Leſdiguières du Piémont, & ſecourir l'Empereur : mais il n'entendoit rien à leurs intérêts reſpectifs, qui ne s'accordoient pas avec ſes vues.

Ferdinand crut donc que dans cette complication d'embarras & d'alternatives, l'unique moyen de ſe tirer des difficultés étoit l'abjuration du roi de Navarre. Perſuadé que le Pape la deſiroit intérieurement, & convaincu que les François étoient diſpoſés à le reconnoître pour Roi, il le voyoit avec peine différer cette démarche eſſen-

tielle. Gondi avoit été chargé de repréſenter à Sa Majeſté qu'elle ſacrifioit ſes propres intérêts & ceux de ſes amis par ces longueurs. Gondi venoit d'exécuter avec ſuccès ſa commiſſion en Lorraine, & apportoit au Roi tout ſujet d'eſpérer un arrangement prochain: il le preſſa donc de prendre une réſolution, lui communiqua les inſtructions qu'il avoit, les deſſeins & les conſeils de Ferdinand, & les ſecrets ſentimens du Pape: enfin il lui dit fermement qu'il étoit trop eſſentiel de ne plus différer; que le Grand-Duc lui montrant ſa franchiſe par des faits, Son Alteſſe exigeoit la même correſpondance, non des promeſſes verbales; mais une déclaration formelle & par écrit du terme qu'il prenoit pour finir une affaire de ſi grande importance; que Son Alteſſe s'expoſoit elle & ſes Etats à la fureur des Eſpagnols, uniquement pour le bien de la France, & par la haute opinion qu'elle avoit de la valeur & des qualités de Sa Majeſté: qu'en conſéquence ſi Sa Majeſté ne faiſoit pas attention à ces riſques, le Grand-Duc ſeroit forcé de toute manière de s'arranger avec les Eſpa- 1593.

gnols, qui intérieurement n'aſpiroient
1593. qu'à recouvrer ſa confiance. Si donc, ajouta Gondi, Son Alteſſe, d'ici à la fin de juillet, ne voit pas que Sa Majeſté ſoit décidée à effectuer les intentions qu'elle a paru avoir, elle renoncera à l'ardent deſir de faire le bien de la Monarchie Françoiſe, & de contribuer à la gloire du Roi; & le Pape encore plus aigri de cette irréſolution, fermera la voie à tout accommodement. Henri IV convaincu par les inſinuations de Gondi, étoit malgré cela combattu par une foule de réflexions intéreſſantes pour ſa gloire. Il auroit d'abord voulu vaincre les Catholiques, leur donner la paix, & embraſſer enſuite leur Religion, afin de prouver que ce n'étoit pas l'intérêt, mais une perſuaſion intime qui avoit été cauſe de ſon changement. D'un autre côté, l'embarras où il ſe trouvoit, le peu de fidélité qu'il pouvoit ſe promettre des ſiens, la crainte de ſe perdre ſans reſſources, lui faiſoient deſirer de percer promtement le nuage obſcur qui l'enveloppoit.

Henri expoſa librement & avec franchiſe à Gondi ſon état & ſes plus

ſecrètes penſées, afin qu'il les communiquât au Grand-Duc. Il voulut même 1593.
l'aſſurer par une lettre de ſa main, de ſes véritables intentions, lui prouver ſa reconnoiſſance, & lui donner lieu de reſſerrer encore plus les liens de ſon amitié. Cette pièce remarquable explique aſſez quelles étoient les diſpoſitions du Roi, ſes circonſtances, la nature des ſecours qu'il recevoit, & le cas qu'il faiſoit de l'amitié & des conſeils de Ferdinand.

« Mon Couſin (*a*), j'ai vu très-vo-
» lontiers Gondi, parce qu'il venoit
» de votre part, outre la raiſon que
» j'ai de l'aimer comme m'étant auſſi
» affectionné qu'il l'eſt. J'ai appris de
» lui avec un extrême contentement
» l'affection que vous me portez. N'en
» ayant jamais douté, je reconnois
» vous avoir très-grande obligation
» de me la continuer, & je vous en
» remercie. J'ai auſſi connu par Gondi
» vos bons avis & enſeignemens dans
» ce qui concerne mes affaires; & je
» vous dirai que, quoique les événe-
» mens ſurvenus depuis le départ de

(*a*) Je traduis à la lettre.

» mon couſin le cardinal de Gondi,
1593. » ſoient tels qu'ils m'aient donné un mo-
» tif ſuffiſant pour être obligé d'avoir de
» nouvelles conſidérations, néanmoins
» faiſant état de votre prudent con-
» ſeil autant que je ſais que le mérite
» la ſincérité avec laquelle vous me le
» donnez & votre bon jugement, non-
» ſeulement je veux vous confirmer
» ce que je vous ai fait dire par le car-
» dinal de Gondi touchant ma conver-
» ſion ; mais j'ai voulu, & je veux en
» outre vous promettre, comme je le
» fais en foi & parole de Roi, par la
» préſente, écrite & ſignée de ma main,
» de faire déclaration & profeſſion pu-
» blique de la Religion Catholique,
» ſelon les conſtitutions de l'Egliſe,
» comme ont fait les rois de France
» mes prédéceſſeurs, dans le terme de
» deux mois, après que mon couſin
» le duc de Lorraine aura fait accord
» avec moi à des conditions juſtes &
» convenables : & vu que ma réſolu-
» tion, comme vous avez bien jugé,
» peut produire un grand changement
» dans mes affaires, il eſt donc beſoin
» que je l'exécute avec les fondemens
» néceſſaires, pour me faire obéir &

» reconnoître de ceux qui voudroient
» perſévérer & s'obſtiner dans leur ré- 1593.
» bellion. J'ai d'autant plus reconnu
» en cela votre bonne volonté pour
» moi, que je vois que vous avez pen-
» ſé au grand beſoin que j'avois d'une
» bonne levée des Suiſſes dans cette
» occaſion: c'eſt pourquoi j'ai volon-
» tiers accepté l'offre de quatre mille
» Suiſſes payés pour un an, offre que
» Gondi m'a faite de votre part, &
» la ſolde pour ſix mois de mille autres
» Suiſſes qui me reſtent, & que je gar-
» de auprès de moi, parce qu'ils ſont
» bien aguerris & me ſervent avec uti-
» lité. Et pour vous mieux expoſer
» l'état de mes affaires, j'ai voulu que
» Gondi le vît clairement, afin qu'il
» pût vous en rendre un compte par-
» ticulier. Comme il eſt également
» votre ſerviteur & le mien, je vous
» dirai que ſi vous me faites le plaiſir
» de me prêter deux cens mille écus
» comptant, outre la levée & la paie
» deſdits Suiſſes, laquelle ſomme de
» deux cens mille écus, de même que
» les autres deniers pour la levée &
» ſon entretien, ſera diſtribuée & payée
» par Gondi, ou par qui il vous plaira

» nommer ; alors je pourrai par ce
1593. » moyen réduire la ville de Paris, en
» ſi peu de tems que vous en aurez
» grande joie, comme vous l'appren-
» drez plus particulièrement de Gondi.
» Je vous prie donc, mon Couſin, de ne
» point me refuſer ce ſecours, lequel
» me rendra ſûrement Paris & les villes
» circonvoiſines, & me délivrera en ou-
» tre de l'inquiétude & ſujétion dans leſ-
» quelles pluſieurs de ceux qui ſe diſent
» mes ſerviteurs, me tiennent, pour
» retarder de plus en plus l'effet de ma
» bonne intention, qui me peut ouvrir
» entièrement la voie à pouvoir recon-
» noître mes amis, & vous, mon Cou-
» ſin, par-deſſus tout, à qui je ſatisferai
» pleinement, & ſerai toujours prêt à
» correſpondre de bon cœur pour les
» bons offices & ſecours ſignalés que je
» reçois journellement de vous. Faites
» donc, je vous prie, mon Couſin, que
» les Suiſſes & les deniers pour leur
» entretien, & les deux cens mille écus
» comptant me ſoient fournis le plutôt
» que ſe pourra, parce que je n'at-
» tends autre choſe pour effectuer ma
» promeſſe. Et après vous avoir prié de
» *rechef* de m'aimer, je vous aſſure en

» revanche de mon entière & parfaite
» amitié. Je prie Dieu, &c. De Mantes 1593.
» le 26 avril 1593. Votre plus affec-
» tionné & obligé couſin : HENRI ».

Le Grand-Duc aſſuré du parti que le roi de Navarre avoit décidément pris de ſe faire Catholique, penſa qu'il devoit en conférer ſecrètement avec le Pape, pour concerter la forme de l'abjuration, & ſans attendre que les conditions préalables fuſſent remplies. Le Pape deſiroit avec impatience cette réſolution du Roi ; mais trop puſillanime & tyranniſé par les Eſpagnols, il n'oſoit laiſſer pénétrer ſes ſecrets ſentimens. Le Collège des Cardinaux tenoit en grande partie aux intérêts de l'Eſpagne. Les uns étoient gagnés par de groſſes penſions, les autres intimidés par la menace de l'excluſion au futur Pontificat ; ceux-là flattés par les promeſſes de leur avancement : la plûpart enfin formoient une barrière inſurmontable qui empêchoit de déterminer le Pape au plus ſage parti. Le père Tolède, jéſuite Eſpagnol, théologien de grande réputation, & devenu cardinal cette même année, étoit dans la confidence intime

1593. du Pape & du Grand-Duc dont il touchoit une penſion. Cet homme aimoit peu ſes nationaux, parce qu'ils lui avoient fermé la voie au cardinalat ſous les autres Pontificats. Voulant donc s'en venger, il ſe chargea volontiers de la part du Grand-Duc, d'appuyer de tout ſon ſavoir & de ſon crédit les intérêts du roi de Navarre. Naturellement diſſimulé & habile à donner le change à ſes compatriotes, il trouva le moyen de tirer du Pape ſa véritable penſée, ſans donner aucun ſoupçon au duc de Seſſa, ambaſſadeur d'Eſpagne. Il aſſura donc au Grand-Duc que Sa Sainteté deſiroit ardemment de recevoir le roi de Navarre dans le ſein de l'Egliſe; mais que cette démarche ne pouvoit ſe préparer à Rome où l'on riſquoit de rencontrer les plus grands obſtacles; que c'étoit en France où l'on devoit agir pour demander enſuite l'approbation du Pontife. Il ajouta que le traitement offenſant qu'avoit éprouvé le cardinal de Gondi, & l'opiniâtreté affectée par le Pape à rejeter tout ce qui venoit de la part des gens attachés au roi de Navarre, ne devoit pas détourner ce Monarque

de ſa réſolution, parce que cela venoit directement des Eſpagnols; que Sa Sainteté y avoit été forcée, pour ne pas ſoulever le Collège, ni ſuſciter la vengeance de cet implacable Miniſtère : que lorſque le Roi ſeroit déclaré Catholique, les vues de la Religion & le bien de la chrétienté juſtifieroient aſſez le Pape, & le porteroient à changer de ton & de conduite. Ces proteſtations furent immédiatement rendues à Henri IV; & l'on y joignit de nouveaux motifs pour le décider. « Cette » incertitude, *écrivoit le Grand-Duc* » *à Gondi*, fait juſtement le plus grand » avantage des Eſpagnols. Le Pape ne » peut ſe tirer de leurs mains, ni s'ex- » cuſer auprès de la Ligue & devant » tout le monde, qu'en diſant qu'il ne » peut refuſer de recevoir au giron de » l'Egliſe un homme qui ſe convertit, » non de bouche, mais effectivement ». Le Grand-Duc diſoit encore : « Ne » vous imaginez pas que le Turc puiſſe » opérer une diverſion avantageuſe, » parce que les Eſpagnols ſont prêts à » ſacrifier le monde entier à leur am- » bition, pourvu qu'ils parviennent à » opprimer la France. Les efforts ex- 1593.

1593. » traordinaires qu'ils font, ce grand » appareil de guerre, ont épouvanté » toute l'Italie, & découragent les » vrais amis de Sa Majeſté; & ils ne » peuvent lui pardonner de tant différer une démarche, capable ſeule de » prévenir tant de maux. Il faut donc » que le roi de Navarre ſe décide; car » il n'eſt plus tems de tergiverſer: & » dites-lui de notre part que nous ne » voulons plus être expoſés à cette » irréſolution, que juſqu'à la fin de » juillet prochain; déclarez-le lui bien » préciſément: nous le lui proteſtons » encore, & nous agirons en conſéquence pour ſonger à nos propres » intérêts. Les Eſpagnols font déjà » paſſer en Italie ſix mille hommes de » vieille infanterie de l'Arragon, & » raſſemblent de tous côtés des hommes & des armes. Il y aura bientôt » dans Milan ſeize mille fantaſſins & » quatre mille cavaliers: or, ce n'eſt » pas peu de choſe; & ceux qui ſuivent vos intérêts par le pur zèle du » ſalut public & de l'équilibre politique, ſe découragent loin de s'animer » davantage ».

Il eſt très-ſûr que ces inſtances accompagnées

compagnées de ſecours conſidérables, étoient capables de décider le Roi à prendre un parti intéreſſant pour lui & pour tous ſes amis. Enfin il le prit & renvoya auſſitôt Gondi en Italie, avec promeſſe de ſe rendre au deſir du Grand-Duc dans les termes qu'il preſcrivoit. Ce grand Roi lui écrivoit de Mantes le 31 mai: « Ce peu de li- » gnes de ma main, n'eſt que pour » vous faire des remercimens que je » changerai bientôt en effets, à cauſe » de cette extréme bonne volonté que » vous proteſtez avoir pour moi. J'ai » dit à Gondi combien j'en reſſens vi- » vement l'obligation, pour qu'il puiſ- » ſe vous le témoigner; étant bien » content que la communication de nos » affaires & de nos penſées ſoit ès mains » de perſonnes auſſi affectionnées & » fidèles à vous & à moi. Je vous prie » d'agréer ce qu'il vous dira de ma » part, & de le croire, comme ſi c'é- » toit de ma propre bouche; priant » Dieu », &c. 1593.

Outre les inſtances du Grand-Duc, le Roi eut encore dans ce qui ſe paſſoit en France, de puiſſantes raiſons pour ne pas différer plus long-tems une dé-

marche qui devoit décider du bien
1593. public & de ſa propre tranquillité. On venoit de convoquer les parties intéreſſées à l'élection d'un nouveau Roi : les conférences étoient arrêtées, & une trève établie pour la ſûreté du lieu de l'aſſemblée, appeloit le concours des électeurs. L'ambition & l'intrigue animoient les compétiteurs : mais l'ambaſſadeur de Philippe ayant propoſé l'Infante Iſabelle pour reine, remplit de haine & de courroux les eſprits de tous les François. Dans cet état des choſes, le roi de Navarre raſſembla près de lui les Prélats Catholiques de ſon parti, & demanda d'être inſtruit dans leur religion. Le Seigneur de Vivonne, marquis de Piſani, qui avoit été autrefois expédié à Rome par la nobleſſe Catholique du parti du Roi, & rejeté du Pape, s'étoit arrêté à Deſenzano avec le cardinal de Gondi, en attendant qu'il eût accès auprès de Sa Sainteté. Il eut ordre de prévenir le Pape de l'intention du Roi, qui lui expliquoit ſur cette affaire toute ſa manière de penſer, par une lettre du 9 juin. Vivonne devoit expoſer à Sa Sainteté pourquoi le Roi avoit différé

une démarche auſſi avantageuſe, démarche pour laquelle Sa Majeſté prioit inſtamment le Pontife d'autoriſer les Prélats François par un bref : que l'on prenoit ce détour, de peur que les Eſpagnols ne fiſſent jouer tous leurs artifices, & n'en empêchaſſent l'accompliſſement. « Ajoutez, » écrivoit le Roi, que ſelon les avis » que j'ai reçus de mes amis, je penſe » faire une choſe agréable au Pape, » en me ſervant des moyens que j'ai » pardevers moi, & que *Sa Sainteté* » ſera ainſi à l'abri des importunités » & des violences que les Eſpagnols » pourroient mettre en uſage, ſi je re» courois en premier abord au Pape ». Vivonne avoit auſſi ordre de régler toute ſa conduite dans cette députation, ſur les conſeils & le bon plaiſir du Grand-Duc. Sa Majeſté ajoutoit en conſéquence : « Quant à la manière de » vous conduire comme il faut, je n'en » vois pas de meilleure, ni ſur laquelle » je puiſſe mieux me repoſer, que ſur » les avis de mon couſin le Grand» Duc, & je crois qu'il vous en donnera » volontiers pour l'affection qu'il porte » au bien & au repos de ce royaume.

1593.

1593. » Cependant je vous prie de lui faire » tenir la préſente le plus promte- » ment que vous pourrez après l'avoir » reçue, de la lui laiſſer même s'il » veut, & de le prier de ma part de » vouloir s'employer dans cette affaire, » de la manière qu'il ſaura être le plus » à propos pour bien diſpoſer le Pape » & la cour de Rome à prendre en » bonne part la route que j'ai réſolu » de tenir ».

La teneur de cette lettre engagea les Miniſtres & les partiſans que le Roi avoit en Italie, à concerter entr'eux les moyens d'être utiles à leur Souverain; & tous d'un commun accord ſe réſignèrent entièrement à la volonté du Grand-Duc. Jérôme Gondi, qui à ſon retour des cours de Navarre & de Lorraine, paſſa par Deſenzano pendant que le cardinal de Gondi, le maréchal de Retz ſon frère, Piſani & les autres miniſtres François délibéroient ſur cette affaire, fut chargé de porter à Florence la lettre de Henri IV, & de la faire tenir au Pape. Il ne convenoit pas que le père Tolède, qui devoit être le conſeil de Sa Sainteté, ſe montrât intéreſſé en la préſentant lui-même; & l'on crut

que Gondi devoit la faire paſſer à Séraphin Olivier, prélat François d'un grand mérite, ennemi des Eſpagnols & confident du Pape. Les ſentimens non équivoques du Roi ayant été mis ſous les yeux de Clément VIII, l'engagèrent à ménager ſecrètement la concluſion de cette affaire. Les Eſpagnols ne s'y oppoſèrent pas ouvertement, ſe flattant de pouvoir y mettre les retards qu'ils jugeroient à propos. Cependant il ne fut pas permis à Piſani d'approcher de Rome, & l'on eut ſoin de lui faire eſpérer plus de réuſſite avec le tems, pour ne pas le déconcerter. Le Grand-Duc voyant bien que cette affaire traînoit trop en longueur, inſiſta de nouveau auprès du Roi, le preſſant de ne pas perdre de tems, & lui montrant que dès qu'il ſe ſeroit rendu Catholique, toute l'Italie ſe remueroit pour le ſecourir, afin de ſe délivrer auſſi elle-même du joug intolérable des Eſpagnols. Henri IV convoqua donc les Prélats néceſſaires, pour le 20 juillet, & inſtruit par des docteurs Catoliques, il fit ſon abjuration le 25 du même mois. Le Grand-Duc ayant été celui qui l'avoit particulièrement conduit 1593.

à cette démarche, Henri voulut qu'il
1593. en eût auſſi-tôt avis, & lui envoya le ſieur de la Clielle ſon maître-d'hôtel, avec une lettre de ſa propre main, datée de Saint-Denis le 11 du mois d'août : « Mon Couſin, quoique le » premier avis que vous aurez eu de la » profeſſion que j'ai faite de la Religion » Catholique, le dimanche 25 juil- » let, ait pu vous donner beaucoup de » joie, néanmoins je ſuis ſûr que vous » en reſſentirez encore plus de plai- » ſir, en étant informé de ma main, » comme la préſente vous en donnera » toute certitude ; en vous proteſtant » ſur-tout que je l'ai faite de libre vo- » lonté. Je ſuis très-réſolu d'y perſé- » vérer, & de donner à notre Saint- » Père le Pape de telles preuves de » l'obéiſſance & du reſpect que je veux » avoir pour lui & pour le Saint-Siége, » qu'il verra que mon intention en » ceci a été meilleure que ne l'ont eue » ceux qui ont voulu lui donner des » doutes à ce ſujet. Après ma con- » verſion, j'ai donc voulu vous expé- » dier le plus promtement qu'il m'a » été poſſible le ſieur de la Clielle, » pour vous informer plus particuliè-

» rement de l'ordre qu'on a tenu, de
» l'état & de la disposition de toutes 1593.
» les autres choses de deçà les monts,
» selon qu'il en a connoissance, & selon
» la très-ample (*a*) instruction que je
» lui en ai donnée. Je vous prie, mon
» Cousin, de peser tout avec votre
» bon jugement, dont je fais si grand
» cas, que je tiendrai les conseils que
» vous me donnerez pour des décisions
» utiles à mes affaires; & je compterai
» encore sur les effets de votre amitié,
» selon que vous penserez que le re-
» quiert le desir que vous avez de voir
» mes intérêts bien ménagés & bien
» fondés. Si Dieu me l'accorde, comme
» vous en aurez été un des principaux
» moyens, vous y aurez toujours toute
» la part que vous pourrez desirer. Et
» me remettant du reste à tout ce que
» vous dira la Clielle », &c.

(*a*) Cette instruction se trouve dans les lettres du cardinal d'Ossat, Edit. Amsterd. 1708, tom. I, let. 8, p. 251.

1593.

CHAPITRE V.

Le Grand-Duc en ſe préparant à la guerre, détermine les Eſpagnols à ſe réconcilier avec lui. Il abandonne au Pape l'examen ſeul (de jure tantum) *de la cauſe de don Pierre, & rejette le duc de Mantoue qui vouloit intervenir comme partie dans cette conteſtation. Il envoie des ſecours à l'Empereur, & au prince de Tranſylvanie contre le Turc. Sa correſpondance ſecrète avec Henri IV. Il ménage à Rome la réconciliation de ce Monarque avec l'Egliſe, & conduit toutes les manœuvres pour l'effectuer.*

QUOIQUE le cabinet de Ferdinand exécutât ſes opérations avec tant de meſure, qu'il eût été très-difficile d'en pénétrer les vues, il ne put néanmoins cacher à la ſagacité Eſpagnole la correſpondance que le Grand-Duc avoit avec le roi de Navarre : la cour de Madrid ſe confirmoit de plus en plus dans les ſoupçons qu'elle avoit que Ferdi-

nand donnoit des ſecours à ce Monarque, & travailloit ſourdement à Rome pour lui ménager la faveur du Saint-Siége. Le ſéjour du cardinal de Gondi à Florence, le voyage de Jérôme Gondi en Lorraine, & ſon paſſage au camp de Henri IV, prouvoient aſſez quelque ſecrète intelligence. Le duc de Savoie par terre, Doria par mer, interceptoient des avis qui autoriſoient de plus en plus les craintes de l'Eſpagne. La Cour & les Miniſtres de Philippe ſentoient vivement la perte d'un allié auſſi utile que Ferdinand à la Monarchie : & ce qui les fâchoit encore plus, c'étoit de ne pouvoir employer leurs forces pour s'en venger, vu les circonſtances où ils ſe trouvoient. Malgré cela, il leur paroiſſoit étrange que le Grand-Duc ne dût en reſſentir aucune mortification : pluſieurs de ces Miniſtres avançoient même que c'étoit là le moment favorable d'accorder formellement la préſéance au duc de Savoie. Mais les circonſtances ſembloient, d'un autre côté, être trop délicates pour s'expoſer, par un acte public & irrévocable, à irriter Ferdinand au point de ſe dé- 1593.

clarer ouvertement en faveur du roi de
1593. Navarre. On jugea donc plus à propos de l'intimider par de fauſſes apparences, & de le forcer continuellement à de groſſes dépenſes pour épuiſer ſes tréſors, & le mettre hors d'état de fournir aux envois qu'il faiſoit à Henri IV, & à Leſdiguières. En conſéquence on fit encore de plus grands préparatifs, dans les vues apparentes d'une expédition contre la Toſcane. On débarqua beaucoup de troupes, d'artillerie à Portercole. Tout ſembla ſe diſpoſer à Milan pour la réception de don Pierre, revêtu des titres de *Duc de Sienne* & de commandant en chef de cette expédition. La crainte même mal fondée étant pour les Princes une raiſon ſuffiſante de ſe précautionner lorſqu'il s'agit de veiller à la ſûreté publique, Ferdinand quoique perſuadé de la futilité de ces menaces, auroit cru ſe trop écarter des règles de ſa prudence, s'il ne s'étoit pas mis en état de faire face à tout aggreſſeur. Il donna donc ordre à Camille del Monte & au commandeur Martelli, ſes généraux & conſeillers de guerre, de viſiter les frontières, de

fortifier les places; & il forma de nouveaux corps de troupes à pied & à cheval, les poſtant comme ſi l'ennemi s'avançoit déjà pour attaquer. 1593. L'empereur Rodolphe lui permit une groſſe levée de troupes en Allemagne; & les Eſpagnols eurent bientôt eux-mêmes ſujet de craindre tout ce qu'ils vouloient faire appréhender au Grand-Duc; de ſorte qu'ils lui demandèrent *pourquoi ces armemens-là?* Le duc de Seſſa, qui affectoit plus de liaiſon & d'amitié avec Ferdinand, fut le premier à lui dire qu'il voyoit avec peine Son Alteſſe faire plus d'attention aux bruits de ſpéculateurs oiſifs, qu'à la confiance qu'il devoit à la bonté & à la modération de Sa Majeſté. J'avoue, dit l'Ambaſſadeur, que le Roi ayant eu autant d'indices de la partialité de Son Alteſſe, en faveur du roi de Navarre, Sa Majeſté en a reſſenti quelque déplaiſir; mais elle n'a encore pu ſe perſuader que Son Alteſſe s'écartera de la fidélité & du dévouement que les feus Grands-Ducs ont marqués à la couronne d'Eſpagne: l'ingratitude n'eſt pas le caractère des Médicis; & d'ailleurs la bienfaiſance de Charles V

& du roi Philippe envers Son Al-
1593. teſſe, étant encore toute récente, ſuffit pour la rappeler aux ſentimens de reconnoiſſance & du devoir. Ces plaintes du duc de Seſſa, obligèrent le Grand-Duc à ſe juſtifier de nouveau : il proteſta que ce n'étoit point quelques commiſſions du roi de Navarre, mais le deſir de revoir ſa patrie, qui avoit engagé le cardinal de Gondi à ſe rendre à Florence : que Jérôme Gondi avoit paſſé en France ſans qu'il lui eût donné aucune commiſſion, & qu'il ne pouvoit empêcher que ſes vaſſaux ſerviſſent d'autres Princes ; de même que le grand-duc Côme, du tems de la guerre de Sienne, n'avoit pas déclaré rebelles les Florentins qui ſervoient à la cour de Henri II ; mais ſeulement ceux qui étoient venus en Italie porter les armes contre lui. « Non, ajouta Ferdinand, le roi d'Eſ-» pagne n'a pas en Italie de Prince » plus dévoué à ſes intérêts, ni plus » condeſcendant que moi : tous ces » motifs de méfiance ſont un effet des » artifices de Doria & du duc de Sa-» voie, mes ennemis déclarés. Mes » préparatifs ſont uniquement pour

» veiller à ma ſûreté; & ſi don Pierre
» vient attaquer mes Etats, à la tête 1593.
» des troupes de Sa Majeſté, je ſaurai
» arrêter ſes tentatives ».

Ces repréſentations de Ferdinand donnèrent aux Eſpagnols occaſion de faire croire qu'ils n'étoient plus irrités. Le Grand-Duc en reçut quelques démonſtrations apparentes d'amitié, & envoya un nouveau député à la cour de Madrid. Ces circonſtances leur firent auſſi prendre le parti de conduire avec douceur & modération la cauſe de don Pierre auprès du Pape. Ce Prince imprudent, engagé dès-lors à effectuer ce qu'il avoit ſi légèrement promis à Philippe, & ouvertement déclaré contre ſon frère, étoit déjà parti pour le Portugal, afin de terminer ſon mariage avec Béatrice de Ménésès. Mais cette alliance ne lui ayant produit que le déplaiſir de trouver une épouſe moins belle, & plus âgée qu'il l'eſpéroit, il lui prit bientôt envie de l'abandonner, & de retourner à la Cour ſous différens prétextes. Le Grand-Duc affecta la plus grande honnêteté avec cette nouvelle parente, expédia un de ſes ſecrétaires à Liſ-

bonne pour la complimenter, & lui of-
1593. frir de riches préſens. Mais don Pierre, ne pouvant diſpoſer librement de la dot qui lui avoit été conſtituée, & ne tirant aucun avantage de ſon union, fut obligé de ſolliciter le Pape, dans les vues d'obtenir du Grand-Duc un parti qui pût le ſortir des entraves où l'avoient jeté tant de déſordres. Il expédia donc Rutilio Gaci, ſon confident, au Pontife, pour l'inſtruire de ſes prétentions; & le duc de Seſſa eut ordre de la part du Roi de protéger cette affaire, & d'engager le Pape à preſſer Ferdinand de fournir quelques ſommes par accommodement, ou à remettre la déciſion de ſa cauſe à un arbitrage. Le Pape envoya à Florence don Lelio Orſini, chargé de faire différentes propoſitions : mais le Grand-Duc piqué d'avoir été traduit dans toutes les Cours; comme *un uſurpateur des biens de ſon frère*, ſe refuſa à tout accommodement, & déclara qu'il vouloit pourſuivre ſes droits ſelon la plus rigoureuſe juſtice. Orſini interpela la faveur & l'amitié fraternelle : Ferdinand lui repliqua qu'après tant de menaces que don Pierre avoit

faites de recouvrer par la force ce qu'il croyoit lui appartenir, il n'étoit plus de ſa dignité de conſulter l'amitié, ni la généroſité, parce qu'il étoit très-ſûr d'en perdre tout le mérite; vu que don Pierre n'attribueroit pas à l'affection, mais à la crainte des armes de l'Eſpagne, la condeſcendance que ſon frère auroit pour lui: qu'ainſi il vouloit que ſa complaiſance n'eût plus aucun effet ſur la juſtice, & que dès que ſes droits ſeroient conſtatés juridiquement, il ſauroit prendre le parti convenable à ſon caractère & à ſon inviolable équité. Le Pape fit néanmoins encore pluſieurs inſtances ſur les ſollicitations du Roi, & demanda que le Grand-Duc donnât quelques ſecours à don Pierre; mais Ferdinand repliqua qu'il ne payoit pas ſes ennemis à ſes propres dépens; que d'ailleurs il étoit très-mal de la part du Roi de lui avoir ſouſtrait un frère par ſéduction, pour le faire agir contre ſon honneur & ſa conſcience, & de le laiſſer enſuite languir dans le beſoin le plus preſſant. Cette fermeté de Ferdinand déconcerta totalement les Eſpagnols; mais jaloux d'en tirer 1593.

l'avantage qu'ils s'en promettoient ;
1593. ils insinuèrent au Pape de solliciter le Grand-Duc à lui remettre cette cause sans aucun réserve. Ferdinand vit bientôt la ruse de cette demande ; & prévoyant que l'arbitrage du Pape seroit celui des Espagnols, qui règleroient absolument l'avis de Sa Sainteté, il se refusa à cette proposition. Il prouva que jamais ses ancêtres n'avoient cru qu'il fût de leur dignité de recourir à l'arbitrage des Pontifes lorsqu'il s'agissoit de biens situés dans le Grand-Duché, & cita la cause de la reine de France, & celle de Madame de Parme, qui étoit la sœur de Sa Majesté : que don Pierre étant Toscan, les tribunaux du Grand-Duché étoient le for compétent où il devoit se produire. Malgré cela, Ferdinand dit que pour montrer au Pape, au Roi & au Public les sentimens de justice sur lesquels il se régloit, il consentoit à s'en rapporter à Sa Sainteté pour l'examen seul de ses droits ; mais sans reconnoître en elle aucune autorité à rendre un jugement arbitral. En se soumettant aux loix de la plus rigoureuse équité, il vouloit rester li-

bre d'uſer à ſon gré de complaiſance & de généroſité. Un compromis auſſi limité ne plut pas au Pape, ni aux Eſpagnols qui manquoient ainſi leur but; mais Ferdinand perſiſta fermement dans ſa réſolution. 1593.

Les imprudences de don Pierre irritoient de plus en plus le Grand-Duc: car outre les emprunts qu'il faiſoit de la manière la plus baſſe à tous les Princes de l'Italie, il avoit tenté de gagner la ducheſſe de Mantoue ſa nièce, & de la faire intervenir à l'appui de ſes prétentions: il écrivoit en outre à la princeſſe Marie des lettres du ton le plus ſéditieux & le plus injurieux contre le Grand-Duc. L'appui de Philippe le portoit à cet excès d'audace; de ſorte que le Pape craignant des conſéquences funeſtes pour l'Italie, crut qu'il étoit plus à propos de ſe méler de ce différent, & de ſe contenter du pouvoir ſeul d'examiner les droits reſpectifs des deux frères.

Les Eſpagnols furent très-choqués que le Pape eût agréé le compromis avec la reſtriction *de jure tantum*, c'eſt-à-dire, de l'examen ſeul *du droit*; ils prirent cette démarche du Pontife pour

1593. le premier effort que faiſoit Sa Sainteté dans la vue de ſecouer le joug de leur autorité. Clément VIII n'avoit pas moins d'ambition qu'eux ; & ſa politique également raffinée & diſſimulée avoit l'avantage d'être beaucoup plus prudente & plus réfléchie. Les circonſtances exigeoient alors qu'il fût dans la plus parfaite intelligence avec le Grand-Duc ; parce que ſans Ferdinand, l'abjuration du roi de Navarre ne pouvoit tourner au profit & à la dignité du Saint-Siége. Le Grand-Duc ſeul connoiſſoit les vrais ſentimens de Sa Sainteté ; & il n'y avoit que lui qui pût faire perſévérer Henri IV dans ſa réſolution, & exhorter les Miniſtres de ce Monarque à ſouffrir avec patience les ſacrifices qu'il falloit faire à la grande puiſſance des Eſpagnols. L'avis de cette abjuration faite à Saint-Denis le 25 juillet, étant parvenu à Rome, les Eſpagnols qui en prévoyoient les conſéquences, mirent tout en uſage pour obliger le Pape de la déſapprouver. Les partis ſe fortifièrent ; on imagina de nouveaux expédiens, & l'on uſa de tous les artifices capables de porter le Pape à déférer dans

cette circonſtance aux vœux & aux opinions des Cardinaux. Le parti des Eſpagnols prévaloit, par le nombre, dans le Collège, & cette pluralité de vœux arrêtoit tous les oppoſans. Le Pape ſembloit la ſeconder; mais ſes vues étoient d'empêcher une ſciſſion ouverte, & d'engager plus facilement, par une prudente fermeté, le roi de Navarre à ſe ſoumettre aux conditions que le Saint-Siége lui impoſeroit. Dans cet état des choſes, Henri IV envoya la Clielle à Florence, avec ordre de ſe rendre ſecrètement à Rome, & d'y préſenter une lettre de ſa main au Souverain Pontife. La Clielle étoit comme le précurſeur d'une ambaſſade ſolemnelle de quatre Prélats, que le Roi envoyoit à Sa Sainteté; & à la tête deſquels étoit Louis Gonzague, duc de Nevers. Olivier, d'Oſſat, & le ſecrétaire d'ambaſſade du Grand Duc, étoient ſeuls inſtruits de l'arrivée & de la commiſſion de la Clielle. Celui-ci fut introduit ſecrètement auprès du Pape, & après s'être retiré de même, il eut publiquement des ordres ſévères de ne pas ſe préſenter; mais on l'avertit ſecrètement de maintenir

1593.

1593. Henri dans le parti qu'il avoit pris ; ſans s'inquiéter de ces contraſtes apparens qui ne tendoient qu'à ſatisfaire l'ambition des Eſpagnols. Le duc de Nevers fut expoſé aux mêmes contraſtes. Après avoir été rejeté publiquement à Rome, il y fut admis ſans aucun caractère, & pour un tems fixé, comme cela ſe pratique en tems de guerre avec les ennemis. Le Grand-Duc de ſon côté les exhortoit tous à la patience & leur promettoit de fléchir l'eſprit du Pontife ; cependant il craignoit que cette incertitude apparente n'encourageât les ennemis de Henri ; & que ſon abjuration ne produisît pas les effets qu'il en attendoit. Il n'étoit pas trop ſûr non plus que les grands attachés à ce Monarque fuſſent auſſi perſévérans que lui, en voyant cette conduite du Pape dont ils ignoroient les motifs & les vues. C'eſt ce qui lui fit prendre le parti d'envoyer vers eux des gens de confiance pour leur donner les éclairciſſemens néceſſaires dans ces occurrences. Niccolò Piſciolini qui avoit juſqu'alors ménagé les intérêts du Grand-Duc dans la Provence, fut chargé de ſe rendre vers

le duc de Montmorenci en Languedoc, & de lui apprendre les bonnes intentions du Pape en faveur du Roi & de la France ; dans quelle crainte le tenoient les Eſpagnols, qui le menaçoient même de rappeler de Rome leur Ambaſſadeur, de lui ôter l'*expédition des bénéfices*, & de convoquer un concile national en Eſpagne ; que c'étoit là le moment de réveiller les bons François de leur aſſoupiſſement, de faire un effort pour la gloire du Roi & de la Monarchie, & d'encourager le Pape à ſe ſouſtraire au joug des Eſpagnols : que Sa Sainteté faiſoit de ſon côté tout ce qui lui étoit poſſible, & ſollicitoit déjà tous les Cardinaux leurs ennemis à ſe rendre à Rome pour leur oppoſer un parti. Piſciolini devoit auſſi preſſer Montmorenci de ſe rendre à la Cour ; parce que le Grand-Duc penſoit que ce gouverneur de Languedoc pouvoit par ſa prudence, ſes avis, ſon crédit & ſes forces devenir d'une très-grande utilité à Sa Majeſté contre les artifices des Eſpagnols, la maintenir ferme dans ſa réſolution, & lui inſpirer la patience requiſe & les égards conve- 1593.

nables pour la cour de Rome. Après
1593. avoir rempli cette commiſſion, Piſciolini devoit ſe rendre vers le duc d'Epernon, lui faire les mêmes exhortations, lui inſinuer de ſe déſiſter de toute hoſtilité contre Marſeille, de ſe conduire à l'égard de cette ville de manière à ne pas l'irriter & à ne pas la pouſſer au parti extravagant de ſe livrer ſans réſerve aux Eſpagnols. L'état de Marſeille n'étoit déjà que trop critique, parce que le conſul Caſau, qui en étoit devenu le tyran à meſure que le parti de Henri groſſiſſoit, faiſoit craindre qu'il ne cherchât ailleurs un appui pour ſe maintenir dans cette tyrannie, ou au moins pour en tirer un avantage conſidérable. Il ſembloit entretenir une ſincère correſpondance avec la garniſon Toſcane de l'iſle d'If: néanmoins ceux qui éclairoient de près ſa conduite, appercevoient toujours quelques raiſons de s'en méfier. La Provence étoit en armes, & refuſoit de reconnoître Henri IV. De ſon côté le Grand-Duc tenoit une conduite contradictoire en apparence; étant obligé de veiller à la ſûreté de l'iſle d'If, & de favoriſer tacitement Caſau

contre le Roi même, tandis que dans ces circonſtances il étoit le plus fidèle allié qu'eût Sa Majeſté. Ce fut lui qui inſinua à ce tyran de conſtruire une citadelle à Marſeille, & qui lui fournit ſecrètement des ſecours pour ſe ſoutenir. Quoique le Grand-Duc ſentît bien que la ſituation politique de cette Ville ne pouvoit durer longtems, il crut cependant que les circonſtances actuelles & le bien de l'Italie exigeoient qu'il n'y arrivât point de changement juſqu'à ce que Henri IV fût entièrement réuni avec la cour de Rome. 1593.

Les mouvemens que le Turc faiſoit contre la Maiſon d'Autriche, l'état d'indolence où étoit l'Empereur, les obſtacles que les Eſpagnols oppoſoient à quiconque eût voulu le ſecourir, étoient autant d'objets de la plus grande importance pour la ſûreté de l'Italie. Le but des Eſpagnols étant de ne pas diſtraire le Pape & les Princes Italiens des intérêts de la Ligue, l'ambition prévaloit chez eux à tout devoir de reconnoiſſance & de parenté : quelque inſtance que fît l'Empereur pour obtenir des ſecours, perſonne n'oſoit l'écouter dans 1594.

1594. la crainte de déplaire aux Miniſtres de Philippe. Le Grand-Duc avoit toute la confiance de l'Empereur. Ce Prince quoique doué de peu de talens, ſavoit néanmoins ſe dégager inſenſiblement des liens de la cour d'Eſpagne, à l'aide de ſes Conſeillers, mais ſurtout par les avis de ſon confident Curtius. Il oſa propoſer ouvertement au Pape de s'intéreſſer en faveur de Henri, & permit aux proteſtans d'Allemagne de lui donner des ſecours; montrant très-clairement le deſir qu'il avoit de voir les Eſpagnols loin de ſes Etats. Aux premiers avis des hoſtilités du Turc, le Grand-Duc avoit envoyé cent mille écus à l'Empereur, lui promettant outre cela des ſecours effectifs en hommes. Ce Prince étoit reconnoiſſant; il le fit voir en cette occaſion, car il promit au Grand-Duc, par une *cédule* écrite toute de ſa main, de lui donner l'inveſtiture du fief de Piombino, en cas de dévolution à l'Empire: ce qui ſembloit n'être pas éloigné, vu l'extinction prochaine de la Maiſon Oppiano, qui n'avoit plus de ſucceſſeur qu'un pupille foible & même infirme. L'Empereur vouloit auſſi faire un

un mariage avec la princeſſe Marie, fille du grand-duc François; & il fut même queſtion de quelques propoſitions à ce ſujet; mais les Eſpagnols s'y opposèrent vivement. Les préparatifs que faiſoit l'Empereur, pour la défenſe de la Hongrie, lui donnèrent auſſi occaſion de nommer don Jean de Médicis Général de ſon artillerie; ce qui obligeoit encore plus le Grand-Duc à répondre à tant de preuves de bienveillance. Ferdinand auroit deſiré que tous les Princes Italiens le ſecondaſſent, & lui euſſent fourni des ſecours; dans cette vue, il preſſoit ſans ceſſe le Pape de concourir à la défenſe commune, & de ſatisfaire aux devoirs de Chef de l'Egliſe; mais voyant que toutes ſes tentatives étoient inutiles, il fit partir don Jean de Médicis à la tête de deux mille fantaſſins & de quatre cens cavaliers, armés & ſoudoyés par lui ſeul. Il voulut encore que le jeune Antoine de Médicis cherchât de la gloire au milieu des combats; il l'envoya, comme volontaire, accompagné de cent cuiraſſiers & de cent arquebuſiers à cheval, la plupart gentilshommes Toſcans, & tous à ſa ſolde. 1594.

1594. Don Virginio Orſini, duc de Bracciano, crut devoir imiter Antoine, & ſe rendit en Hongrie avec une pareille ſuite. Ces troupes furent accompagnées de quelques ingénieurs Toſcans qu'avoit demandés l'Empereur : ils mirent les places de ce Royaume en état de défenſe, & l'on en voit encore pluſieurs fortifiées, d'après leurs principes.

Cet armement donna quelques ſoupçons aux Souverains d'Italie, ſur-tout au duc de Mantoue. Ce Prince gagné par don Pierre, à qui il avoit prêté beaucoup d'argent, ſéduit par l'appât des richeſſes, & ſollicité par les Eſpagnols, venoit de publier les droits qu'il avoit pour ſe rendre partie dans la cauſe de l'hérédité du grand-duc François. Trois fois il préſenta ſes titres à Ferdinand ; mais ce Prince lui répondit toujours avec douceur & amitié ſur l'inſuffiſance de ſes prétentions. Nonobſtant ces refus qu'eſſuya le duc de Mantoue, & quoique les demandes de don Pierre détruiſiſſent naturellement les ſiennes, il vouloit que le Grand-Duc prît auſſi le Pape pour arbitre, & que le Pontife prononçât

librement ſur les intérêts reſpectifs des deux prétendans. Il avoit été porté à 1594.
faire ces démarches par deux fugitifs de Florence, ennemis déclarés de Ferdinand, mais appuyés par les Miniſtres d'Eſpagne, c'étoit dans ce deſſein que la cour de Madrid les avoit fait paſſer chez le duc de Mantoue. L'un étoit Celio Malaſpina, condamné à Florence par contumace à être pendu, comme falſificateur de billets; l'autre, un moine Dominicain, jadis apoſtat, qui ſervoit le grand-duc François comme alchymiſte, nécromancien & maître de *cabale*. Ce Moine qui avoit aſſiſté Blanche au moment de ſa mort, avoit auſſi ſu fabriquer un faux teſtament en faveur de la Pellegrine: l'impoſture ayant été découverte, il s'étoit ſauvé de la Toſcane. Ces deux conſeillers animoient donc le duc de Mantoue & la Ducheſſe ſa femme à faire revivre leurs droits ſuppoſés, & conſéquemment à cauſer de nouveaux chagrins au Duc. Ils ſemèrent inſenſiblement la diſcorde, & troublèrent la bonne intelligence qui avoit uni ces deux Maiſons. Les Eſpagnols auroient peut-être même réuſſi à les diviſer entièrement ſi le

1594. Grand-Duc n'avoit interposé la médiation de l'Empereur. L'autorité de ce Prince, ses conseils, ses représentations firent reconnoître au duc de Mantoue les avis trompeurs des conseillers qui l'abusoient, & mirent fin aux différens de ces deux Maisons, dans le moment où leur bon accord devenoit de la plus grande importance pour le repos de l'Italie.

Il étoit plus difficile de déterminer don Pierre à souffrir que le Pape n'eût que l'examen *du droit*, sans être autorisé à une sentence définitive. Comme il se flattoit peu sur la justice de sa cause, il espéroit que le jugement du Saint Pere auroit été réglé d'après l'avis des Espagnols, si le Pontife avoit eu les pouvoirs qu'il demandoit. Mais de manière ou d'autre, il avoit besoin de tirer de grosses sommes de son frère: le Ministère de Philippe se promettoit aussi par-là d'affoiblir considérablement le Grand-Duc. Cette limitation ôtant donc tout espoir à don Pierre, on résolut de faire de nouvelles propositions d'accommodement. Alors, on employa encore l'autorité du Roi auprès du Grand-Duc,

& l'on réitéra au nom de Sa Majeſté, que, quelles que fuſſent les prétentions de don Pierre, l'amitié fraternelle, les inſtances que faiſoit un roi d'Eſpagne à qui la Maiſon de Médicis avoit de ſi grandes obligations, la dignité même de Son Alteſſe & les égards qu'elle devoit à ſa famille, méritoient qu'elle oubliât tout reſſentiment; que d'ailleurs don Pierre lui feroit les excuſes convenables, s'il étoit ſûr de ne les pas faire en vain. Le Grand-Duc parut ſenſible à ces reproches réitérés de devoir & de reconnoiſſance envers la couronne d'Eſpagne, & répondit fièrement qu'il ſavoit à quoi l'obligeoient les bienfaits de Charles V & de Philippe II; mais, que ces ſervices n'exigeoient pas de lui qu'il ſe ruinât pour fomenter les vices & les diſſolutions d'un frère qui ne cherchoit qu'à nuire à ſa réputation & à ſa tranquillité; que ce différent ne pouvoit plus ſe terminer ſans la plus rigoureuſe juſtice, parce qu'il falloit anéantir toutes les fauſſes opinions que don Pierre & les Miniſtres de Sa Majeſté avoient répandues & accréditées dans toutes les Cours; que juſqu'alors don Pierre 1594.

avoit, à la recommandation de Sa
1594. Majeſté, obtenu de Son Alteſſe plus de deux cens mille écus, dont cependant perſonne ne lui ſavoit gré; qu'ainſi, tout titre de juſtice devoit être à l'avenir diſtingué de l'idée même de largeſſe, & que don Pierre n'obtiendroit rien de plus, avant que le Pape eût prononcé dans les termes précis de ſes pouvoirs. Ferdinand pria auſſi les Miniſtres de Sa Majeſté de ménager devant lui les termes inſultans *d'ingratitude* & de *devoir*; & de ſe rappeler que ces bienfaits ſi exagérés avoient été ſuffiſamment compenſés par les ſervices que ſa famille avoit rendus à la Maiſon d'Autriche, qui lui devoit encore alors plus d'un million d'or. Cette fermeté du Grand-Duc irrita la cour d'Eſpagne, qui n'appercevant aucun moyen de le faire conſentir à remettre ſa cauſe au jugement de Sa Majeſté, ou à s'en rapporter à l'arbitrage du Pape, prit de nouveau le parti de l'intimider. On publia de nouvelles *raiſons* ſur la compétence du *for*, & l'on propoſa dans le conſeil, d'engager l'Empereur à évoquer de ſa propre autorité cette cauſe à ſon

tribunal. On répandit en forme de lettres tous les motifs de plaintes qu'on avoit contre le Grand-Duc. On fit voir qu'on étoit inſtruit ſur ſa correſpondance ſecrète avec le roi de Navarre, ſur les troupes Suiſſes qu'il payoit, ſur le ſecrétaire qu'il faiſoit réſider pour ce ſujet auprès de l'abbé de Saint-Gall, ſur les ouvertures qui avoient été faites, poſées pour annuller le mariage de Henri, en lui propoſant même la princeſſe Marie, dont le portrait avoit été envoyé & vu en France; ſur les inſtances que faiſoit continuellement Son Alteſſe auprès du Pape pour en obtenir l'abſolution de ce Monarque. On bleſſoit même la probité du Grand-Duc, en le traduiſant comme un uſurpateur, qui s'étoit approprié les biens de ſon frère; comme un homme frauduleux, inſidieux, ingrat, & rebelle à la couronne d'Eſpagne. Sa religion même n'étoit pas épargnée, à cauſe de ſon amitié cachée avec le roi de Navarre, & de ſa correſpondance ſecrète avec la reine Elizabeth & les Proteſtans d'Allemagne: de ſorte qu'on le donnoit ouvertement pour un Prince mal inten- 1594.

tionné en faveur de la Religion Catho-
1594. lique. Il y avoit bien peu d'adreſſe à répandre alors ces plaintes injurieuſes, dans le deſſein d'abattre l'eſprit de Ferdinand. La monarchie d'Eſpagne affoiblie par tant de pertes, le tréſor du Prince épuiſé par nombre de dépenſes inutiles, le Roi accablé de vieilleſſe, abattu par les infirmités de l'âge, les Princes d'Italie livrés aux allarmes qu'inſpire la crainte de l'oppreſſion, les ſuccès du roi de Navarre; tout enfin devoit empêcher l'Eſpagne de ſe donner de nouveaux ennemis par de violens procédés. Déjà la Ligue ſe diviſoit en France; des villes, des provinces entières ſe ſoumettoient à Henri; & le nom Eſpagnol devenoit auſſi avili qu'odieux. Il ne manquoit plus à la proſpérité du Monarque François que d'être reçu formellement par le Pape dans le ſein de l'Egliſe Catholique, & de voir par cet acte, tous ſes ſujets portés à le reconnoître pour Maître.

La conduite équivoque & timide du Pape, inſpiroit cependant des craintes à ceux mêmes qui connoiſſoient ſes vrais ſentimens. Le Grand-Duc perſuadé que cette incertitude du Pon-

tiſe pouvoit donner au roi de Navarre le tems d'obtenir des conditions plus avantageuſes, & de détacher de la Ligue les Princes qui étoient mécontens des Eſpagnols, ne ceſſoit d'exhorter Henri à ſupporter avec patience les traitemens peu convenables du Saint Père : cependant, il craignoit d'un autre côté, que le Pape forcé d'agir contre ſa propre volonté, & de ſe montrer contraire à ce qu'il deſiroit le plus, ne ſe trouvât ſurpris par quelqu'artifice des Eſpagnols, & ne fût enfin contraint de céder à leurs ſtratagêmes. C'eſt pourquoi Ferdinand preſſoit continuellement le cardinal Tolède de profiter de tout pour vaincre cette incertitude, qui devenoit alors ſi dangereuſe, tant pour la France que pour le Saint-Siège. Il faiſoit inſinuer à Clément que les François naturellement impatiens, ne pouvoient plus ſouffrir ces retards ; & qu'il ſe trouvoit même parmi eux des eſprits remuans qui propoſoient d'élire un Patriarche, libre & indépendant de la cour de Rome. Il remontroit auſſi qu'en voulant décider cette affaire par les ſuffrages des Cardinaux en plein conſiſtoire, 1594.

1594. c'étoit la rendre interminable ; que les Pontifes précédens avoient, en pareilles circonſtances, pris l'avis des Cardinaux en particulier, & ſans aucun appareil ; que c'étoit-là l'unique moyen par lequel Sa Sainteté, laiſſant de côté tout autre égard, pouvoit ſavoir de chacun leurs véritables ſentimens. Le Grand-Duc ne s'en tint pas là : mais toujours en garde contre les pratiques ſourdes de ſes adverſaires, il eut ſoin de leur oppoſer toutes les précautions que pouvoit lui dicter la prudence. Les cardinaux Montalte & Tolède, les plus capables de vaincre Sa Sainteté, étoient déjà intérieurement décidés en faveur du roi de Navarre ; néanmoins, on jugea à propos de ſuſciter entre les neveux du Pape une rivalité d'intérêts pour leur donner plus d'ardeur, & pour les engager à preſſer davantage leur oncle de prendre définitivement ſon parti. Philippe avoit, il eſt vrai, tâché de les gagner, mais à prix inégal ; ce qui avoit laiſſé entr'eux quelques ſujets de mécontentement & de jalouſie. On inſinua donc au cardinal Aldovrandin, le moins content des faveurs de

l'Eſpagne, qu'il pouvoit ſe promettre de plus grands avantages de Henri IV, s'il vouloit prendre ſes intérêts : on lui fit obſerver que le roi de France ne ſeroit pas plutôt reçu dans le ſein de l'Egliſe, qu'il tenteroit de rétablir à Rome la prépondérance du parti François parmi les Cardinaux, comme cela s'étoit vu du tems de Paul IV, & que perſonne ne pouvoit mieux que Son Eminence en tenir le premier rang ; qu'alors, elle ſeroit en état de diſpoſer des élections dans le conclave, & de faire la loi aux Eſpagnols qui n'avoient que trop prédominé juſque-là. Ces inſinuations firent ſur ce cœur ambitieux toute l'impreſſion qu'on s'en promettoit ; & ce Cardinal ſe joignit à tous les autres reſſorts qu'on faiſoit agir pour tirer enfin le Pape de ſon incertitude. Cependant, la réſolution du Pontife fut conforme à ſa manière de voir & de ſentir : il n'oſa paroître décidé à abſoudre lui-même Henri : il permit ſeulement au cardinal de Gondi de venir à Rome ; ce qui juſques-là, n'avoit pu s'obtenir de Sa Sainteté. Depuis qu'on avoit refuſé l'audience à trois Ambaſſadeurs, & en- 1594.

tr'autres, au duc de Nevers, oncle du
1594. duc de Mantoue, le Roi & tous les chefs de ſon parti étoient décidés à ne plus ſouffrir tant d'humiliations : le cardinal de Gondi s'en expliqua même ouvertement avec le Pape. Enfin, il fut arrêté que le Roi pourroit envoyer à Rome un Prélat recommandable par ſa doctrine & ſes vertus; que ce Prélat ſeroit admis par Sa Sainteté & par les Cardinaux, & que, nonobſtant toutes ces difficultés, il obtiendroit la ſatisfaction que le Monarque deſiroit.

Gondi, flatté de la promeſſe du Pontife, hâta ſon retour en France: en paſſant à Florence, il reçut du Grand-Duc les avis & les inſtructions néceſſaires pour bien diriger Henri dans une démarche qui devoit tant contribuer à ſa tranquillité. Mais les artifices des Eſpagnols, & l'eſprit d'ambition qui prédominoit alors par-tout, s'oppoſoient trop à ces vues. Rome accoutumée à voir des Monarques s'humilier devant elle, le Pape enivré de l'idée abuſive qu'il étoit l'arbitre des Rois & des Empires, les Cardinaux, comme partie de ſa puiſſance, ſe croyant ſupérieurs, ou au moins égaux

aux Potentats, ne reſpiroient que faſte, arrogance, & croyoient être au-deſſus de tout. L'ambition, l'intrigue, un ton des plus tranchans faiſoient leur caractère. Le cardinal Saint-George, l'un des neveux de Sa Sainteté, avoit établi dans le palais Pontifical une académie de politique, où l'on examinoit en chaire le gouvernement, les forces, & la juſtice de chaque Souveraineté. Un Académicien y avoit ſoutenu dans une thèſe, qu'excepté la France & la Pologne, tous les autres Souverains étoient des *étourdis* & des hommes injuſtes. Si l'on conſidère enſuite que cet eſprit prédominant étoit toujours en exercice par l'intrigue & par la politique pleine de fourberie des Eſpagnols, on ſe perſuadera aiſément des maximes & des conſéquences qui émanoient de cette école. Henri IV en éprouva malheureuſement les effets par la conjuration que Barrière trama contre lui, & qui lui fut révélée par le moine Séraphin Banchi, natif de Florence. L'extrême amitié que tous les Florentins, réſidens en France, avoient pour ce Monarque, l'inclination qui les attachoit à ſon parti, prévalurent dans cet 1594.

honnête Religieux ſur tout autre égard,
1594. ſoit de religion, ſoit d'un intérêt plus direct à lui-même. Auſſi l'Inquiſition de Rome voulut-elle le punir d'avoir ſauvé la vie à un Roi qui n'étoit pas Catholique. On eut même beſoin de toute la protection du Grand-Duc pour obtenir que ce Religieux retournât ſans crainte en Italie. Peu de tems après, Henri fut expoſé à d'autres embûches que lui tendirent les Jéſuites, fidèles miniſtres des fureurs de la Cour de Madrid. A leur inſtigation, le ſcélérat Pierre Châtel frappa le Roi d'un coup de couteau. Ayant manqué la gorge, il lui porta un autre coup au viſage, & lui entama une lèvre. Cet horrible attentat cauſa un ſoulèvement général contre les Eſpagnols & contre les Jéſuites, parmi ceux qui avoient quelque ſentiment de juſtice & d'humanité : le Grand-Duc ne put s'empêcher de reprocher vivement au Pape ſon indolence, & ſa puſillanimité. Il écrivit à ſon Réſident à Rome : « Vous » ajouterez à Sa Sainteté qu'il paroît » étrange & même très-ſcandaleux à » la Cour, que depuis le coup que le » roi de Navarre a reçu, le duc de » Seſſa, malgré les bruits qui chargent

» les Jéſuites & contre leſquels ils n'ont
» rien à produire pour leur juſtifica- 1594.
» tion, ne ſe contente pas de s'être
» rendu auſſi-tôt chez eux, d'y paſſer
» des heures entières à prendre avis,
» & à expédier des émiſſaires, il dit
» même à toute la ville de Rome
» que ſi le Roi l'a échappé cette fois-ci,
» il ne l'échappera pas une autre, tant
» il y a de complots formés contre ſa
» perſonne, & tant on lui a tendu
» d'embûches; comme ſi les Miniſtres
» Eſpagnols non contens d'en être inſ-
» truits, vouloient encore perſuader à
» tout le monde qu'ils nous tiennent
» infailliblement à leur diſcrétion (1).

Le Grand-Duc avoit déjà craint un ſemblable attentat; & toujours vigilant pour la ſûreté du Roi, il l'avoit averti, dès le 13 novembre, par le moyen de ſon Secrétaire, à qui il avoit envoyé cette lettre: « On dit de tout
» côté que Sa Majeſté mange & ſe

(1) Voyez ſur cette affaire le *Mercure Jéſuite* de Jacques Godefroy, de Genève; à Genève, 1626 & 1631. *Requête* de Richeome; ſans nom de lieu, en 1601; & *Hiſtoire de Paris*, tome 2, in-4. page 332. *Note du Trad.*

1594. » divertit même avec *Zametto*, à » qui elle s'abandonne ſans diſcrétion, » ſans ſonger qu'il eſt Savoyard, qu'il » s'eſt prêté à tous les beſoins de la Li- » gue, dont il a même aidé l'armée à » entrer en France. Les amis & les ſer- » viteurs de Sa Majeſté, qui la re- » gardent comme leur appui, ne peu- » vent vivre ſans crainte & ſans trem- » bler même pour ſa vie. Ces familia- » rité ſont plus dangereuſes que des » ennemis armés & découverts. En » effet il eſt mort plus de Prince par le » poiſon que par le fer: or le poiſon eſt » l'arme des ames viles, & celle des » Eſpagnols ».

Ces événemens ayant cauſé une juſte indignation en France, le Conſeil, les Parlemens, & les principaux de la nation renoncerent à toute démarche en cour de Rome, pour obtenir que le Pape confirmât l'abjuration faite à Saint-Denis, & mît le ſceau à l'abjuration de Henri IV. Cette affaire prit alors une tournure toute différente. D'abord c'étoit le Roi qui avoit fait tous ſes efforts pour obtenir du Pape d'être reçu dans le ſein de l'Egliſe; mais ce fut enſuite le Pontife qui re-

courut à la médiation du Grand-Duc & du cardinal de Gondi pour porter le Roi à demander l'abſolution au Saint-Siége : les choſes avoient entièrement changé de face ; & de plus longs retards auroient pu devenir plus préjudiciables au Pape qu'à la France. 1594.

Les glorieux ſuccès de Henri augmentoient de jour en jour ; la haine que les François avoient eue d'abord pour lui, ſe changeoit inſenſiblement en ſoumiſſion & en reſpect. Paris l'avoit reçu avec les plus grandes acclamations : le duc de Guiſe, & d'autres principaux perſonnages parmi les grands du Royaume, s'étoient reconciliés avec lui : ſes forces augmentoient tous les jours, & la guerre qui auparavant n'étoit que défenſive contre les Eſpagnols, devint enſuite offenſive. Ce fut le 20 janvier que Henri la leur déclara formellement ; ils eurent pour eux le duc du Maine & quelques foibles reſtes de la Ligue. Ce changement ôtant aux ennemis du Roi tout eſpoir de voir paroître en France un *anti-roi*, arracha auſſi Clément VIII à ſon indolence, à la crainte qu'il avoit des Eſpagnols, & lui fit apper- 1595.

cevoir dans le roi de Navarre un ami
1595. utile, ou un ennemi dangereux. Ce n'étoit pas-là le ſeul motif qui faiſoit deſirer au Pape la fin de tant de troubles. Le Turc venoit de répandre la terreur dans l'Italie, & n'avoit que trop fait ſentir à tous les Princes de cette contrée quelles pouvoient être les ſuites de l'indifférence avec laquelle le Pape, comme chef de l'Egliſe, abandonnoit les Chrétiens à la diſcrétion du barbare Ottoman. Les Turcs s'étoient déjà emparés de Jawarin, en haute Hongrie, & y avoient maſſacré les troupes que le Grand-Duc y avoit envoyées en garniſon. L'Empereur demandoit des ſecours à tous les Princes, preſſoit les feudataires par des ordres réitérés; mais les Eſpagnols s'y oppoſoient, & l'Empire ſembloit n'avoir plus d'autorité en Italie. Le Grand-Duc ſe plaignoit plus que perſonne de cette conduite, & reprochoit hautement au Pape qu'outre le riſque qu'il couroit de voir la France détachée du Saint-Siège, il faiſoit encore ſon poſſible pour ouvrir aux Turcs la porte de l'Italie. Ferdinand ajoutoit qu'il avoit ſacrifié ſon argent, ſes

troupes, exposé même la vie de son frère & de ses neveux, tandis que Sa Sainteté faisoit poursuivre juridiquement les sujets qui étoient allés combattre pour la foi, & confisquoit leurs biens. « Je n'ignore pas, écrivoit-il, » que Sa Sainteté, parlant de l'expédi- » tion de Hongrie, a dit assez impru- » demment; *c'est une pure bravade* » *par laquelle on a voulu montrer du* » *pouvoir & du faste*, afin de mériter » de l'Empereur le titre de roi de » Toscane ». Cependant Ferdinand lui rappella que Pie V avoit accordé le titre de Grand-Duc à Côme à cause de l'envoi des troupes qu'il avoit expédiées en France contre les Huguenots; mais que Sa Sainteté, qui n'étoit pas dans l'intention de l'imiter, se plaisoit à récompenser les actions méritoires des Princes en les dénigrant par les fausſetés que lui suggéroient les Espagnols. « Le Pape, ajoutoit-il, ne » peut ignorer que les Turcs n'em- » ploient ni les ruses, ni la corrup- » tion, comme les Espagnols, pour » faire des conquêtes, mais les armes. » En conséquence on ne peut leur op- » poser que la force: Sa Sainteté sera

1595.

» donc comptable à Dieu & au Chriſ-
1595. » tianiſme des progrès que fait l'ennemi
» commun de la religion; & l'Europe ne
» pourra plus ſouffrir long-tems que
» les fidèles ſoient ſacrifiés à la fureur
» des Barbares, pour ſatisfaire l'injuſte
» ambition des Eſpagnols ».

Ces remontrances du Grand-Duc, combinées avec la plus ſérieuſe réflexion ſur les circonſtances actuelles, ne manquèrent pas de faire ſur l'eſprit du Pape l'impreſſion qu'on en attendoit, & le déterminèrent à expédier un Légat à Madrid. Ce fut Jean-François Aldovrandin ſon neveu, que le Pontife chargea de cette commiſſion, dans les vues de ſolliciter le Roi à agir contre les Turcs par terre & par mer, à faire la paix avec la France, & à conſentir que le Roi Henri fût enfin ſolemnellement reconcilié avec l'Egliſe. Le Pape exhorta auſſi tous les Princes Italiens à ſecourir l'Empereur : le Grand-Duc fournit même de nouvelles ſommes pour les ſubſides. Le Pontife voulut y joindre des troupes, & le commandement en fut deſtiné au même Aldovrandin. Quoique Ferdinand eût refuſé des ſecours d'hommes à l'Em-

pereur, il consentit cependant à l'aider indirectement, en secourant Sigismond Battori, prince de Transylvanie, afin de le mettre en état de résister au Turc. Ce Prince, à l'occasion de ses nôces avoit envoyé une ambassade solemnelle au Grand-Duc; il avoit ensuite appellé les Florentins dans ses Etats pour favoriser le commerce des draps, que les Toscans y faisoient avec les Turcs. Ferdinand crut donc devoir répondre à cette obligeante démarche par une expédition qui réunît les honneurs à l'utilité. Il députa pour cet effet Silvio Piccolomini avec un caractère public, & envoya avec lui cent Officiers expérimentés, pour former la milice de ce Prince à un nouveau système d'évolutions militaires : il y joignit aussi des ingénieurs & les architectes, les plus habiles qu'il connût dans l'art de fortifier les places. Cette troupe prit avec elle quantité d'armes, & des gens versés dans ces travaux, pour introduire & perpétuer en Transylvanie la science des fortifications. Piccolomini étoit très-intelligent dans le métier des armes : c'étoit lui qui apportoit en Transylva- 1595.

1595. nie ce nouveau genre d'exercices ; il vouloit rétablir l'uſage de l'ancienne phalange Macédonienne. Les ſoldats devoient être armés de boucliers, de longues piques, & exercés de manière qu'en maniant la pique des deux mains, ils reſtaſſent couverts du bouclier pour affronter le cimeterre des Turcs. Le duc de Mantoue, accompagné d'un puiſſant ſecours, vint lui-même à cette guerre. Tant d'émulation calma la crainte que la priſe de Jawarin avoit répandue en Italie, & donna le tems de conſidérer plus tranquillement les débats politiques qui agitoient la cour de Rome, au ſujet de la réconciliation du roi de Navarre.

Pendant tous ces mouvemens, le Conſeil de France examinoit avec chaleur ſi l'honneur du Roi & de la Monarchie permettoit qu'on s'exposât encore aux refus du Pape, ainſi qu'au riſque d'avilir le caractère d'Ambaſſadeur, en le rendant pour ainſi dire, le jouet & le triomphe de l'Eſpagne. La plus grande partie des Conſeillers s'oppoſoient à cette ambaſſade ; mais les avis du cardinal de Gondi, appuyés des inſtances & de l'autorité du Grand-Duc, prévalu-

rent ſur toute repréſentation auprès du Roi, & le portèrent à faire la dernière tentative pour ſe réunir avec le Saint-Siège. Il réſolut donc d'envoyer du Perron, évêque d'Evreux, homme très-verſé dans la ſcience des canons, & dans les matières de théologie. Cependant, le Roi voulut qu'avant le départ de cet Ambaſſadeur, d'Oſſat, qui avoit déjà pris le caractère de ſon Miniſtre à Rome, obtînt du Pape les sûretés convenables pour la réception de l'Envoyé, & les termes auxquels cette réunion devoit ſe faire. Les Eſpagnols convaincus qu'ils ne pouvoient plus l'empêcher, s'efforçoient au moins de la retarder : ils inſinuoient au Pontife que c'étoit là le moment le plus favorable de rendre la paix à l'Europe ; mais pour l'intimider, ils compliquèrent les intérêts politiques avec ceux de la religion, & lui firent entendre que, pour peu qu'il manquât de prudence, il perdroit peut-être l'Eſpagne en voulant acquérir la France : ainſi, perſuadés que l'impatience des François ne tiendroit pas contre les artifices, ils imaginèrent toutes les ſubtilités & toutes les difficultés poſ- 1595.

sibles afin que cette affaire traînât en
1595. longueur. Le Grand-Duc dirigeoit d'Ossat par le moyen de Jerôme Gondi qui résidoit à Florence, & disposoit l'esprit des Cardinaux & du Pape à terminer. Les négociations du ministre d'Ossat ayant été conduites avec succès, décidèrent le voyage de l'évêque d'Evreux, que le Roi adressa au Grand-Duc avec une lettre de sa main.

« Mon Cousin, j'ai ordonné à l'évê-
» que d'Evreux de se rendre vers
» vous avant d'arriver à Rome, & de
» saluer V. A. de ma part en l'assurant
» de mon inviolable amitié: il doit
» vous faire part de la commission dont
» je l'ai chargé, & recevoir à cet égard
» vos bons avis. Je vous prie donc
» d'agréer ce devoir qui est celui d'un
» cœur franc, qui vous est affection-
» né, & de me secourir & assister dans
» cette occasion : elle est de la plus
» grande importance pour moi, &, si
» je ne me trompe, pour toute la
» chrétienté; mais sur-tout pour mes
» bons amis: je promets d'y corres-
» pondre en tout ce à quoi vous juge-
» rez à propos de m'employer, comme
» j'ai commandé à l'Evêque de vous

» le

» le dire, & auquel je vous prie d'a-
» jouter foi, comme à votre bien aimé 1595.
» couſin, *Henri* ».

A peine ſut-on que du Perron étoit arrivé à Florence, que tout le parti Eſpagnol qui ſe trouvoit à Rome fut dans une fermentation extraordinaire. Quelques Cardinaux plus oppoſés que les autres aux intérêts de Henri ſe retirèrent de la ville. Le duc de Seſſa n'avoit eu aucune inſtruction de Philippe ſur la conduite qu'il devoit tenir dans cette importante occaſion; mais il fit les plus grandes menaces au Pape, & courut chez tous les Cardinaux, les flattant chacun ſelon ſon âge, ſa paſſion & ſes intérêts particuliers. Non content de ces démarches, il voulut jeter dans la plus vive inquiétude ce Pontife naturellement timide & irréſolu, & eut recours au ſtratagême politique d'Olivarez ſon prédéceſſeur; il fit ſortir de l'Abbruze ſix cens brigands, qui s'étant diviſés en pluſieurs bandes, ſe répandirent dans l'Etat Eccléſiaſtique. Cet événement inopiné devoit d'autant plus allarmer le Pape, que les troupes qui étoient parties pour la Hongrie laiſſoient ſes Etats

à découvert. Auſſitôt le Grand-Duc
1595. offrit ſes troupes au Pontife, & fit défiler des milices ſur les frontières : ainſi le Pape & le petit nombre des Cardinaux qui étoient attachés au parti de la France, perſévérèrent dans leur réſolution, & attendirent, quoiqu'avec impatience, l'arrivée de du Perron. Le Grand-Duc lui avoit preſcrit de vive voix & par écrit la conduite qu'il devoit tenir ; il l'avoit inſtruit des paſſions & des intérêts de la cour de Rome. Du Perron eſcorté pendant la route, par des troupes du Grand-Duc, arriva heureuſement, ſe préſenta aux pieds de Sa Sainteté, qui le reçut avec des larmes de tendreſſe & de joie. Ferdinand ne voulant plus donner de jalouſie aux Eſpagnols, défendit à ſon Ambaſſadeur de paroître ouvertement dans cette affaire ; mais elle fut ſoutenue avec chaleur & ſans aucun ménagement par l'Envoyé de Veniſe. Le cardinal Tolède, quoiqu'Eſpagnol, vainquit toutes les difficultés, encouragea le Pape, réprima les inſolens, & mena les choſes ſi heureuſement, qu'il eut la gloire de voir, le 8 ſeptembre, Henri IV, roi de France & de Na-

varre, reconnu pour tel par le Saint-Siège, & réconcilié ſolemnellement avec l'Egliſe Romaine. On ne ſauroit peindre la joie que cet événement répandit par toute l'Italie : dès-lors, on y regarda Henri comme le boulevard de la liberté, & comme le ſeul défenſeur qu'on avoit contre l'oppreſſion de l'Eſpagne. Le Grand-Duc n'oſa publiquement faire éclater ſa ſatisfaction, il la renferma en lui-même, & ſe décida à donner encore plus de ſecours ſecrets pour ſoutenir la guerre contre l'Eſpagne. 1595.

1595.

CHAPITRE VI.

Le Grand-Duc acquiert beaucoup de gloire par la ſage adminiſtration de ſes Etats, & par ſon étroite alliance avec Henri IV. Prudentes meſures de ſa politique avec les Eſpagnols, pour empêcher qu'ils ne ſe déclarent ouvertement ſes ennemis. Il fournit de nouveaux ſecours au roi de France, & par la mort de Caſau, empêche les Eſpagnols de s'emparer de Marſeille. Don Pierre de Médicis ſe rend à Rome pour y ſolliciter ſon procès. Conjuration pour ſurprendre le château d'If, & autres manœuvres de Doria contre le Grand-Duc & ſon Etat.

APRÈS avoir conduit Henri IV avec autant de prudence que de ſageſſe, au terme de ces pénibles travaux, le Grand-Duc mérita l'eſtime de toute l'Europe, & fut regardé comme le Prince le plus adroit de ſon tems. On ne pouvoit admirer Henri IV ſans lui

dérober une partie de ſa gloire en faveur de Ferdinand ; car ce Prince y avoit contribué de toutes ſes forces, & au riſque même de perdre ſes propres Etats. Les Anglois, les Hollandois, tous les ſectaires du Nord, généralement abhorrés en Italie par cet eſprit d'intolérance & de parti que fomentoit la cour de Rome, trouvoient auprès du Grand-Duc un accueil qu'ils ne pouvoient ſe promettre des autres Catholiques. Livourne qui ſortoit de ſes marais, étoit devenu pour ces nations le ſeul port qui leur fût acceſſible. Elles y étoient invitées, ſoit par de très-grands privilèges, ſoit par l'eſprit de ſociabilité & de tolérance qui en faiſoient un hoſpice aſſuré où chacun étoit reçu favorablement. On voyoit avec ſurpriſe le Grand-Duc concevoir dans un ſi petit Etat, les vaſtes projets de s'oppoſer ſans crainte aux deſſeins ambitieux de l'Eſpagne, d'attaquer à la fois les forces du Turc par terre & par mer, de bâtir des villes, des citadelles ; & maintenir ſes peuples dans l'état le plus floriſſant & le plus actif qui ſe vît en Italie. 1595.

Sa Cour qui n'étoit qu'élégance &

grandeur, ne ſervoit plus d'aſyle au
1595. plus fort ni au vice; elle préſentoit en tout l'exemple de la vertu & de la modération. Les graces n'y étoient pas les récompenſes du crime; mais le juſte prix du mérite & de l'attachement au devoir. Chriſtine, devenue le modèle de la piété, de la religion, le refuge des malheureux, & l'objet de l'amour, comme de la vénération des peuples, avoit fait oublier par ſes vertus la mémoire de Blanche. Déjà elle avoit rempli les vœux de ſon époux par la naiſſance de deux fils & d'une fille; la joie qu'ils éprouvoient l'un & l'autre en voyant que la ſucceſſion à la Souveraineté étoit aſſurée, devenoit un ſurcroît de plaiſir pour tous les ſujets. Il ſembloit que ces deux époux euſſent été donnés à la Toſcane pour remédier aux nombreuſes calamités qui s'y répandirent pendant leur Gouvernement. Il y avoit à peine deux ans que cet Etat ſe rétabliſſoit des maux qu'y avoit produits une horrible diſette, qu'il fut encore menacé du même fléau. Sur le champ le Grand-Duc a recours aux Puiſſances du Nord. La reine Elizabeth, les Etats de Hollande,

les villes de Dantzic & de Lubec s'empreſſent à lui procurer les grains néceſſaires à la vie de ſes ſujets. Le tréſor qui avoit ſuffi juſqu'alors à tant de dépenſes, fournit encore à ce nouveau beſoin, & les entrepriſes qui s'exécutoient pour l'utilité publique n'en ſont aucunement interrompues. Un funeſte accident qui répandit la déſolation dans Piſe, réveilla la piété de Ferdinand, & engagea ſa grande ame à réparer cette perte. La vaſte & magnifique égliſe bâtie dans cette Ville en 1063, fut preſque toute détruite par le feu. Les marbres tranſportés du Levant, de la Sicile, & qui en formoient le plus bel ornement; les tableaux, les bronzes, les plus belles peintures devinrent la proie des flammes : à peine put-on ſauver de cet horrible déſaſtre, les choſes les plus précieuſes. Si l'on conſidère le prix de l'ouvrage, la rareté des matériaux, la perte fut inappréciable; le Grand-Duc s'occupa ſur le champ du ſoin de la réparer. Il donna dix mille écus de ſon propre tréſor, accorda un impôt de quarante mille autres pour dix ans; & ces ſommes jointes aux revenus an- 1595.

nuels de cette Egliſe, aux dons vo-
1595. lontaires des fidèles, & aux autres facilités accordées pour l'exploitation des marbres de Giglio, de l'Elba & de Caldana, ſuffirent bientôt pour retablir ce Temple dans ſon ancienne ſplendeur.

Le caractère de Ferdinand le portoit à tirer un grand avantage de ſes propres diſgraces, en le mettant à même de développer de plus en plus ce courage ſublime qu'on admire dans toute ſa conduite. Les contrariétés que lui faiſoient conſtamment éprouver ſes ennemis, lui avoient donné une force d'eſprit & une prévoyance qui le mettoient au-deſſus de tous les revers. D'un côté, les Eſpagnols ne s'étudioient qu'à le moleſter; de l'autre, les Gouverneurs que le Pape tenoit ſur les frontières lui ſuſcitoient des troubles fréquens au ſujet des limites; ils oſerent avancer que le deſſéchement des marais de la Chiana devoit être funeſte à la ville de Rome, & donnèrent lieu par cette ridicule aſſertion à un débat pénible qui dura long-tems, & qu'ils entretinrent pour le brouiller avec le Saint-Siège. Les Génois, la

ville de Lucques, & les feudataires de la Lunigiane en faiſoient autant : ce qui fut cauſe des différens tumultueux qu'il y eut aſſez fréquemment entre les voiſins & les peuples des frontières que le Grand-Duc étoit obligé de tenir ſous les armes. La prudence du Prince, ſon activité, les ſoins de ſes Miniſtres empêchoient que ces querelles n'euſſent des ſuites funeſtes. Laurent Uſimbardi étoit chargé de l'adminiſtration intérieure du Grand-Duché, & Ferdinand devoit à la ſageſſe de ce fidèle ſerviteur le repos dont jouiſſoient les ſujets. Cette ſécurité intérieure mettoit le Prince en état de s'occuper davantage du deſſein qu'il avoit formé d'oppoſer à l'Eſpagne un rival capable d'empêcher cette Couronne d'opprimer la liberté de l'Italie. 1595.

La guerre qui s'animoit de plus en plus au delà des monts, ſembloit devoir ſe porter infailliblement en Italie. La cour d'Eſpagne irritée de l'abſolution de Henri IV, craignant d'ailleurs que le Pape, les Vénitiens & le Grand-Duc ne ſe liguaſſent contr'elle, ſe préparoit à ſe défendre avec vigueur. La réſidence que faiſoit à Gênes le

1595. cardinal Albert d'Autriche déjà nommé gouverneur de Flandre, la correſpondance qu'il entretenoit avec Doria, les émiſſaires que les ducs de Savoie & de Seſſa lui envoyoient, tenoient tout le monde en mouvement. Les mauvais ſuccès de Henri encourageoient les Eſpagnols : ils diſoient même avec fierté que, ſi le Pape avoit depuis peu donné l'abſolution au roi de Navarre, le comte de Fuentes lui avoit impoſé ſa pénitence par la priſe de Cambrai. On croyoit par-tout que le Cardinal-Archiduc avoit apporté avec lui quatre millions d'écus, & l'on préſumoit que les Eſpagnols ſe propoſoient de faire la conquête de la Provence, dont le Gouvernement étoit près d'exciter une guerre civile entre les Généraux du parti de Henri. Le duc d'Epernon qui étoit le plus mécontent avoit des intelligences cachées avec le duc de Savoie, le Cardinal, & ſembloit diſpoſé à ſe jeter dans leur parti. La conſervation de Marſeille étoit l'objet qui intéreſſoit le plus les Italiens, tandis que les Eſpagnols prenoient toutes les meſures poſſibles pour s'en emparer. Le tyran Caſau

qui ſe flattoit de ſoutenir ſa Souveraineté avec leur ſecours, avoit fait de ſecrètes ouvertures à Doria, & garniſſoit déjà la nouvelle fortereſſe de ſoldats Eſpagnols; mais la garniſon Toſcane de l'iſle d'If étoit un grand obſtacle à ſes vues ténébreuſes. Beauſſet, qui, en apparence, avoit le commandement de l'iſle, ne s'accordant pas avec Caſau, devint bientôt ſon ennemi déclaré. Cet événement attira une foule de perſécutions aux parens de Beauſſet, réſidents à Marſeille: on les maltraita, on s'empara de leurs biens, & les hoſtilités commencèrent entre les vaiſſeaux du Grand-Duc & ceux des Marſeillois. Enfin, la ville ayant fait arrêter un vaiſſeau Toſcan, donna occaſion aux repréſailles; la guerre éclata entre Marſeille & l'iſle. L'abſolution, la réconciliation complette de Henri avec le Saint-Siège, avoient répandu beaucoup de joie en France; la ſeule ville de Marſeille ne l'avoit point partagée, parce que le Tyran empêchoit que le peuple n'en fût inſtruit. C'étoit même, à ce qu'il diſoit, un crime digne de mort que de parler de ce Monarque avec eſtime. 1595.

1595. A toutes ces circonſtances ſe joignit le bruit d'un traité d'accommodement que le duc de Savoie avoit propoſé au roi de France pour ſe réconcilier avec lui, à condition que ce Duc retiendroit le marquiſat de Saluce; cette circonſtance étant auſſi contraire que les autres aux vues de Ferdinand, il déploya toute ſon activité pour faire échouer ce projet. En effet, il conſidéroit que ſi Marſeille tomboit au pouvoir des Eſpagnols, & que Saluce reſtât au duc de Savoie, la France n'ayant plus de liaiſon avec l'Italie ni par terre, ni par mer, ne ſeroit plus en état de la garantir de l'oppreſſion. Il voit que les ſuccès de Henri ne répondent pas à ſon attente, que ſes finances ſont épuiſées; peu content que tout le feu de la guerre ſe concentre en Picardie, où les opérations deviennent inutiles aux vues de ſa patrie, il communique ſes avis à Villeroi, & en fait inſtruire le Roi même. Preſſé par le danger, il prend le parti d'envoyer Jérôme Gondi en France avec un ſecours de trois cens mille écus, le chargeant de faire au Roi des repréſentations capables de lui inſpi-

rer plus d'intérêt pour les affaires de l'Italie, & de l'attirer à Lyon, afin que Sa Majeſté ſoit plus à portée de veiller aux troubles de la Provence. Il s'agiſſoit encore de maintenir le duc d'Epernon dans le devoir, & de ne pas laiſſer d'une manière ſi déshonorante pour la France, le marquiſat de Saluce au duc de Savoie. Gondi devoit en même-tems repréſenter au Roi que les ſecours qu'il lui apportoit avoient pour objet l'utilité de l'Italie, & que Sa Majeſté répondoit mal aux ſoins du Grand-Duc, en abandonnant tout à la diſcrétion des Eſpagnols. Ce qui rendoit cette commiſſion encore plus importante, étoit la caſſation du mariage de Henri & de Marguerite de Valois. Le Grand-Duc vouloit que Gondi conſeillât & conduisît le Roi dans ce divorce. Lorſque Henri eut fait abjuration à Saint-Denis, le conſeil de France avoit été d'avis que les mêmes Prélats, devant leſquels il l'avoit faite, prononçaſſent ſur la caſſation de ce mariage; mais le Grand-Duc s'y étoit toujours oppoſé, en diſant, que méler enſemble deux affaires auſſi graves, 1595.

1595. c'étoit risquer de les faire échouer l'une & l'autre. Fondé sur ce principe il n'avoit pas voulu qu'il en fût question auparavant, désapprouvant très-fort le cardinal de Gondi qui en avoit fait la proposition à Rome. L'évêque d'Evreux avoit eu aussi les ordres les plus précis de n'en point parler. Comme l'intention du Pape avoit été secrètement connue, Gondi devoit rassurer Henri à cet égard, & diriger le conseil & Villeroi dans les opérations nécessaires pour parvenir à ce but.

Ferdinand voulant cacher aux Espagnols le penchant décidé qu'il avoit pour Henri, & se ménager en toute occasion le moyen de se réconcilier avec eux, envoya un député au Cardinal-Archiduc, & nomma un Sécrétaire pour résider à Gênes aussi long-tems que cette Eminence resteroit en Italie. Le but étoit de tromper le Ministère Espagnol, & de lui parler tout autrement qu'on agissoit, pour recouvrer d'abord sa confiance à certain degré, & profiter ensuite de la connoissance de ses desseins. Il est vrai que le Grand-Duc avoit déjà gagné les domestiques & les secrétaires les plus affidés des prin-

cipaux Miniſtres de Philippe, & qu'il ſavoit conſéquemment tout ce qui ſe tramoit de plus ſecret & de plus intéreſſant : néanmoins, il voulut encore uſer de ces ménagemens pour calmer en quelque ſorte leur courroux. « Non, » dit-il au Cardinal, perſonne en Italie » ne prend plus d'intérêt que moi à la » gloire & à la grandeur de la Couronne » d'Eſpagne, & perſonne n'eſt plus » diſpoſé à lui rendre ſervice. Si j'ai de- » ſiré l'abjuration du roi de Navarre, » ce n'a été que par zèle de religion; » mais je ne puis que déteſter une na- » tion qui a voulu ôter à mon père & » ſon Etat & la vie. C'eſt par les arti- » fices du duc de Savoie, & par la per- » fidie de pluſieurs Miniſtres de Sa » Majeſté Catholique que ma con- » duite auſſi franche qu'honnête a été » ſoupçonnée de mauvaiſe foi : on a » donc ainſi ſuſpecté la moindre de » mes actions; & mon ſincère atta- » chement à la couronne d'Eſpagne » n'a plus paru que très-ſuſpect. Je » ne veux à préſent d'autre médiateur » auprès du Roi que vous-même; » je m'en promets un examen impar- » tial de toutes mes actions, & quel- 1595.

1595. » ques inſtans de réflexions ſur les » moyens qui tendent à me juſtifier ; » or, je vous ferai connoître ces » moyens ». Le Grand-Duc prouva enſuite combien il avoit eu d'indifférence pour la Monarchie Françoiſe, en rappelant la réponſe qu'il avoit faite au duc de Silieri, que le roi de France avoit envoyé chez les Princes d'Italie pour les ſolliciter à ſe joindre tous de concert à Sa Majeſté. Henri deſiroit alors porter le duc de Savoie à demander un accommodement : il avoit donc dépêché don Virginio des Urſins, duc de Silleri, en Italie, pour informer les Princes de l'état de ſes affaires, leur demander des ſecours, les engager à remuer contre le duc de Savoie, & pour leur propoſer les conditions d'une ligue à laquelle il les invitoit. Le Grand-Duc, lors de cette expédition de Silleri, expédition qui fit tant d'éclat, s'étoit comporté de la manière la plus diſſimulée, répondant à cet émiſſaire que n'étant pas ouvertement ennemi du duc de Savoie, ni intéreſſé à la proſpérité de la France, mais qu'ayant au contraire fort à cœur le bien de l'Italie, il ne voyoit

aucun motif qui le portât à écouter les ſollicitations de Henri. Quoique cette adroite politique ne perſuadât pas entièrement le Cardinal, elle ſervit cependant à le tromper : mais cette ruſe devint bientôt inutile : car le Grand-Duc fut forcé de s'expoſer à de nouveaux haſards, & de s'oppoſer vigoureuſement à la conquête de Marſeille dont les Eſpagnols étoient près de s'emparer. 1595.

Pendant que le tyran Caſau traitoit avec eux pour leur remettre cette place, il exerçoit toutes les hoſtilités imaginables contre la garniſon Toſcane de l'iſle d'If, & tâchoit de forcer le Gouverneur de ſe rendre à ſes vues. La Grande-Ducheſſe, au nom de laquelle la garniſon tenoit ce château, avoit déjà tenté inutilement pluſieurs voies pour accorder enſemble ce Gouverneur & Caſau : enfin elle envoya à Marſeille un religieux Minime, qui auparavant avoit été le directeur du Tyran : le Moine fut reçu au milieu d'une grande troupe de ſoldats & de gardes, & préſenta la lettre de la Grande-Ducheſſe. Caſau la déchira, la foula aux pieds avec orgueil & mépris, di-

1595. ſant qu'il ne vouloit traiter ni avec la Princeſſe ni avec le Gouverneur; qu'il étoit au contraire diſpoſé à leur faire la guerre, les regardant comme des amis trop peu importans, & qu'à titre d'ennemis il ne les craignoit pas, ayant l'appui du roi d'Eſpagne. On contraignit même le Moine, le poignard ſur la gorge, de dreſſer, comme de la part du Grand-Duc, une plainte contre le roi Philippe; & enſuite on chercha à le faire tuer dans quelque embûche: mais les Moines lui ſauvèrent la vie. Cet événement courrouça le Grand-Duc, & le pouſſa à la vengeance: il vit auſſi par-là combien il étoit preſſant de changer de conduite, & de pourvoir à la ſûreté de Marſeille. La négociation de Gondi auprès du roi de France lui parut un moyen trop lent: d'un autre côté, c'étoit tout riſquer que de prendre les armes directement contre la ville; tandis que la ſeule mort du Tyran aſſuroit tous les ſuccès. Peſciolini fut chargé de conduire le coup de concert avec le duc de Guiſe; & l'on fit paſſer des deniers & des aſſaſſins pour l'exécuter.

Philippe venoit de ratifier le traité

fait avec le tyran Caſau : Doria expédia en conſéquence douze galères à Marſeille, avec trois mille fantaſſins Eſpagnols, ſous les ordres de don Charles Doria ſon fils. Les troupes étant débarquées, les galères ſe rangèrent autour du port ; & le peuple de Marſeille fut près de ſe ſoumettre à l'Eſpagne en voyant cette nouvelle garniſon. Peſciolini prenoit à Toulon avec le duc de Guiſe les meſures convenables pour venger l'honneur de Henri & du Grand-Duc. Ferdinand avoit fait dépoſer à Lyon quatre-vingt mille écus pour réunir les forces du maréchal de Biron & de Leſdiguières avec celles du duc de Guiſe, afin de donner l'aſſaut à la ville : mais ce moyen ſembla trop incertain ou plutôt très-dangereux. On décida donc que tout étoit permis contre un uſurpateur de ce caractère & contre un tyran. Parmi les confidens de Caſau, le nommé Pierre de Libertà étoit celui qui poſſédoit ſa plus grande confiance. Ce capitaine Corſe, mécontent d'avoir été oublié dans l'accord fait avec le roi d'Eſpagne, offrit à Peſciolini tout ce qu'il pouvoit pour ôter la vie au Tyran. 1596.

1596. moyennant la ſomme de cent mille écus payables auſſi-tôt que le coup ſeroit fait. Ils convinrent d'un jour pour exciter de grand matin quelque rumeur. Le duc de Guiſe devoit s'approcher de la porte royale qui étoit confiée à Libertà. Caſau attiré à ce tumulte devoit être enfermé entre les deux portes, où le Corſe le tueroit, aidé de parens & d'amis dont il étoit ſûr. On convint des ſignes par leſquels le duc de Guiſe ſeroit averti de ſe préſenter, & l'on prit le 16 février pour exécuter ce complot. Caſau ne manqua point d'accourir, au bruit qu'il entendit. Il étoit ſans garde : Libertà l'attira entre les deux portes en lui racontant les prétendues cauſes de ce ſoulèvement; & ſes frères fermèrent celle qui communiquoit intérieurement avec la ville. Alors le Capitaine ſe tournant vers lui : « Seigneur Conſul, mon » compère, il n'eſt plus poſſible de tenir » ce train de vie ; & il faut crier *vive* » *Henri*, *hors d'ici les Eſpagnols* ». A ces mots il le perça de ſon épée ; & ſes frères l'achevèrent avec leurs piſtolets, de ſorte qu'à peine eut-il le tems de dire : « Ah ! Compère, je n'aurois

» jamais attendu ce coup de trahiſon » de votre part ». A l'inſtant on tira le canon, ſelon les conventions; & le duc de Guiſe ſe préſenta avec trois cens cavaliers & mille fantaſſins. On s'empara de la porte; la cavalerie entra, & tout le peuple armé s'y réunit pour crier *vive le Roi, le duc de Guiſe, le capitaine Libertà;* il fit même des menaces à la garniſon Eſpagnole: la nouvelle fortereſſe fut démolie: on chaſſa la femme & les enfans du Tyran: ce fut ainſi que Philippe perdit Marſeille au moment où il s'en étoit emparé. Les troupes Eſpagnoles s'embarquèrent en déſordre ſur les galères: on lâcha même ſur elles, quoique très-inconſidérément, pluſieurs volées de canon. On ſent combien ce ſuccès cauſa de joie au Grand-Duc; car en chaſſant les Eſpagnols de la Provence, il diſſipoit auſſi la crainte que toute l'Italie avoit d'être opprimée. D'un autre côté, cette ſatisfaction de Ferdinand fut bientôt troublée par de pénibles réflexions: car il étoit très-certain qu'une nation capable de diſſimuler, mais non d'oublier jamais une injure, ni de la pardonner, ne tar- 1596.

1596. deroit pas à lui faire ſentir tout le poids de ſa vengeance. Il étoit très-fâché de l'imprudence du gouverneur d'If qui s'étoit trop avancé contre Doria : il envoya même faire des excuſes à celui-ci, lui proteſtant qu'il n'avoit aucune part aux décharges de canon qu'on avoit faites contre ſes galères. Les ſuccès des Eſpagnols en Picardie augmentoient encore les craintes de Ferdinand. Il voyoit avec la plus grande inquiétude Ardres & Calais pris, & Henri IV, ſe repoſer uniquement ſur ſa valeur & ſon épée, en négligeant le gouvernement, l'économie & la bonne politique. Outre cela, la Provence n'étoit pas plus en ſûreté depuis la mort de Caſau ; car le duc de Guiſe, jeune & inexpérimenté dans l'art de la guerre & du gouvernement des peuples, ennemi naturel de la Maiſon Médicis, entièrement abandonné à la diſcrétion du capitaine Libertà, créé viguier, *ou prevôt-royal* par les Marſeillois, y avoit plutôt augmenté les déſordres, qu'il n'en avoit augmenté les forces. L'Eſpagne, ſous prétexte de s'oppoſer à une armée Turque qui ſortoit des Dardanelles, réuniſſoit dans la Méditerranée

tous les vaiſſeaux qu'elle avoit en différens endroits ; & le ſiége de l'iſle d'If paroiſſoit décidé. Ces circonſtances mettoient donc Ferdinand dans la néceſſité de ſe ſouſtraire au danger en s'arrangeant avec les Eſpagnols à quelque prix que ce fût, ou de courir les derniers riſques en ſe déclarant ouvertement allié de Henri IV. 1596.

Combattu par ces réflexions, le Grand-Duc voulut communiquer ſes doutes à Villeroi avant de prendre un parti. Il faiſoit le plus grand cas de ſes conſeils & de ſa rare prudence. Comme Villeroi avoit beaucoup d'aſcendant ſur l'eſprit de Henri, Ferdinand voulut auſſi lui préſenter ſous le vrai point de vue les dangers de ſa propre poſition, & l'intéreſſer par-là à s'occuper plus efficacement de le garantir de l'oppreſſion. Ce Miniſtre, que Henri avoit expreſſément chargé d'entretenir une ſecrète correſpondance avec le Grand-duc, étoit pénétré d'eſtime pour Ferdinand ; & Vinta étoit celui par lequel ils ſe communiquoient réciproquement leurs idées. Mais Villeroi ne pouvoit ouvrir d'avis que conformément aux circonſtances du Royaume ;

1596. circonſtances qui obligeoient le Roi à demander de nouveaux ſecours. Gondi les porta fort à propos : néanmoins, ils ne ſuffiſoient pas. Arrivé au camp de Henri, devant la Fere, il fut ſingulièrement bien accueilli, & ſa préſence appaiſa quelques troubles qui s'étoient élevés dans l'armée. Voici comment Gondi s'expliquoit à cet égard dans une lettre écrite du camp du Roi le 17 mai : « Les amitiés qu'on m'a faites, » & la joie qu'a cauſée mon arrivée, » ne ſont venues que de ce qu'on s'eſt » imaginé que je me préſentois chargé d'or, ou à donner ou à prêter : » & l'on s'eſt autoriſé de cette opinion, » qu'on a répandue, pour ranimer le » courage & l'eſpérance du ſoldat ; » ſans quoi il n'étoit plus poſſible de » retenir les mutins qui étoient prêts » à ſe débander : après la perte de » Calais, on perdoit auſſi l'occaſion » d'avoir cette place, (*la Fere ;*) il » eſt donc certain que mon arrivée, & » ce que j'ai donné au Roi, ſont cauſe » de la priſe de cette place, & que ſans » ce ſecours, Sa Majeſté auroit été forcée de décamper d'ici, parce qu'elle » alloit être abandonnée des Suiſſes & » des

» des Lanſquenets, & qu'elle perdoit
» un million quatre cens mille écus que 1596.
» lui coûte ce ſiége : c'eſt ce dont con-
» viennent Sa Majeſté & ceux qui ſa-
» vent la vérité de ce que j'ai fait. Non,
» jamais ſecours n'eſt venu plus à pro-
» pos ; de toutes parts les amis (*a*)
» reçoivent les plus grands éloges :
» il en réſulte même pour eux le plus
» grand honneur ».

Mais Gondi ne pouvoit plus fournir d'autres ſecours : il devoit déclarer que Ferdinand obligé de dépenſer un million & demi d'écus pour l'approviſionnement des grains néceſſaires à ſes ſujets, n'étoit plus en état de ſubvenir aux beſoins de la France. Cependant Villeroi, après avoir repréſenté que les revenus du Royaume étoient déjà abſorbés, expoſa le 16 juin au Grand-Duc en quel état étoit la Monarchie, & l'intérêt que Ferdinand avoit de concourir à ſon ſoulagement. « Le roi d'Eſpagne, diſoit-il, » menace encore Marſeille & Bayon-

(*a*) C'eſt ainſi que le Roi & le Grand-Duc étoient appelés dans la ſecrète correſpondance de leurs Miniſtres.

1596. » ne ; il ſe prépare à nous aſſaillir de
» tous côtés ; & s'il plaît à Dieu que
» nous ayions du deſſous, il faudra pren-
» dre patience ; mais non ſans nous
» plaindre de nos amis qui nous auront
» abandonnés dans cette perplexité.
» Un certain nombre de galères qu'on
» tiendroit dans le port de Marſeille,
» non-ſeulement garantiroit la ville
» de tout inconvénient, mais tiendroit
» ſi bien en reſpect le roi d'Eſpagne,
» qu'il ne pourroit nuire à nos amis.
» Notre pauvreté & les dépenſes diſ-
» proportionnées que nous ſuppor-
» tons, nous empêchent de pourvoir
» à bien des choſes avec la promtitude
» néceſſaire. Je vous l'ai écrit, je vou-
» drois qu'il plût aux amis d'y pen-
» ſer, & je crains plus la perte de Mar-
» ſeille, que lorſque Caſau la tyran-
» niſoit. Nous avons fait un nou-
» veau traité avec la reine d'Angle-
» terre, & nous eſpérons en tirer
» quelque ſecours, comme auſſi des
» Etats de Flandre. Néanmoins, ſi
» nous ne ſommes aidés de nos amis, il
» pourra également vous en arriver
» quelque diſgrace. Nous avons inter-
» cepté des lettres du duc de Seſſa à

» ſon Roi : nous apprenons par-là qu'il
» eſt très-mécontent des amis, & que
» ſi Philippe n'étoit pas occupé ailleurs
» il tomberoit ſur eux. Ils peuvent, je
» penſe, ſe promettre de n'éprouver au-
» cun empêchement du côté de Rome.
» Notre guerre vous donne du repos
» & de la ſûreté ; mais ſi nous ſuc-
» combons, elle hâtera votre ruine ;
» & vous ne l'éviterez plus alors avec
» beaucoup d'argent, parce que la
» ſoif de votre ennemi ſera inſatia-
» ble ».

1596.

Ces inſinuations de Villeroi ne furent pas capables de perſuader le Grand-Duc ; parce qu'il voyoit que les deniers deſtinés au ſecours de la Provence étoient employés pour d'autres vues. Il ſouffroit auſſi avec peine qu'un ſi grand Roi abandonnât avec tant d'indifférence à ſes Miniſtres l'adminiſtration de ſes finances, & ſe laiſsât accabler par la néceſſité. Cédant donc à l'amitié qu'il avoit pour Henri, & au deſir de le voir triompher de ſes ennemis, il réſolut de lui communiquer ſes ſentimens avec une entière liberté, & donna ordre à Vinta le 16 juillet, d'expédier cette lettre à Villeroi. « Il me ſemble bien

1596. » étrange qu'un Royaume ſi abondant » & ſi puiſſant, ſoit aujourd'hui réduit à » une telle néceſſité ! Eſt-il donc poſ- » ſible que le ſervice du Roi y ſouffre » au point, que l'Etat ne puiſſe plus » pourvoir à ſa propre ſûreté, & qu'a- » vec les plus grandes armées, on » n'oſe y rien entreprendre ? je vois » qu'on s'y épuiſe ſans gloire & ſans » profit. Cependant, ce royaume a » des revenus conſidérables ; il a le » Roi le plus courageux & le plus grand » guerrier qu'il ait jamais eu : le mal » ne vient donc que du défaut d'or- » dre, des intérêts particuliers qui pré- » valent par-tout ſur l'intérêt public, » & peut-être même auſſi des plaiſirs » par leſquels on cherche à ſéduire le » Roi. Que réſultera-t-il de ces dé- » ſordres ? la perte & la ruine de la » France. Les amis ne ſont pas en état » de ſoutenir ce poids, qui les acca- » bleroit ſans vous ſoulager, d'autant » plus qu'ils ne peuvent vous conduire » avec leur argent : ainſi, ne vous » repoſez plus ſur eux. De même, ils » n'ont plus de conſeils à vous don- » ner, parce qu'on leur répond auſſi- » tôt *qu'ils agiſſent* ; de ſorte que

» c'eſt à eux de pourvoir les armées, 1596.
» de conſtruire des galères, de défen-
» dre la Provence & de ſubvenir à vos
» beſoins. Ils le feroient ſans doute,
» & très-volontiers, s'ils avoient un
» royaume de France, ou même ſeu-
» lement la moitié d'un pareil domai-
» ne; car il ne leur manqueroit cer-
» tainement rien alors. Marſeille de-
» mande de la poudre, mais on y en
» a fait paſſer dix mille quintaux il y
» a peu de tems. Perſonne ne veut
» concourir à l'avantage public qu'a-
» vec la bourſe & les efforts d'autrui:
» or, les amis ne peuvent ni ne doivent
» rien faire de plus, ayant eux-mêmes
» à penſer à leur ſûreté. Voulant donc
» leur bien comme vous le voulez,
» vous ne devez pas prétendre qu'ils
» s'épuiſeront pour vous ranimer, &
» qu'ils ſe mettront, par cette impru-
» dence, dans le cas de ne pouvoir
» enſuite vous procurer de nouveaux
» ſecours ».

Une manière de parler auſſi franche, & qui en toute autre occaſion eût facilement occaſionné quelque reſſentiment, engagea Villeroi, homme auſſi ſouple que docile, à juſtifier à

1596. Vinta ſa propre conduite & celle du Roi. Comme les ſentimens exprimés dans cette ſecrète correſpondance, font plus aiſément diſcerner les caractères des tems, ſentir l'importance des intérêts, & nous retracent, ſur-tout ici, l'eſtime particulière que Henri IV & ſon Miniſtère avoient pour Ferdinand, on verra peut-être avec plaiſir comment Villeroi repliqua à ces repréſentations le 29 juillet : « Les » amis, écrivit-il, feront la paix avec » les Eſpagnols quand il leur plaira, en leur donnant une partie » de leurs tréſors, & c'eſt en quoi » ils s'abuſent ſinguliérement; car » s'ils ont recours à ce moyen, ils » en ſeront plus mépriſés; ils donneront même occaſion de les offenſer, » ayant affaire à des gens fort éloignés du caractère François, & » qui n'oublient ni ne pardonnent » jamais les injures ». Il ajoute : « mais peut-être ne conduiſons-nous » pas nos affaires comme nous devrions, pour donner lieu à nos amis » d'avoir confiance en nous, & de » fonder à un certain point leur ſûreté » ſur nos forces. Si je m'expliquois de

» vive voix avec Votre Alteſſe ; ſi je
» lui repréſentois notre poſition, peut- 1596.
» être lui ferois-je perdre une partie
» de la fâcheuſe idée qu'elle a de notre
» gouvernement, & l'obligerois-je de
» convenir que c'eſt à la nature des
» choſes mêmes, & non à l'inconduite
» du Miniſtre, qu'il faut attribuer nos
» mauvais ſuccès. Suppoſé cependant,
» que ce ſoit notre faute, comme vous
» le penſez, les amis peuvent-ils à pré-
» ſent trouver un meilleur appui que
» celui de la France, & qui ſoit plus
» lié à leurs intérêts ? Croiront-ils de-
» voir ſe fier davantage à ceux qu'ils
» ont offenſés, qu'à ceux qu'ils ont
» obligés ?... Rien ne peut vous met-
» tre autant en ſûreté contre les for-
» ces ennemies que nous-mêmes, ſi nos
» amis ſe montrent effectivement tels ;
» de ſorte que ſi vous pouvez nous
» aider en équipant un certain nom-
» bre de galères, nous en donnerons
» le commandement à qui vous le ju-
» gerez à propos. Le maréchal d'Or-
» nan eſt en Provence : nous en ferons
» venir ce jeune Prince, & nous
» ferons accompagner de forces
» ſiſantes ; de ſorte que les am

» ront y avoir confiance, & les enne-
1596. » mis ſeront contraints de prendre garde
» à eux. Si nous étions en état de faire
» par nous-mêmes ces préparatifs, nous
» ne balancerions aſſurément pas, mais
» cela excède notre pouvoir : or, nous
» ne ſommes pas blâmables de ne pas
» faire l'impoſſible. Si nous perdons le
» château d'If, ſi les ennemis font un
» port dans les iſles d'Yères, s'ils atta-
» quent le Siennois, ou obtiennent tout
» autre avantage, nous ſerons encore
» moins en état de nous tirer d'embar-
» ras ».

Les réflexions de Villeroi étoient ſans doute très-juſtes; mais le Grand-Duc jugeoit plus à propos de ne pas ſe dégarnir entièrement d'argent & de forces, ne voulant point irriter plus long-tems les Eſpagnols; il craignoit auſſi les manœuvres de Doria; en outre, le ſéjour de don Pierre de Médicis à Rome, lui donnoit de continuelles inquiétudes. Ce Prince inconſidéré s'étoit abandonné à des vices énormes ainſi qu'à la plus infâme diſſolution. La cour d'Eſpagne ne le voyoit plus qu'avec peine, & le Roi étoit ſi fort irrité contre lui, que la chaleur avec

laquelle il avoit entrepris de le ſoutenir contre ſon frère ſe changea en un ſouverain mépris. La découverte d'un aſyle, où les plus grandes débauches ſe commettoient, rendit don Pierre l'opprobre de tout le monde. Avilir l'auteur de tant de déſordres; arrêter ſes Pages derrière ſa voiture; livrer même, ſans aucun égard, pluſieurs grands perſonnages au bras ſéculier, comme complices de ſes horreurs; telle fut la manière dont Philippe manifeſta ſa juſte indignation. Peut-être ne l'auroit-il pas épargné, s'il n'avoit été arrêté par le deſſein de s'en ſervir pour moleſter le Grand-Duc. Il jugea plus à propos de l'éloigner, & de le faire paſſer à Rome ſous prétexte de l'envoyer ſolliciter le jugement de ſa cauſe auprès du Pape. Dans ces circonſtances, don Pierre ſe repréſenta tous ſes excès, & fut agité des plus cuiſans remords. Sentant avec peine que ſon mariage ne lui avoit procuré que des chagrins ſans améliorer ſa fortune, il eût deſiré recouvrer l'amitié de ſon frère, qu'il regrettoit d'avoir trop ſenſiblement offenſé. Le Roi lui avoit ordonné de s'embarquer à Bar- 1596.

1596. celone pour ſe rendre droit à Civita-Vecchia ſans toucher aux côtes de Gênes & de la Toſcane. Néanmoins, on eut égard à l'honneur de ſon rang, en le faiſant loger chez le duc de Seſſa, à qui le Roi donna ordre de le traiter comme il convenoit à la dignité du Grand-Duc ſon frère. Avant qu'il partît d'Eſpagne, Philippe avoit même chargé l'Ambaſſadeur de prier Ferdinand de ne pas agir contre lui lorſqu'il ſeroit en Italie, ni d'abandonner ſes revenus à ſes créanciers; lui demandant en outre de lui pardonner les chagrins qu'il lui avoit cauſés, lui proteſtant que quant à l'objet du procès pendant à Rome, don Pierre étoit prêt à ſe réſigner au parti que Son Alteſſe lui propoſeroit, & à ſe jeter ſans réſerve dans ſes bras. Ferdinand ſenſible au triſte état de ſon frère, & guidé par la grandeur d'ame qui lui étoit naturelle, fit paſſer à l'Ambaſſadeur un billet de dix mille écus pour être remis à don Pierre afin de faciliter ſon voyage. Il vouloit auſſi par-là lui marquer ſon affection, & combien il étoit éloigné de lui cauſer la moindre peine. Mais le Roi ayant

pourvu à ſes beſoins, le billet fut refuſé. Etant donc parti de Barcelone, 1596.
don Pierre évita Livourne : contraint par le gros tems de prendre terre dans le voiſinage de la Toſcane, il deſcendit à Piombino ; delà, il ſe rendit à Civita-Vecchia, où le duc de Seſſa envoya des gens au-devant de lui. Près d'entrer à Rome, il fut encore prévenu par les Prélats Florentins & par l'Ambaſſadeur ; mais les Florentins attachés au Grand-Duc, évitèrent de lui faire leur cour pour ne pas déplaire à leur Prince. Il entra donc à Rome le 17 mars ; à ſon arrivée, il apprit que la Grande-Ducheſſe étoit accouchée d'un troiſième fils, ce qui lui fit regarder un accommodement avec ſon frère comme très-difficile. Sa préſence ne fut pas des plus agréables au Pontife, qui la croyoit même dangereuſe, & tendant uniquement à ourdir quelque trame capable de troubler l'Italie. En effet, il ne fut pas plutôt à Rome que le duc de Seſſa fit venir de nouvelles recrues Eſpagnoles pour former des compagnies ; & l'on répandit le bruit de quelque mouvement qu'on projettoit contre le Sien-

nois : on parloit encore de certaines
1596. intelligences avec Portoferraio. Le Grand-Duc ſe vit alors obligé de ſurveiller à tout, dans la craintre d'être ſurpris de côté ou d'autre. Le Pape voulant au plutôt éloigner de Rome un perſonnage auſſi ſuſpect, fit ſolliciter ſon rappel en Eſpagne, & entreprit lui-même l'inſtruction du procès, recevant des mémoires, aſſignant des termes, & diſpoſant les actes, comme s'il eut été un auditeur de Rote. En effet, Sa Sainteté ayant publié certains *moyens* en forme de doutes à conſulter, mais qui donnoient aſſez à connoître l'intention du juge, fit auſſi préſumer quelle ſeroit ſa déciſion. Don Pierre obtenant alors la permiſſion de retourner en Eſpagne, profita du voyage des galères de Naples, & quitta Rome le 14 octobre. La mort de ſa belle-mère, d'autres événemens ſurvenus dans la Maiſon de Villa-Real, ſervirent de prétexte à ſon départ, qui fut précédé & ſuivi de plaintes contre ſon frere & les Florentins de Rome qui l'avoient évité comme un rebelle.

Si le Grand-Duc fut garanti, dans

cette occaſion, des chagrins qu'auroit pu lui cauſer don Pierre, peu s'en fallut d'un autre côté qu'il ne devînt la victime des trahiſons de Doria. Heureuſement Ferdinand en faiſoit épier toutes les manœuvres, n'épargnant aucune dépenſe pour corrompre ceux qui pouvoient l'en inſtruire. Par ces ſages précautions, il parvint à découvrir une conjuration tramée pour ſurprendre l'iſle d'If. Le duc de Savoie, Doria & le gouverneur de Milan avoient concerté entr'eux une nouvelle tentative ſur Marſeille, & l'on devoit en conſéquence s'y porter de deux façons. Le rocher d'If empêchoit Doria d'agir par mer : l'attaquer de vive force étoit un parti qui pouvoit compromettre l'honneur & la gloire des armes Eſpagnoles. Les conjurés crurent donc qu'il valoit mieux s'y prendre par des moyens artificieux. Ils employèrent pour les ſeconder deux ſcélérats de Barga à qui il s'agiſſoit de faire prendre parti dans la garniſon Toſcane. Ces deux fourbes y étant, devoient tâcher de gagner le reſte des ſoldats & les porter à la trahiſon ; de ſorte que quand ils ſeroient l'un ou

1596.

1596. l'autre placés à quelque poſte qui pût donner entrée dans les fortifications, ils feroient avertir Doria de s'approcher avec les galères, & endormiroient la garniſon au moyen d'un breuvage aſſoupiſſant que celui-ci leur avoit confié. Ils ſe rendirent donc dans l'iſle; mais les officiers du Grand-Duc étoient prévenus. On les arrêta, & l'on trouva ſur eux les inſtructions, les ſignes, la bouteille d'eau ſomnifère. Alors ils avouèrent toute la trame. Ferdinand envoya l'inſtruction du procès bien en forme à Philippe, & le corps de délit ainſi conſtaté; déclarant à Sa Majeſté que ſi les traîtres ne lui étoient pas ſi odieux, il feroit repentir Doria d'une auſſi indigne trahiſon. Cette découverte ne fut cependant pas ſuffiſante pour aſſûrer ce poſte contre les embûches & la perfidie.

Les Marſeillois étant rentrés ſous l'obéiſſance de Henri IV, regardèrent la garniſon Toſcane du rocher comme un frein qu'on avoit mis à leur ville, ou comme l'indice certain de quelques vues que le Grand-Duc avoit; on penſoit même qu'il vouloit ſe prévaloir de ce fort pour obliger le Roi

à quelque accommodement désavantageux pour Sa Majesté. Beaufſet, ancien gouverneur, & qui dépendoit de la Maiſon de Guiſe, adopta ces idées, ſe laiſſant guider moins par un eſprit patriotique que par un vil intérêt, eſpérant s'y approprier toutes les priſes qui y étoient en dépôt. Il eſt très-vraiſemblable que Doria pouſſoit les Marſeillois par ſes artifices, & tâchoit d'engager Beaufſet à chaſſer les Florentins de ce rocher. L'animoſité de ce Génois contre le Grand-Duc le portoit à lui cauſer des inquiétudes continuelles. Comme il ne pouvoit attaquer ni ſa perſonne, ni ſon Etat, il employoit tous les moyens de nuire à ſa réputation & à ſa gloire. Cette haine lui inſpira le deſſein de ſuſciter l'affaire la plus grave entre Ferdinand & la ville de Lucques, à l'occaſion d'un complot imaginaire. Ce complot, ſelon les bruits qui ſe répandirent, avoit été tramé par le Grand-Duc contre Gênes & Lucques. Doria avoit pour Secrétaire un domeſtique, couſin d'un certain Antelminelli qui avoit commercé à Florence, & qui s'étoit alors fait eſtimer du grand-duc

1596.

François ; Ferdinand lui avoit continué la même faveur. Les Lucquois naturellement timides & ſoupçonneux le haïſſoient, s'imaginant qu'il communiquoit toutes leurs affaires au Grand-Duc. Ils entrèrent donc dans les vues de Doria, & réſolurent de ſacrifier cet infortuné en ourdiſſant contre Ferdinand une trame qui lui fit l'outrage le plus ſanglant, & dont il ne put jamais effacer la honte. Antelminelli ſe trouvant à Gênes, la ville de Lucques preſſa cette République de l'arrêter, ſous prétexte qu'il n'y étoit que dans le deſſein de former des complots contre la liberté de cet Etat, & même contre celle de ſa propre patrie. On peut aiſément s'imaginer combien cet avertiſſement inattendu cauſa d'allarmes aux Génois, & à quel point le Grand-Duc fut offenſé de ce bruit injurieux à ſon honneur. Enfin, après un examen ſévère, l'innocence d'Antelminelli fut reconnue, & l'accuſation tomba d'elle-même : malgré cela on le remit aux Lucquois. Ces timides Républicains ne manquèrent pas d'inſtruire le Pape & l'Empereur de cette prétendue conſpiration du Grand-Duc ; Ferdinand

1596.

indigné, demanda qu'Antelminelli fût remis au pouvoir de l'un ou de l'autre, afin d'éclaircir la vérité, ſans uſer d'aucune violence, & de détruire dans l'eſprit du public les outrageantes calomnies de la ville de Lucques. Ce différent prolongé par des repliques éternelles, ne fut pas aſſez approfondi pour être décidé légalement, & pour convaincre l'Italie de la fauſſeté des inculpations: delà, le principe de cette méſintelligence qui régna par la ſuite entre le Grand-Duc & cette République, qui devint comme l'inſtrument de la vengeance de Doria & des Eſpagnols. 1596.

La haine implacable de Doria contre le Grand-Duc ne ſe borna point à ces trames odieuſes. Son crédit à la cour d'Eſpagne lui facilita le moyen de ſonder pluſieurs fois les diſpoſitions de Philippe dans la vue de l'engager à prendre ouvertement les armes contre Ferdinand; ces tentatives étant inutiles, il tourna ſes efforts vers le prince héréditaire d'Eſpagne, & tâcha de lui inſpirer cette réſolution. Pour réuſſir dans ce deſſein, on avança que Ferdinand ménageoit quelques intel-

1596. ligences ſecrètes dans Portercole qu'il vouloit ſurprendre. Le Prince héréditaire appuya les prétendus avis de Doria, & dénonça lui-même le Grand-Duc au Roi, le preſſant de lui déclarer la guerre. Si le cabinet d'Eſpagne n'eût pas eu pour maxime conſtante d'éviter de porter les armes en Italie, ou ſi les forces de la Monarchie diſperſées en tant d'endroits différens, euſſent pu être réunies, il eſt certain que c'étoit là le moment fatal qui pouvoit décider du ſort de Ferdinand. Mais le Conſeil de Madrid réfléchiſſant ſur la foibleſſe de l'Etat, n'écouta point ces preſſantes ſollicitations, & l'Eſpagne fit ſemblant de ne pas s'inquiéter des remontrances de Doria, ni de celles des autres Miniſtres Eſpagnols de l'Italie. Cependant, on voulut donner quelque mortification au Grand-Duc. Auſſi tôt, il partit de Naples pour Portercole, des Commiſſaires avec la plus grande publicité; ils étoient chargés d'informer ſur l'accuſation de Doria, & de s'inſtruire à fond de la vérité. Comme il étoit impoſſible qu'il en euſſent aucune preuve légale, ce procès commencé avec tant

de bruit & d'appareil s'évanouit insensiblement, sans qu'il en résultât rien 1596.
d'effectif. Ce fut à cette occasion que Doria proposa au roi d'Espagne de faire un port dans l'isle d'Elbe afin d'y donner retraite à une flotte de galeres, & de tenir en bride les forts de Portoferraio. Par ce moyen, l'Espagne eût dominé sur toutes les côtes de la Toscane : elle eût même empêché, à certain point, le concours des vaisseaux de différentes nations, qui se rendoient à Livourne, & eût arrêté la prospérité de ce port. Ce projet ne fut exécuté que sous Philippe III, qui ordonna la construction de *Lungone*, port qui sans avoir jamais été de quelqu'avantage à l'Espagne, la jeta dans des dépenses assez considérables.

Ces embarras, ces difficultés qui se multiplioient tous les jours, tenoient l'esprit du Grand-Duc dans de continuelles inquiétudes, & dans une méfiance générale; pour en voir le terme, il desiroit qu'une paix universelle le délivrât de ces soucis. Le Pape ne la souhaitoit pas moins : dans cette vue, il expédia un Légat en France, expressément chargé d'en faire les ou-

vertures. Cette importante affaire fut
1596. confiée au cardinal Alexandre de Médicis, archevêque de Florence. Ce Prélat ne pouvoit que plaire à Henri IV, comme parent de Ferdinand & comme Florentin. Ses talens ſupérieurs, ſa ſageſſe, l'expérience conſommée qu'il avoit dans les négociations, firent concevoir les plus grandes eſpérances d'un heureux ſuccès, & le Grand-Duc lui donna les inſtructions néceſſaires pour arriver plus facilement à ce but. Ce Cardinal dont on ſe promettoit en Italie les plus grands avantages, paſſant par la Savoie, eut le déſagrément d'y voir ſes équipages expoſés aux viſites les plus indécentes, parce qu'on craignoit qu'il ne portât quelques caiſſes d'argent au roi de France. Telle étoit la défiance où les Princes Italiens étoient mutuellement plongés ; & ces tracaſſeries qui ne ſervoient qu'à les aigrir les uns contre les autres, leur faiſoient réciproquement deſirer les douceurs de la paix. Les progrès du Turc en Hongrie répandoient un découragement général : chacun demandoit le repos néceſſaire après tant d'agitations ; enfin, le Roi d'Eſpagne

étoit devenu plus odieux que jamais à tous les Potentats de l'Europe, en abandonnant la Maiſon d'Autriche, & la laiſſant livrée aux incurſions des infidèles qui la dévaſtoient. 1596.

CHAPITRE VII.

Motifs de défiance entre Henri IV & le Grand-Duc. Les Florentins chaſſent de l'iſle d'If & du château le Gouverneur & la garniſon Françoiſe. Commencemens d'hoſtilités entre les Provençaux & les Toſcans. Don Jean de Médicis, expédié par le Grand-Duc avec des galeres, fortifie la Pomègue. Ferdinand veut inutilement ſe réunir avec l'Eſpagne. Les Miniſtres Eſpagnols, à l'occaſion de la guerre de Ferrare, tâchent de porter le Pape à prendre les armes contre la Toſcane. D'Oſſat ſe rend à Florence. Parfaite réconciliation de Henri IV & du Grand-Duc.

1597. APRÈS tant de démêlés cauſés par la politique, les intérêts divers, au riſque même de ſa propre ruine, le Grand-Duc avoit enfin préparé une criſe qui alloit changer le ſyſtême de l'Europe, & mettre fin aux troubles qui l'avoient ſi long-tems agitée. Henri IV affermi

ſur le trône de France ne craignoit plus que la puiſſance Eſpagnole l'en précipitât. Ce boulevard que l'Italie pouvoit oppoſer à la tyrannique ambition de Philippe, avoit été juſque-là l'objet le plus important des ſoins & des manœuvres de Ferdinand. Cependant, ſes eſpérances n'étoient pas remplies; le Monarque ne répondoit point aux efforts que le Grand-Duc avoit faits pour l'élever & le ſoutenir dans les beſoins urgens où il s'étoit trouvé. L'indifférence que ſon Miniſtre montroit pour les intérêts de l'Italie, la Provence totalement abandonnée à la diſcrétion de Guiſe, le peu de ſoin qu'on avoit de rétablir à Rome un parti François qui s'oppoſât à celui des Eſpagnols, enfin la crainte que le marquiſat de Saluce ne reſtât entre les mains du duc de Savoie, étoient autant de raiſons qui décourageoient Ferdinand, & lui faiſoient regarder comme inutile tout ce qu'il avoit fait pour la France. C'étoit encore pour lui un ſurcroît d'inquiétude & de douleur de voir le duc de Luxembourg, ambaſſadeur de France auprès du Pape, homme ſans aucun talent dans le maniment des 1597.

affaires, tenir une conduite toute op-
1597. poſée à celle de l'évêque d'Evreux, & ne rien communiquer des objets de ſa commiſſion. Les Cardinaux, les Prélats qui y avoient favoriſé les intérêts de Henri IV, ſe plaignoient qu'on n'eût aucun égard pour eux, & le Roi répondoit qu'il aimoit mieux marquer ſa gratitude à des ſoldats qu'à des prêtres. Le Miniſtère François voyoit de mauvais œil que le Grand-Duc prétendoit diriger le Roi dans les opérations les plus importantes, tandis qu'il avoit ceſſé de lui fournir des ſecours. Pluſieurs anciens partiſans de la Ligue qui, depuis le grand-duc François, avoient ouvertement haï les Médicis, mettoient tout en uſage pour éteindre dans le Roi les ſentimens d'eſtime & de reconnoiſſance qu'il conſervoit encore pour Ferdinand. Des motifs auſſi puiſſans ne manquèrent pas d'altérer cette ſincère correſpondance qui juſque-là avoit rendu communs les intérêts de ces deux Souverains. Ferdinand s'en plaignit avec franchiſe; mais Henri paroiſſoit ne pas changer de diſpoſitions. Le Grand-Duc conſidérant alors combien peu il devoit

devoit compter ſur le ſecours de la France, en cas que les Eſpagnols l'attaquaſſent, & craignant d'être ſacrifié à leur vengeance dans le traité de paix qu'on alloit entamer, crut devoir rechercher ſourdement la faveur de l'Eſpagne, & s'ouvrir une voie par laquelle il pût ſe reconcilier avec cette Couronne. Il ſongea donc à tourner ſes vues de ce côté-là, mais ſans ſe compromettre, & ſans donner aucun ſujet de mécontentement à la France. Si cette tentative ne lui faiſoit pas rencontrer dans les Eſpagnols des diſpoſitions ſincères à la réunion, au moins pouvoit-elle ſuſpendre l'effet de leur indignation juſqu'à la concluſion du traité de paix. Il étoit prêt à condeſcendre à tout, pour recouvrer les bonnes graces de Philippe, excepté à lui prêter de l'argent, & à lui remettre le château d'If. Don Idiaquèz & don de Mora devoient être les médiateurs. Ferdinand ne voulut rien épargner pour ſatisfaire leur avidité : mais la fierté du Cabinet d'Eſpagne mépriſa toutes ces avances, & l'on exigea pour unique moyen de réconciliation qu'il remît le château. Les Eſpagnols, le 1597.

duc de Savoie & les Marſeillois deſi-
1597. roient également être maîtres de ce fort, qui par ſa ſituation, étoit de la plus grande importance. Le Grand-Duc eſpéroit le garder pour gage des avances qu'il avoit faites à la couronne de France. Il eût tenu par ce moyen la Provence en bride; c'étoit auſſi une retraite pour tous les vaiſſeaux Toſcans qui navigeoient ſur les côtes d'Eſpagne & de France. Peu de forces ſuffiſoient à ſa conſervation : ſa poſition intermédiaire aſſuroit la navigation de France en Eſpagne.

L'iſle d'If a dans ſon voiſinage deux iſlots, ſur leſquels domine le château d'If. L'un ſe nomme Ratonneau, l'autre la Pomègue. Le premier a un port qui peut donner azile à quarante galères; le port du ſecond ne peut en contenir que dix-huit. Tous deux étant à découvert, & commandés par le château d'If, pouvoient, étant bien fortifiés & bien approviſionnés, donner retraite à la plus puiſſante armée de mer. L'avantage qui en eût réſulté ſur celui de Marſeille étoit auſſi très-important; car tous les vaiſſeaux qui de-

voient arriver dans ce parage, de quelque côté que ce fût, étoient obligés de paſſer ſous l'artillerie de la forteresſe. Le canon d'If portoit juſque dans l'intérieur du port, & les gros navires ne pouvoient y entrer ſans être allégés près de ce rocher. Marſeille ſe ſoutenoit avec la pêche & avec la petite navigation des côtes; mais If avoit le meilleur fond pour le premier de ces avantages, & étoit en état d'inquiéter toutes les barques. 1597.

Beaufſet, en arrêtant avec le Grand-Duc les articles relatifs à l'introduction de la garniſon Toſcane, s'étoit réſervé le commandement & la garde du fort avec le peu de ſoldats François qui lui reſtoient; ils s'étoit obligé de procurer tous les avantages poſſibles aux ſujets de Ferdinand, à condition que l'iſle & le fort ne tomberoient pas au pouvoir des ennemis de la France, mais qu'ils ſeroient conſervés pour le Prince catholique qui monteroit ſur le trône, & reſteroit paiſible poſſeſſeur de cette Couronne. Ferdinand ne pouvoit donc, ſans bleſſer ſon honneur, contrevenir aux articles du traité qu'il avoit fait, & ôter ce fort

1597. à la France pour le livrer à l'Eſpagne. Comme le Gouverneur de ce château s'étoit mis dans une entière dépendance, en vertu des arrangemens reſpectifs qu'il avoit pris avec le Grand-Duc, & qu'il en avoit reçu la ſolde, les munitions, les ordres, Ferdinand crut avoir le droit d'uſer à ſon gré des forces de cette garniſon, pourvu que ce ne fût pas contre la couronne de France : il offrit donc à Philippe que ce port ſervît de retraite à ſes vaiſſeaux ; mais le Miniſtère Eſpagnol rejeta encore ces offres, ſous prétexte que le Roi n'attendoit pas après un ſervice ſi peu important ; & que d'ailleurs, les forces de Sa Majeſté étoient en ſûreté par elles-mêmes en quelque lieu que ce fût. Cependant, don Pierre de Tolède ſe rendant de Naples en Eſpagne avec ſes galères, ne ſe fit pas un ſcrupule de demander au Grand-Duc un azile dans l'iſle d'If. Beauſſet, à qui le Grand-Duc avoit commandé de recevoir l'armée Eſpagnole, voulut en conférer avec le duc de Guiſe avant d'exécuter les ordres de Ferdinand. Guiſe & les conſuls de Marſeille qui avoient intention de diſpoſer de cette forteresſe à

leur volonté, commandèrent au Gouverneur d'agir hoſtilement contre les galères d'Eſpagne. Telle fut la première époque de la méfiance qu'il y eut entre le Grand-Duc, Guiſe, les Marſeillois & les Florentins de l'iſle. On commença à craindre que le fort ne devînt la proie des Eſpagnols : les Florentins furent même conſidérés comme leurs partiſans; le Grand-Duc fut accuſé de mauvaiſe foi; on excita des rumeurs à la cour de France; on répandit des motifs de ſoupçon & de défiance, au point qu'on y oublia bientôt tous les ſervices & tous les traits d'amitié de Ferdinand ; ſon nom y devint même odieux. Le caractère national des François contribua beaucoup à un changement ſi ſubit ; le Roi ne put même ſe garantir de ſemblables impreſſions. Le Gouverneur, homme venal, & porté à la trahiſon, donna aux Toſcans des marques non équivoques du coup de perfidie qu'il méditoit. Ferdinand s'en plaignit au Roi; mais Henri IV qui parut faire plus de cas des raiſons du Gouverneur que des réclamations du Grand-Duc, ne ſe décida qu'à de foibles dé- 1597.

1597. monſtrations qui ne ſatisfaiſoient en rien, mais qui donnoient au contraire beaucoup d'aigreur. Ce mépris, cette ingratitude manifeſte irritèrent Ferdinand, & lui firent craindre une ſurpriſe. Sur ces entrefaites, les Marſeillois, de concert avec Beauſſet, arrêtèrent des vaiſſeaux chargés de grains qui ſe rendoient à Livourne avec des paſſeports du Roi : d'un autre côté, le duc de Guiſe & le peuple ne ceſſoient d'inſulter les Florentins, les menaçant de vouloir les chaſſer du rocher. Henri avoit appellé Beauſſet à la Cour; mais Guiſe trouva des prétextes pour le retenir. Le parlement d'Aix étoit même déjà ſaiſi de la cauſe des répréſailles, ſans qu'on eût attendu quel parti alloit prendre le Grand-Duc. On ſe préparoit ſourdement à expulſer les Toſcans de leur garniſon, lorſque Ferdinand, appercevant le preſſant danger, crut que le ſeul moyen de ſe garantir de cette perfide ingratitude, étoit d'en prévenir l'indigne ſuccès. Ce fut le 20 avril qu'il fixa pour porter le coup qu'il avoit arrêté. Vers midi la ſentinelle Françoiſe de ce château fut tuée, & les Florentins étant entrés occupèrent

par force les poſtes les plus importans, en chaſsèrent les François, qu'ils conduiſirent cependant à Marſeille, ſuivis de leurs effets. Ce coup médité avec réflexion ne coûta la vie qu'à deux François, & Rinuccini, commandant des Florentins, déploya ſur la tour du château l'étendard de France, & fit réitérer à la garniſon l'acclamation ordinaire de *vive le Roi*. 1597.

Un événement ſi imprévu cauſa beaucoup de rumeur à Marſeille; le duc de Guiſe s'en étoit éloigné : les Conſuls, le peuple devinrent furieux, s'imaginant déjà voir les Eſpagnols à leurs portes. En conſéquence, ils firent arrêter le cavalier Peſciolini, qu'ils croyoient être l'auteur de ce coup, & expédièrent deux gentilshommes à l'iſle d'If pour être inſtruits de ce qui s'y paſſoit. Ils parurent contens que le château & l'iſle fuſſent toujours tenus au nom du Roi : néanmoins, ils ſe recrièrent contre l'outrage trop injurieux qui ſembloit être fait à Sa Majeſté par cette démarche hardie; diſant que ſi Beauſſet étoit un traître, on auroit dû leur communiquer à eux & à Guiſe les ſoupçons qu'on en avoit, afin de les mettre à

1597. portée de prévenir ſa perfidie. Le ſecrétaire Pichena, témoin de ces plaintes, & qui avoit conduit l'entrepriſe, convint d'une entrevue avec les Envoyés de Marſeille dans l'intention de prévenir tout déſordre. Cette entrevue ſe paſſa en longs détails de la part des Commiſſaires nommés, qui voulurent chacun juſtifier les prétentions de leur parti. On propoſa des moyens de compenſation pour réparer l'injure qu'on prétendoit avoir été faite au Roi, & pour faire en ſorte que le Grand-Duc ne fût bleſſé ni dans ſa dignité, ni dans ſes intérêts; mais on ne décida rien, ſinon d'attendre le retour du duc de Guiſe.

Pendant ce tems, les Marſeillois réſolurent de fortifier Ratonneau. Guiſe à ſon arrivé approuva publiquement ce deſſein, fournit de ſa caiſſe même l'argent néceſſaire, en attendant qu'on eût aſſigné des fonds certains pour continuer cet ouvrage. On publia à Marſeille une ordonnance qui enjoignoit à chaque chef de maiſon d'envoyer un ſac plein de terre à cet iſlot: ces ſacs y furent tranſportés ſur nombre de tartanes: on entreprit d'élever le nouveau fort qui devoit battre l'iſle d'If, & l'on

plaça de l'artillerie ſur les endroits les plus élevés du rocher. La ville fit ſavoir au Roi ce qui venoit de ſe paſſer : Sa Majeſté approuva la conduite des Marſeillois, & ordonna expreſſément de continuer les fortifications de cet iſlot. Le Grand-Duc étoit donc forcé, ou de s'emparer de Ratonneau, ou d'abandonner entièrement le château & l'iſle d'If aux Provençaux. Si Ferdinand avoit eu la mauvaiſe foi que Henri & ſes Miniſtres lui reprochoient, il auroit ſans doute profité de cette circonſtance pour ſe raccommoder avec Philippe ; il lui auroit remis la place, d'autant plus que l'imprudence du duc de Guiſe fourniſſoit à Son Alteſſe, le prétexte le plus plauſible de ſe détacher de l'amitié de Henri. 1597.

Les Eſpagnols fomentoient ces diſcordes avec leur adreſſe ordinaire ; mais Ferdinand étoit bien éloigné de manquer à la foi qu'il avoit jurée au Monarque François. Après l'expulſion de Beauſſet, Henri avoit expédié à Florence le chanoine Bonciani, qui réſidoit à la cour de France, avec le titre de ſecrétaire du cardinal de Gondi. Henri l'avoit chargé d'expoſer &

1597. de juſtifier les motifs qui avoient produit du refroidiſſement dans l'amitié & dans la confiance des deux amis ; il devoit auſſi terminer tous les différens qui s'étoient élevés au ſujet de l'iſle d'If. C'étoit pendant ſa commiſſion qu'on avoit entrepris de fortifier Ratonneau, iſlot d'où dépendoit la conſervation du fort & de l'iſle d'If : il n'y avoit donc plus un moment à perdre, ni aucun moyen d'entrer dans des arrangemens. Ferdinand prit ſur le champ le parti de s'oppoſer à ces travaux. Il y envoya don Jean de Médicis avec cinq galères, & pluſieurs vaiſſeaux chargés de troupes, de munitions & de tous les matériaux néceſſaires à la conſtruction. Don Jean arriva devant Marſeille le 14 juin avec ſa petite armée. Il vit qu'il n'y avoit plus de commerce libre entre les Provençaux & les Toſcans, & qu'on pouſſoit avec vigueur les fortifications de Ratonneau. A peine eut-on apperçu à Marſeille les galères Toſcanes, qu'on fit paſſer à don Jean une lettre de Henri, pour lui notifier que ces travaux ſe faiſoient par ordre du Roi même, & pour la plus grande ſûreté

de Marſeille. Henri le prioit dans cette lettre de ne faire aucun mouvement, préſumant que le Grand-Duc étoit toujours dans l'intention d'être ſon ami. Guiſe lui fit demander s'il venoit comme ami, ou comme ennemi. Don Jean lui répondit que la conduite paſſée du Grand-Duc prouvoit aſſez combien Ferdinand étoit ami du Roi & de la nation. Il lui fit auſſi des ouvertures pour parvenir à l'amiable à des arrangemens avantageux : Guiſe rejeta ces offres, & aima mieux continuer les hoſtilités. Henri n'avoit ſur la Méditerranée que deux galeres qui reſtoient à Marſeille, pour protéger les courſes des petits vaiſſeaux de la côte & la pêche. Guiſe entretenoit avec ces galères une libre communication entre Ratonneau & Marſeille : don Jean l'interrompit bientôt, & coupa les vivres à ceux qui étoient ſur ce rocher. Il eût pu même s'en rendre facilement maître ; mais il ne demandoit que la paix & ſa ſûreté, deſirant que Guiſe renonçât à toute hoſtilité contre les ſerviteurs & les amis les plus ſincères de Henri. 1597.

Guiſe & les Marſeillois ne voulurent au contraire entendre parler d'au-

cun accommodement, ils devinrent
1597. même encore plus intraitables lorſqu'ils virent que don Jean ſe préparoit à élever de nouvelles fortifications à la Pomègue dans le port de Straci. Don Jean & ſes ingénieurs regardoient ce poſte comme plus important que Ratonneau & que l'iſle d'If, en ce qu'il dominoit ſur ces deux places, & donnoit une entrée libre aux vaiſſeaux qui venoient de la Toſcane, ſans qu'ils fuſſent expoſés au canon de Marſeille. Guiſe auſſitôt raſſemble douze vaiſſeaux, trente-cinq tartanes, fait embarquer deux mille hommes; &, ſoutenu par les deux galères, s'avance avec cette petite flotte pour attaquer don Jean, pour l'accabler s'il ſortoit, ou au moins, afin de ravitailler Ratonneau & d'y laiſſer des munitions, ainſi que de l'artillerie. Ce fut le 24 juin que Guiſe attaqua les galères Toſcanes; il réuſſit en effet à l'approviſionnement qu'il avoit projetté; mais il fut fort maltraité par l'artillerie de don Jean, qui auroit pu le défaire entièrement, s'il eût eu d'autre deſſein que de reſter ſur la défenſive. Ce Prince ne ſe conduiſit pas avec moins de modération au paſſage de don Pierre de

Leyva, qui étoit à la tête de dix-neuf galères Eſpagnoles. Les contretems ordinaires en mer, avoient obligé ce Général de chercher dans ces parages une retraite pour ſa flotte. Don Jean le reçut dans le port de Straci avec toutes les marques de la plus ſincère amitié, & de la manière la plus prévenante. De Leyva lui offrit toutes ſes forces pour attaquer Ratonneau & réprimer l'inſolence des Marſeillois; mais ce Prince les refuſa, réſolu de s'abſtenir de tout procédé qui eût pu aigrir davantage la cour de France. 1597.

Sur ces entrefaites on reçut à Marſeille des ordres du Roi: Sa Majeſté vouloit qu'on y ceſsât toute hoſtilité; & le 2 juillet on convint d'une trève dont le préalable étoit la ſuſpenſion des ouvrages de Ratonneau. Les Marſeillois ſe calmèrent; mais il y eut beaucoup de rumeur à la Cour & dans le conſeil de Henri contre le Grand-Duc. Les partiſans de Guiſe y exagéroient la mauvaiſe foi de Ferdinand, qui ſous le maſque de l'amitié, avoit deſſein, ſelon eux, de s'emparer de la Provence après la mort de Sa Majeſté, ou de faire le ſacrifice de

cette fortereſſe en faveur de l'Eſpagne,
1597. pour ſe reconcilier avec elle. Ils rappeloient avec emportement l'injure qui avoit été faite à Sa Majeſté, de même qu'à la France, & tâchoient d'inſpirer au Monarque, la plus grande indignation, pour le porter à faire chaſſer les Florentins de leur fort. Ils prétendoient que le Roi après cet outrage, étoit dégagé de toute la reconnoiſſance qu'il portoit au Grand-Duc, pour les ſervices qu'il en avoit reçus dans le plus preſſant beſoin, & que le ſalut des ſujets devoit l'emporter ſur tout autre égard. D'un autre côté, le cardinal de Gondi appuyé du Connétable, ſoutenoit le parti de Ferdinand. « Les Florentins, » diſoient-ils l'un & l'autre, ne pou» voient donner de preuves plus cer» taines de leur attachement & de leur » reſpect pour Sa Majeſté, qu'en dé» ployant l'étendard de France ſur le » château d'If. Beauſſet eſt un traître; » Sa Majeſté ne doit pas s'intéreſſer à ce » qui s'eſt paſſé entre ce Gouverneur & » le Grand-Duc. C'eſt au peu d'expé» rience de Guiſe, à la colère des Mar» ſeillois qu'on doit attribuer le deſſein » de fortifier Ratonneau, & la néceſſité

» qui a forcé le Grand-Duc d'envoyer
» don Jean avec ſes galères : les hoſti- 1597.
» lités qui ſe ſont commiſes entr'eux,
» viennent auſſi de ces deux mêmes cau-
» ſes. La conduite de don Jean au paſ-
» ſage de Leyva, juſtifie ſuffiſamment
» le Grand-Duc de tout ſoupçon d'in-
» telligence avec les Eſpagnols. Ils
» avoient certainement le plus grand
» intérêt de profiter de l'occaſion pour
» détacher de la France un ami auſſi of-
» ficieux qu'utile : cependant don Jean
» a refuſé les offres qu'ils lui ont faites ».
La grandeur d'ame de Henri, la re-
connoiſſance, l'amitié qu'il avoit pour
le Grand-Duc, les réclamations des
Marſeillois, leurs menaces inſolentes, la
crainte que les Eſpagnols ne profitaſſent
de ces diſcordes pour faire une tentati-
ve ſur la Provence, tenoient Sa Majeſté
dans le trouble & dans l'incertitude.
Gabrielle d'Etrées, connue alors ſous
le nom de Madame de Monceaux,
s'intéreſſoit à maintenir la bonne intel-
ligence entre le Roi & le Grand-Duc.
La cour que Gondi faiſoit à Gabrielle,
les préſens qu'il lui offroit de la part de
la Grande-Ducheſſe, l'engageoient à
ſoutenir le parti de Ferdinand. Cepen-

dant, on attendoit en France le retour
1597. de Bonciani pour prendre quelque réſolution : le Grand-Duc de ſon côté l'arrêtoit avec adreſſe à Florence, voulant ſavoir auparavant le réſultat de l'expédition de don Jean. Quoiqu'on obſervât fidèlement de part & d'autre la trève dont on étoit convenu, les Marſeillois avoient invité dans leur port Amurat Rais, qui étoit à la tête de quatre galères. Ce fameux Corſaire, qui depuis long-tems avoit répandu la terreur de ſon nom ſur toute la Méditerranée faiſoit craindre quelque ſurpriſe à don Jean : il étoit, on ne peut mieux accueilli de toute la ville, & on l'y traitoit ſplendidement. Les habitans auroient bien voulu qu'il joignît ſes galères aux leurs pour attaquer les Florentins ; mais Guiſe ayant honte de profiter d'un pareil ſecours, arrêta la furie de ce peuple inconſidéré. Don Jean s'étoit poſté avec les ſiennes, de manière à obſerver Amurat & à l'attaquer lorſqu'il ſortiroit du port : cette vigilance fut inutile ; Amurat trompa par un ſtratagême, l'ennemi qui l'avoit bloqué long-tems & lui échappa pendant la nuit. Don Jean s'apperçut trop

tard de ſa fuite, & ſe mit inutilement à ſa pourſuite. 1597.

Toute l'Italie fut on ne peut plus révoltée de ce que Marſeille avoit appelé dans ſon port ce Corſaire redoutable, dans l'intention, ſur-tout, de s'en ſervir contre les Toſcans. Ferdinand déclara ouvertement à Luxembourg & à d'Oſſat qu'il auroit eu recours au roi d'Eſpagne. Il inſinua auſſi au Pape de menacer les Conſuls de Marſeille des cenſures eccléſiaſtiques, afin de les obliger d'éloigner de leur parage un ennemi auſſi dangereux à la chrétienté. Les Eſpagnols auroient volontiers profité de l'occaſion pour s'introduire en Provence : néanmoins, depuis cet événement, ils eurent moins de haine pour le Grand-Duc. Ferdinand avoit fourni une quantité conſidérable de poudre à Philippe ; & pluſieurs de ſes Miniſtres commençoient à traiter plus favorablement la Toſcane. La mort de l'archiducheſſe Maximilienne Grégoire, deſtinée à devenir l'épouſe du Prince héréditaire, avoit engagé le Grand-Duc à tenter tous les moyens de la remplacer par la princeſſe Marie de Médicis. Inſinuations, artifices, flat-

teries, tout fut mis en uſage pour
1597. gagner le marquis de Denia, gouverneur & favori du Prince. On mit même auprès de Son Alteſſe un bouffon qui ne faiſoit que rappeler & vanter continuellement les charmes de la Princeſſe, & les rares qualités du Grand-Duc. Ferdinand envoya à la Cour un préſent qui étonna autant par la rareté, que par l'élégance. C'étoit un équipage complet de chaſſe, outre des léopards, des autours, & divers inſtrumens. On y remarquoit entr'autres un habillement particulier pour le Prince, une épée, un poignard; le tout étoit garni de petits diamans enchaſſés dans de l'acier, & cela d'une façon toute nouvelle : ce qui cauſa une ſurpriſe mêlée de plaiſir. Ces attentions de Ferdinand, les ſoupçons que la cour de Henri lui marquoit, furent deux motifs qui calmèrent le reſſentiment de Philippe, ſans cependant fléchir entièrement la dureté de ſon caractère; & le Grand-Duc crut n'en avoir plus à craindre de nouveaux troubles. Dèslors, il réſolut de ſoutenir avec fermeté ſon entrepriſe de Ratonneau contre le duc de Guiſe. Bonciani fut

renvoyé en France avec ordre de s'opposer fortement aux instances que faisoit Henri pour la restitution du château & de l'isle d'If ; il étoit chargé de demander que cette place restât avec la Pomègue & Ratonneau, sous la protection de la Grande-Duchesse, à condition néanmoins que Ferdinand les rendroit en bon état lorsque la paix auroit fait cesser les dangers, & que Son Altesse seroit remplie de toutes les créances qu'elle avoit à répéter contre la couronne de France. En cas de refus, Bonciani devoit déclarer que les isles d'If & de la Pomègue resteroient au moins engagées pour la sûreté de ces créances ; parce que Henri n'ayant pas satisfait aux premiers paiemens, Son Altesse vouloit avoir la garantie des sommes considérables qu'elle avoit prêtées avec tant de bonne volonté, sans en exiger aucun intérêt. Henri IV, ainsi que son Ministère, furent sensiblement choqués de ces deux propositions, qu'on attribuoit à l'orgueil, au mepris & à la mauvaise foi. Mais on voyoit encore un surcroît d'offense dans les prétendus droits que la Maison de Lorraine assuroit avoir sur

1597.

la Provence : droits ſur leſquels la
1597. Grande-Ducheſſe ſe fondoit ſans doute pour manifeſter l'intention de retenir ces places en ſon nom. Mais on regardoit comme une hardieſſe exceſſive, & même comme un ſouverain mépris, que le Grand-Duc osât reprocher au Roi de n'avoir pas rempli ſa promeſſe relativement aux ſommes qu'il auroit déjà dû rembourſer; & que Ferdinand, ſous ce prétexte, voulût garder lui-même un gage qui fît ſa sûreté : on refuſoit encore de lui tenir compte des dépenſes qu'il avoit faites pour les fortifications de Straci; & l'on concluoit preſque unanimement dans le conſeil, que le Grand-Duc, entraîné par ſon ambition, fomentoit quelques deſſeins préjudiciables à la tranquillité de la Couronne. « C'eſt un mal, diſoit-on, » qu'il faut extirper juſqu'à la racine ; » on ne doit rien omettre pour chaſſer » de ces rochers une poignée de gens » qui tiennent en bride la meilleure » province de la France, & pour ven- » ger l'honneur de la nation qui a été » forcée de ſe laiſſer maîtriſer ſur mer » par ces cinq *méchantes galères d'un* » *Duc Italien* ».

Ces réflexions d'une nation auſſi légère que facile à ſe laiſſer guider par la première impreſſion, élevèrent dans Henri quelque mouvement de courroux, & l'auroient immanquablement porté à un parti violent, ſi le cardinal de Gondi, aidé du Connétable, ne l'avoit arrêté. Ils eurent tous deux le bonheur de le convaincre, en lui repréſentantavec force, qu'il n'étoit pas de l'honneur de Sa Majeſté d'offenſer trop ſenſiblement le Grand-Duc, parce que d'ailleurs c'étoit s'expoſer à perdre l'Allié le plus utile, & faire en faveur des Eſpagnols tout ce qu'ils pouvoient deſirer de plus avantageux à leurs intérêts. Le Grand-Duc n'ignoroit pas cette fermentation des eſprits dans le conſeil de France, ni la défiance qu'on avoit conçue ſur ſon compte : il n'en voyoit déjà que trop les conſéquences dans la conduite que tenoit l'ambaſſadeur Luxembourg, & dans le peu d'intérêt que le Roi prenoit aux affaires de l'Italie, ſe comportant d'une manière toute oppoſée aux conſeils & aux vues de Son Alteſſe. 1597.

La mort d'Alphonſe II, dernier duc de Ferrare, mort le 27 octobre,

ouvroit alors en Italie une nouvelle
1597. ſcène qui intéreſſoit tous les Princes de cette contrée, & particulièrement le Grand-Duc. Clément VIII avoit réſolu de réunir ce fief au Saint-Siége : les Cardinaux le vouloient auſſi ; mais l'équité ne s'accordoit pas avec ces vues. En bonne politique, il n'étoit pas non plus avantageux que la puiſſance & les forces du Pape s'étendiſſent davantage. Voici comme on raiſonnoit à Rome pour ſe ſaiſir de ce fief. « Le duc de Ferrare » en a demandé l'inveſtiture pour une » perſonne à nommer : or, cela prouve » qu'il a cru que don Céſar n'étoit pas » ſon légitime ſucceſſeur : donc il a dé- » claré lui-même que ce fief étoit dévolu » à l'Egliſe ». Auſſi tôt la cour de Rome ordonna d'armer trente-ſix mille hommes d'infanterie, & quatre mille de cavalerie. On publia un monitoire contre don Céſar, en lui ôtant tous les moyens de défendre ſa cauſe en juſtice réglée. Ce Pape, infirme juſqu'à ce moment, ſembla reprendre une nouvelle vigueur pour ſe montrer aux regards de l'Europe avec toutes les apparences d'un conquérant. Il

craignoit néanmoins que Ferdinand ne prît la défenſe de don Céſar ſon parent, & ne lui fournît des ſecours. Pour s'en aſſurer, ce Pontife expédia un Archevêque à Florence dans la vue de ſonder adroitement les intentions du Grand-Duc. Cet émiſſaire demanda deux choſes à Ferdinand : l'une, qu'il engageât don Céſar à ne point s'oppoſer aux volontés du Saint-Siège ; l'autre, de ne point le ſecourir en cas qu'il fût réfractaire. Ferdinand répondit qu'il avoit de l'amitié pour don Céſar, & qu'il ne s'oppoſoit pas à l'agrandiſſement du du Saint-Siége ; qu'il ſe comporteroit de manière à ne préjudicier ni à l'un ni à l'autre. Don Céſar avoit été recommandé à la protection de Philippe II, par le teſtament d'Alphonſe : mais le cabinet d'Eſpagne n'ayant pu prévoir cet événement, n'avoit donné aucune inſtruction aux Miniſtres de Sa Majeſté ſur la conduite qu'ils auroient à tenir alors. L'infortuné Céſar cherchant à gagner du tems, imploroit la médiation des autres Princes, ſupplioit le Pape de remettre cette affaire au jugement du roi d'Eſpagne, ou de toute autre Puiſſance, 1597.

offrant même de ne défendre ſes droits
1597. que devant le juge qu'il plairoit à Sa Sainteté de nommer. Mais cette ſoumiſſion fut inutile. Le Saint-Père, qui renonçoit dans cette cauſe à tout principe de juſtice, répondoit qu'il *aimoit mieux avoir la gorge coupée*, que de remettre cette affaire à la déciſion de perſonne, n'en connoiſſant pas d'autre que la ſienne. Le Collège, & ſur-tout les créatures de Pie V & de Sixte V irritoient encore plus les eſprits contre la Maiſon d'Eſte, en rappelant avec exagération les mépris, la déſobéiſſance que le duc Alphonſe avoit marquée au Saint-Siége dans l'affaire de la *préſéance*, & au ſujet de la *bulle du titre*. Les Souverains de l'Italie redoutoient les conſéquences d'une guerre dans leur contrée; & aucun d'eux n'oſoit favoriſer Céſar, dans la crainte d'attirer les ennemis dans leurs propres états. Mais Ferdinand fut étrangement ſurpris de voir Luxembourg offrir à Sa Sainteté, de la part de Henri IV, toutes les forces de la France, & même de venir en perſonne contre don Céſar, dont la famille avoit aſſurément les titres les plus

plus légitimes à la gratitude & à l'amitié de la couronne (*a*) *d'Eſpagne*. 1597.
Ces offres de Henri aigrirent extrêmement les Italiens : non-ſeulement c'étoit un acte d'ingratitude envers la Maiſon d'Eſte ; c'étoit encore ſouffler le feu de la guerre, & bouleverſer tout le ſyſtême politique de cette belle partie de l'Europe. Dans ces circonſtances, le cabinet Eſpagnol crut, conformément à ſes principes, devoir reſter tranquille, & laiſſer le Pape déployer librement ſa fureur ſur la Maiſon d'Eſte. Le Grand-Duc ne voulant pas s'engager ſeul contre tant de forces, & expoſer ſes propres Etats, ſe contenta de ſentir les malheurs de ſon parent, reſta neutre, & diſſimula ſon chagrin. Il permit même qu'on affichât dans ſes domaines la bulle d'excommunication prononcée contre Céſar. Cependant, il ne put s'empêcher de reprocher à la France ſes injuſtes procédés contre l'Italie, ſa conduite envers la Maiſon d'Eſte,

(*a*) Il faut ici *de France*, ou je n'entends plus l'Auteur. C'eſt ſans doute une faute d'impreſſion.

l'injure qu'il recevoit en particulier,
1597. puiſque Céſar étoit ſon parent : il ajouta qu'il ne croyoit pas mériter ſi peu d'attention pour une famille qui lui étoit alliée, & ſi peu de retour de la part du Roi. Mais de nouveaux événemens l'obligèrent bientôt de changer de langage, & de ſe rendre Henri favorable ; car les Miniſtres d'Eſpagne machinoient ſa perte totale.

1598. La vieilleſſe & la mauvaiſe ſanté de Philippe II, le ſyſtême de la Monarchie Eſpagnole, l'éloignement de la capitale laiſſoient aux Miniſtres de la Couronne un pouvoir abſolu en Italie : de ſorte que la tranquillité de cette contrée dépendoit preſqu'entiérement de leurs caprices. La guerre que le Pape entreprenoit contre le Ferrarois réveilla dans l'ame de Doria & du duc de Seſſa, les vues auſſi ambitieuſes qu'intéreſſées qui les guidoient mutuellement. Le premier vouloit mériter la faveur du Pontife, afin d'obtenir le chapeau de Cardinal pour *Giannettino* ſon fils : l'autre cherchoit quelque récompenſe qui réparât le déſordre de ſa fortune. Doria fournit

donc au Pape une grande quantité d'armes, quoiqu'elles appartinſſent au roi d'Eſpagne : Seſſa, de ſon côté, en l'excitant de plus en plus à faire la guerre, lui promit de grands ſecours & la faveur de Sa Majeſté. En deux mois, vingt-quatre mille hommes ſe réunirent dans l'Etat de l'Egliſe, quoique pendant trois ans entiers on eût envoyé contre le Turc des troupes en Hongrie. Les marchands fourniſſoient à l'envi les deniers néceſſaires. L'armée Papale défila du côté de la Romagne pour ſe réunir à Rimini, deſtinée à être la place d'armes de cette expédition. Dénué de conſeil, de forces, d'argent, excommunié, haï de la Nobleſſe, perſécuté par le Clergé, en proie à diverſes embûches pour être livré au Pape, allarmé de voir Doria fournir des armes, le duc de Seſſa ſe prêter avec chaleur à ces démarches ; enfin, convaincu que ſa perte eſt inévitable, l'infortuné Céſar ſe hâte de faire un accommodement auſſi défavorable qu'injuſte. Le Grand-Duc auroit deſiré que ce malheureux Prince eût pu ſoutenir & arrêter les progrès de l'armée Papale ; il penſoit, avec rai- 1598.

1598. son, que l'argent auroit manqué à Clément VIII, & que le roi d'Eſpagne éteindroit alors le feu de cette guerre avec plus d'avantage pour la Maiſon d'Eſte.

Pendant toutes ces agitations, Ferdinand avoit prudemment réparti des troupes & des munitions ſur les frontières, pour être prêt à tout événement. La tranquillité avec laquelle les troupes du Pape étoient entrées dans le Ferrarois, faiſoit préſumer d'abord au Grand-Duc, que Sa Sainteté les congédieroit pour ne pas donner d'ombrage aux Puiſſances voiſines. Mais le Pontife, enivré de ces grands ſuccès, dont Luxembourg & Seſſa ne manquoient pas de le féliciter, conçut des idées encore plus ambitieuſes, & s'imagina être devenu un des plus grands Monarques du monde. Ferrare n'étoit cependant pas pour le Pape une acquiſition capable de lui donner de la vanité : car le cardinal Aldovrandin ayant fait auſſi-tôt le dénombrement de la Ville, trouva qu'il n'y avoit que quinze mille ames, en comptant cinq mille Juifs. Doria & Seſſa voulurent profiter de l'illuſion que ſe faiſoit le

Pontife, pour exécuter leurs deſſeins. Ils firent goûter leurs idées au cardinal Saint-George, & lui inſinuèrent de faire tourner les armes du Saint Pere contre la Toſcane; aſſurant que perſonne n'oſeroit s'y oppoſer, & que le roi d'Eſpagne ſe prêteroit aiſément à ſoutenir l'entrepriſe. Déjà, ils partageoient les domaines du Grand-Duc entre le Saint Siége, le roi Philippe, & les Aldovrandin. Clément ne voulut pas paroître adhérer à ce projet de conquête; mais il ne le blâma pas: en conſéquence, il fit garder les armes à toutes ſes meilleures troupes, pour l'entrepriſe qu'on lui conſeilloit. Comme il avoit intention d'aller en perſonne jouir de ſon triomphe à Ferrare, ce fut le prétexte dont il ſe ſervit pour conſerver cet appareil de guerre. On ne peut douter que cette expédition auroit été approuvée de Philippe II, ſi elle n'avoit pas été propoſée à contre-tems; mais ce Monarque, qui ſe ſentoit près de ſa fin, ſe hâtoit de faire la paix avec ſes ennemis, pour laiſſer ſon fils paiſible poſſeſſeur de la Couronne. Le Grand-Duc informé des trames de ſes adverſaires, 1598.

& inſtruit par l'exemple de don Céſar,
1598. ſe diſpoſe à la plus vigoureuſe défenſe ; il augmente ſes bandes juſqu'au nombre de dix mille (*a*) *enrôlés*, & envoie de l'artillerie & des munitions dans les fortereſſes des frontières. Le Pape à qui Luxembourg fait des repréſentations, avilit la dignité de ſon caractère par une duplicité coupable : il jure, il proteſte qu'il aime le Grand-Duc, qu'il n'a pas oublié les ſervices qu'il en a reçus dans ſa vie privée, enfin, qu'il eſt prêt à le protéger de toutes ſes forces, & pendant ce tems, il expédie courier ſur courier à Madrid, avec de vives inſtances au Roi, pour le preſſer de profiter d'une occaſion auſſi favorable.

Ferdinand jugea que le moment étoit venu de connoître les vrais ſentimens de Henri IV : il inſtruiſit donc Villeroi du danger de ſa poſition, & de ce que l'on méditoit pour le perdre. Le Monarque auſſi juſte que ſenſible, n'apprit qu'avec peine l'inquiète ſituation du Grand-Duc. Son cœur s'ouvrit

(*a*) On a déjà vu dans les volumes précédens ce que l'Auteur entend ici.

à la reconnoiſſance en faveur d'un Prince qui lui avoit donné tant de preuves d'une ſincère amitié ; il ordonna ſur-le-champ à Guiſe, gouverneur de Provence, & à Vantadour, gouverneur de Languedoc, de fournir au Grand-Duc toutes les troupes qu'il ſeroit poſſible de lui envoyer, & à ſa première demande. Luxembourg eut auſſi ordre de notifier ouvertement au Pontife, que Sa Majeſté étoit prête à défendre Ferdinand malgré le déplaiſir qu'elle auroit de prendre les armes contre Sa Sainteté. Villeroi aſſura Son Alteſſe que le Roi viendroit même en perſonne ſi le cas l'exigeoit, & lui communiqua les ordres que ſon maître avoit donnés pour voler à ſon ſecours. D'Oſſat, livré au ſouvenir de ce qui s'étoit paſſé en Provence, tout en jettant du ridicule ſur le projet de Clément, auquel il prêtoit une candeur fort éloignée de ſon caractère, affectoit de dire que les alarmes du Grand-Duc n'étoient qu'un ſtratagême aſſez mal-adroit pour ſe faire remplir de ſes créances. Il eſt cependant certain que Philippe même avoua à l'Envoyé de Ferdinand à Madrid, qu'il avoit 1598.

1598. réellement rejeté les propoſitions que ſes Miniſtres d'Italie lui avoient faites concernant ce projet. L'Envoyé lui en marquant toute ſa reconnoiſſance, Philippe ajouta qu'il étoit très-éloigné de vouloir offenſer qui que ce fût ſans raiſon.

Malgré ces proteſtations de Philippe, on n'ignoroit pas à la cour de Madrid la correſpondance que le Grand-Duc entretenoit avec Henri IV : mais la ſucceſſion du Prince Héréditaire étoit un point trop délicat pour permettre à l'Eſpagne de ſe jeter dans les troubles d'une nouvelle guerre. On diſſimula, on affecta même d'oublier tous les griefs qu'on croyoit avoir contre Ferdinand : on répondit aux préſens qu'il avoit faits au Prince par des préſens équivalens, & on lui promit de le comprendre d'une manière honorable dans le traité de paix qui ſe faiſoit à Vervins. Henri, avec plus de ſincérité, lui avoit fait la même promeſſe : ce Monarque avoit perdu les préſomptions défavorables qu'on lui avoit inſpirées contre le Grand-Duc ; ſon conſeil oublioit l'injuſte animoſité que l'affaire de la Provence

avoit fait naître, & chacun penſoit alors qu'il falloit s'attacher de plus en plus un ami ſi précieux à la Couronne. 1598.

D'Oſſat eut ordre, le 21 janvier, de ſe rendre à Florence pour convenir des moyens de reconcilier les Provençaux avec la garniſon Toſcane de la Pomègue & d'If. Les inſtructions (*a*) qu'avoit cet Evêque, manifeſtent aſſez les ſentimens du Roi, l'oppoſition de ſon conſeil, les réclamations des Marſeillois, celles du duc de Guiſe, & combien en France on faiſoit cas de l'amitié de Ferdinand. Quoique cette pièce remarquable renferme pluſieurs faits abſolument faux & ſuppoſés, elle prouve avec quelle peine Henri IV voyoit l'indifférence de Ferdinand, en qui il avoit reconnu un ami auſſi affectionné, que dévoué à ſa fortune. Henri ne rougit pas de découvrir lui-même le fond de ſon cœur au Grand-Duc dans une lettre de créance qu'il lui envoya, écrite toute entière de ſa main. « Mon » Couſin, je vous expédie l'évêque de

(*a*) Voyez les Lettres du cardinal d'Oſſat, tom. III, édit. Amſterd. 1708.

1598. » Rennes (*d'Oſſat*), vu la grande » confiance que j'ai dans ſa probité » & ſa prudence. Il eſt chargé de vous » communiquer une affaire que je » prends à cœur, & qui intéreſſe eſſen- » tiellement notre amitié. C'eſt pour- » quoi je vous prie de le voir de » bon œil, de le croire comme moi- » même, & de me montrer dans cette » occaſion, que vous deſirez conſer- » ver notre amitié autant que vous » l'avez fait par le paſſé. Soyez aſſuré » que cela ſera réciproque de mon » côté, & auſſi ſincère, comme vous » l'apprendrez dudit Evêque. Je prie » Dieu », &c. D'Oſſat étant arrivé à Florence, trouva le Grand-Duc mieux diſpoſé qu'il ne l'eſpéroit au ſujet des fortereſſes des iſles dont nous venons de parler. Le Roi n'avoit pas oſé les redemander dans les inſtructions qu'il avoit données à ſon Miniſtre; mais Ferdinand offrit généreuſement de les lui remettre. D'Oſſat trouva plus de difficultés ſur l'article des dépenſes que Son Alteſſe avoit faites pour ces fortifications, & ſur celui des ſommes qu'il avoit prêtées au Roi ſous le nom de Gondi depuis 1592 juſqu'en 1596.

Ferdinand vouloit bien ſecourir Henri ; mais il avoit des égards à conſerver avec la cour d'Eſpagne : conſéquemment, il ne vouloit pas qu'on pût produire contre lui aucun acte formel d'obligation ſignée du Roi de France. C'étoit donc à Gondi que ces deniers paroiſſoient avoir été prêtés. Le Roi avoit affecté certaines branches des revenus publics aux rembourſemens qui devoient être faits annuellement à Gondi, juſqu'à la concurrence de cinquante mille écus d'or au ſoleil. C'étoit auſſi de cette manière que le Roi ſatisfaiſoit ſes autres créanciers. Sully (*a*), qui la trouvoit abuſive, introduiſit des réformes qui ne tendoient qu'à faire perdre aux créanciers les parties qu'on leur aſſignoit en paiement. Ceux qui devoient être faits au Grand-Duc, avoient été aſſurés ſur les parties caſuelles, qui étoient alors regardées comme le revenu le plus ſûr de l'Etat : néanmoins, Gondi n'avoit encore pu recevoir malgré les ordres du Roi, & malgré un acte du Parle- 1598.

(*a*) Sully, *Mém.* C. 84, p. 403, édit. Amſterd.

ment : non qu'il y eut de la mauvaiſe
1598. foi de la part de Henri ; mais preſſé par les beſoins où le tenoit la guerre, ce Monarque n'avoit pu rien délivrer. Le Grand-Duc n'en étoit cependant pas moins choqué, & ne ceſſoit de demander les rembourſemens qu'on lui avoit promis ; ce fut donc là le point le plus difficile de la négociation de l'évêque de Rennes. Sollicitant d'un côté la reſtitution des fortereſſes, il fut obligé de l'autre de céder au ſujet des sûretés qu'exigeoit Ferdinand pour être payé. Enfin, le premier mai, d'Oſſat termina à Florence un traité (*a*) compoſé de neuf articles, concernant l'évacuation de ces places, le calcul & la vérification des dépenſes, la forme & la sûreté de leur rembourſement. Le Grand-Duc exigea douze cautions à ſon choix & à ſa nomination. Les cautions engageoient par ce traité leurs perſonnes, leurs biens préſens & à venir, leurs ſucceſſeurs & héritiers, par les clauſes les plus rigoureuſes, & dans les termes les plus précis des loix de

(*a*) Voyez les Lettres du cardinal d'Oſſat, tom. III, édit. Amſterd. 1708.

France. Quant au rembourſement des dépenſes que Ferdinand avoit faites pour les fortifications de la Pomègue, d'Oſſat refuſa d'y conſentir; mais il fut obligé d'accorder qu'elles ſeroient démolies. Il repréſenta vainement que cette démolition n'étoit d'aucun avantage à perſonne : le Grand-Duc perſiſta, pour s'en faire enſuite un mérite auprès du roi d'Eſpagne. En effet, lorſque Ferdinand inſtruiſit la cour de Madrid des conditions de ce traité, il ne manqua point d'y faire accroire que dans la deſtruction des ouvrages du port de Straci & des autres fortereſſes de ces iſles, il avoit ſur-tout enviſagé la liberté de la navigation en faveur des vaiſſeaux Eſpagnols qui ſe rendoient en Italie, parce que ces forts les gênoient conſidérablement. Outre ce traité, l'Evéque ſigna encore pour ſon Maître une obligation ſecrète, touchant les créances que Ferdinand avoit à répéter contre le Roi ſous le nom de Gondi; mais avec la même garantie que le rembourſement des dépenſes faites à l'iſle d'If. Ainſi Gondi paroiſſoit aſſuré par les douze cautions qu'on devoit choiſir. Les ſom- 1598.

1598. mes que le Grand-Duc avoit à répéter ſe montoient à un million cent ſoixante-quatorze mille cent quarante-ſept écus d'or au ſoleil (*a*). Ce rembourſement devoit être fait juſqu'à concurrence de la totalité, à raiſon de cent mille écus par an, dont cinquante mille au nom de Gondi même, à recevoir ſur les parties caſuelles, & autant au nom du Grand-Duc à prendre ſur la recette de Lyon pour les dépenſes faites à l'iſle d'If. La cour de France trouva dans la conduite de Ferdinand autant de fierté que d'indiſcrétion, en ce qu'il avoit exigé de toute rigueur douze cautions pour ſa ſûreté ; on ne vit pas moins de mépris & d'orgueil dans ſon opiniâtreté à vouloir la démolition des ouvrages du port de Straci ; opiniâtreté bien fondée néanmoins : mais Henri préſumant que le tems & les circonſtances engageroient peut-être le Grand-Duc à ſe déſiſter de la première condition, que Sa Majeſté regardoit comme la plus déplacée, ratifia le traité ſans réſerve, & renvoya d'Oſſat à Flo-

(*a*) Cette ſomme eſt exorbitante pour ce tems-là, & fait plus de ſept millions actuels.

rence, pour en préſenter l'acte en forme à Ferdinand. 1598.

D'Oſſat, à ce ſecond voyage, trouva la cour de Toſcane mieux diſpoſée en faveur de Henri, & rencontra par ce moyen, moins de difficultés dans ſa négociation. La paix avoit été ſignée le 2 mai à Vervins entre la France & l'Eſpagne. Ferdinand y étoit compris avec honneur, & de manière à ne donner aucun ſoupçon aux Eſpagnols ſur les inſtances que les François avoient faites afin que Son Alteſſe y figurât avec diſtinction. Outre cela, Henri IV avoit doublement obligé le Grand-Duc, en lui offrant ſur ſes demandes, non-ſeulement ſes troupes, mais ſa perſonne même, lorſque l'armée Papale menaçoit de fondre ſur la Toſcane. D'Oſſat étoit revêtu du caractère d'ambaſſadeur pour annoncer à Florence & à Veniſe le traité de paix avec les cérémonies ordinaires, & pour recevoir les complimens d'uſage en pareille circonſtance. Il étoit particuliérement chargé d'engager le Grand-Duc à ſe déſiſter de la clauſe du cautionnement, de lui demander avis pour rétablir l'ordre dans la Monar-

1598. chie, & de ranimer la première ferveur de l'amitié, que les événemens de la Provence avoient refroidie. Le Roi traça lui-même ces ſentimens dans la lettre qu'il remit à d'Oſſat, datée de Saint-Germain le 4 juillet. « Mon Couſin, je vous renvoie l'é-» vêque de Rennes, plus pour vous » aſſurer de mon amitié, que pour » tout autre motif : car je veux que » vous en faſſiez à l'avenir plus de cas » que jamais ; mon intention étant de » vous rendre ſervice pour ſervice, » à préſent que Dieu m'a fait la grace » de remettre mes affaires dans un » état où j'eſpère être plus à portée » de vous obliger que je n'ai été juſ-» qu'ici. Aimez-moi donc, je vous » prie, ſans avoir égard au paſſé : & » je promets de m'intéreſſer avec af-» fection en tout ce qui vous concer-» nera, comme s'il s'agiſſoit de mon » propre avantage. Ainſi, ajoutez foi » à ce que vous dira l'Evêque, & con-» tinuez-moi votre amitié comme à » votre très-bon Couſin, *Henri* ».

D'Oſſat reçu à Florence avec un accueil extrêmement flatteur, trouva le Grand-Duc très-diſpoſé à condeſ-

tendre aux demandes de Henri. Ferdinand marqua auſſi la plus vive reconnoiſſance de l'honneur que le Roi lui avoit fait en lui offrant de venir même en perſonne, défendre la Toſcane. Il conſentit donc à renoncer à la clauſe des douze cautions, & chargea d'Oſſat de dreſſer lui-même l'acte qu'il jugeroit le plus convenable à ce déſiſtement. Ce fut alors que d'Oſſat (*a*) écrivit à Villeroi : « Le Grand-» Duc m'a fait une réponſe des plus » généreuſes, & même héroïque, que » je louerai avec eſtime toute ma vie ; » & par-là, il m'a donné la plus grande » ſatisfaction que j'aie jamais ſentie : » car je ſavois dans quel embarras » vous vous trouviez, & combien » vous aviez envie d'en ſortir », &c. Après avoir arrêté cet article ſi important pour la tranquillité de Henri IV & de Villeroi, d'Oſſat eut un entretien politique avec le Grand-Duc (*b*) ſur l'état actuel du ſyſtême de l'Europe, & en particulier ſur les affaires de la France. Les ſages avis que le 1598.

(*a*) Voyez la lettre 148 du cardinal d'Oſſat.
(*b*) Voyez la lettre 150.

1598. Roi reçut de Ferdinand, leur heureuſe exécution, prouvent évidemment quel étoit le génie & la pénétration du Grand-Duc : car, on ne peut lui refuſer la gloire d'avoir dirigé ce Monarque dans ſes principales opérations, & de lui avoir ainſi aſſuré ſa couronne & ſa tranquillité. Il eſt vrai qu'au milieu des grands troubles qui s'élevèrent en France à la mort de Henri III, Ferdinand eût volontiers employé ſes tréſors pour tenter de mettre le duc de Lorraine ſur le trône François ; mais il ne tarda pas à ſentir les énormes difficultés qu'il auroit à vaincre de la part de la Ligue & des peuples. En conſéquence il tourna toutes ſes vues vers le roi de Navarre, ſous le ſceptre de qui l'eſprit guerrier, l'amour des François, les talens, la juſtice de la cauſe concouroient à réunir les Etats diviſés de ce Royaume. Henri IV avouoit auſſi ſans balancer la reconnoiſſance qu'il devoit à Ferdinand, le cas extrême qu'il faiſoit de ſes avis. Mais cette dernière députation de l'évêque de Rennes eut un ſuccès ſi flatteur pour le Roi & ſon Conſeil, que l'on en re-

doubla de conſidération pour le Grand-Duc; & dès-lors, le Monarque ſongea à ſe l'attacher encore plus étroitement, en ſe liant même à lui par des nœuds indiſſolubles. 1598.

CHAPITRE VIII.

Conſéquences de la paix de Vervins. Tentative inutile du Grand-Duc, pour faire ſa paix avec le Turc. Mort de Philippe II. Sentimens du Roi ſon ſucceſſeur & de ſon Miniſtère. Méſintelligence entre Ferdinand & le Pape. Déciſion du mariage de Henri IV avec Marie de Médicis.

LA paix de Vervins n'avoit pas procuré à l'Europe le contentement, le repos & les douceurs que les peuples goûtent ordinairement après de ſi grands troubles. On ſavoit que les Puiſſances ennemies n'avoient ceſſé les hoſtilités que par leur épuiſement mutuel, & l'impuiſſance de les continuer plus long-tems; que les rivaux également mécontens, avoient toujours deſſein de reprendre les armes dans

une occaſion plus favorable. Les deux
1598. nations étoient dans des circonſtances qui ne leur préſageoient que trop la courte durée de cette paix, & ſentoient avec douleur la triſte ſituation qui les plongeroit bientôt dans de nouvelles calamités. L'Eſpagne voyoit ſon Roi ſur les bords du tombeau, ſes peuples mécontens, accablés, ſes revenus pillés, diſperſés, les provinces dépourvues d'habitans, ſon commerce détruit par les Anglois, qui ravageoient ſes établiſſemens en Amérique, & le jeune ſucceſſeur de Philippe II, offrant trop peu de talens pour eſpérer de voir renaître l'ancienne ſplendeur de la Monarchie. La Flandre avoit été donnée & cédée en dot à l'infante Iſabelle, au moment où cette province avoit le plus grand beſoin des ſecours de l'Eſpagne. En France, ce n'étoit que déſordre, pauvreté, ambition. La valeur du Roi avoit mis un frein à l'orgueil des Grands; mais Henri n'avoit pas de ſucceſſeurs légitimes; & les Gouverneurs, par cette raiſon, ſe préparoient ſourdement à s'emparer à ſa mort des provinces qui leur étoient confiées.

Le feu des anciennes discordes étoit prêt à se rallumer, & l'esprit de la Ligue qui étoit encore celui du plus grand nombre, n'attendoit que l'occasion d'éclater de nouveau. L'Angleterre & la Hollande jetoient les fondemens de l'empire des mers sur les ruines de l'Espagne : & la fin d'Elisabeth, qui ne pouvoit être éloignée, faisoit craindre bientôt une guerre nouvelle. Il n'y avoit pas moins de dédésordre en Italie. L'article qui avoit été arrêté par le traité de Vervins, pour soumettre la possession légitime du marquisat de Saluce à la décision du Pape, prouvoit assez que les Espagnols s'étoient moins proposé la durée de la paix, qu'une trève nécessaire ; & que leur dévorante ambition ne tarderoit pas à mettre l'Italie en feu. Cette raison seule faisoit généralement désapprouver le traité de Vervins ; & l'on reprochoit de la foiblesse au roi de France, parce qu'il auroit pu recouvrer Saluce, s'il eût jeté les yeux sur l'impuissance de ses ennemis. On craignoit donc avec raison de plus grands désastres que les précédens, sans voir comment remé- 1598.

1598. dier aux calamités préſentes. Il n'étoit point d'Etat en Italie qui ne ſe ſentît du dérangement général. Le royaume de Naples, le duché de Milan, épuiſés d'argent, de troupes, & remplis de mécontens, gémiſſoient ſous le poids de la misère. Veniſe, intimidée par les mouvemens que le Turc faiſoit ſur ſes frontières, reſtoit avec indolence dans une neutralité précaire & craintive. Les Génois, comme diſoit le prélat (a) Lomellino, avoient la bourſe en Eſpagne & le cœur en France : ainſi la guerre civile étoit ſur le point d'y éclater à la première occaſion. Le Pape avoit aliéné les revenus de l'Etat Eccléſiaſtique pour devenir conquérant ; il ne lui reſtoit que quarante mille écus de revenus libres : la Daterie étoit même abandonnée à la diſcrétion de ſes neveux. Fier de ſa nouvelle conquête, jaloux de tenter des exploits qui éterniſaſſent ſa mémoire, il ſacrifioit inutilement ſon argent à élever des forteresſes à Ferrare, détournoit les eaux,

(a) Ce bon mot le contraignit de ſortir de ſa patrie.

faiſoit du bien aux peuples perfides de ce duché, qui ne méritoient aucune faveur après avoir indignement abandonné la Maiſon d'Eſte. 1598.

Le Grand-Duc étoit le ſeul Prince qui ne ſe ſentît pas du déſordre univerſel. Sa prudente conduite avoit ſouſtrait la Toſcane aux déſaſtres de la guerre. Son tréſor, toujours bien entretenu par la promtitude des rentrées & par l'activité du commerce, mettoit ce Prince en état de ſe faire reſpecter de toutes les Cours. Le port de Livourne étoit ſur la Méditerranée le ſeul qui fût ouvert aux étrangers. On y voyoit un nombreux concours d'Anglois, de Hollandois, d'Eſpagnols, de François. Les Juifs même chaſſés d'Eſpagne & de Portugal, y trouvoient un aſyle aſſuré, & y tranſportoient leur négoce, ſource intariſſable de richeſſes. Il ſortoit de ces marais, de nouvelles habitations; ceux qui étoient mécontens de leur Patrie venoient avec empreſſement s'incorporer à cette population naiſſante: les arts, l'induſtrie y étoient perfectionnés par la plus active émulation; & l'on voyoit briller avec grandeur une ſu-

perbe place marchande, dans un en-
1598. droit qui auparavant ne préſentoit qu'horreur & déſolation. Cependant, la mauvaiſe foi dont uſa Philippe II envers les Marchands, en rendant le fatal édit qui anéantiſſoit toutes les reſſources affectées à leurs rembourſemens, cauſa beaucoup de dérangement en Toſcane. Les faillites qui en furent les ſuites néceſſaires, répandirent les plus vives allarmes à Florence, à Piſe, & le Grand-Duc eut beſoin de toute ſa prudence comme de ſa généroſité pour empêcher que les conſéquences n'en devinſſent plus funeſtes. Toujours attentif au bien du commerce, il ne laiſſoit échapper aucune occaſion de l'étendre. Animé par ces vues, il crut devoir profiter de celle qui ſe préſentoit, de rétablir le *Baile* de Florence à Conſtantinople, & d'ouvrir de nouveau à ſes ſujets tout le commerce du Levant.

Dans ces circonſtances il ſe trouvoit à Veniſe un *Chiaous* Turc, chargé de quelque affaire pour cette République. Ferdinand le fit ſolliciter par les Miniſtres qu'il y avoit, de faire quelques démarches à la Porte en fa-

veur

veur des Toſcans, & de leur obtenir la liberté du commerce dans les Etats du Grand-Seigneur, ſans cependant que les galères de Saint-Etienne fuſſent obligées de ceſſer leurs courſes ordinaires. Le Chiaous auſſi avide que flatté des promeſſes qu'on lui fit, intéreſſa dans cette affaire un des premiers Bachas; dès-lors, il ne lui fut pas difficile d'obtenir du Sultan une lettre dans laquelle Sa Hauteſſe offroit d'entrer dans des arrangemens avec le Grand-Duc, & lui promettoit d'entretenir avec lui la correſpondance la plus amicale. Cette lettre invitoit auſſi Ferdinand à envoyer un Ambaſſadeur pour certifier la Porte de la ſincérité de ſes intentions. Ce fut le Chiaous même qui apporta la lettre à Florence; & le Grand-Duc prit avec lui les arrangemens convenables pour cette expédition. Il fut donc arrêté qu'on enverroit un ſimple Gentilhomme avec les pouvoirs néceſſaires à la concluſion d'un traité; & qu'il partiroit un Ambaſſadeur pour remplir les promeſſes du Grand-Duc, lorſque Sa Hauteſſe auroit elle-même ſigné & remis un acte dans lequel on auroit fixé les 1598.

1598. conditions reſpectives. Pour préſenter plus d'appât à l'avidité des Turcs, Ferdinand chargea ſon Envoyé de pluſieurs préſens qu'il devoit faire à Conſtantinople. Le Chiaous très-content de ceux qu'on lui avoit faits, & de l'accueil obligeant qu'il avoit reçu à Florence, s'en retourna avec lui. Neri Giraldi fut celui ſur lequel le Grand-Duc jetta les yeux pour le ſuccès de cette commiſſion. Cet homme eſtimé de ſon Souverain, par les talens qu'il avoit déployés dans d'autres affaires de commerce, étoit reſté long-tems en Pologne & à Dantzic pour l'approviſionnement de la Toſcane, où il s'étoit occupé du ſoin d'être utile à ſa patrie, en établiſſant une correſpondance & différentes branches de négoce entre ces Etats. Arrivé à Conſtantinople, Giraldi s'apperçut bientôt que la cupidité qui avoit engagé les Miniſtres Turcs à favoriſer ſa députation, excitoit entre eux une rivalité d'intérêt. En effet, le viſir Azem, jaloux qu'on ſe fût mêlé d'une choſe qui étoit du reſſort de ſa place, s'oppoſa de tout ſon pouvoir au traité de commerce, malgré la parole qu'avoit donnée le Sultan. D'un

autre côté, l'Ambaſſadeur de France, celui de Veniſe, voyant avec peine 1598.
Florence vouloir commercer avec le Levant, au préjudice de leur nation, ſecondèrent puiſſamment l'animoſité du Viſir, & l'aidèrent à faire échouer ce projet. Envain, Giraldi rappelle la promeſſe du Grand-Seigneur, flatte l'avidité des Turcs, intrigue, négocie; il voit les difficultés ſe multiplier chaque jour, & trahi dans ſon eſpoir, il prend enfin le parti de retourner en Toſcane. Un malheureux moment penſa le perdre avant ſon départ. Guidé par la curioſité, il étoit monté à la tour d'une moſquée pour voir le Serrail & peut-être quelques Sultanes. On le ſut; c'étoit un crime digne de mort dans un Chrétien, ou qu'il ne pouvoit expier qu'en devenant Muſulman. Giraldi fut arrêté, traîné en priſon, mené enſuite devant le Mufti & le Viſir: il eût infailliblement été condamné à mort ſi l'Ambaſſadeur de France & le Baile de Veniſe, contens d'avoir empêché ſa négociation, ne ſe fuſſent empreſſés à lui ſauver la vie & la liberté, pour s'en faire un mérite auprès du Grand-Duc. Ferdinand

1598. irrité de ſe voir trompé dans ſon attente, ne voulant pas être le jouet de la mauvaiſe foi des Turcs, ſe détermine à s'en venger de la maniere la plus éclatante par le moyen de ſes galères. Auſſi-tôt, il les augmente tant en nombre qu'en forces. Quelque tems après le Chiaous revint avec une autre lettre de Sa Hauteſſe, pour entamer la négociation d'un nouveau traité : mais Ferdinand lui fit défendre d'approcher même des frontières de la Toſcane. Le Grand-Duc ne fut pas beaucoup plus heureux dans les ouvertures qu'il fit à la cour de Madrid pour ſe reconcilier avec l'Eſpagne, & pour gagner la confiance du jeune Monarque.

Philippe II étoit mort le 13 ſeptembre, après une maladie longue & pénible. Sa mort n'affligea que ſes favoris. Le jeune Philippe III trompa entièrement leur eſpoir. Les Princes, ordinairement, n'admettent pas volontiers à la participation du gouvernement, ceux dont ils ont en quelque ſorte dépendu dans leurs premières années : mais Philippe III prit un parti tout contraire, & s'abandonna ſans ré-

ſerve aux conſeils de don François Gomez Sandoval, marquis de Denia, qui avoit préſidé à ſon éducation. Philippe II avoit reſtreint ſon Miniſtère à certain nombre de perſonnes de baſſe extraction, & qu'il avoit pour ainſi dire créées, afin de les élever à ce rang, préférablement aux grands qu'il vouloit en éloigner. Le premier acte d'autorité de ſon fils fut au contraire d'admettre à ſon conſeil nombre de gens des familles les plus diſtinguées du royaume, & tous alliés & amis de Denia. 1598.

La triſteſſe apparente de la Cour ſe changea bientôt en démonſtrations de joie & d'allégreſſe, à l'occaſion des nôces du Monarque avec l'archiducheſſe Marguerite, fille de l'archiduc Charles de Gratz, & de celles de l'infante Iſabelle, nouvelle ſouveraine de Flandre, avec l'archiduc Albert, ci-devant cardinal. Ces mariages devoient être célébrés par procuration à Ferrare devant le Pape même : Sa Sainteté n'omit rien pour engager la nobleſſe de l'Italie à ſe réunir dans cette ville, afin d'augmenter la pompe & le faſte de ces cérémonies. Ferdi-

nand, malgré tous ſes ſoins, ayant perdu
1598. l'eſpérance de marier la princeſſe Marie avec le jeune Monarque, chercha à ſe concilier la bienveillance de la nouvelle Reine & de l'Archiducheſſe ſa mère, par les préſens les plus riches. Don Antoine de Médicis alla au-devant d'elle à Milan, avec un brillant cortège. Don Jean de Médicis devoit ſe rendre en Eſpagne pour complimenter le Roi au nom du Grand-Duc. Accompagné de douze Gentilshommes des plus qualifiés de Florence, entouré d'une ſuite faſtueuſe, il avoit ordre de ſe trouver à Barcelone à l'arrivée de la Reine, d'aſſiſter aux nôces, & de préſenter les riches & ſuperbes préſens que le Grand-Duc envoyoit, dans l'intention d'étaler ſa grandeur, & de mériter la conſidération de la cour de Madrid. Don Jean étoit chargé d'une procuration du Grand-Duc pour recevoir l'inveſtiture de Sienne & prêter le ſerment de fidélité accoutumé. Outre cela, il avoit les inſtructions les plus étendues pour recouvrer en faveur de ſon frère, la confiance de cette Couronne. Ferdinand attendoit beaucoup de la bonne intelligence qu'il

avoit entretenue depuis long-tems avec Denia : il ſavoit d'ailleurs que ce favori n'étoit pas ami de Doria ni du duc de Seſſa. Mais cet eſpoir s'évanouit auſſi-tôt que le Roi eut montré l'intérêt qu'il prenoit aux affaires de don Pierre de Médicis, & la protection qu'il lui accordoit. Ce malheureux fils du grand Côme, jouet de l'inconſtance & de la fortune, étoit en même-tems un objet de pitié pour les Eſpagnols. Perſuadés que Ferdinand devoit, par équité ou par décence, le tirer de cette misère, ils s'appeſantiſſoient continuellement devant Sa Majeſté ſur l'inflexible dureté du Grand-Duc. Don Pierre avoit préſenté le Roi ſur les fonts baptiſmaux, & Philippe III l'aimoit, le plaignoit même autant que ceux qui compoſoient ſa Cour. Les nôces prochaines, le voyage que la Cour faiſoit en Arragon, tout cela obligeoit don Pierre à une dépenſe pour laquelle il étoit très-embarraſſé : le Grand-Duc étoit le ſeul à qui il pût s'adreſſer. Ferdinand, quoique ſenſiblement outragé, étoit grand, généreux : Pierre ne l'ignoroit pas. Il eut donc recours à lui de la manière la plus 1598.

1598. humble, en convenant de toutes ſes inconſéquences. Il lui repréſenta ce qu'exigeoit de lui l'honneur de ſa famille, l'éclat de ſon rang, & implora ſa bienveillance : mais les eſprits étoient trop révoltés en Toſcane, & Ferdinand trop avancé dans la pourſuite rigoureuſe de ſes droits pour entendre la voix de l'amitié.

Depuis le tems où don Pierre avoit quitté Rome pour retourner en Eſpagne, le Pape, ſaiſi de l'examen de ſes droits, avoit manifeſté ſon ſentiment en forme de doutes, & avoit été près de prononcer, après avoir *intimé* deux fois les parties ; mais les Avocats de don Pierre & le duc de Seſſa avoient employé tous leurs efforts pour empêcher que Sa Sainteté ne prononçât. L'expédition de Ferrare, qui ſe joignit à ces délais, avoit preſque fait oublier cette affaire. La mort de Philippe II fourniſſant à don Pierre l'occaſion d'employer la faveur du nouveau Roi, il eut aſſez de crédit & de préſomption pour réveiller l'ancienne queſtion *de la compétence du for*, & prétendit que Ferdinand étoit feudataire autant pour le domaine de Florence que pour celui

de Sienne. Son intention étoit de faire évoquer, s'il étoit poſſible, cette cauſe en Eſpagne. Une conduite auſſi peu réfléchie irrita tellement le Grand-Duc, qu'il ne put s'empêcher de faire ſentir à ſon frère *qu'il le regardoit comme l'ennemi juré de la maiſon Médicis*, puiſqu'il nioit formellement *le droit d'indépendance* que ſes ancêtres avoient ſoutenu avec tant de vigueur. Ce fut alors que don Pierre s'humilia & avoua ſa faute: mais le Grand-Duc demeura inflexible; il voulut que la ſentence que devoit rendre le Pape, parut avec la plus grande publicité, proteſtant qu'il n'écouteroit aucune propoſition, qu'il n'accorderoit aucun ſecours avant d'avoir obtenu ce qu'il demandoit du Pontife; qu'il prétendoit abſolument que toute l'Europe ſût s'il étoit uſurpateur ou non, & le dernier des feudataires. Nonobſtant ces refus pleins de fermeté du Grand-Duc, don Pierre envoya un de ſes gentilshommes à Florence avec des recommandations du Roi, du marquis de Denia, & des principaux membres du Conſeil. Sa Majeſté promettoit même de ſolliciter Sa Sainteté 1598.

à s'expliquer enfin. Ferdinand gagné
1598. par ces inſtances, conſentit à prêter à ſon frère douze mille écus par an s'il l'agréoit, & fit les avances de deux années. Loin de montrer quelque reconnoiſſance à ce trait d'amitié fraternelle, don Pierre n'en parut que plus fier & plus avide. Il regarda la généreuſe condeſcendance de Ferdinand comme une marque de crainte & de foibleſſe : il oſa même demander trois cens mille écus, offrant à ce prix, de renoncer à tous ſes droits. Philippe III appuya lui-même ces propoſitions injuſtes, & ſon Ambaſſadeur eut ordre d'en preſſer l'acceptation. C'étoit à cette condition rigoureuſe, que l'Eſpagne promettoit de rendre toute ſa confiance au Grand-Duc, de lui procurer l'amitié de ſon frère & celle des principaux Miniſtres de Sa Majeſté. Ferdinand, qui n'ignoroit pas comment les Eſpagnols étoient diſpoſés à ſon égard, refuſa d'entrer en accommodement avant la ſentence du Pape, & enjoignit à l'Ambaſſadeur de ne plus faire aucune ouverture à ce ſujet. Outre cela, le Grand-Duc ſe trouvoit choqué de la propoſition que lui fai-

ſoit Sa Majeſté, d'unir la princeſſe Marie au duc de Bragance. Philippe II avoit déja fait une tentative ſemblable, mais Ferdinand s'y étoit refuſé, ne jugeant pas que la Maiſon de Bragance réduite au ſimple état de particulier, fût alors une alliance ſortable pour ſa nièce : il vouloit la placer dans un rang au-deſſus même de ſa naiſſance, & lui ménageoit avec attention un parti plus avantageux. L'ancienne animoſité que le Conſeil d'Eſpagne avoit contre le Grand-Duc ſe réveilla toute entière à ces refus ; l'on décida qu'il falloit ſur le champ lui faire ſentir quelle étoit l'indignation du Roi, & lui refuſer l'inveſtiture de Sienne juſqu'à ce qu'il eût ſatisfait don Pierre. On arrêta encore que don Jean de Médicis n'auroit pas les honneurs dus aux Grands d'Eſpagne, ni la prérogative de ſe couvrir devant le Roi. Au titre de fils du grand Côme, don Jean joignoit ceux des ſervices qu'il avoit rendus à la Maiſon d'Autriche; ce Prince avoit ſervi en Flandre ſous Farnèſe, & l'avoit aidé de ſon bras comme de ſes avis dans le conſeil de guerre. Il avoit combattu contre les Turcs, en 1598.

qualité de Général d'artillerie dans
1598. les troupes de l'Empereur, & s'y étoit acquis beaucoup de gloire par ſon courage. C'étoit lui-même qui avoit conduit le ſiège de Gran au défaut de Mansfelt, & prit d'aſſaut Vicegrade *ou* Plindinbourg. Ces raiſons étoient bien ſuffiſantes pour empêcher l'Eſpagne de lui refuſer un honneur qu'elle avoit autrefois accordé à un bâtard de la Maiſon de Savoie. Don Pierre de Médicis ſentit toute l'injuſtice qu'on faiſoit à ſa famille : il craignit qu'elle ne rejaillît ſur ſa propre perſonne, & employa tout ſon crédit pour engager le Conſeil d'Eſpagne à ſe déſiſter de cette réſolution.

1599. Don Jean eut donc les honneurs auxquels il pouvoit prétendre, mais avec certaine reſtriction : car il fut ſtatué dans le Conſeil de Madrid qu'ayant égard aux bons offices de don Pierre, Sa Majeſté permettoit à don Jean de ſe couvrir dans les audiences ; mais il lui fut défendu de ſe trouver à la Chapelle, ni de prétendre à une place marquée dans aucune cérémonie publique. Le Roi s'étoit arrêté à Valence pour y attendre la Reine, qui devoit débar-

quer à Binaros. Don Jean qui y étoit arrivé le 4 mars, y reçut l'accueil & les seuls honneurs que ne pouvoit lui refuser la fierté Espagnole. Le marquis de Dénia ainsi que les autres Grands du Conseil lui rendirent leur visite : don Pierre n'omit rien pour faire obtenir à son frère toute la satisfaction qu'il desiroit de la Cour. On y admira autant la grandeur que l'élégance & la nouveauté dans les présens qu'envoyoit le Grand-Duc. Don Jean s'y distingua par son air prévenant, affable, poli ; par son esprit & par les connoissances que l'éducation, éclairée par l'expérience lui avoit procurées; il sollicita l'investiture de Sienne; mais différens prétextes qu'on avoit imaginés pour ne point le satisfaire aussitôt, la lui firent refuser jusqu'à ce que la Cour fût de retour à Madrid. Les nôces & le nouveau système du gouvernement ne permettoient pas au Ministère de s'occuper d'objets importans ; ainsi don Jean ne put en obtenir aucune décision. Le nombre des Conseillers d'Etat avoit été porté jusqu'à vingt : c'étoit à eux qu'on renvoyoit toutes les affaires ; il falloit que cha- 1599.

cun des membres connût de tout ce
1599. qui étoit préſenté au Conſeil. Il en réſultoit néceſſairement des longueurs & des délais toujours préjudiciables : de ſorte que les inconvéniens dont on s'étoit plaint avec tant de raiſon ſous le Miniſtère précédent, ſe trouvoient infiniment multipliés dans le gouvernement actuel. En effet, un Conſeil ſi nombreux ne pouvoit qu'occaſionner des déciſions contradictoires, & preſque toujours produites par les vues d'intérêt particulières des membres les plus accrédités. Malheureuſement pour le Grand-Duc, tous les eſprits ſe réunirent pour ſoutenir les prétentions de don Pierre. On adopta comme principe certain, que le roi d'Eſpagne, à titre de Seigneur direct du fief de Sienne, avoit droit d'évoquer à ſon tribunal, la cauſe des deux freres. En conſéquence, le Pape fut ſollicité de dégager les parties du compromis dont elles étoient convenues, & de laiſſer à la cour de Madrid l'inſtruction de ce procès. Ce parti ne réuniſſant pas tous les ſuffrages, on ſe détermina à s'en tenir à la déciſion du Pontife; mais on refuſa au Grand-Duc l'inveſtiture du

Siennois, jusqu'à ce qu'il eût donné une satisfaction complette à son frère. 1599.
Don Pierre faisoit de continuelles instances, à cause du triste état où il étoit plongé. Le Roi touché de compassion, lui envoya quelques secours au-delà de ses appointemens.

Avant d'entamer cette affaire, le Roi chargea l'archiduc Albert & don Jean de Médicis de mettre tout en usage auprès du Grand-Duc, lorsqu'ils seroient de retour à Florence, afin d'engager Son Altesse à prendre sur son compe les dettes de don Pierre, qui se montoient à cinq cens mille écus, & à lui laisser tous ses revenus libres. L'opinion que le cabinet d'Espagne avoit des grandes richesses de Ferdinand, le déterminoit à de semblables propositions. On pensoit encore qu'il pourroit prêter quelque somme à la Monarchie; l'argent étoit devenu extrêmement rare en Espagne. Le Roi mendioit pour ainsi dire des dons gratuits aux Cours qui se tenoient en Arragon: la Flandre exigeoit des remises assez considérables: l'archiduc Albert avoit dépensé pour ses nôces deux cens cinquante mille écus que Phi-

lippe II avoit assignés par mois pour
1599. soutenir la guerre. Pour parer à des désordres si multipliés, on vouloit que le Grand-Duc donnât des armes & prêtât une partie des sommes dont on avoit besoin ; mais tant de demandes exorbitantes furent refusées : le Ministère, qui ne recevoit que les négatives les plus formelles, s'en irrita davantage contre Ferdinand : enfin, telles étoient les dispositions du cabinet d'Espagne, lorsque don Jean prit congé pour retourner en Italie. La Cour déja blessée de tant de refus, se trouva bientôt offensée, lorsqu'on y connut les arrangemens que Son Altesse prenoit avec le roi de France.

Le duc de Luxembourg venoit d'être rappelé de Ferrare, comme peu capable de ménager les intérêts de Henri IV auprès du Pape. Silleri, en qui l'on crut remarquer toutes les qualités nécessaires à ces vues, fut nommé pour le remplacer. On le charga surtout de deux affaires importantes : l'une de faire valoir les droits que Henri avoit sur le marquisat de Saluce, droits dont la décision avoit été remise au Pape par le traité de Vervins ;

l'autre d'opérer la caſſation (*a*) du mariage de Sa Majeſté avec Marguerite de Valois. Toute la France deſiroit au Roi un ſucceſſeur légitime. La Reine ne ſe refuſoit pas à ce divorce : elle craignoit ſeulement la foibleſſe du Monarque, & qu'en ſe retirant, ce ne fût pour céder ſa place à la rivale qu'elle avoit dans Gabrielle d'Eſtrée : mais la mort de cette favorite diſſipa toutes les craintes que Marguerite avoit concues ; & donna au Roi la liberté de ſonger à un mariage qui remplît tous ſes deſirs. Il ſe préſentoit différens partis, une princeſſe de Saxe, une de Brandebourg, une de Bavière, ou la fille du comte d'Arby qui, après le roi d'Ecoſſe, étoit la plus proche héritière de la couronne d'Angleterre. Mais Henri preſſé par le cardinal de Gondi, & guidé par ſa propre grandeur d'ame, préféra Marie de Médicis, parce qu'il s'acquittoit, par-là, d'un tribut de reconnoiſſance, & qu'il effectuoit la parole qu'il avoit ſouvent 1599.

(*a*) Voyez-en les raiſons dans une pièce très-curieuſe, intitulée : *le Divorce Satyrique. Note du Trad.*

réitérée, ſans avoir encore pu l'ac-
1599. complir.

Marie de Médicis, née le 26 août 1573, étoit fille du grand-duc François & de Jeanne d'Autriche : âgée alors de vingt-cinq ans, elle joignoit à une grande beauté toutes les qualités qu'avoit pu lui procurer une excellente éducation, & étoit digne de la plus haute fortune. Elle avoit été élevée par Françoiſe des Urſins, dame Romaine, qui l'avoit attentivement ſuivie & tenue comme dans la retraite. Peu inſtruite des affaires & des uſages de la ſociété, cette Princeſſe ne s'étoit appliquée qu'à montrer ſa docilité ainſi que le reſpect qu'elle avoit pour le Grand-Duc & ſon épouſe. La cour d'Eſpagne, qui, depuis long-tems, avoit eu quelques ſoupçons ſur les vues de Ferdinand, auroit voulu diſpoſer de la main de Marie. Philippe s'étoit oppoſé à ſon union avec le duc de Parme, quoique le fameux Alexandre Farnèſe voulût faire ce mariage pour allier les deux Maiſons. En 1593, Rodolphe II avoit déſapprouvé le projet du roi d'Eſpagne, qui vouloit la donner au duc de Bragance, &

avoit engagé le Grand-Duc à n'en point diſpoſer, à moins que Sa Majeſté Impériale n'eût trouvé pour Marie un parti beaucoup plus convenable. Cette affaire étoit donc ainſi reſtée en balance juſqu'en 1597. Alors, Rodolphe déclara qu'il la demandoit, ou pour lui-même, ou pour l'Archiduc, qui ſeroit élu Roi des Romains. Il propoſa un terme pour accomplir ſon deſſein; terme, au bout duquel les deux parties devoient être dans leur pleine & entière liberté; il fut même prolongé d'un commun accord. Comme il expiroit au mois de mai, Corradinio, conſeiller de l'Empereur, vint alors à Florence pour convenir de la dot, & obtenir du tems. Quant au premier article, il fut arrêté qu'on donneroit ſix cens mille écus, ſi Marie épouſoit l'Empereur, & quatre cens mille, ſi elle épouſoit le roi des Romains. Rodolphe exigea en outre que le mariage ne ſeroit célébré que lorſque la paix ſeroit faite avec le Turc; mais Son Alteſſe rebuté de ces délais, qui expoſoient la Princeſſe à la plus grande incertitude, déclara qu'il renonçoit à toute convention, & qu'il étoit déſormais libre de 1599.

1599. marier sa nièce à sa volonté. Ferdinand avoit plusieurs motifs pour rompre avec l'Empereur ; l'âge de Marie, l'avis qu'il reçut de la mort de Gabrielle, & la protestation de Henri IV, qui assuroit positivement *qu'il vouloit remplir ses anciennes promesses.*

Le cardinal de Gondi avoit fait un voyage à Florence en 1592, pour engager le Grand-Duc à secourir le roi de Navarre, en lui protestant que Sa Majesté avoit vraiment l'intention de devenir catholique ; il avoit alors concerté avec Son Altesse tout le plan des opérations nécessaires pour réunir la France entiere sous le sceptre de ce Monarque : ils étoient aussi convenus de tout ce qui fut effectué par la suite. Le Grand-Duc avoit promis un (*a*) million d'or, & le cardinal de Gondi avoit certifié au nom du Roi que Sa Majesté feroit casser son mariage pour épouser Marie. Ferdinand avoit aussi-tôt envoyé le portrait de cette Princesse. La promesse avoit été ratifiée par la Clielle. Jérôme Gondi, de retour à

(*a*) Trois millions de ce tems-là.

Florence, avoit auſſi flatté l'eſpoir de Son Alteſſe : mais la concluſion de cette affaire dépendant d'un grand nombre de circonſtances, de conditions incertaines, & Sa Majeſté ayant alors la plus forte paſſion pour Gabrielle, le projet avoit été ſuſpendu; de ſorte que Ferdinand s'étoit cru en droit de jetter ſes vues où la fortune lui préſenteroit quelqu'autre parti plus ſûr. 1599.

Les choſes étoient dans cet état, lorſque l'ambaſſadeur Silleri eut ordre de demander au Grand-Duc s'il pouvoit encore diſpoſer de la Princeſſe; &, dans cette heureuſe ſuppoſition de hâter un hymen auſſi deſiré. En effet, Silleri, dans cette demande, préſentoit réellement les vœux de tous les bons François, qui, connoiſſant le foible que Henri avoit pour les femmes, deſiroient que ce mariage fût conclu avant qu'une autre perſonne s'emparât du cœur de Sa Majeſté. Le Grand-Duc étoit libre de tout engagement, & très-diſpoſé à cimenter une alliance ſi glorieuſe pour la Maiſon Médicis. Néanmoins, il ne voulut pas terminer, à moins que la caſſation du mariage de Henri n'eût été légalement

prononcée, & publiée authentiquement. En attendant, Son Alteſſe conſentit à régler l'article de la dot, & tous les préliminaires qui devoient aſſurer le ſuccès de cette affaire. Silleri ne tarda pas à être inſtruit que la Sorbonne avoit arrangé tous les articles : on lui répondit de l'appui du cardinal de Florence, & l'on penſa que le Pape ne ſeroit pas long-tems à prononcer. Silleri étant parti pour ſa commiſſion, le Grand-Duc réſolut d'envoyer en France un homme ſûr & capable de diſpoſer ſecrètement toutes les choſes, ſans donner le moindre ſoupçon ſur l'objet de ſon voyage. Ce fut le chanoine Baccio Giovannini que Son Alteſſe choiſit pour cette démarche délicate. C'étoit un de ſes Secrétaires les plus affidés & les plus inſtruits. Comme il avoit déja été envoyé en Lorraine, il connoiſſoit l'état de la France. Né de baſſe extraction, il avoit été domeſtique & palfrenier chez Concino, qui ayant remarqué dans ce jeune-homme des qualités au-deſſus de ſa naiſſance, s'étoit fait un plaiſir de l'inſtruire, pour l'initier enſuite dans le ſecrétariat. Giovannini profita ſi

1599.

avantageuſement des leçons de ſon bienfaiteur, qu'il devint Secrétaire de la grande-ducheſſe Jeanne, & enſuite de Blanche : enfin, Ferdinand lui apprit l'art difficile de négocier habilement les intérêts de l'Etat ; élevé ainſi par ſon propre mérite, il juſtifia le choix qu'on avoit fait de ſa perſonne, par ſa pénétration, ſon adreſſe dans les affaires, ſon déſintéreſſement, & ſur-tout par la conduite irréprochable qu'il tint étant au ſervice de Blanche, n'ayant jamais voulu participer à aucune des intrigues de cette méchante femme. Tel étoit le ſujet ſur qui le Grand-Duc jeta les yeux pour cette démarche importante. Envoyé ſous prétexte d'être préſent au recouvrement des créances de Ferdinand, il étoit chargé d'offrir au Roi cinq cens mille écus de dot, & qu'en outre Son Alteſſe feroit conduire à ſes propres frais, la Princeſſe juſqu'à Marſeille. C'étoit à Villeroi que Henri avoit confié cette affaire : Giovannini lui fut adreſſé : mais il apprit avec étonnement que le Roi demandoit un million & demi pour dot, & que le mariage étoit déja publié à la Cour 1599.

comme une affaire conclue. La France
1599. fondoit ſes prétentions ſur une dépêche du cardinal de Gondi. Celui-ci écrivant au Roi en 1592, concernant l'entrevue qu'il avoit eue avec Ferdinand, avoit confondu d'une manière fort équivoque le million que Son Alteſſe promettoit comme ſubſides, avec une autre ſomme qu'elle propoſoit pour le mariage de Marie : de ſorte qu'on pouvoit croire que le million étoit offert pour cet objet. « Or, diſoit-on en France, ſi le Grand-Duc » offroit un million pour dot lorſque » Sa Majeſté avoit le moins d'eſpoir » de monter ſur le trône, cette ſomme » doit donc être à préſent augmentée, » puiſque Sa Majeſté eſt parvenue au » comble de la grandeur & de la puiſ» ſance ».

Une demande auſſi exorbitante offenſa le Grand-Duc : il la regarda comme un outrage, & comme une négative formelle. Il fit repréſenter à Villeroi que jamais on n'avoit pu parler de cette ſomme pour dot, tandis qu'il n'y avoit encore aucun engagement de pris pour ce mariage ; que d'ailleurs, cette perſpective paroiſſoit d'autant

d'autant plus éloignée avant & depuis la catholicité du Roi, que le Pape sembloit se refuser à la cassation du mariage de Sa Majesté: que Son Altesse n'osant se flatter d'aucun espoir à cet égard, avoit même jeté ses vues ailleurs pendant tout cet intervalle. Ferdinand observoit encore qu'exiger de lui une somme si considérable & si disproportionnée à l'état de sa famille, c'étoit manifestement faire un vil trafic de son alliance, ou se refuser à tout arrangement; que son rang & la dignité de sa personne ne lui permettoient pas d'acheter un honneur qui n'étoit pas nouveau dans sa famille: enfin que c'étoit bien mal payer les services qu'il avoit si généreusement rendus au Roi. Le million que Son Altesse avoit promis pour subsides, étoit fourni; les dépenses qu'on ne pouvoit même compter comme créances à répéter sur Sa Majesté, mais faites pour son service, se montoient presqu'à la même somme: de sorte que si l'on y eût joint ce qu'on demandoit pour dot, cette alliance eût coûté plus de trois millions. Le Grand-Duc concluoit donc avec justice que c'étoit 1599.

être ingrat envers lui, & ſe refuſer
1599. ouvertement à cette alliance, après la manière dont il avoit obligé Sa Majeſté, ſans enviſager aucun lucre & d'une manière auſſi libérale, lorſqu'elle étoit dans le plus preſſant beſoin : qu'il s'étoit même alors expoſé à la haine & à l'inimitié des Souverains les plus puiſſans de l'Europe.

Ces repréſentations retardèrent les arrangemens. Le Grand-Duc ſoupçonnoit Villeroi d'en être la cauſe; mais Villeroi voulut juſtifier ſa conduite, en faiſant cette lettre à Vinta, le 6 novembre : « Je vous ſupplie de » croire que je ne ſouhaite rien tant que » de voir le Roi marié avec la Prin» ceſſe : tels ſont auſſi les deſirs de ceux » qui aiment Sa Majeſté & la France; » chacun s'explique ouvertement à ce » ſujet, & les deſirs ſe fortifient à me» ſure que le tems de la caſſation du » mariage approche. Cette affaire ne » peut être long-tems différée, & nous » eſpérons la voir finir ſelon nos vœux, » avant que ce courier-ci revienne. » Je ſais auſſi, & je puis vous l'aſſurer, » que Sa Majeſté préfère l'alliance de » Son Alteſſe à toute autre. Elle con-

» ſidère en cela les bons ſervices qu'elle
» a reçus du Grand-Duc dans ſes preſ- 1599.
» ſans beſoins ; ſervices qu'elle n'ou-
» bliera jamais, & qu'elle deſire au
» contraire payer du plus ſincère
» retour. Sa Majeſté n'eſt pas moins
» flattée du rapport avantageux qu'on
» lui a fait des vertus & des qualités
» éminentes de la Princeſſe », &c. Mais Villeroi inſiſtoit toujours ſur la ſomme d'un million. Ces délais ne pouvoient que nuire à la réuſſite. D'un autre côté, les amis du Grand-Duc le blâmoient d'avoir trop peu de condeſcendance, tandis que ſes ennemis faiſoient tous leurs efforts pour empêcher le mariage. Dans Florence, ce n'étoit qu'acclamations & cris d'allégreſſe pour féliciter le Grand-Duc & le Roi. Jacques Corſi, un des premiers perſonnages de la nobleſſe, apprenant le ſujet des débats qu'il y avoit au ſujet de la dot, oſa ſupplier Ferdinand, au nom de ſes concitoyens, de céder aux demandes du Roi, & lui offrit les bourſes de toute la Ville, afin de completter la ſomme. Marie témoigna combien elle étoit reconnoiſſante d'un procédé auſſi flatteur, que nouveau pour elle. Les arran-

1599. gemens que ſon oncle avoit ménagés auprès de l'Empereur ayant été ſuſpendus pendant ſept ans, Marie étoit tombée dans une profonde mélancolie. Outre qu'elle perdoit preſque l'eſpoir de tout autre parti, elle redoutoit encore l'un ou l'autre de ces engagemens, parce qu'elle n'auroit pas voulu paſſer en Allemagne. Inſtruite ſur le compte de l'Empereur & de l'Archiduc, à peine ſut-elle qu'on n'étoit pas éloigné de la donner à Mathias, prince difforme & violent, qu'elle fit les plus vives inſtances auprès du Grand-Duc, lui demandant d'être plutôt renfermée dans un Cloître. Sa ſanté s'étoit ainſi altérée; ſa beauté commençoit à perdre un peu de ſa fraîcheur & de ſon luſtre: mais la demande de Henri en ranima tout l'éclat.

Les ennemis de Ferdinand craignant que cette alliance ne le rendît tout-puiſſant en Italie, voulurent y mettre les plus grands obſtacles. Déjà l'on ſoupçonnoit une ligue concertée entre la France, Veniſe, & le Grand-Duc, dans l'intention d'empêcher que le marquiſat de Saluce ne reſtât au duc de Savoie. Agitée de cette crainte, la cour

de Madrid envoya pour Gouverneur à Milan, le comte de Fuentes, le héros de la nation. La foibleſſe de l'Eſpagne ne lui permettoit pas de ſe jetter dans les embarras d'une guerre nouvelle ; en conſéquence, on ſe détermina à ſe ſervir de toutes les ruſes de la politique, afin de moleſter Ferdinand. Le duc de Seſſa ſaiſit avec empreſſement l'occaſion favorable d'exercer tous ſes talens dans ce genre, en eſſayant de ſoulever le Pape & toute la ville de Rome contre Son Alteſſe. Il n'étoit pas difficile d'exciter l'humeur avide d'un Pontife ambitieux dévoré du deſir d'élever ſa famille, & qui ne voyoit qu'avec la plus ſombre jalouſie le Grand-Duc ajouter à ſa grandeur par une alliance auſſi brillante. Offenſé mortellement d'avoir été la fable publique lorſqu'on eut découvert le complot qu'il avoit tramé avec Doria & Seſſa, pour fondre ſur la Toſcane, il guettoit un heureux haſard, afin de faire ſentir tout le poids de ſon indignation au Grand-Duc, qui n'avoit tenu aucun compte de ce que Sa Sainteté lui avoit écrit de Ferrare pour ſe juſtifier du projet d'envahir ſes Etats. 1599.

1599. Il y a vers l'extrêmité ſupérieure de la Toſcane un marais appelé *les Chianes*. Ce marais ſe porte en longueur entre l'Arno & le Tibre : c'eſt par ſes extrêmités qu'il décharge, dans ces deux fleuves, les eaux ſurabondantes qui s'y amaſſent. Cette diviſion des eaux, produite par la pente naturelle du terrain, n'étoit pas inconnue du tems de Tibère (*a*). On la regardoit à Rome comme la cauſe du gonflement du Tybre & des funeſtes inondations de la Capitale. On ſait quelle conteſtation les Florentins eurent alors à eſſuyer; on n'ignore pas non plus que le Sénat reconnut, même par un decret, que les craintes qu'on avoit alors venoient d'une ſuppoſition mal fondée. Les Romains ceſſerent de s'en occuper juſqu'au tems de Ferdinand. Attentif à l'amélioration de ſes domaines, aux progrès de l'agriculture, au bien de ſes ſujets, le Grand-Duc avoit fait creuſer des canaux pour empêcher l'*expanſion*, l'épanchement des eaux, & acquérir ainſi de nouveaux terrains au profit des agriculteurs. La ſalubrité du

(*a*) Tacite, *Annal.* 1, *c.* 79.

climat y fut auſſi conſidérée. Les digues qu'il avoit fallu élever, les torrens qu'on avoit détournés, exciterent les plaintes d'une multitude ignorante. On prétendit que ces travaux avoient ſenſiblement changé la diviſion naturelle des eaux de ce marais, l'on ne manqua pas de conclure que le débordement ſi funeſte du Tybre, arrivé en 1598, en étoit l'effet malheureux. Ces digues, aſſuroit-on, ces deſſéchemens faits par les Florentins, avoient rejetté les eaux du côté où la pente naturelle du ſol les porte dans le *Paglia*, & de là dans le Tybre. Pour prouver cette abſurde aſſertion, l'on obſerva que Florence, lors de l'inondation de Rome, n'avoit éprouvé aucun dommage du fleuve de l'Arno. Toute cette ville fut donc allarmée des opérations du Grand-Duc. Seſſa, plus que tout autre, ſouffloit le feu de la diſcorde, & excitoit le Pape à recourir à la force pour faire ceſſer la cauſe de ces triſtes accidens. Sa Sainteté arma les habitans de ſes frontières, fit élever imprudemment des digues, qui, ſans procurer aucun avantage aux Romains, repouſſoient les eaux dans les plaines de la Toſcane qu'elles inon- 1599.

derent. Bientôt les débats s'élevent
1599. entre les peuples limitrophes des deux Etats ; les Toſcans irrités renverſent ces digues ; les hoſtilités réciproques commencent, & la guerre en alloit être la ſuite indiſpenſable, ſi ces troubles n'euſſent été arrêtés avec prudence. Le Grand-Duc demanda au Pape de nommer des Experts, aſſurant qu'il s'en rapporteroit à leur déciſion ; mais le Pontife, accoutumé par le ſuccès de l'invaſion de Ferrare, à être juge dans ſa propre cauſe, ſe refuſa à ce moyen de terminer les différens, & prétendit avec colère que Ferdinand lui fît toute ſatisfaction. Fier, ou plutôt enivré d'un fol orgueil, depuis qu'il avoit marié ſa nièce au duc de Parme, il croyoit que l'Italie alloit trembler devant lui, & s'imaginoit être l'arbitre de toutes les affaires de cette contrée. Il expédia ſept cens Corſes vers la Chiana, mais le Grand-Duc y avoit poſté cinq mille fantaſſins, & deux cens chevaux. Néanmoins Ferdinand réfléchit qu'une guerre dans cette circonſtance, pouvoit mettre toute l'Italie en feu ; que les Eſpagnols ne manqueroient pas de pouſſer le Pontife à la

ſoutenir ; d'autant plus que les Papes ; toujours ſûrs de ne rien perdre, cherchoient volontiers à troubler les affaires pour acquérir quelque domaine en faveur de leurs neveux. Arrêté par ces ſages motifs, Ferdinand s'adreſſe au marquis de Denia, alors duc de Lerme ; il l'engage à ſupplier le roi d'Eſpagne de ſe rendre l'arbitre de ce différent ſurvenu ſur les confins du Siennois, dont Sa Majeſté eſt le Seigneur direct, & qui par cette raiſon peut interpoſer toute ſon autorité. La cour d'Eſpagne ne fit que rire de l'embarras du Grand-Duc : & ce ne fut qu'à la médiation du Roi de France, que Sa Sainteté conſentit à nommer des Commiſſaires pour décider la querelle, comme Silleri l'avoit demandé au nom de Henri IV. Pendant ces débats, le Nonce du Pape intriguoit à Paris afin de rompre tous les arrangemens concertés pour le mariage du Roi avec la princeſſe Marie, & propoſoit une Archiducheſſe. Il eſpéroit d'autant plus réuſſir, qu'il ſe promettoit l'appui du duc de Savoie que la cour de France attendoit chaque jour. 1599.

La poſſeſſion du marquiſat de Saluce

1599. étoit ſur le point de ne plus dépendre de la déciſion de Sa Sainteté, comme on en étoit convenu par le traité de Vervins. Le duc de Savoie étoit las de voir ce Marquiſat reſter en ſequeſtre entre les mains du Pontife. Ce Prince s'imaginant avoir plus d'habileté que le Miniſtère de France, ſe promettoit par quelque ruſe, d'en ſurprendre la bonne foi: en conſéquence, il ſe rendit à Paris, dans le deſſein d'arranger à ſon gré cette affaire. On fut extrêmement étonné d'une réſolution ſi hardie: mais les gens éclairés ne tardèrent pas à connoître l'objet de tous les ſtratagêmes d'Emmanuel. Il ſe propoſoit ſurtout de faire manquer le mariage du Roi avec la princeſſe Marie; il le diſoit hautement, & prouvoit ſes intentions par l'animoſité pleine de mépris qu'il faiſoit éclater contre le Grand-Duc, en l'appellant *le Duc marchand*, *& le Prince des banquiers*. Il gagna mademoiſelle d'Entragues, nouvelle favorite du Roi, & oſa ſe flatter d'une entière réuſſite de la diviſion du Miniſtère. Cette affaire n'étoit plus dans les mains des deux Gondi, qui avoient mal-à-propos aſſuré & ſoutenoient en-

core que Ferdinand avoit promis un million de dot : Villeroi, de Roſny, autrement *Sully*, en étoient ſeuls chargés. Celui-ci, quoique Proteſtant, ne haïſſoit pas alors le Grand-Duc. Imitateur des vertus de ſon Roi, il approuvoit la bonne intelligence qui regnoit entre les deux amis, & croyoit Ferdinand digne d'une ſi haute alliance. N'aimant pas les Gondi qui étoient ſes rivaux auprès de ſon Maître ; ouvertement déclaré contre le duc de Savoie, ce Miniſtre, malgré ſon caractère auſtère & peu liant, traitoit volontiers avec le Secrétaire du Grand-Duc, parce que ſes vues s'accordoient parfaitement avec celles de Son Alteſſe. Le Roi deſiroit la concluſion du mariage : mais Gondi l'arrêtoit en le faiſant perſiſter dans la demande d'un million. D'un autre côté, Ferdinand s'obſtinoit à ne vouloir pas acheter cette alliance : & pour montrer qu'il ne craignoit pas les artifices du duc de Savoie, il fit déclarer qu'il ne termineroit cette affaire qu'après avoir appris qu'Emmanuel auroit quitté la France. 1599.

Pendant tous ces débats, on apprit à la cour de France que le Pape avoit

1599. prononcé la cassation du mariage de Henri, & qu'il le mettoit en liberté de contracter de nouveaux engagemens. Alors, le duc de Savoie sentit bien qu'il falloit dissimuler son dépit & cacher la haine qu'il avoit contre le Grand-Duc. Le Roi lui déclarant ses intentions, Emmanuel lui fit cette réponse: « Sire, vous ne pouvez prendre un » parti plus avantageux pour votre » Royaume, ni faire un meilleur choix » que la princesse Marie. Elle joint » toutes les graces aux vertus; ce qui » la rend digne d'un aussi grand Mo- » narque. J'avoue que le Grand-Duc » & moi, nous ne sommes pas trop » d'accord: mais comme l'un & l'autre » nous avons des enfans, Votre Ma- » jesté aura toute autorité pour nous » arranger ensemble, & pourra parler » en pere lorsqu'elle aura besoin de » nos services ». Le Roi goûta cette réponse, en lui montrant qu'il profiteroit volontiers de ces offres. Il fit venir Villeroi & le Chancelier, leur déclara qu'étant libre, il vouloit prouver à tout le Royaume combien l'on s'étoit trompé, & que son intention étoit décidément d'épouser la princesse Ma-

rie: en conſéquence il les chargea de conclure le traité. Ni les pleurs, ni les charmes de la favorite ne furent capables de vaincre la fermeté de Henri; & Villeroi dès ce moment s'expliqua ſans équivoque avec le Grand-Duc: « Il n'eſt plus tems de diſputer, écri- » voit-il à Vinta; il faut s'accorder, » terminer enfin; car le Roi eſt décidé, » & ſouhaite que les amis le ſoient » auſſi. Comme il n'eſt pas probable » qu'on puiſſe s'arranger par lettres, » puiſque l'on ne peut y répondre ſur » le champ aux difficultés, & que d'ail- » leurs une miſſive n'a point de ca- » ractère qui autoriſe à prendre un » parti, Sa Majeſté s'eſt déterminée à » vous envoyer Silleri, perſuadé que » c'étoit le moyen le plus direct de finir. » Je vous prie donc de faire approu- » ver cette réſolution aux amis, & » d'agréer l'avis d'un de leurs ſervi- » teurs. J'adreſſe cette lettre à Silleri, » afin qu'il vous la faſſe tenir. C'eſt » mon fils qui l'apporte, car le Roi » l'envoye à Rome pour remercier Sa » Sainteté du jugement que ſes Com- » miſſaires ont rendu ſur la caſſation » de ſon mariage ».

1599.

1600. Il ſembloit que cette lettre ne laiſsât aucun doute ſur ſa franchiſe ni ſur ſon zèle pour les intérêts du Roi & du Grand-Duc : cependant Giovannini ſut découvrir tout l'artifice de Villeroi : il vit qu'il vouloit ſe rendre l'arbitre abſolu de cette affaire, en donnant à Silleri le pouvoir de fixer les articles. Le but qu'il ſe propoſoit étoit d'exclure Sully de cette négociation, & de contraindre le Grand-Duc à donner un million de dot, en le tenant en ſuſpens par des manœuvres très-longues & très-faſtidieuſes. Ferdinand voulut prévenir ce ſtratagême, & demanda que Giovannini fût ſeul chargé de traiter directement avec le Roi : on convint auſſi que Sully ſeroit admis à ces arrangemens, parce que c'étoit de lui que le Grand-Duc attendoit l'entière réuſſite de ſes vues. Giovannini fut donc muni des pouvoirs néceſſaires pour terminer. Il eut de nouvelles inſtructions qui remettoient à ſa prudence la ſomme qu'il s'agiroit de payer, tant en argent comptant, qu'aux termes dont on conviendroit. Ferdinand, qui ne vouloit pas choquer les Eſpagnols, s'abſtenoit d'écrire au

roi de France, mais il avoit donné à Giovannini le caractère qu'il lui falloit auprès de Sa Majesté, le chargeant d'excuser son silence, & de protester au Roi de la manière la plus affectueuse à quel point son amitié pour lui étoit tendre & sincère. Pour éviter que Gondi, ainsi que la favorite eussent connoissance de ce qui se passoit, ce fut chez Villeroi que Giovannini eut les audiences de Sa Majesté. Henri s'y plaignit que le Grand-Duc ne voulût pas accorder un million comme il en étoit convenu, & qu'il fît moins de cas de son alliance que quand Sa Majesté se trouvoit dans le plus grand danger. « Je » destinois cette somme, ajouta le Roi, » à équipper une flotte à Marseille; » elle n'auroit même pas été moins » utile à Son Alteſſe qu'à moi ». Giovannini justifia la conduite de son maître. Dès que Henri eut connu l'intrigue de ses Ministres, il joignit à Sully deux autres personnes pour traiter cette affaire, lui fit plusieurs questions relatives à la Toscane & aux qualités de la Princesse; car Henri souhaitoit qu'elle fût belle, grande, & qu'elle aimât la chasse. Enfin, il lui demanda 1600.

1600. s'il croyoit qu'*elle lui fît bientôt d'auſſi beaux enfans que ceux qu'il avoit eus de Gabrielle.* Les réponſes de Sully ſe devinent aiſément.

Sully, autoriſé à négocier cette alliance, crut d'abord qu'il étoit eſſentiel de ne rien communiquer à ſes coopérateurs, & de ne s'expliquer qu'avec le Roi. Il ne vit donc que Giovannini. « Le Roi, lui diſoit-il, me traite » quelquefois de *ſot ;* cependant il ſe » rend à mes avis. Repoſez-vous ſur » moi : votre maître ſera content de » mes procédés. Il faut ici du ſecret, » afin que cette écervelée d'Entragues » ne pénètre rien : car elle en ſeroit » furieuſe, & pourroit inſpirer quel» que dégoût à Sa Majeſté ». Ils convinrent entr'eux de propoſer au Roi ſix cens mille écus d'or pour dot, dont deux cens cinquante mille en billets de crédit au nom de Gondi, & trois cens cinquante mille payables après la concluſion du mariage, ſoit à Marſeille, ſoit à Lyon. Henri inſiſta ſur la ſomme de huit cens mille écus ; mais Sully le détermina à ſe rendre aux offres de Giovannini. « Sire, lui » dit Sully, puiſque vos Miniſtres

» d'Etat vous conſeillent en Finan-
» ciers, moi qui ſuis Financier, je 1600.
» vais vous conſeiller en Miniſtre d'E-
» tat. Il n'eſt pas de la dignité de vo-
» tre perſonne de prendre une femme
» pour de l'argent; de même qu'il ne
» faut pas que le Grand-Duc achète
» votre alliance pour telle ou telle
» ſomme. Cependant il vous donne
» une dot auſſi grande qu'ait jamais eue
» Reine de France. Souvenez-vous
» que Charles IX n'eut que cent mille
» *thalères* qu'il diſtribua aux gens qui
» étoient à ſon ſervice. Ce ſont des
» enfans que vous devez deſirer. Un
» fils fera votre ſûreté, celle du
» Royaume, le bonheur de vos ſujets;
» & cela eſt préférable à tout l'or de
» l'Italie. Sachez que deux cens mille
» écus, je vous les gagne d'un coup
» de plume ſur vos revenus. *Or*
» *donc*, répondit le Roi, *je ſuis con-*
» *tent*; je me marierai, & je ferai
» ce que tu veux, Sully: achève
» ton ouvrage ». Le Roi s'étant ainſi décidé, & le duc de Savoie ayant quitté la France, les Commiſſaires ſe réunirent pour conclure le traité. On les laiſſa procéder avec toutes les for-

malités ordinaires, afin de cacher les
1600. opérations ſecrètes de Sully. Les articles furent ſignés, & Silleri ſe rendit à Florence pour en paſſer l'acte formel. Henri témoigna au Grand-Duc la ſatisfaction qu'il avoit de ces arrangemens, en lui faiſant remettre cette lettre de ſa main, en date du 9 mars.

« Mon Couſin, les preuves que j'ai » reçues de votre amitié m'ont péné- » tré de reconnoiſſance au point que » ni notre commun ſilence, ni le tems » ne pourront en effacer le ſouvenir, » comme je l'ai aſſuré à Baccio Giovan- » nini lorſqu'il m'a remis votre lettre du » mois dernier. Il me ſemble que Dieu » qui connoît le fond de mon cœur, » m'a accordé la faveur la plus ſigna- » lée, en me conduiſant comme par » la main au point où je me trouve » de pouvoir vous en faire une pro- » teſtation, qui doit nous ſatisfaire éga- » lement l'un & l'autre; & je la fais » encore de meilleure volonté, que » je ne puis vous le marquer par écrit. » Je me réfère en cela à ce que vous » dira mon ambaſſadeur Silleri & à ce » que votre Secrétaire vous en écrira » de ma part. Je prie Dieu », &c.

1600.

CHAPITRE IX.

Mariage de Henri IV, ſolemnellement publié & célébré à Florence. Voyage de la Reine à Marſeille. Son arrivée à Lyon, où le Roi vient la trouver. Haine implacable que les Eſpagnols conçoivent contre le Grand-Duc à l'occaſion de ce mariage. Ouvertures qu'ils font au Pape pour s'unir à lui, & pour accabler enſemble Ferdinand. Déclaration de Henri, qui lui promet ouvertement des ſecours. Le faux Sébaſtien, roi de Portugal, eſt arrêté.

Les tems, & les circonſtances particulières où ſe trouvoit Henri IV, ſembloient exiger que ce mariage dont il avoit tant été parlé en Europe, fût confirmé par le Pape. Sa Sainteté en avoit conçu de l'envie, & même elle ne la diſſimuloit pas. Elle avoit fait offrir au Roi une fille de Jean-François Aldovrandin, avec un million de dot. Mais Sully s'étoit toujours oppoſé à cette alliance. Les Eſpagnols &

1600. le duc de Savoie repréſentoient Henri IV au Pontife comme étant près de conquérir l'Italie, & de la partager entre lui, les Vénitiens & Ferdinand. Le Grand-Duc n'avoit pas voulu communiquer au Pape les arrangemens qu'il prenoit pour ſa nièce Marie, ſachant bien qu'il ne pouvoit ſe fier à ſon caractère diſſimulé. Cependant, Silleri avoit été aſſez adroit pour engager le Pontife à écrire lui-même à Ferdinand une lettre dans laquelle il approuvoit ce mariage, & lui demandoit que le cardinal Aldovrandin aſſiſtât aux nôces avec le caractère de Légat.

Silleri ſe rendit donc à Florence avec les pouvoirs qui devoient lui donner toute confiance : il étoit accompagné de d'Alincourt, qui avoit part à la même commiſſion, & revenoit de Rome, où il avoit remercié le Pape au nom du Roi. Il étoit chargé de ſe trouver au contrat de mariage. Ces deux Ambaſſadeurs arrivèrent chez le Grand-Duc le 22 avril. Don Jean & don Antoine de Médicis, à la tête de trois cens cavaliers & d'un grand nombre de

gentilshommes, allèrent les recevoir, & les introduisirent de nuit dans la ville à l'éclat d'un grand nombre de lumières, que le peuple avoit préparées de son propre mouvement, & aux acclamations de toute la ville. Le Grand-Duc les reçut dans le palais *Pitti*, & mit tout en usage pour leur rendre les honneurs dus au Roi qu'ils représentoient. Comme la dot avoit été réglée à la cour de France, il n'y eut aucune difficulté pour les autres articles ; & le contrat fut passé le 25 du même mois avec les formalités requises. Le Grand-Duc s'obligeoit à faire conduire à ses frais la future épouse jusqu'à Marseille, & d'une manière digne d'un si grand Roi & de la Maison Médicis ; 2°. à lui donner ses joyaux, habillemens, parure, comme il convenoit à son rang, sans prétendre que cela fît partie de la dot. Les autres conditions relatives à l'état de la Reine, au retour de la dot & à la faculté de tester, furent réglées conformément à ce qui s'étoit pratiqué par le passé à l'égard des autres reines de France. Dès que le contrat fut signé, d'Alincourt partit pour 1600.

le préſenter à Sa Majeſté; & le Grand-
1600. Duc le publia ſolemnellement le 30 avril.

Le Sénat *des Quarante*, la Nobleſſe, les premiers citoyens, furent invités au palais *Pitti* pour cette cérémonie. La Reine future, placée ſur un trône, y étaloit toute la pompe de ſes charmes & de ſa gloire : plus bas & à côté du trône étoient aſſis le Grand-Duc, ſon épouſe, les Princes du Sang, & les principaux perſonnages de la Cour, chacun ſelon ſon rang. Le cavalier Vinta ſe leva, annonça au public cet événement heureux & ſi flatteur pour la Maiſon Médicis. Il lut le contrat de mariage; & Donat de l'Antella, le premier des Sénateurs, fut l'interprète de la joie publique dans un brillant diſcours où il célébra les louanges du Roi, de la Reine & du Grand-Duc. Cette cérémonie fut terminée par une autre auſſi intéreſſante, & qui toucha ſingulièrement les aſſiſtans. Le Grand-Duc, laiſſant de côté toute apparence de grandeur & de majeſté, pleurant même de joie & de tendreſſe, s'avança le premier pour baiſer la robe de la

Reine; la Grande-Ducheſſe & toute l'aſſemblée en firent autant. L'artillerie, le ſon des cloches, les feux de joie, invitèrent le peuple à partager cette allégreſſe. La Cour, ſuivie du Senat & de la Nobleſſe, accompagna la Reine, comme en triomphe, au milieu des acclamations, au lieu où l'on devoit rendre publiquement les actions de graces. Cet appareil fut ſuivi de banquets, de fêtes, de ſpectacles, de largeſſes, dans leſquels le Grand-Duc étala ſa magnificence, ſes richeſſes, & fit voir aux François, par ſes libéralités, que ce n'étoit point l'amour de l'argent, mais le point d'honneur qui l'avoit empêché de conſentir à donner un million pour dot. Après cela, Ferdinand prit avec Silleri les meſures néceſſaires pour conduire la Reine à Marſeille. On s'occupa du pompeux appareil avec lequel devoient être célébrées les nôces : mais les circonſtances où ſe trouvoit Henri IV, & les événemens qui ſurvinrent, les firent différer juſqu'en ſeptembre. 1600.

D'Alincourt de retour à Paris, remplit de joie tous ceux qui deſiroient la concluſion de cette affaire. Le Roi

1600. lui-même en marqua ſon plaiſir, & combien il étoit ſatisfait du rapport qu'on lui avoit fait de ſon épouſe. Il en communiqua ſes ſentimens à Giovannini : il lui détailloit déjà les parties de chaſſe, de campagne, les voyages qu'il vouloit faire avec elle. Il ſongeoit même à la mener par tout le Royaume pendant l'eſpace d'un an. Dans ces voyages, le Roi devoit ſur-tout viſiter ſa maiſon paternelle de Pau, où il avoit planté un jardin dans ſa jeuneſſe ; & il deſiroit voir le fruit du travail de ſes mains. Fontenac, ancien ſerviteur de la Maiſon de Bourbon, fut chargé d'aller ſaluer la Reine *de la part du Roi*, & de lui préſenter la première lettre que lui écrivoit Sa Majeſté, avec un joyau des plus précieux fait exprès pour elle. Henri ſe repoſa ſur les ſoins de Sully pour les préparatifs des nôces, qu'on vouloit célébrer avec tout l'éclat convenable à la grandeur d'un roi de France. Ferdinand avoit fait préſent à Sully d'un aſſortiment conſidérable de drap, & de dix mille écus d'or en reconnoiſſance de ſes ſervices : auſſi ce Miniſtre n'omit rien pour contribuer au crédit

crédit & à la gloire de la Reine. « Je
» ferai en ſorte, diſoit-il à Giovannini, 1600.
» que d'ici à un an, elle gouverne
» tout le Royaume, & que le Roi diſe
» à tous, *ſoyez du parti de la Reine,*
» *réuniſſez-vous avec la Reine, délibé-*
» *rez avec la Reine* ».

L'intrigue ne fut pas long-tems à déranger d'auſſi favorables diſpoſitions, & à troubler la tranquillité dont les vrais amis du Roi & de la Maiſon Médicis eſpéroient jouir au moyen de cette alliance. Ferdinand s'étant empreſſé de déclarer ſa nièce reine de France, le Miniſtère du Roi prit cette démarche pour un mouvement exceſſif de vanité : en outre, on regarda ce Prince comme trop intrigant, parce qu'il avoit auſſi-tôt voulu former avec Silleri le rôle de la Cour, & propoſer les perſonnes qui devoient être au ſervice de la Reine. Silleri fut très-blâmé de ne s'être pas oppoſé au bouillant tranſport du Grand-Duc ; & l'on reprocha de la négligence à Villeroi & au Chancelier, pour n'avoir pas prévenu cet Ambaſſadeur dans les inſtructions qu'ils lui avoient remiſes. La Reine donna dans cette occaſion la première

1600. marque de la légéreté qui lui étoit naturelle. Tandis que Ferdinand apportoit tous ſes ſoins pour lui faire l'état de ſa Cour avec Silleri, elle aſſuroit à d'Alincourt qu'elle ne prenoit d'intérêt qu'à une femme qui la ſervoit. Cette contradiction donnant des ſoupçons au Roi & à ſon Conſeil contre le Grand-Duc, fut l'origine des intrigues, ainſi que des artifices qui troublerent la Cour & l'agitèrent avec tant d'éclat. Le Roi déclara qu'il ſe décideroit ſur cet article lorſqu'il auroit parlé à la Reine; mais cette Princeſſe, ſuivant plutôt ſes caprices que ſes véritables intérêts, ſe laiſſa guider par des perſonnes abjectes & ſans prudence. Depuis ſa première jeuneſſe, elle avoit eu auprès d'elle une femme de la plus baſſe naiſſance, auſſi dépourvue d'éducation, que dénuée des graces de ſon ſexe; mais douée d'une fineſſe extrême: c'étoit Eléonore Dori, fille d'un Charpentier, & d'une mère diffamée. Elle avoit été attachée au ſervice de la Princeſſe pendant le règne du grand-duc François, prince ſous lequel de ſemblables perſonnages trouvoient facilement à ſe placer à la Cour. Galigaï qui par ſon emploi ap-

prochoit tous les jours la Princeſſe, emploi qui exigeoit même certaine confiance, avoit ſouvent occaſion d'entretenir ſa maitreſſe. En conſéquence, elle avoit acquis ſur Marie aſſez d'autorité pour en régler les volontés comme les actions. Le Grand-Duc & ſon épouſe ne le remarquèrent vraiſemblablement pas; alors ce fut une négligence de leur part: s'ils s'en apperçurent, ce fut en eux une imprudence extrême de laiſſer partir cette femme (*a*) avec leur nièce. Devenue l'unique confidente de la Reine, elle fut par la ſuite la cauſe de tous les malheurs de cette 1600.

(*a*) Henri IV avoit envoyé une Dame d'atour à la Reine; mais Marie voulut conſerver Eléonore, comme nous l'apprend *l'hiſtoire des amours du Grand-Alcandre*, ou de Henri IV. « La Reine, *dit cet écrivain*, » ne voulut point recevoir cette dernière, » diſant qu'elle vouloit qu'*Argie* eût cette » charge, & qu'elle avoit amenée pour cela ». Ceci ne s'accorde pas avec ce que dit plus bas notre Auteur. Suivant ſon rapport, Argie ou *Eléonore* (Dori) *Galigai* fut la ſeule femme de la ſuite de la Reine, à laquelle Henri IV avoit aſſuré un état en France. Cette Eléonore fut l'indigne femme du perfide maréchal d'Ancre.

1600. Princeſſe, & ſe prépara elle-même ſa propre ruine. Elle conſeilla à Marie de ſe rendre indépendante de ſon oncle, & lui inſinua de tarder à demander au Roi les graces d'uſage, lorſqu'elle arriveroit en France, afin d'être la maîtreſſe d'en diſpoſer à ſon gré. Cette circonſtance donna une nouvelle force aux ſoupçons qu'on avoit répandus dans le Miniſtère François contre les vues ambitieuſes du Grand-Duc : malheureuſement Ferdinand ne connut que trop tard la cauſe qui les avoit produits.

Ce mariage excita dans tous les états une défiance pleine de craintes. Veniſe ſeule l'approuva en Italie. L'Empereur plus mécontent que perſonne reprocha aux Eſpagnols d'avoir manqué cette alliance par l'effet de leurs ſtratagêmes ; l'on attribua à cette ſource la mélancolie & les maladies diverſes où Sa Majeſté Impériale ſe trouva plongée par la ſuite. La cour de Madrid, néanmoins, en fit éclater plus de reſſentiment qu'aucune autre Puiſſance. Lorſque le Grand-Duc avoit communiqué ce mariage à Philippe III, il avoit voulu lui donner à entendre que cette Princeſſe

étant toute dévouée à la Maiſon d'Autriche, dont elle deſcendoit, devenoit comme le gage aſſuré de la paix entre les couronnes de France, d'Eſpagne, & le vrai moyen par lequel la Maiſon Médicis prouveroit à la cour de Madrid qu'elle étoit attachée à ſes intérêts comme à ſon ſervice. Mais Philippe III avoit reçu très-froidement ces proteſtations & ces politeſſes ; il avoit ſeulement répondu à Ferdinand : « Je » deſire que les faits répondent à ces » aſſurances ». Le Miniſtère de Philippe étoit perſuadé que ce mariage devoit néceſſairement être accompagné de quelque traité politique ; car les apparences en établiſſoient la probabilité : d'ailleurs, on n'ignoroit point ce que le Grand-Duc penſoit ſur l'état actuel des affaires de l'Italie. 1600.

Tandis que Henri IV ſe rendoit à Lyon, & conduiſoit une armée pour recouvrer Saluce, le duc de Savoie employoit tous les artifices imaginables pour l'arrêter, implorant le ſecours de l'Eſpagne, afin d'être en état de repouſſer la force par la force, malgré le traité qu'il avoit ſigné à Paris, & par lequel il s'engageoit à la reſti-

1600. tution de Saluce, ou à donner une indemnité équivalente. Veniſe avoit choiſi pour Général de ſes troupes le prince de Vaudemont, frère de la Grande-Ducheſſe, & faiſoit de nouvelles levées de Lorrains & de Suiſſes. Enfin perſonne ne doutoit qu'il n'y eût une ligue ſecrète pour forcer le duc de Savoie à rendre ce Marquiſat, & que le Grand-Duc n'y fût compris, comme ſembloient l'inſinuer les différents de ces deux Puiſſances. La cour de Madrid n'avoit plus d'argent : le duc de Lerme ne vouloit pas expoſer ſon crédit par les révolutions d'une guerre nouvelle. Au milieu de tant de foibleſſe, l'Eſpagne prit néanmoins un ton plus fier avec Ferdinand : on lui différa ſous différens prétextes l'inveſtiture de Sienne ; on lui preſcrivit pour unique moyen de réconciliation, de ſecourir don Pierre, & de ſe charger de l'acquit de toutes ſes dettes. D'un autre côté, l'on prit garde de le trop offenſer, de peur qu'il ne prît ouvertement le parti de la France ; & l'on agit de manière à le tenir entre la crainte & l'eſpoir. Ferdinand affectoit le plus grand deſir de recouvrer la confiance du Roi, tan-

dis qu'il preſſoit Henri IV de fondre ſur Emmanuel, avant qu'il fût en état de ſe défendre. Enfin, au mois d'août l'armée Françoiſe attaqua la Savoie, & s'empara en peu de tems des principales villes de cet Etat. Le Roi ſe trouva en perſonne à la tête de ſes troupes. Cette circonſtance fit changer à Marſeille les préparatifs des nôces, mais ſans en arrêter la célébration qui étoit fixée au mois d'octobre. Henri IV avoit deſſein de s'y rendre ; la Reine devoit y être reçue avec toute la pompe & toute la magnificence imaginable : mais la guerre fut un prétexte pour en diminuer l'appareil, ainſi que les dépenſes. On préſumoit que le Roi auſſi occupé de ſes opérations qu'attentif à ſes ſuccès, n'abandonneroit pas ſon entrepriſe ; malgré cela, le Grand-Duc perſiſta dans les diſpoſitions qu'il avoit faites pour tranſporter la Reine à Marſeille. 1600.

Le duc de Bellegarde, porteur de la procuration que Henri envoyoit au Grand-Duc, pour épouſer la Princeſſe, s'étoit rendu à Florence. Accompagné de trente gentilhommes François, & ſuivi d'un cortège auſſi

1600. riche que nombreux, il fut reçu avec pompe & introduit dans le palais Pitti. Le cardinal Aldovrandin, revêtu du caractère de Légat, arriva en même-tems. Le Grand-Duc alla à sa rencontre jusqu'aux dehors de la ville même: il fut reçu sous un dais. Cinq cens personnes à cheval formoient la suite; & Aldovrandin entra au bruit des acclamations du peuple & des décharges de l'artillerie. La cérémonie du mariage fut célébrée le 5 octobre par le Cardinal-Légat; le Grand-Duc chargé de la procuration du Roi, épousa sa niéce pour ce Monarque; Bellegarde y assista, &, au nom de Sa Majesté, rendit à la Princesse tous les devoirs d'usage en ces sortes d'occasions. L'appareil, la pompe, la magnificence surpassèrent tout ce qu'avoient fait en pareilles circonstances les prédécesseurs de Ferdinand. Buontalenti & Jean Bologne (*a*), employèrent leurs talens pour surpasser la richesse des apprêts par leur art ingénieux: tout ce que l'invention, guidée par le goût peut ima-

(*a*) La relation de ces fêtes a été imprimée à Florence en 1600, chez Marescotti.

giner de plus brillant, fut employé pour la décoration des théâtres, des spectacles, les préparatifs des banquets & les danses. Le concours étonnant des grands personnages qui se trouvoient à ces fêtes ajoutèrent à leur éclat : outre le duc & la duchesse de Mantoue, nombre d'illustres Italiens étoient venus rendre leurs respects à la Reine. On y vit aussi tous ceux qui étoient jaloux de mériter la protection de la France : enfin, la vanité du Grand-Duc ne lui avoit laissé rien oublier de ce qui pouvoit attirer le plus grand nombre d'étrangers à Florence. Il n'y eut cependant aucun Ambassadeur que celui de Venise ; il avoit été envoyé avec magnificence pour complimenter la Reine, & tenir sur les fonts de baptême, au nom de la République, le fils qui venoit de naître à Ferdinand. Les différens qui subsistoient entre le duc de Savoie & les Médicis, furent cause que ce Prince s'abstint, dans ces circonstances, des complimens d'usage entre les Souverains. Doria avoit aussi empêché la république de Gênes d'envoyer un député à Florence, & d'accorder ses 1600.

1600. galères au Grand-Duc pour accompagner la Reine : mais ces petits traits de vengeance ne troublèrent point l'allégreſſe publique, & ces fêtes ſuperbes, qui durèrent dix jours, n'en furent ni moins pompeuſes, ni moins admirées. La Reine partit de Florence le 13 octobre pour s'embarquer à Livourne : elle y fut conduite par le Grand-Duc, qui voulut l'accompagner juſqu'à la mer. La Grande-Ducheſſe, la ducheſſe de Mantoue, don Jean & don Antoine de Médicis, le duc de Bracciano devoient la ſuivre juſqu'à Marſeille. Nombre de Gentilshommes, tant de Florence que des différentes contrées de l'Italie, prirent le parti de paſſer avec elle en France, les uns pour l'eſcorter ſimplement, les autres pour chercher à ſe faire un ſort. Le rôle de ſa Cour n'étoit pas encore fait ; mais Henri IV n'avoit promis d'état qu'à Eléonore Dori. Comme elle en eſpéroit un brillant, elle avoit eu la précaution de ſe faire reconnoître pour une Galigaï, Maiſon très-noble de Florence. Parmi ceux qui voulurent aller tenter les haſards, avec la recommandation du Grand-Duc &

ſous les auſpices de la Reine, étoit *Concino Concini* (*a*) fils de Jean-Baptiſte Concini, ſénateur & auditeur ſuprême du grand-duc François. Le déſordre & le libertinage avoient forcé ce jeune homme à quitter ſa patrie pour chercher fortune ailleurs : Ferdinand ſembloit être intéreſſé à produire avantageuſement le rejetton d'une famille qui avoit rendu les plus grands ſervices à la Maiſon Médicis. 1600.

La Reine s'arrêta à Piſe, où la fête la plus brillante l'attendoit : il y eut illumination, combats ſur l'Arno, banquets ; & l'on y rendit de ſolemnelles actions de graces. Arrivée à Livourne, elle eſt reçue par les troupes ſous les armes ; voit par-tout des arcs de triomphe, & eſt ſaluée par l'artillerie du port & de la fortereſſe. Il s'y étoit réuni ſept galères du Grand-Duc, une de France, cinq du Pape, cinq de Malthe, nombre d'autres vaiſſeaux, & outre cela, un concours de dix mille perſonnes. La galère royale qui devoit

(*a*) Petit-fils du célèbre Barthelemi Concini, premier ſecrétaire & confident intime du grand-duc Côme.

1600. transporter la Reine, étoit si richement ornée, qu'on ne la vit qu'avec la plus grande admiration : l'or, l'argent, les pierreries y étoient prodigués : on en avoit formé des deviſes qui étoient travaillées avec tant d'art, & arrangées avec tant d'intelligence, que le ſpectateur ne ſavoit lequel préférer de l'ouvrage ou de la matière. Ferdinand avoit eu aſſez d'amour-propre pour vouloir ſurpaſſer tout ce que les Eſpagnols avoient fait au tranſport de leur Reine, & pour répondre par ſa magnificence, à l'opinion que les François avoient de ſes richeſſes. Marie paſſa ſur la galère royale, au moyen d'un pont de bois artiſtement fabriqué : tous ceux qui étoient à ſon ſervice la ſuivirent ; on embarqua auſſi la dot, & Vinta eut ordre d'être préſent à tous les actes ſubſéquens. Outre cela, il étoit chargé de traiter avec le Roi & les Miniſtres, l'affaire du marquiſat de Saluce, & de terminer le différent qui ſubſiſtoit avec le duc de Savoie, afin de prévenir les troubles qui auroient pu ſurvenir en Italie. La flotte partie de Livourne le 17 octobre, ſous le commandement de don Jean de Mé-

dicis, fut obligée, à cauſe du mauvais tems, de s'arrêter à Portofino, où Sa Majeſté fut agréablement ſurpriſe par la viſite du duc de Mantoue. La république de Gênes (*a*) y envoya des députés pour inviter la Reine & toute ſa ſuite à ſe rendre dans leur ville: mais les ordres du Grand-Duc l'empêchèrent d'accepter aucune offre de la part des Génois. Marie ſe conſoloit de voir ſon voyage retardé par l'eſpérance qu'elle avoit de trouver le Roi à Marſeille, ſelon les promeſſes du Grand-Ecuyer & de Silleri. Les inſtrumens, la muſique, différens autres amuſemens diſſipoient durant la traverſée, les ennuis & les dégoûts de cet illuſtre cortège. Le 29, la flotte prit terre à Toulon: Giovannini qui y attendoit la Reine, inſtruiſit Sa Majeſté & Vinta de la manière dont on devoit ſe préſenter au Roi. Henri étoit alors au ſiége de Montmelian, & avoit jugé à propos de ne pas s'éloigner du camp, dans la crainte que le duc de Savoie, qui étoit à la tête de douze mille hommes, ne deſcendît par le Mont-Saint- 1600.

(*a*) Cette inconſéquence eſt ſingulière.

Bernard, & ne ſecourût la place. En
1600. attendant, il envoya le Connétable & le Chancelier à Marſeille pour le repréſenter, & recevoir, en vertu d'une procuration, la Reine & la dot. Ils avoient auſſi ordre de l'excuſer auprès de la Grande-Ducheſſe & de la ducheſſe de Mantoue, de ce qu'il trompoit leur eſpoir, & ne ſe trouvoit pas dans cette ville. De Toulon la flotte ſe rendit à la Pomègue, où elle s'arrêta dans le port de Straci. Les Florentins y conſidérèrent avec plaiſir les ruines des fortifications que Ferdinand avoit élevées ſur ce rocher. Le duc de Guiſe, Zametto, chargé de la ſurintendance de la maiſon de la Reine, Jérôme Gondi, nommé pour être auprès d'elle en qualité de chevalier d'honneur, y vinrent lui préſenter leurs reſpects. La flotte ſe rendit enſuite devant Marſeille. Marie y fit ſon entrée le 3 novembre. Chacun s'empreſſa de lui rendre les plus grands honneurs. Outre le Connétable, les Conſeillers, les Grands, les Dames deſtinées à ſon ſervice, il y avoit à ce cortège quatre Cardinaux François, nombre de Prélats, & beau-

coup de Nobleſſe que la curioſité, ou le deſir de rendre leurs hommages à Sa Majeſté y avoient amenée. Peu s'en fallut que ce nombreux concours ne fût ſpectateur d'un combat très-ſérieux entre les galères du Grand-Duc & celles de Malthe. La Reine venoit de débarquer : le pavillon François étoit à peine remplacé par celui du Grand-Duc ſur la galère Toſcane, que la capitane Malthoiſe prétendit avoir le pas, & prit la première place dans le port. Les Malthois fondoient leur prétention ſur ce que les galères Toſcanes appartenoient à l'Ordre de Saint-Etienne, moins ancien que celui de la Religion, & qu'ainſi le pavillon Toſcan devoit céder le pas au leur. La Grande-Ducheſſe & don Jean ſoutenoient que c'étoit faire un ſanglant outrage au Grand-Duc ; l'un & l'autre propoſèrent au conſeil de guerre d'examiner ſi l'on devoit obliger par force les Malthois à ſe déſiſter de leur prétendu droit ; mais ce différent étant ſurvenu dans un port de France, on en remit la déciſion au Connétable & aux Conſeillers du Roi. Ceux-ci ne voulurent offenſer aucun des deux

1600.

1600. partis, & laiſſèrent paſſer huit jours ſans rien déterminer ſur cet objet.

L'auguſte cortège qui accompagnoit Marie, avoit été accueilli avec autant de reſpect que d'admiration, & traité avec toute la magnificence poſſible, conformément aux ordres de Henri. La Reine ayant enfin été remiſe en France, la Grande-Ducheſſe ſe fit délivrer l'acte qui devoit conſtater le tranſport, & ſe rembarqua pour Livourne la nuit du 14. La ſéparation des Princeſſes ne ſe fit pas ſans verſer beaucoup de larmes; & l'abſence du Monarque que la Grande-Ducheſſe étoit fâchée de n'avoir pas vu, ajoutoit à ſon chagrin, ainſi qu'à celui de ſa nièce. Don Antoine de Médicis reſta auprès de la Reine, comme le gage de la famille qu'elle venoit de quitter, & pour la conſoler de s'en ſéparer à jamais. Don Virginio Orſini, duc de Bracciano, s'arrêta auſſi près d'elle: livré au deſir de voyager, il vouloit, ſans ſe faire connoître, parcourir la France & l'Angleterre. Le jour ſuivant la Reine quitta Marſeille, n'ayant d'étrangers avec elle, que ceux qui étoient abſolument néceſſaires à

ſon ſervice: ce qu'elle eut même beaucoup de peine à obtenir des Miniſtres du Roi ; l'intention de Sa Majeſté étant que tous ces Italiens retournaſſent dans leur patrie. Vinta prit le devant, ſous prétexte de ſe rendre au camp de Henri. En arrivant à Avignon, la Reine y donna une fête pour la priſe de Montluçon, que Sa Majeſté venoit de lui apprendre. De là, elle ſe rendit à Lyon, où elle fit ſon entrée le 3 décembre. Le Clergé, la Nobleſſe, les Magiſtrats, la reçurent ſous un dais : les rues étoient tapiſſées; don Antoine la ſuivoit à cheval, & partageoit avec elle les honneurs qu'elle recevoit de toutes les claſſes & de tous les ordres de la ville. Le Roi l'avoit fait avertir qu'il y ſeroit le 9 du mois ; mais, voulant la ſurprendre, il fit enſuite courir le bruit qu'il arriveroit un jour plus tard. Vers la nuit, il entre à Lyon, ſe rend ſecrètement dans la ſalle où la Reine ſoupoit, ſe place derrière le grand Ecuyer & la contemple avec plaiſir. Bientôt un petit murmure s'élève de toutes parts ; alors le Roi ſe fit annoncer : la Reine alla au-devant de lui, vou- 1600.

1600. lut ſe jetter à ſes genoux ; mais Henri la retint dans ſes bras, & l'accueillit avec tous les ſentimens d'une vive tendreſſe. Don Antoine de Médicis & le duc de Bracciano en reçurent les plus grandes amitiés. Marie lui préſenta auſſi Vinta, qui s'étoit rendu droit à Lyon & non au camp du Roi. Sa Majeſté voulut que tous ceux qui étoient avec la Reine reſtaſſent au ſouper. La converſation y fut auſſi franche qu'agréable, & le Monarque parut content de ſon épouſe qu'il trouva même plus belle que ſon portrait ne le lui avoit fait croire. Impatient de ſe trouver libre, Henri abrégea le banquet, & dès cette nuit, dit-on, la France put eſpérer de voir bientôt naître un héritier à la Monarchie.

Le cardinal Aldovrandin, parti de Florence par terre, devoit paſſer en Piémont, afin d'engager le duc de Savoie à s'arranger avec le roi de France, à des conditions convenables : delà, il devoit ſe rendre à Lyon pour réitérer la bénédiction nuptiale. Cette cérémonie fut célébrée avec toute la pompe imaginable : la Reine,

la couronne ſur la tête, & couverte d'un manteau royal violet, parſemé de fleurs-de-lys d'or, ſe préſenta à l'autel avec le Roi, qui étoit décoré des cordons de ſes Ordres. Henri dont les victoires venoient d'aſſurer la tranquillité de ſes Etats, ſembloit n'avoir plus rien à deſirer : il étoit pour tous ſes ſujets un objet d'amour & de vénération : mais ſon mariage ajouta à leur tendreſſe, & accrut le deſir de voir bientôt les vœux du Monarque accomplis par la naiſſance d'un ſucceſſeur légitime. La Cour s'arrêta à Lyon, où le Roi vouloit conclure la paix avec le duc de Savoie. Le traité fut ſigné le 17 janvier ſuivant. Ce tems ſe paſſa en intrigues, en négociations; Vinta, ſur-tout, y fut très-occupé par les différens objets de ſa commiſſion. 1600.

Au moment où la guerre avoit éclaté en Savoie, les Eſpagnols s'étoient diſpoſés à ſoutenir le duc Charles-Emmanuel par des ſecours effectifs autant que par des moyens indirects. Ne voulant pas tourner ſur eux le reſſentiment & les forces de la France, ils avoient évité de manquer ouvertement au traité de Vervins. Leur but 1601.

étoit d'empêcher que le marquisat de
1601. Saluce ne fût réuni à la France, & que Henri IV n'eût aucune communication avec l'Italie. La guerre de Flandre, les secours qu'il falloit envoyer à l'Empereur, leur donnoient le prétexte le plus spécieux de rassembler des troupes. Les comtes de Fuentes & de Lemos firent des levées considérables, l'un à Milan, l'autre à Naples; & les garnisons furent augmentées dans les différentes places Espagnoles du Siennois & à Piombino; tandis que Doria tenoit ses galères prêtes à partir au premier ordre. Allarmé de tant de mouvemens, inquiet du grand nombre de troupes qu'on rassembloit sans raisons apparentes, dans les Etats du Pape, Ferdinand présume qu'on veut l'attaquer, ou du moins l'intimider. Aussi-tôt son active vigilance se déploie; il soudoie de nouvelles troupes, garnit ses citadelles, se met en état de défense, & couvre ces sages précautions du secret le plus impénétrable. Sa crainte étoit fondée: bientôt il fut informé par ses émissaires que la cour d'Espagne, reprenoit l'ancien projet de Doria & de

Seſſa, pour lui faire la guerre en mettant les armes à la main au Chef de l'Egliſe ; & que l'imbécille Philippe III, irrité du mariage de Marie, cherchoit à ſe venger du prétendu tort qu'on lui avoit fait par cette union. Le roi d'Eſpagne avoit lui-même écrit au Pontife, pour l'exciter, diſoit-il, à rendre la liberté à ſa patrie, en même tems qu'il procureroit un plus brillant état à ſon neveu Jean-François. Philippe lui promettoit de l'argent, des troupes, & tous les ſecours néceſſaires pour cette expédition ; mais la priſe de Caniſcha, fortereſſe de la Baſſe-Hongrie dont les Turcs venoient de s'emparer, empêcha le Pape d'accepter ouvertement ces offres. Clément prévoyoit d'ailleurs que les Vénitiens & le duc de Mantoue ne manqueroient pas de ſecourir Ferdinand. Malgré ce refus, le caractère turbulent & diſſimulé du Saint-Père étoit trop connu du Grand-Duc pour lui inſpirer une ſécurité parfaite : en conſéquence, il crut devoir diſſiper juſqu'au moindre ombrage dont le Pontife pût s'autoriſer pour l'inquiéter ; & ſigna précipitamment un mauvais 1601.

accord, relativement aux débats qu'a-
1601. voit excités le deſſéchement de la Chiana, ſans conſidérer le préjudice qui en réſultoit pour ſes ſujets. Dans ces circonſtances fâcheuſes, Vinta fut chargé d'agir auprès de Henri IV, d'employer tout, & de lui offrir de l'argent pour continuer la guerre, afin d'empêcher, ſous quelque prétexte que ce fût, la ceſſion de Saluce. Ferdinand demandoit encore qu'au moment où la paix ſeroit conclue entre la France & le duc de Savoie, les Eſpagnols & le Pape fuſſent obligés d'accéder au traité de ces deux Puiſſances, de déſarmer, & d'obſerver exactement tout ce qui avoit été ſtatué par celui de Vervins : enfin, Vinta pour prévenir la ruine dont la Toſcane étoit menacée, devoit employer auprès de Henri tous les reſſorts de la prudence, afin de porter ce Prince à n'écouter que l'honneur & les ſentimens de reconnoiſſance qu'il devoit à Ferdinand. Il eſt certain que Saluce devenoit dans les mains du roi de France un boulevard des plus favorables à l'Italie, contre les entrepriſes de l'Eſpagne. Le Grand-Duc, Veniſe, le duc de Mantoue étoient les

plus intéreſſés à cet événement; & chacun ſe flattoit que les victoires du Monarque auroient des ſuites auſſi favorables, que ſembloit le demander l'utilité commune. Cet eſpoir fut promptement déçu, & Vinta fut étrangement ſurpris, lorſque Villeroi lui fit part des articles que le cardinal Aldovrandin avoit arrêtés; articles par leſquels le Roi renonçoit au Marquiſat, dont on l'indemniſoit en lui cédant la Breſſe, & quelques autres chétifs Bailliages deçà les monts. On étoit convenu du déſarmement : mais cette condition étoit nulle à l'égard des Eſpagnols qui n'avoient pas voulu être compris dans le traité : ainſi le Grand-Duc n'en tiroit lui-même aucun avantage. 1601.

A peine ce traité fut-il rendu public que toute l'Italie en fut offenſée, parce que le Monarque vainqueur, & le ſeul qui pût la défendre, n'en avoit aucunement conſidéré les intérêts : on le taxa d'avarice, ſes Miniſtres furent accuſés de mauvaiſe foi, & de s'être laiſſé corrompre. On ne comprenoit pas, comment Henri IV, après ſes victoires, avoit ſi légèrement renon-

cé à l'Italie, & cédé avec tant de
1601. foibleſſe ce que François I n'avoit pas voulu accorder dans le tems même de ſa captivité, ni Henri II au milieu des troubles qui agitoient ſes Etats. On diſoit hautement que c'étoit une tache ineffaçable pour la France, qu'un duc de Savoie, par ſa fourberie & ſes ſtratagêmes, eût réuſſi à s'approprier ce que Charles V n'avoit pu prendre avec toutes les forces de ſa vaſte Monarchie. Ferdinand, indigné avec juſtice, en fit les plus vifs reproches au miniſtère de Henri; mais Villeroi répondit à Vinta, « *l'utilité tient lieu d'honneur* » *aux grands Princes* ». Ce traité ſi honteux aux yeux de l'Italie, ôta pour jamais au Grand-Duc l'eſpérance de ſecouer le joug de l'Eſpagne, & le fit repentir de tous les ſervices infructueux pour lui-même, qu'il avoit rendus à Henri IV. Son Alteſſe ſentit vivement un coup ſi cruel; dès ce moment, elle ne ſongea plus qu'à rentrer ſous la protection des Eſpagnols, en prenant néanmoins les moyens de ne pas s'en laiſſer opprimer; & la priſe du faux Sébaſtien, ſoi-diſant roi de Portugal, lui parut une occaſion favorable

rable pour rechercher la bienveillance de la cour de Madrid. 1601.

Un impoſteur Calabrois, conduit par un Dominicain, parcourut l'Italie ſous le nom de Sébaſtien, roi de Portugal, échappé, ſelon lui, à la défaite de ſon armée en Afrique (*a*). Peu à peu, il s'étoit formé un parti de Portugais, & de gens mécontens de la cour d'Eſpagne, pour opérer une révolution. Cette hiſtoire fit d'abord du bruit à Veniſe. L'ambaſſadeur d'Eſpagne demanda au Sénat d'arrêter cet aventurier : il fut pris & détenu vingt-cinq mois dans les priſons de Saint-Marc. Pendant ce tems, les partiſans de don Antoine (*b*) accréditent l'impoſture en Portugal : pluſieurs Grands ſe rendent à Veniſe pour reconnoître ce

(*a*) A la bataille d'*Alcaçarquivir*.

(*b*) Celui qui avoit voulu diſputer à Philippe II la couronne de Portugal. Après pluſieurs tentatives inutiles, il mourut à Paris en 1595. C'eſt cet Antoine qui a laiſſé, dit-on, une paraphraſe des pſeaumes, dont on révoque cependant en doute l'original, qui n'a jamais été imprimé. La traduction Françoiſe eſt à plus forte raiſon regardée comme très-ſuſpecte.

1601. prétendu Sébaſtien, la République le leur permet, & les partiſans augmentent. Soit illuſion, ſoit deſir d'accréditer cette fable, toutes ces perſonnes affirmèrent que c'étoit vraiment le roi de Portugal, parce que cet homme avoit la jambe droite plus groſſe que la gauche, & une main plus longue que l'autre, comme on l'avoit remarqué à Sébaſtien, ce qui étoit ſoutenu avec véhémence par un Portugais nommé Texeira, moine Dominicain, qui avoit ſuivi la fortune d'Antoine. Henri IV à qui cette nouvelle fit beaucoup de plaiſir, ordonna à de Villiers, ſon ambaſſadeur à Veniſe, de s'employer pour obtenir la liberté de cet aventurier célèbre. Ces inſtances, jointes à celles des Portugais, déterminèrent enfin le Sénat à le relâcher (*a*), à condition qu'il s'éloigneroit auſſi-tôt des

(*a*) Cet homme avoit réellement donné quelques raiſons bien fondées aux Vénitiens, pour les engager à ne pas aller trop vîte à ſon égard. On demande encore comment il put leur rappeller pluſieur particularités très-ſecretes, qu'ils n'avoient confiées qu'au vrai Sébaſtien, & qui ne devoient être connues que de lui ſeul.

Etats de la République. Il partit donc accompagné d'un Bernardin & du Dominicain Portugais, auteur de l'impoſture, & ſe rendit en Toſcane, pour s'embarquer à Livourne. Il avoit deſſein de paſſer en France, où le Roi avoit donné ordre de le bien accueillir, & de lui donner ſecrétement les ſecours dont il auroit beſoin. Don François de Vera, ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe, écrivit auſſi-tôt au Grand-Duc, le priant d'arrêter ce fourbe. On le prend, on l'enferme avec ſes deux aſſociés, on l'interroge: il ſoutient ſon perſonnage ſans ſe déconcerter, & détaille toutes ſes prétendues aventures. « Ayant été bleſſé, diſoit-il, dans la bataille où mon armée fut défaite, je fis le mort, & je trouvai le moyen de me ſauver à la faveur de la nuit. Echappé à la fureur des Maures, j'arrivai au bord de la mer, où je rencontrai d'autres Portugais. Un navire Flamand qui paſſoit, me prit ſur ſon bord; je fis route avec lui vers les Indes Orientales. De-là, je traverſai la Perſe, la Moſcovie, la Pologne, la Hongrie, & me rendis en Allemagne. Je paſſai enſuite par la France ſans me faire 1601.

connoître, voulant me rendre en Ita-
1601. lie, afin de déclarer au Pape mes malheurs & mon rang. L'état déplorable où j'étois, ma nudité, ma misère m'ont empêché de me préſenter à Sa Sainteté, lorſqu'elle étoit à Ferrare. En conſéquence, j'allai à Veniſe, où j'eſpérois trouver des ſecours : mais l'on m'y arrêta ſur les inſtances de l'ambaſſadeur d'Eſpagne. La protection que Henri IV m'avoit promiſe, m'engagea à repaſſer en France ; j'ai préféré la route de la Toſcane à celle des Griſons, parce que je ſais la bonne intelligence qui règne entre Sa Majeſté & le Grand-Duc ».

Ferdinand mit en uſage tous les moyens poſſibles de découvrir une vérité ſi importante. Comme ce Calabrois avançoit encore qu'il avoit été, pendant les premières années de ſon règne, dans une étroite correſpondance avec le grand-duc François, on lui amena des marchands qui avoient parlé au vrai Sébaſtien, & l'on ſut de cette manière qu'il n'avoit connu ni le Souverain ni ſes Miniſtres. Comme il ne ſavoit pas le Portugais, il oſa préſenter une fort mauvaiſe complainte ſur ſes

prétendues infortunes : elle étoit compoſée en langage Calabrois, & faite en vers ſans meſure auxquels il donnoit le titre d'*Elégie du roi Sébaſtien, martyr, faite dans les priſons de Saint-Marc de Veniſe en 1598 & 1599.* 1601.

La détention de cet homme fut bientôt connue de toute l'Europe. Henri IV ſe plaignit hautement à Vinta de ce procédé de Ferdinand. « En vérité, lui dit-il, je ne ſais de quoi s'aviſe votre maître, ni pourquoi il retient ce pauvre Sébaſtien. Dieu lui en fera ſentir ſa colere. La France, les Pays-Bas, l'Angleterre lui en ſauront très-mauvais gré. Le Grand-Duc n'ignoroit pas qu'il venoit me trouver. Je crois donc que ſi Son Alteſſe ne m'en a donné aucun avis, c'eſt qu'elle ſentoit combien cette conduite étoit répréhenſible. Si par cette action votre maître croit calmer l'animoſité des Eſpagnols, il ſe trompe beaucoup. Il y aura du déſavantage de tous côtés. Ecrivez-lui qu'il le relâche ». Vinta fit en ſorte de perſuader à Sa Majeſté que Ferdinand, comme feudataire de l'Eſpagne, étoit obligé, par ſon ſerment, de ſe rendre aux demandes de Phi-

1601. lippe III, qui deſiroit qu'on arrêtât cet homme qui n'étoit aſſurément pas un Prince, mais un ignorant impoſteur : qu'on avoit déja pendu pluſieurs faux Sébaſtiens en Portugal (*a*). « Vrai ou faux, répondit Henri, le Grand-Duc devoit l'abandonner à ſon ſort ; & cette épine qui eût occupé les Eſpagnols, eût en même tems beaucoup contribué à la ſûreté de la Toſcane ».

La cour de Madrid ne voyoit pas cet événement avec la même indifférence : la détention du Calabrois fit le plus grand plaiſir au duc de Lerme ; le Roi écrivit même à Son Alteſſe pour lui en témoigner ſa ſatisfaction ; les moines furent relâchés ; & Ferdinand remit le prétendu Sébaſtien au miniſtre de Philippe. Cette conduite du Grand-Duc ne procura cependant pas l'avantage de calmer les ſoupçons de l'Italie ſur les vues ambitieuſes des Eſpagnols. Malgré le traité de Lyon, ils n'avoient pas quitté les armes ; ils intriguoient ſourdement, & ſi la guerre n'éclatoit pas encore contre la Toſcane,

(*a*) Celui-ci étoit le quatrième.

c'étoit uniquement parce que le Pape ne vouloit pas commencer les hoſtilités. 1601.
Cette difficulté néanmoins ne décourageoit point le duc de Seſſa, qui eſpéroit la lever au retour du cardinal Aldovrandin. Fier d'avoir bien ſervi le roi d'Eſpagne, en trahiſſant les intérêts de la France, ce Cardinal ſe croyoit l'arbitre des volontés de Clément VIII, & de Philippe III; l'orgueil, les mauvaiſes diſpoſitions d'Aldovrandin étoient trop connues du Grand-Duc pour ne lui point faire craindre quelque ſurpriſe: pour la prévenir, il vit qu'il falloit employer la ſoupleſſe auprès du roi d'Eſpagne, & recourir à la médiation de l'Empereur afin de gagner ce Monarque. Guidé par cette adroite politique, il fait aſſurer Philippe III qu'il eſt dans l'intention de ſervir l'Eſpagne avec tout le zèle & tout le dévouement que ſes prédéceſſeurs avoient eu pour les intérêts de cette Couronne: il demande que l'inveſtiture de Sienne ne ſoit plus différée, & que Sa Majeſté donne ordre à ſes Miniſtres d'Italie de traiter avec lui, comme avec un Prince qui poſsède toute la confiance de leur maître. On répondit à l'ambaſſadeur

de l'Empire, qui ménageoit cette réu-
1601. nion, que Sa Majeſté, perſuadée que le Grand-Duc avoit les meilleures intentions, & que Son Alteſſe agiroit conformément à ſon devoir, avoit ordonné à ſes Miniſtres de ſe comporter ſelon les circonſtances. Cependant, on fit entendre à Ferdinand qu'il ne devoit pas eſpérer une parfaite réconciliation, s'il ne tranquilliſoit don Pierre, en ſe chargeant d'acquitter toutes ſes dettes. Le Grand-Duc fort éloigné de ſe rendre à cette demande injuſte, eſſaya par des offres brillantes de gagner le duc de Lerme & ſes confidens; mais on répondit que le Roi étoit toujours arrêté par le refus que faiſoit Son Alteſſe de ſecourir un frère infortuné. De Lerme, à qui l'envoyé du Grand-Duc témoignoit des craintes ſur les préparatifs de Sa Majeſté, ne craignit pas de commettre un ſacrilège, en affirmant par le plus reſpectable de nos myſtères, que l'armement du Roi ne tendoit aucunement à fondre ſur la Toſcane, & qu'il avertiroit le premier Son Alteſſe, ſi quelqu'un ſe préparoit à inquiéter ſes Etats. Le Pape jura, proteſta de ſon côté qu'il n'avoit pas

intention de tourner ſes armes contre Ferdinand. Malgré toutes ces aſſurances, on ne parloit que de guerre en Italie. Le duc de Mantoue, qui n'étoit plus garanti par Saluce, voyant les ſoldats de Fuentes cantonnés dans le Montferrat, faiſoit de nouvelles levées: les Vénitiens redoubloient auſſi la garde de leurs frontières: enfin chacun ſe préparoit à ſe défendre. Les Eſpagnols, de concert avec le Pape, manœuvroient toujours ſourdement contre la Toſcane, ſans avoir égard aux ſermens qu'ils avoient faits; mais le Grand-Duc qui ne ſoutenoit qu'avec peine les dépenſes conſidérables qu'exigeoit l'entretien du grand nombre de troupes qu'il avoit ſur pied, irrité d'ailleurs que ſes offres & ſes proteſtations n'euſſent produit aucun effet à la cour de Madrid, réſolut de recourir à l'amitié de Henri IV. Il fit donc juſtifier par Vinta la conduite qu'il avoit tenue au ſujet de Sébaſtien; rappella le traité de 1577, traité qui l'obligeoit à ſe prêter à la demande de l'Eſpagne. Vinta repréſenta auſſi la reconnoiſſance que Son Alteſſe devoit à la Maiſon d'Autriche, qui avoit même envoyé pieds & mains. 1601.

liés à Florence les ſujets rebelles à la
1601. Maiſon Médicis, tandis que la reine Catherine les appuyoit de tout ſon crédit, & leur accordoit toute ſa protection. « Quant au prétendu Sébaſ-» tien, ajouta Vinta, c'étoit un vil » impoſteur qui ne méritoit pas l'atten-» tion d'un auſſi grand Roi que Votre » Majeſté; on l'a vu à Naples, ſans » être tourmenté par aucune torture, » faire l'aveu qu'il ſe nommoit Marc » Tullio Caſiccioni, né dans un ha-» meau de Calabre, où il avoit encore » femme & enfans. Ses compatriotes » l'ont reconnu. Un Dominicain, nom-» mé Sampayo, l'avoit ſollicité à jouer » ce rôle, il l'avoit inſtruit (*a*) de tout » ce qui pouvoit concerner le vrai

(*a*) Le Moine l'avoit donc inſtruit au ſujet de l'épée du duc de Medina, & du collier de la Ducheſſe ſon épouſe. Il y avoit dans ce collier un gros diamant, ſous lequel étoit écrit le nom du vrai Sébaſtien : ce que la Ducheſſe avoit ignoré juſqu'au moment où ce Calabrois le lui apprit, diſant que c'étoit de lui qu'elle tenoit le collier. Cet homme, dit notre Auteur, en note, fut pendu à Saint-Lucar : d'autres aſſurent qu'il finit ſes jours dans une obſcure priſon.

» Sébaſtien. Avec certaines drogues, » il lui avoit imprimé des cicatrices ſur » le corps, parce que, ſuivant la re- » nommée, le roi de Portugal en avoit » de ſemblables ». 1601.

Henri ayant paru ſatisfait de cette juſtification, Vinta lui expoſa alors les trames des Eſpagnols, la mauvaiſe foi du Pontife, la duplicité d'Aldovrandin, qui n'avoient trahi les intérêts de la France & de l'Italie que parce qu'ils avoient intention de s'allier avec la Maiſon de Savoie. Il lui repréſenta le danger d'une nouvelle guerre, & lui demanda ſi Son Alteſſe pouvoit ſe promettre des ſecours de Sa Majeſté, en cas que l'Eſpagne ou le Pape remuât contre la Toſcane.

« Les amis, répondit le Roi, qui » m'ont aidé dans mes embarras, & » ſur-tout le Grand Duc, peuvent » compter avec certitude ſur mes for- » ces, pourvu que les circonſtances » me le permettent ». Henri lui parla enſuite de la ſûreté des fortereſſes de la Toſcane; des moyens de défenſe dont le Grand-Duc devoit uſer, lui conſeilla d'être bien pourvu d'artillerie, & de choiſir un Général habile.

1601. Comme le beſoin d'être ſecouru n'étoit pas très-preſſant, Vinta répondit au Monarque que, puiſqu'on avoit encore le tems de prendre des meſures, il lui demandoit de notifier ſes volontés à la cour de Madrid, de même qu'à Rome; & de déclarer que ſi l'on faiſoit le moindre mouvement contre un de ceux qui étoient compris dans la paix de Vervins, Sa Majeſté dès l'inſtant regarderoit le traité comme nul, & que la guerre recommenceroit. Henri fit faire cette déclaration; mais l'Eſpagne s'en inquiéta peu: elle voyoit le roi de France, borné par les monts depuis la ceſſion de Saluce, & ne craignoit plus ſa valeur. Fière d'être comme maitreſſe en Italie, elle en mépriſoit les Princes, & les menaçoit de les opprimer. Fuentes outrageoit, ſans aucun égard, ceux qui refuſoient de ſe ſoumettre devant la puiſſance Eſpagnole, ou de vendre leur liberté en acceptant la ſolde de Philippe III; il vouloit forcer les ducs de Modène & de Mantoue à ce parti honteux; & l'on menaçoit auſſi le Grand-Duc. Ferdinand fut donc obligé de ſolliciter de nouveau Henri IV.

Vinta lui repréſenta plus vivement que jamais le danger de la Toſcane, lui rappellant que Sa Majeſté avoit été aſſez généreuſe pour offrir ſa perſonne même au Grand-Duc; que le mérite des ſervices de Ferdinand ſubſiſtoit toujours. « Sa Majeſté, ajoute-t-il, étant à préſent au comble de la puiſſance, doit à plus forte raiſon donner au Grand-Duc les ſecours qu'elle lui a promis. Ainſi, Son Alteſſe demande des ordres qu'elle puiſſe notifier aux Gouverneurs de la Provence & du Languedoc pour en obtenir les troupes néceſſaires au moindre mouvement de Fuentes. — Ce que j'ai dit, répondit le Roi, je le réïtère, je ſecourrai le Grand-Duc en toute occaſion, & il ne doit pas douter de mon empreſſement à lui être utile. J'expédierai moi-même les ordres que vous demandez. Outre que Fuentes eſt un poltron, c'eſt un ſot plein de vanité, qui fera dépenſer beaucoup d'argent à Philippe, & je penſe que le Grand-Duc n'aura pas beſoin de moi dans cette occaſion: malgré cela, vous pouvez compter ſur ma parole. Quant à Saluce; je ſaurai trouver les moyens d'y paſſer pour 1601.

1601. ſecourir votre maître : mais je ne doute pas que la jalouſie des Eſpagnols ne les porte à vous cauſer ſouvent de pareilles allarmes. Je voudrois ſeulement que le Grand-Duc fît autant de cas de mon amitié que de celle du roi d'Eſpagne ».

Henri IV ne ſe trompoit pas dans ces conjectures ; peu de tems après, les troupes de Fuentes furent diviſées en pluſieurs corps, pour paſſer les uns en Flandre, les autres en Croatie. Le Pape diſpoſa les ſiennes à marcher au ſecours de l'archiduc Ferdinand, ſous le commandement de Jean-François Aldovrandin ; & ſollicita le Grand-Duc à concourir au bien de la Chrétienté. Le duc de Lerme avoit décidé Philippe III à renoncer au deſſein de faire la guerre en Italie : ce Miniſtre, regardant la paix comme eſſentielle à ſa ſûreté & à ſa propre grandeur, vouloit ramener la tranquillité pour s'oppoſer peu à peu au grand crédit que Doria & le duc de Savoie avoient acquis à la Cour. Vinta n'étant plus néceſſaire auprès de Henri, demanda ſon audience de congé, & partit pour Florence, chargé d'une lettre

que le Roi écrivit au Grand-Duc, & dans laquelle Sa Majeſté lui marquoit ſes ſentimens, & la ſatisfaction qu'elle avoit eue de ce Miniſtre. « Mon Oncle, » le ſéjour que le cavalier Vinta a fait » ici, m'a été des plus agréables, tant à » cauſe de vous, qu'à cauſe du mérite » particulier que je lui ai reconnu. J'ai » parlé avec lui de toutes les affaires, » & avec cette liberté que mérite la » juſte confiance que vous lui accor- » dez. Je lui ai dit combien je deſi- » rois que nous puſſions recueillir de » notre alliance les fruits que nous en » avons eſpérés pour l'avenir. Mes obli- » gations ſont d'autant plus grandes » que je les vois augmenter de jour en » jour par la ſatisfaction que me donne » la conduite de la Reine. Vinta m'a » promis de vous en inſtruire. Comptez » à jamais ſur mon inviolable amitié », &c. 1601.

1601.

CHAPITRE X.

Troubles domeſtiques de la Reine & de Henri IV. Méfiance qu'elle a des Miniſtres & de Giovannini. Le Grand-Duc donne des ſecours à l'Empereur, & cherche à ſe réconcilier avec le roi d'Eſpagne. Philippe III ſoutient avec plus de chaleur les prétentions de don Pierre, & veut forcer le Grand-Duc à céder. Vacance du fief de Piombino. Ferdinand demande l'inveſtiture de l'Elba. Mort de don Pierre. Le Grand-Duc recouvre la confiance de Philippe III.

APRÈS avoir rempli ſes deſſeins pour la deſtinée de ſa nièce, le Grand-Duc ſe promettoit de goûter la plus douce ſatisfaction, apprenant ſur-tout que l'état de la Reine annonçoit un ſucceſſeur à la Couronne : mais cet eſpoir de tranquillité fut bientôt déçu. Le peu de fermeté de Marie, les intrigues des courtiſans, les troubles domeſtiques, plongèrent Ferdinand dans de nouvelles inquiétudes. Les amours de

Concino (*a*) & d'Eléonore, la déférence aveugle que la Reine avoit pour cette femme, la haine des deux amans contre Giovannini, & les Italiens qui étoient venus à la suite de Marie, les artifices des Ministres, ceux dont usoit le Roi même pour fomenter ces discordes, l'indiscrétion de Henri, la jalousie de son épouse, le défaut de prudence dans cette Princesse; tout enfin excita des rumeurs en tous genres, qui devinrent pour la Cour & le Ministère une affaire plus sérieuse que le traité de paix qui avoit été conclu avec le duc de Savoie. Tant d'agitations exposèrent Ferdinand à perdre tous les avantages qu'il s'étoit promis de son alliance avec Henri IV. Charmé de placer Eléonore auprès de la Reine, il y avoit réussi, & avoit donné à cette femme toutes les instructions qu'il croyoit les plus avantageuses à sa fortune. Il lui avoit sur-tout conseillé de 1601.

(*a*) Ou Concini, connu par la suite sous le nom de maréchal d'Ancre. On sait la fin tragique de ces deux personnages, qui furent violemment soupçonnés d'avoir eu part à l'assassinat de Henri IV.

1601. ſe ménager adroitement la protection de Marie pour parvenir à épouſer un François dont le ſervice fût agréable au Monarque. « C'étoit-là, lui diſoit-il, le plus ſûr moyen d'obtenir une place convenable à la Cour, & de jouir également de la protection du Roi comme de celle de la Reine ». Eclairée de cette manière ſur ſes vrais intérêts, Eléonore quitta le Grand-Duc à Livourne, & la Grande-Ducheſſe à Marſeille. Giovannini qui, depuis ſon enfance, avoit été attaché à la famille Concini, introduiſit Concino dans les converſations familières de la Reine & de Galigaï. Par ce moyen, la liberté s'introduiſit bientôt entre cet homme & la favorite; ce qui n'étoit d'abord qu'une liaiſon d'amitié, ne tarda pas à prendre un caractère plus tendre, & dès leur arrivée à Avignon, ils ſe promirent de s'épouſer un jour. Giovannini dépoſitaire du ſecret des deux amans, jouiſſoit avec eux de la faveur de la Reine: il les inſtruiſit de la façon dont ils devoient ſe comporter avec le Roi, & leur indiqua les Miniſtres dont il étoit néceſſaire de mériter les attentions & la confiance. La Reine étoit à

peine à Lyon que Concino tomba malade : auſſi-tôt Eléonore ſe ſervit de ſon crédit pour lui procurer des ſecours, tandis que Giovannini employa tous ſes ſoins au rétabliſſement de ſon ami : mais, pendant la convaleſcence, il ſurvint un événement qui troubla cette union. Concino avoit à ſon ſervice un des parens de Giovannini : n'en étant plus content, il le renvoya. Giovannini offenſé, s'en plaignit amèrement, lâcha même quelques injures, & par cette conduite, cauſa une telle révolution à Concino qu'il retomba plus dangereuſement malade. Telle fut l'origine des diſcordes qui s'élevèrent entr'eux, & dont Eléonore jura d'en tirer vengeance tôt ou tard. 1601.

Les Miniſtres de Sa Majeſté, ſurtout Sully & Villeroi, qui s'étoient flattés de conduire entiérement la Reine, virent avec ſurpriſe qu'elle leur préféroit Giovannini & Eléonore. Ils inſinuèrent donc au Roi que le bien de ſon ſervice ne permettoit pas de ſouffrir à la Cour ce grand nombre d'Italiens, qui ſeroient autant d'eſpions de la conduite de Sa Majeſté. Henri goûta facilement cet avis, & réſolut

de l'exécuter, non par autorité, mais
1001. adroitement, de peur de déplaire au Grand-Duc. Le rôle de la Cour de Marie, qu'on devoit bientôt régler, réveilla l'ambition, l'eſprit d'intérêt, & alluma encore plus le feu de la diſcorde. Sully communiqua ce rôle à la Reine, elle le fit paſſer à ſes Florentins, afin que chacun choisît à ſon gré ce qui pourroit lui convenir. Giovannini s'étoit réſervé trois des premières places: le Roi choqué de cette extrême avidité, fut quelque tems ſans s'expliquer ſur ce qu'il en penſoit, écoutant les propos injurieux qu'ils tenoient les uns contre les autres, les leur rapportant même dans la vue de s'amuſer de ces débats: mais Giovannini, irrité de ce qu'Eléonore & Concino l'avoient exclu des faveurs de Marie, révéla au Monarque la baſſeſſe de leur conduite, leurs projets, leur intrigue, & eſpéra, par ces aveux, de ſe faire mettre ſur l'état de Sa Majeſté.

Des démêlés ſi peu importans, occupèrent néanmoins toute la Cour pendant le ſéjour qu'elle fit à Lyon: Henri même y mit plus d'importance qu'une pareille bagatelle ne ſembloit l'exiger:

livré au mécontentement que tant de cabales lui inſpiroient, il mortifia la Reine en lui refuſant Eléonore (*a*) pour dame d'atour, & ne voulut pas entendre parler de ſon mariage avec Concino. Si la timidité, ſi l'aveugle ſoumiſſion de Marie lui gagnèrent d'abord le cœur de ſon époux, il en réſulta d'un autre côté, une autorité plus abſolue de la part du Roi, & moins d'empreſſement à plaire à celle qui lui étoit unie. L'état de ſa Maiſon fut donc réglé ſans qu'elle y eût part; & aucun des Italiens diſtingués qu'elle deſiroit avoir, ne fut choiſi dans la diſtribution des places. Le Roi tenant le rôle à la main, dit à Giovannini: « Vous voulez ſervir ma femme de toute manière, & vous voyez combien de fois vous aviez été nommé; mais je ne veux pas que vous ſoyez inſcrit ». Giovannini répondit: Sire, c'eſt la Reine qui le vouloit, & non pas moi: il convient que Votre Majeſté la ſatisfaſſe. Galigaï reſta auprès de la Reine ſans aucun titre, & la charge de dame d'atour fut 1601.

(*a*) Voyez la Clef des amours du Grand Alcandre, ou de Henri IV.

donnée à la comteſſe de Lille (*a*). Henri
1601. fit offrir une ſomme à Eléonore avec la permiſſion d'épouſer Concino, à condition que l'un & l'autre quitteroient auſſi-tôt la France. Marie fut inconſolable d'une réſolution ſi contraire à ſon attente, réſolution que le Roi attribua aux mauvais ſervices que leur avoit rendus Giovannini.

Les diſcordes de ces étrangers faiſoient deſirer ardemment aux François de les voir expulſés à jamais : bientôt les égards ceſsèrent pour le Grand-Duc même. Sully viola tous les traités, manqua à toutes les obligations qu'on avoit contractées avec Son Alteſſe, & arrêta les revenus qui lui avoient été aſſignés pour la remplir de ſes créances. Enfin, ce Miniſtre imagina mille difficultés, pour empêcher la ratification des actes qui avoient été paſſés de commun accord, concernant la dot de la Reine, & la renonciation qu'elle avoit faite à toute prétention ſur la Toſcane. L'inflexibilité de ſon caractère, ſa rudeſſe

(*a*) C'eſt là le perſonnage que cherchoit l'Auteur de la Clef des amours du *Grand Alcandre*.

naturelle, choquoient ſans ceſſe Vinta qui étoit chargé de traiter cette affaire. 1601.
Le Monarque parut même s'inquiéter peu de paſſer pour ingrat, en paroiſſant oublier tout ce que Ferdinand avoit fait pour lui. Des procédés ſi étranges, un changement ſi imprévu dans le Roi & dans ſon Miniſtère, ſurprirent extrêmement le Grand-Duc, qui ignoroit le principe d'où ces révolutions émanoient : Marie les attribuoit à l'imprudence de Giovannini ; Ferdinand à la foibleſſe de la Reine. Cependant, Giovannini ſembloit être juſtifié par les faits mêmes. Son Alteſſe fut donc on ne peut plus offenſée que ſa nièce eût perſécuté ce Miniſtre, & qu'Eléonore, aidée de Concino, eût oſé la porter à cette manière d'agir. Révolté de l'indolence de la Reine, outré du peu d'intérêt qu'elle témoigne pour celui qui l'a miſe ſur le Trône, le Grand-Duc ordonne à Vinta de lui reprocher ſa puſillanimité, de la rappeller à ſon devoir, & de lui inſpirer une façon de penſer plus mâle, & par conſéquent plus digne d'une Reine. Pour appuyer des repréſentations ſi juſtes, il lui fit remettre une lettre dans laquelle il s'ex-

primoit ainſi : « Juſqu'ici vous n'avez
1601. » paru vous intéreſſer qu'à la ſeule
» Eléonore ; comme ſi la fortune de
» cette femme du néant avoit été l'uni-
» que but de cette alliance, cimentée
» au milieu des plus grands dangers,
» le fruit de tous mes travaux, & que
» j'ai payée ſi cher de ma bourſe. Rap-
» pellez-vous que je pouvois vous faire
» ducheſſe de Bragance, & vous relé-
» guer dans le coin le plus obſcur du
» Portugal, où vous auriez été incon-
» nue au reſte de l'Europe : je pouvois
» auſſi vous donner au duc de Parme,
» qui s'eſt contenté d'épouſer une Al-
» dovrandine, ſa vaſſale. J'ai ſacrifié
» une partie de mes tréſors, ſans envi-
» ſager mes huit enfans : mais que vois-
» je en vous ! une indolence, une in-
» gratitude extrême. Tout pour moi a
» changé de face en France, au mo-
» ment où j'eſpérois recueillir le fruit
» des ſervices que j'ai rendus au Roi.
» En vain, me ſuis-je flatté de ſon
» amitié après les proteſtations qu'il
» m'avoit faites ; c'eſt donc à vous
» ſeule que je dois imputer ces revers ».
Ferdinand fit auſſi des reproches amers
& de vives menaces aux deux amans :

mais

mais loin d'en être touchés, ils s'en aigrirent davantage, & s'abandonnèrent d'autant plus à l'avide ambition qui les dominoit. 1601.

La Reine, cependant, ne tarda pas à ſentir les dangereuſes conſéquences de ſa foibleſſe. Arrivée à Paris, elle fut loger chez Jérôme Gondi, où la Nobleſſe la plus diſtinguée vint avec empreſſement lui rendre ſes hommages. Le Roi oſa lui préſenter d'Entragues, conduite par Madame de Nemours: « Celle-ci a été ma maîtreſſe, » lui dit-il, & elle veut être votre ſer» vante particulière ». Un tel abord fixa l'attention de toute l'aſſemblée: chacun ſuivit juſqu'au moindre mouvement de l'épouſe & de la maîtreſſe. D'Entragues prit la robe de la Reine pour la baiſer: Henri voyant qu'elle ne l'avoit priſe qu'à la hauteur du genou, que par conſéquent, elle ne s'étoit pas aſſez inclinée, lui ſaiſit la main & la conduiſit juſqu'au bas du vêtement. Marie l'accueillit avec le ſimple ton de la politeſſe, & tâcha de cacher la fureur jalouſe qui l'agitoit intérieurement; mais tous ſes efforts furent inutiles; le moindre de ſes geſ-

tes n'en manifeſtoit que trop la violence.
1601. Depuis ce moment, d'Entragues fut admiſe chez Gondi aux converſations, aux ſoupers, en attendant que la Cour prît ſa réſidence au Louvre.

Toute la Capitale déſapprouva la conduite du Roi ; on plaignit une Princeſſe qui, ſévèrement élevée en Italie, étoit loin de cette expérience qui apprend à ſupporter la légéreté d'un époux, & de cet empire ſur ſoi-même qui ſait étouffer la paſſion à la vue d'une rivale. D'Entragues lui raviſſoit le cœur de ſon mari ; elle ne pouvoit donc que l'offenſer par ſa préſence. Cette Princeſſe qui n'avoit ni ami, ni autorité, ni conſeil, conduite uniquement par Eléonore & Concino, fut encore obligée, après cet outrage, de faire ſa cour à ſa rivale pour obtenir des graces. D'Entragues qui ne connoiſſoit que ſon ambition & ſa grandeur, crut devoir uſer de ſoupleſſe, & accorder ſon amitié à Eléonore, perſuadée qu'elle gagneroit ainſi l'eſprit de la Reine. Eléonore fut auſſi-tôt nommée dame d'atour : le Roi lui permit d'épouſer Concino, à qui il donna le titre de *chevalier d'honneur* de la Reine. Ce

ſingulier événement changea totalement l'eſprit de la nation, & l'on paſſa. 1601.
ſur le champ, de la commiſération qu'on avoit eue pour la Reine, au plus grand mépris. Eléonore & Concino devenus plus puiſſans, furent bientôt d'une inſolence ſans bornes. Giovannini, avili, mépriſé à la Cour, ſollicita ſon rappel. La Reine voulant aſſurer la grandeur de ſes favoris, habitoit à Saint-Germain avec ſa rivale: elle diſſimuloit le chagrin que lui donnoient les outrages & les imprudences du Roi: de ſorte que les courtiſans ne ſavoient s'il y avoit plus d'inconſéquence dans Marie que d'effronterie dans la maîtreſſe de ſon époux. Le Grand-Duc fut au déſeſpoir, en apprenant cette conduite. Malgré les mépris qu'eſſuyoit ſon Miniſtre, il le fit reſter à la Cour, pour ne pas ſe laiſſer vaincre par l'intrigue. Il ſe flattoit que la naiſſance d'un Dauphin pourroit changer les choſes: il différa donc juſque-là de demander la réparation des torts qu'on lui avoit faits, en manquant ſi eſſentiellement à ſa dignité, & à la reconnoiſſance qu'on lui devoit. Le ciel écouta ſes vœux, & ceux de la France: Marie donna,

le 27 Septembre, un ſucceſſeur à la
1601. Monarchie. Ferdinand témoigna d'abord ſa joie par des réjouiſſances publiques; enſuite il fit une députation pompeuſe pour féliciter la Cour, & marquer la part qu'il prenoit à cet heureux événement. Il envoya en même tems de grands préſens, pour ne laiſſer aucun doute ſur la ſincérité de ſes ſentimens. Le Député ſe préſenta avec magnificence. On lui fit les plus grands honneurs, & beaucoup d'amitié. Au milieu de cette joie univerſelle, il parvint à faire taire tous les reſſentimens : il fit recouvrer à Giovannini la faveur du Roi & de la Reine; mais il n'étoit pas poſſible d'étouffer l'ambition de Concino, ni de concilier ſes intérêts avec ceux de ce Miniſtre; ainſi la tranquillité que le Député avoit rétablie, diſparut bientôt, & fut même ſuivie de plus grands troubles. Le Roi avoit demandé pour parrains le Pape & le Grand-Duc, & pour marraine la ducheſſe de Mantoue. Ferdinand remercia, en apportant pour excuſe le décret du Concile, qui défend de prendre deux parrains pour un ſeul enfant. Le Roi en fut

très-mortifié, & préſuma qu'il ne lui étoit pas ſincèrement attaché; ainſi, 1601.
Son Alteſſe perdit l'amitié de toute la Cour, en refuſant de ſe rendre à cette invitation.

Le traité de Lyon fut la cauſe du refus de Ferdinand. Ce traité ne permettoit plus aux François d'entrer librement en Italie, ni de s'intéreſſer au ſyſtême politique de cette contrée. Le Grand-Duc ſe voyant expoſé aux embûches que lui tendoit l'Eſpagne, & craignant de ſuccomber, avoit abandonné le projet de ſecouer le joug de cette Couronne, & cherchoit au contraire tous les moyens d'en recouvrer l'amitié. En acceptant l'invitation de Henri, il eût néceſſairement fortifié les ſoupçons de Philippe III, au moment où il avoit le plus d'eſpoir de ſe réconcilier entièrement avec lui. Déjà le cardinal de Florence avoit été aſſez adroit pour réunir le Pape & le Grand-Duc. Il avoit lié leurs intérêts réciproques, de manière à les faire tendre au bien & à l'agrandiſſement de leurs Maiſons. Le Pontife avoit promis d'employer tout ſon crédit auprès du roi d'Eſpagne, & de l'engager à rendre

toute ſa confiance au Grand-Duc.
1601. Ferdinand de ſon côté devoit contribuer aux ſecours qu'il falloit envoyer à l'Empereur. Il joignit donc deux mille hommes aux dix mille que fourniſſoit le Pape. Ces troupes marchèrent ſous les ordres de Jean-François Aldovrandin, qui devoit s'embarquer à Ancone. Don Jean de Médicis fut à cette expédition en qualité de volontaire. Les opérations en étoient confiées au duc de Mantoue. On ſe propoſoit de reprendre Caniſcha aux Turcs. Dans le même tems le Grand-Duc fournit ſes galères à Doria pour l'expédition qu'on méditoit contre Alger. Il vouloit avoir part à ces deux entrepriſes, ſi importantes au bien du Chriſtianiſme : mais elles furent auſſi peu heureuſes l'une que l'autre. On différa le ſiège d'Alger juſqu'aux derniers jours du mois d'août : les mauvais tems empêchèrent enſuite de l'entreprendre. Quant à Caniſcha, les troupes Italiennes & Allemandes, ſans avoir rien fait, ſe diſpersèrent ſous les murs de cette ville, & Aldovrandin, neveu de Sa Sainteté, y mourut. Doria fut diſgracié du roi d'Eſpagne, qui

lui ôta la place d'amiral de ſes flottes. Don Jean de Médicis, auſſi mécontent des procédés de l'Archiduc, que des mauvaiſes diſpoſitions qu'il avoit faites pour l'armée, prit congé, & alla ſervir en Flandre. 1601.

Malgré ces revers, le Grand-Duc ſe flattoit que tout ce qu'il avoit fait pour contribuer à la grandeur de la Maiſon d'Autriche, lui mériteroit l'amitié de Philippe III; mais il fut extrêmement ſurpris, lorſque le Roi lui fit dire qu'il ne devoit eſpérer aucune faveur, s'il ne ſatisfaiſoit pas don Pierre. Ferdinand ne douta plus de l'animoſité du miniſtère Eſpagnol, qui, ne pouvant plus l'intimider par des préparatifs de guerre, recouroit à ſes premiers ſtratagêmes pour le moleſter. Il étoit encore plus choqué de l'inſulte que le Roi lui faiſoit, en voulant rendre Fuentes arbitre de ce différend. Don Pierre avoit même déjà expédié un agent à cet Officier pour ſoutenir ſa cauſe; mais Ferdinand pour ſe ſouſtraire à une pareille tyrannie, donna lui-même à ſon frère l'occaſion de s'ouvrir ſur ce qu'il croyoit devoir exiger dans ſon preſſant beſoin. Don

1601. Pierre répondit : « je demande qu'on annulle le bail judiciaire & perpétuel, qui a été fait de mes biens-fonds ; tous les beſtiaux, les produits, les fruits des améliorations, me ſeront rendus : on me paiera quatre cens mille écus ».

Des demandes auſſi exorbitantes offensèrent le Grand-Duc. Il prétendit avoir remis quatre cens cinquante mille écus à ſon frère depuis la mort du grand-duc François : ainſi il ſe refuſa à tout accommodement, & inſiſta de nouveau ſur le jugement de Sa Sainteté. Néanmoins il voulut prévenir les démarches que l'animoſité auroit pu dicter à Fuentes ; il intéreſſa l'amitié de Henri IV, & le pria d'engager le Pape à rendre ſon jugement, ou d'empêcher l'Eſpagne de faire le moindre mouvement contre le Grand-Duché. Il repréſenta à Henri que l'attachement qu'il avoit pour la couronne de France étoit la ſeule cauſe de l'inimitié de don Pierre : il rappela à la Reine que c'étoit auſſi ce Prince qui avoit ſollicité ſon mariage avec le duc de Bragance, afin qu'elle ne fût pas reine de France. Béthune, ambaſſadeur de Henri IV, s'acquitta de cette démarche auprès du

Pape, & lui déclara que, ſi le Grand-Duc étoit inquiété, Sa Majeſté ſeroit obligée de le ſecourir de tout ſon pouvoir.

Mais Philippe III avoit pris cette affaire trop à cœur. Il diſoit même qu'il la regardoit comme la ſienne, & qu'il y mettoit autant d'intérêt qu'à la guerre de Flandre. Don Pierre vivoit cependant loin de la Cour, & ſembloit être dans la plus grande misère. Béatrice ſa femme l'avoit quitté à cauſe de ſon indigence; elle gémiſſoit de cette ſéparation, & ne ceſſoit d'implorer l'aſſiſtance du Roi, & d'intéreſſer ſa ſenſibilité. Les Grands, mal diſpoſés en faveur des Médicis, exagéroient l'injuſtice du Grand-Duc; ils repréſentoient qu'il fourniſſoit des millions aux ennemis de l'Etat, tandis qu'il uſurpoit les biens de ſon frère, & qu'il lui refuſoit le moindre ſecours dans ſes beſoins preſſans. Philippe offenſé de ces procédés, ordonna de ſuſpendre l'inveſtiture de Sienne juſqu'à ce que Ferdinand eût ſatisfait don Pierre. Fuentes communiqua à Son Alteſſe les ordres dont il étoit chargé. Ferdinand lui répondit qu'il attendoit le jugement du 1602.

1602. Pape, & que la juſtice qu'il obtiendroit ne mettroit aucun obſtacle à ce que l'amour fraternel lui dicteroit en faveur de don Pierre. Fuentes affecta de ne s'acquitter qu'avec peine de ſa commiſſion, & de plaindre le Grand-Duc au ſujet des vexations qu'on lui faiſoit eſſuyer; mais en même tems il répandit des bruits ſourds & menaçans. Il raſſembla des troupes dans les places du Siennois; il ménagea même quelques intelligences dans Sienne pour y exciter une révolte. Le Grand-Duc fut donc en proie à de nouvelles inquiétudes. Il ſe voyoit comme ſous le glaive de ſes ennemis, devenus les arbitres du ſort de l'Italie, depuis qu'ils n'avoient plus de concurrent. Cependant, il ſe repréſentoit que l'Eſpagne, étant au moment de ſa décadence, ne pouvoit pas s'expoſer aux dangers d'une nouvelle guerre. Le royaume dépeuplé, les ſujets mécontens, les côtes expoſées aux hoſtilités continuelles des Anglois & des Hollandois, faiſoient aſſez ſentir combien la paix étoit néceſſaire pour remédier à tant de déſordres. Le tréſor royal épuiſé, les revenus de l'Etat abandonnés à des

traitans, les ſurcharges des peuples ſembloient auſſi ne pas permettre à l'Eſpagne de rien entreprendre. Mais plus ces obſtacles étoient grands, plus elle ambitionnoit d'étendre ſa puiſſance. Comme il n'étoit plus poſſible d'impoſer de nouvelles taxes, le miniſtère de Madrid imagina pour ſubvenir aux beſoins de l'Etat, de faire une quête dans chaque paroiſſe, & de recevoir ce que les ſujets donneroient de leur pure volonté. Cette extrême indigence n'empêcha cependant pas le Roi de dépenſer trois cens mille écus, outre ce qu'il tiroit de ſes Etats d'Italie, pour avoir garniſon dans les places même, qui n'étoient pas de ſa juriſdiction, & pour acheter, par des penſions, les Princes & les particuliers les plus puiſſans. Depuis le traité de Lyon, le Pape & le duc de Savoie avoient pris les intérêts de l'Eſpagne. Tous les autres Princes Italiens étoient auſſi vendus à cette Monarchie, & l'on pouvoit regarder l'Italie comme une contrée preſque entièrement ſoumiſe aux Eſpagnols. Veniſe intimidée par le Turc, & reſtant dans l'indolence par le ſyſtême de neutralité qu'elle avoit 1602.

1602. adopté, voyoit d'un œil tranquille tous ſes voiſins opprimés. Le Grand-Duc étoit donc le ſeul ſur qui devoit fondre l'orage; la France ne pouvoit plus s'y oppoſer; les Alpes l'arrêtoient; d'ailleurs, elle n'avoit pas de marine. Marſeille étoit le ſeul port qui pût fournir des ſecours à l'Italie. Le Grand-Duc ne ceſſoit d'engager Henri IV à y conſtruire des galères; il offroit même d'employer aux frais de conſtruction, les revenus qu'on lui avoit aſſignés en France: mais Sully peu intelligent en matières politiques, & naturellement ennemi des Italiens, s'oppoſoit à ces avis comme à ces offres.

Le peu d'intérêt que la France prenoit aux affaires de l'Italie, la prépondérance que les Eſpagnols y avoient acquiſe, laiſſoient donc un libre eſſor à leur ambition. Quoique Ferdinand fût prêt à ſe défendre, les circonſtances actuelles lui donnoient plus que jamais tout ſujet de craindre le reſſentiment de Philippe III.

Un ſi juſte ſujet d'allarmes s'accrut encore lorſque le Grand-Duc vit les Eſpagnols envahir des domaines, ſur leſquels ils n'avoient aucun droit, &

s'emparer du marquiſat de Finale qui avoit été garanti à la Maiſon Carreto par le traité de Vervins. L'Eſpagne vouloit abſolument anéantir en Italie tous les droits de l'Empire. En conſéquence, le duc de Savoie & Fuentes convinrent de ſe partager le fief des Langues (*a*), ſans aucun égard pour la dignité de l'Empereur. Ils en chaſsèrent la garniſon Allemande, & forcèrent ces peuples à préter ſerment de fidélité à Philippe III. On ſentit aiſément en Italie que c'étoit le fruit du traité de Lyon, & l'on craignoit qu'il n'en réſultât encore des ſuites plus déſavantageuſes. Ferdinand s'attendoit à être attaqué au premier moment, il voyoit le feu de la guerre s'allumer ſur ſes frontières, entre la ville de Lucques & le duc de Modène; Fuentes le fomentoit en ſecret, il animoit les habitans de Lucques contre don Céſar, qui ſe trouvoit dépourvu d'argent & de troupes. Ces mouvemens avoient pour prétexte que la province de Garfagne devoit appartenir à la république de 1602.

(*a*) Partie du Piémont & du Montferrat, pays très-fertile.

1602. Lucques, par la mort d'Alphonſe II, dernier duc de Ferrare; mais le but des Eſpagnols étoit d'épuiſer la patience de Ferdinand, & de le forcer à ſecourir ouvertement le duc de Modène ſon parent, afin de trouver par-là, l'occaſion de le déclarer auteur de cette guerre, & de ſe faire un droit de l'opprimer. Ferdinand fut en effet contraint de donner des ſecours ſecrets au Duc : il affecta cependant une neutralité apparente, & chercha les moyens de ramener la tranquillité commune; mais ſes démarches ne purent le garantir des troubles qu'on lui ſuſcita dans la Lunigiane.

Cette province érigée en fief dès l'an 1110 par l'empereur Henri en faveur d'Opizzo Malaſpina, auroit formé une aſſez belle Souveraineté, ſi ce fief n'eût été diviſible preſqu'à l'infini. Il étoit naturel que les voiſins profitaſſent de cette diviſion, ſur-tout la république de Florence, qui ne laiſſoit échapper aucune occaſion d'étendre ſon domaine. En effet, elle y avoit acquis deux territoires. Les Grands-Ducs auſſi attentifs à profiter de cet avantage, en achetèrent d'autres pour

étendre leur juriſdiction, & former, en recouvrant Sarzana, une des provinces les plus importantes de leur Duché. Si l'on excepte le territoire de Pontrémoli, ſoumis alors au gouvernement de Milan, les anciennes acquiſitions de la république de Florence, le duché de Maſſa, Sarzana, & autres appartenances & dépendances de la république de Gènes, on comprenoit dans la Lunigiane, ſous le nom de fief, vingt-ſept Juriſdictions. Trois appartenoient au Grand-Duc, huit lui étoient dévouées, mais uniquement comme à leur protecteur: huit autres s'étoient liées avec l'Eſpagne pour la même raiſon: huit avoient conſervé leur entière indépendance, & ſuivoient ſelon les circonſtances le parti de celui qui étoit le plus en état de les protéger. Les grands-ducs Côme & François avoient ſu combiner à leur avantage les Juriſdictions attachées à l'Eſpagne, avec celles qui s'étoient rangées ſous leur protection, de ſorte qu'ils y exerçoient paiſiblement leur autorité; mais les différens qui ſurvinrent entre Ferdinand & la cour de Madrid, interrompirent cette bonne 1602.

intelligence. Les gouverneurs de Pon-
1602. trémoli, ſollicités & protégés par le gouverneur de Milan, ſemèrent la diſcorde; & les feudataires en vinrent même à des hoſtilités. Ces débats furent donc le prétexte qui autoriſa l'Eſpagne dans ſes uſurpations; ſes Officiers ne tardèrent pas à dépouiller, même avec des formalités judiciaires, pluſieurs des feudataires les plus obſtinés: elle ſentit néanmoins qu'il falloit colorer cet exercice de ſouveraineté, ſans quoi il lui étoit impoſſible d'attenter aux droits de l'Empereur; elle produiſit donc une ancienne inveſtiture de Vinceſlas. Cet Empereur avoit érigé Milan en duché, l'an 1395, en faveur de Viſconti, il lui avoit donné ce qui n'avoit jamais appartenu à l'Empire, mais ce qui appartenoit de droit à d'autres. Cette vexation rapprochant de la Toſcane le feu de la guerre, & intéreſſant plus directement le Grand-Duc, l'obligeoit d'être plus attentif à ſa ſûreté. Les vues politiques du cabinet de Madrid avoient ceſſé d'être inconnues. La conjuration du maréchal de Biron montroit aſſez que le miniſtère de Philippe ne vouloit plus com-

battre à guerre ouverte, mais conquérir par des voies obliques & par des artifices. Le duc de Savoie, Fuentes & Biron avoient formé le complot d'aſſaſſiner le Roi & le Dauphin, afin de s'emparer de la Provence, du Languedoc, & de rallumer le feu de la guerre dans le royaume. Les deſſeins de Biron (*a*) furent prévenus. Les inſtructions que Ferdinand donna au Roi, fournirent en grande partie les preuves de cet horrible projet. Mais le Roi ayant témoigné indiſcrétement la reconnoiſſance qu'il devoit au Grand-Duc, ſur les inſtructions qu'il en avoit reçues, les Eſpagnols s'en irritèrent davantage contre Son Alteſſe, & cherchèrent à lui donner de nouvelles inquiétudes. 1602.

Il ſembloit que tous les événemens ſecondaſſent l'ambition des Eſpagnols, 1603.

(*a*) La première fois Biron avoua ſa trahiſon; Henri lui fit grâce. La ſeconde fois il fut trahi par ſon confident Lafin, & ne voulut rien avouer: il fut exécuté dans la cour de la Baſtille. On verra par la ſuite que les Eſpagnols n'avoient pas renoncé à ce projet atroce.

& leur fourniſſent les occaſions d'é-
1603. tendre leurs conquêtes. Le jeune Prince de Piombino venoit de mourir à Gênes. La ligne des Appiano, habile à ſuccéder au fief, s'éteignit avec lui; en conſéquence, le fief retournoit à l'Empire: mais les Eſpagnols avoient garniſon dans Piombino & dans la fortereſſe. Cet événement eût ſans doute été très-favorable au Grand-Duc, qui deſiroit réunir cet Etat au domaine de Piſe. Les troupes Eſpagnoles, la foibleſſe de l'Empereur, la jalouſie des voiſins ne le lui permirent pas. Cette mort arrivée dans des circonſtances ſi déſavantageuſes, affecta d'autant plus Ferdinand qu'il étoit déjà très-mécontent de l'indifférence que Henri IV marquoit pour l'Italie, indifférence qui lui donnoit lieu de ſe repentir des mauvais procédés qu'il avoit eus contre la cour d'Eſpagne. Si les Eſpagnols étoient vindicatifs, ils étoient auſſi reconnoiſſans lorſqu'on les avoit obligés, & lorſqu'on avoit mérité leur confiance. Henri IV au contraire avoit, par le traité de Lyon, abandonné à la diſcrétion des Eſpagnols, les Vénitiens & le Grand-Duc qui lui avoient

rendu les ſervices les plus ſignalés. Ces réflexions, combinées avec les circonſtances, donnoient la plus grande inquiétude à Ferdinand, tandis que les Eſpagnols s'emparoient du fief de Piombino *au nom de qui il appartiendroit.* 1603.

Lorſque Jacques d'Appiano s'empara de Piombino, après avoir tué Gambacorta tyran de Piſe, il ne pouvoit juſtifier ſon uſurpation par aucun titre. Le malheur des tems fut cauſe qu'il en jouit paiſiblement; & ſes deſcendans, appuyés par l'Empire, prouvèrent qu'ils en étoient légitimes poſſeſſeurs. Maximilien I, ſi facile à prodiguer les inveſtitures, donna celle de ce fief à Jacques IV d'Appiano en 1509, & établit par ce moyen un droit dont ſes ſucceſſeurs jouirent par la ſuite. La ligne légitime des feudataires s'étant éteinte en 1585 par la mort de Jacques VI, l'empereur Rodolphe II déclara le bâtard Alexandre habile à ſuccéder, & érigea ce fief en Principauté. Les termes équivoques & même contradictoires des différentes inveſtitures faiſoient douter ſi les femmes étoient appelées à la ſucceſſion de ce fief. Il reſtoit deux

sœurs du dernier Prince, ce qui fit
1603. naître un différend qui fut porté au conseil de l'Empereur. Les descendans légitimes de Jacques III prétendoient aussi à cette succession, quoiqu'ils ne fussent rappelés dans aucune des investitures. Les autres branches bâtardes se présentoient également; mais il sembloit que tous les droits se réunissoient en faveur de la sœur aînée du feu Prince, femme de don George de Mendoza, comte de Binasco, son oncle maternel. Le fief de Piombino passoit pour rapporter sept mille écus par an, quant à la partie du continent, en comprenant ensemble les biens féodaux & allodiaux: mais les charges absorboient ce revenu. L'Elba, y comprise la mine de fer, produisoit quinze mille écus, revenu grêvé pour-lors de plusieurs dettes anciennes & nouvelles.

Quel que fût l'événement de cette succession, Ferdinand résolut de tenter l'acquisition de l'Elba, sans s'inquiéter de l'opposition des Espagnols. Son dessein étoit d'en faire le chef-lieu de l'ordre de Saint-Etienne, en lui abandonnant le gouvernement absolu de

l'Iſle, & la défenſe des côtes de la Toſcane. Vers la fin de l'an 1594, le Grand-Duc avoit prévu cet événement, & avoit demandé à l'Empereur de lui céder en fief l'Elba, Pianoſa, & Montechriſto, dans le cas où la ſeigneurie de Piombino ſeroit dévolue à l'Empire. Sa Majeſté voulant reconnoître les grands ſervices de Ferdinand, qui l'avoit ſecourue tant en hommes qu'en argent, lui écrivit alors qu'elle ſe rendroit à ſes demandes, en prenant enſemble des arrangemens convenables. Dans cette circonſtance, Sa Majeſté Impériale demanda par ſon Ambaſſadeur que le Grand-Duc lui payât quatre cens mille écus pour l'inveſtiture du fief, & qu'il remît à la Maiſon d'Autriche tout ce qu'elle lui devoit. Cette propoſition, vague & captieuſe, pouvant s'étendre plus loin que Ferdinand ne l'entendoit, l'offenſa ſingulièrement. Il fit remettre à l'Empereur l'écrit qu'il lui avoit envoyé, en diſant que « la parole d'un Empereur » n'exigeoit pas de ſignature, ou que » s'il falloit un écrit, celui-là n'énon» çoit pas ſuffiſamment les termes de » l'accommodement ». 1603.

1603. Néanmoins Ferdinand crut que les événemens préſens l'autoriſoient à rappeler à l'Empereur ce que Sa Majeſté lui avoit promis : il lui offrit de tenir les conditions dont ils étoient convenus par le paſſé, lui faiſant cependant obſerver les anciens droits que la ville de Piſe avoit ſur ce fief, le titre que lui donnoit ſa poſſeſſion de Portoferraio, & la protection qu'il avoit accordée aux vaſſaux de Piombino contre les Turcs. L'Empereur parut diſpoſé à tenir ſa promeſſe ; il remit ſa déciſion juſqu'au jugement qui ſeroit rendu ſur le rapport des Commiſſaires qu'on avoit envoyés pour prendre poſſeſſion de l'Elba, & s'inſtruire des droits de tous les concurrens. Mais les Eſpagnols refusèrent d'admettre ces Commiſſaires : ce procédé fit aſſez ſentir que la cour de Madrid vouloit entrer en concurrence avec les autres prétendans ; ou plutôt il montroit clairement qu'elle vouloit retenir par force l'iſle d'Elba, ce qui obligea le Grand-Duc d'abandonner ſes inſtances.

Philippe reprit alors l'ancien projet

de Doria. Le comte de Benavente (*a*) se rendit aussi-tôt à l'Elba avec des vaisseaux chargés de matériaux pour construire un port & une fortereſſe à *Lungone*. Ce vice-roi de Naples marqua même peu d'amitié pour le Grand-Duc en passant à Livourne. Le but de Philippe étoit de s'assurer la possession de cette isle, & d'y entretenir des forces capables de contrebalancer celles que le Grand-Duc avoit à Portoferrario. Ferdinand voyant donc que les Espagnols le molestoient dans la Lunigiane, dans le Siennois, à l'Elba, & ayant outre cela, découvert que l'on avoit pris des arrangemens pour l'exclure du fief de Pitigliano, sentit bien qu'il étoit tems de se garantir du danger qui le menaçoit. Il usa de souplesse envers la cour d'Espagne; il fit faire de nouvelles propositions d'accommodement à don Pierre; enfin il n'o- 1603.

(*a*) Petite ville du royaume de Léon, qui avoit eu le titre de Duché sous Henri II, roi de Castille. Henri III la dépouilla de ses titres & de ses priviléges. Il en fit ensuite un comté en faveur de Jean-Alphonse Pimentel, Portugais.

1603. mit aucune des choſes les plus propres à ſe captiver la bienveillance des principaux Miniſtres ; mais la grande faveur que don Pierre s'étoit acquiſe auprès du Roi, & la penſion de douze mille écus qu'il en recevoit par une eſpèce de commiſération, rendoient cet accommodement beaucoup plus difficile. Il ne voulut pas abſolument traiter avec les Miniſtres de Ferdinand, & ſe référa au jugement de Sa Majeſté entre les mains de qui il avoit remis toutes ſes prétentions. Le Miniſtère de Philippe ne vouloit plus s'en rapporter à la déciſion du Pape, & faiſoit des tentatives à Rome pour engager Sa Sainteté à ne point prononcer ſur cette affaire. Côme Concini, député du Grand-Duc, ſentant combien il falloit uſer de prudence pour ne compromettre ni la dignité ni les intérêts de ſon maître, imagina tous les moyens poſſibles pour traîner les choſes en longueur. Il eut pendant ce tems-là une conférence avec le confeſſeur de Sa Majeſté, ſur l'importante queſtion de ſavoir ſi en bonne morale on eſt tenu de ſecourir un frère qui s'eſt plongé dans la misère. Cette conférence lui donna lieu de découvrir

couvrir où tendoient réellement les desseins de Philippe III. 1603.

La Reine desiroit marier l'Archiducheſſe ſa ſœur avec le prince Côme, héritier préſomptif de Toſcane : tel devoit être le prix de la réconciliation de Ferdinand avec la cour de Madrid. Le parti étoit très-convenable, & ne déplaiſoit pas au Grand-Duc, dont le ſouvenir étoit toujours agréable à l'Archiducheſſe. Néanmoins Ferdinand ne voulut pas en témoigner une ſatisfaction trop prompte, pour ne pas ſe ſoumettre entièrement à la volonté du Roi. Il ſoutint ſa dignité, & vit auſſitôt que le motif pour lequel la cour de Madrid lui avoit donné tant d'inquiétudes n'étoit pas la pitié que Sa Majeſté avoit eue de don Pierre : ainſi Ferdinand continua de juſtifier ſa conduite avec hardieſſe. Il rappella toutes les obligations que lui devoit la Couronne, & le ſervice qu'il venoit de lui rendre en faiſant arrêter le roi Sébaſtien ; bientôt il oſa s'oppoſer aux violences du gouverneur de Pontremoli ; il mit garniſon dans tous les châteaux des petits Marquis qui étoient ſous ſa protection. Alors il repréſenta forte-

ment à l'Empereur qu'il étoit tems de
1603. ſortir d'un ſi long aſſoupiſſement, & d'avoir le courage de défendre les droits de l'Empire dans la Lunigiane & à l'Elba; qu'autrement Sa Majeſté perdroit toute ſon autorité en Italie, & n'obtiendroit de ſecours d'aucun Prince dans le plus preſſant beſoin. Ces remontrances courroucèrent l'Empereur contre le roi d'Eſpagne; la cour de Madrid prit bientôt le parti d'agir avec plus de circonſpection.

1604. Philippe III n'avoit pas encore procuré à don Pierre la ſatisfaction qu'il lui promettoit depuis ſi long-tems. Le haſard termina ce différend, & délivra Ferdinand du plus grand de ſes embarras. La mort de Concini avoit déjà retardé la déciſion de cette affaire, celle de don Pierre rompit tout arrangement. Don Pierre étoit revenu de Rome avec une fièvre quarte qui le minoit lentement. Ses déſordres, ſes chagrins avoient auſſi contribué à l'abattre; il fut enfin attaqué à Madrid d'une fièvre inflammatoire dont il mourut. Peu de tems avant ſa mort, il avoit voulu intéreſſer la pitié du Roi & du Grand-Duc en faveur des enfans

naturels qu'il laiſſoit ; il écrivit à ce ſujet à ſon frère le 24 avril. « Si Votre Alteſſe étoit témoin du triſte état où m'ont réduit cette maladie ſubite, & la douleur amère avec laquelle je lui écris, je ſuis aſſuré qu'elle n'auroit pas beſoin d'être touchée par d'autres motifs pour ſe ſentir les entrailles émues en faveur des pauvres enfans & de la famille que je laiſſe en bute à tous les traits de la fortune, & peut-être ſans aucune reſſource. Mais perſuadé que Votre Alteſſe changera de ſentimens, & prendra le parti de la douceur & de l'amitié qu'elle avoit eue pour moi, je la prie d'oublier la méſintelligence qui a régné entre nous, & les chagrins que je lui ai ſi ſouvent donnés. Avant de rendre le dernier ſoupir, j'ai voulu ſatisfaire au devoir de ma conſcience, & m'acquitter de ce que me preſcrit la nature envers un frère aîné, afin d'être en état de me jeter dans les bras de mon Dieu. Je prends donc congé de Votre Alteſſe à mon départ de ce monde. Je la ſupplie en même tems de conſidérer toute l'étendue de ſa puiſſante fortune, & combien il lui reſte de biens à moi en- 1604.

1604. tre les mains, combien de tems elle en a joui, pour peſer tout dans une juſte balance, & en diſtribuer une partie aux enfans naturels que je laiſſe; ſavoir, deux fils & trois filles. Elle partagera le reſte entre ceux qui m'ont ſervi, conformément au teſtament que j'ai fait, & au codicile que je ferai s'il plaît à Dieu. Je ſais que Votre Alteſſe eſt équitable & bonne chrétienne; je ſuis donc plein de confiance en elle. Mes douleurs & mes ſanglots ne me permettent pas d'en dire davantage; puiſſe Dieu ſuppléer par ſa miſéricorde à ce à quoi j'ai manqué, & inſpirer à Votre Alteſſe des actes de piété, de tendreſſe dignes d'une gloire éternelle, & lui accorder une vie longue & heureuſe».

Don Pierre mourut le jour ſuivant ſans avoir fait d'autres diſpoſitions. Auſſi-tôt le corrégidor de Madrid ſaiſit au nom des créanciers, & avec l'appareil effrayant de la Juſtice, tout ce que poſſédoit le défunt; il le fit cependant inhumer avec autant de pompe que ſi ç'eût été un infant d'Eſpagne; on vit à ce convoi le plus nombreux cortège; tous les ordres de la Capitale s'y étoient rendus, les Grands & les

gens les plus distingués portèrent le corps sur leurs épaules. Don Pierre avoit demandé d'être inhumé dans l'église des Jésuites, mais ceux-ci ayant appris qu'il étoit dans un état de putridité, le refusèrent; il fut transporté chez les Trinitaires, la cour étoit alors à Valladolid, & ne put honorer le convoi. A l'ouverture du testament que don Pierre avoit fait à Rome en 1595, on fut extrêmement surpris des prodigieuses dispositions qu'il contenoit; il prétendoit avoir sept millions à répéter contre le Grand-Duc. Il ordonnoit de fonder un collège & des écoles de Jésuites: il faisoit les legs les plus considérables, & des pensions viagères à ses confidens, à ses domestiques: il assignoit des dots aux filles, & établissoit un droit d'aîneſſe en faveur de don Pierre qu'il avoit eu de dona Antoïnette de Caravajal, la même qu'il avoit amenée avec lui à Rome, du tems du grand-duc François. Il nommoit le Roi son héritier, & au défaut de son acceptation, le Pape; accordant à l'un ou à l'autre une année pour accepter ou refuser. Il ne parloit du Grand-Duc qu'en le rap- 1604.

pellant comme débiteur de la moitié
1604. de l'hérédité du grand-duc François. Il nommoit pour exécuteurs teſtamentaires don Jean Idiaquèz & Ambroiſe Spinola qui ne vivoient plus alors. Le Roi ne fit aucun acte par lequel il parût ſe porter héritier : il ordonna ſeulement au corrégidor de Madrid d'avoir ſoin des enfans que laiſſoit don Pierre.

Dans les lettres que don Pierre avoit écrites au Roi & au Grand-Duc, il ne reconnoiſſoit que deux fils & trois filles qu'il avoit eus d'Antoinette. Il les faiſoit élever chez lui. Don Pierre ſon fils aîné & dona Eléonore étoient antérieurs à ſon mariage. Les autres, ſavoir, dona Marie, don Côme & dona Jeanne étoient adultérins. Il ſe préſenta encore à la ſucceſſion deux fils, une fille, nés de dona Iſabelle de Caravajal ſœur d'Antoinette, & un don Côme né de dona Marie de la Ribera. Celui-ci étoit âgé de quatorze ans. Il s'étoit déja pourvu au conſeil de Caſtille, pour obtenir une penſion alimentaire. Les Juges frappés de la reſſemblance qu'il avoit avec don Pierre la lui avoient accordée.

Ferdinand fit un pompeux ſervice

à ſon frère, & prit ſoin des enfans ſeuls qu'il avoit nommés comme lui appartenans. Il les demanda au roi d'Eſpagne, & leur procura en attendant les ſecours convenables à leur âge & à leur rang. Philippe remit cette affaire à ſon conſeil d'Etat. Comme il pouvoit en réſulter quelques ſujets de méſintelligence & de trouble entre le Grand-Duc & la cour de Madrid, il fut décidé que Sa Majeſté ne prendroit aucune part à cette ſucceſſion, & qu'en remettant au Grand-Duc les enfans de don Pierre, on lui recommanderoit de les élever ſelon leur rang, & ſelon l'intérêt que le Roi prenoit à leur fortune. Le Pape étoit auſſi dans la même intention, ſacrifiant tout intérêt au repos de l'Italie. Le Miniſtère d'Eſpagne jugea cependant qu'il étoit de la dignité de Sa Majeſté de ne pas s'expliquer ſur le champ, afin de tirer le meilleur parti poſſible du Grand-Duc en faveur de ces enfans, & de faire en ſorte que les dettes de don Pierre fuſſent acquittées. Ces dettes ſe montoient à ſept cens mille écus en Italie. Il en laiſſoit preſque autant en Eſpagne. C'eſt pourquoi Ferdinand ne ſe porta 1604.

pas héritier. Mais il entra en poſſeſſion
1604. des biens, en vertu de la ſubſtitution établie par le grand-duc Côme, puiſque don Pierre ne laiſſoit aucun enfant légitime. Le Pape y conſentit, ayant eu juſque-là le droit de prononcer ſur le différend des deux frères, & de déclarer que les créanciers ne pouvoient attaquer les biens héréditaires de don Pierre. Le Grand-Duc fit auſſi ſavoir que s'il aſſiſtoit les enfans de ſon frère, ce n'étoit que par tendreſſe, & de ſon propre tréſor. Il laiſſa le corrégidor de Madrid diſpoſer des autres biens comme en ordonneroit la Juſtice. Le Miniſtère Eſpagnol, qui ne vouloit pas ſe trop avancer ſur les intentions du Roi, rendoit ces précautions indiſpenſables. Ferdinand demanda qu'il lui fût permis d'envoyer un Député en Eſpagne. Son deſſein étoit de prévenir toutes les difficultés qui auroient pu s'élever dans ces circonſtances, & les obſtacles que des envieux auroient peut-être mis à ſa réconciliation avec la cour de Madrid. Le Député trouva les eſprits ſingulièrement changés. Le duc de Lerme, le ſecrétaire Franquez parurent très-diſpoſés à favoriſer les de-

mandes du Grand-Duc, & à lui faire recouvrer l'amitié du Roi. On lui remit les enfans de don Pierre. Sa Majeſté ordonna qu'ils fuſſent accompagnés juſqu'en Toſcane par un de ſes Gentilshommes. Outre cela, on promit au Grand-Duc l'inveſtiture de Sienne : on lui accorda tout ce qui pouvoit le tranquilliſer, & on lui fit eſpérer que Sa Majeſté s'expliqueroit conformément aux deſirs de Son Alteſſe. Le confeſſeur de la Reine fit alors quelques ouvertures au Député ſur le mariage d'une Archiducheſſe avec le prince Côme. Enfin l'on diſſipa toutes les craintes que pouvoit encore avoir le Grand-Duc. Ferdinand fut extrêmement ſenſible à ces traits de bienveillance. Il voulut auſſi-tôt ſe faire connoître plus avantageuſement, & répondre à ces gracieux procédés par de magnifiques préſens qu'il envoya à la cour de Madrid. Celui qu'il deſtinoit à Sa Majeſté, après avoir pris avis du duc de Lerme, étoit une ſtatue équeſtre en bronze (*a*). Il en ordonna 1604.

(*a*) L'Auteur dit ailleurs, que ce fut le Roi même qui la demanda. Voyez C. XIII.

l'exécution au célèbre Jean de Bologne. Elle devoit être ſemblable à celle du grand Côme.

1604.

CHAPITRE XI.

Motifs pour leſquels le Grand-Duc ſe détache inſenſiblement du roi de France. Fuentes fait une tentative ſur la Lunigiane, & le vice-roi de Naples élève la fortereſſe de Longone dans l'Elba. Secrète correſpondance du Grand-Duc avec les Anglois & les Hollandois. Entrepriſes maritimes contre le Turc. Arrangement du mariage du Prince Côme avec l'Archiducheſſe Marie Magdeleine.

LA paix de l'Italie, aſſurée par des traités & par des promeſſes, ſembloit délivrer le Grand-Duc de toute inquiétude, & le laiſſer jouir en repos de ſon bonheur. Mais la tranquillité de la Toſcane étant néceſſairement liée avec celle de l'Europe, Ferdinand devoit être continuellement attentif à maintenir ce calme, d'où dépendoit celui

de ſes Etats. Les traités de Vervins & de Lyon avoient fait ceſſer tous les mouvemens ; mais ils n'avoient pas calmé l'animoſité, ni étouffé l'ambition des ennemis qui avoient été en guerre. L'Eſpagne ſouffroit avec peine un rival, qui s'étoit élevé de la plus grande détreſſe au comble de la gloire, & oſoit prétendre à lui diſputer la Monarchie univerſelle. Henri IV également jaloux de la grandeur de l'Eſpagne, vouloit en abattre l'extrême puiſſance, venger des torts qu'elle avoit faits au royaume de France, & gagner enfin ſur elle la prépondérance en Europe. Ces deux Couronnes ennemies, ne pouvant plus ſe faire une guerre ouverte, avoient ſubſtitué la ruſe & les artifices à la force, pour s'inquiéter réciproquement ſans manquer aux traités. Henri donnoit des ſecours aux Hollandois ; les Eſpagnols agiſſoient ſourdement en France, afin de troubler la tranquillité du Royaume. Le duc de Savoie plus ambitieux que tous les autres, également propre aux armes & aux artifices, cherchoit à faire rompre cette paix qui s'oppoſoit à ſon agrandiſſement. L'impuiſſance arrêtoit 1604.

1604. les rivaux; & l'Eſpagne ſeule, qui continuoit la guerre avec les Anglois & les Hollandois, manquant de troupes & d'argent, attendoit l'occaſion de faire la paix. Eliſabeth étoit morte. Jacques Stuart, roi d'Ecoſſe, qui venoit de lui ſuccéder, réuniſſoit les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, & prenoit par cette raiſon le titre de roi de la Grande-Bretagne. Aucun Prince ne donna plus d'eſpoir en montant ſur le trône, mais jamais aucun ne trompa davantage l'attente générale. Les Princes parurent d'abord ſatisfaits, & très-jaloux de ſon alliance. L'Eſpagne s'humilia même pour obtenir la paix : mais la politique un peu trop diſſimulée de ce Prince lui fit perdre ſon crédit. Jacques voulut pour ainſi dire mettre ſa religion *à l'enchère* entre les Catholiques & les novateurs, & donna naiſſance à tous les maux dont ſa Maiſon fut enfin la victime. Plus fait pour la chaire que pour le trône, il s'occupa moins des affaires d'Etat que de diſputes théologiques, & ne ſut pas profiter des circonſtances où ſe trouvoit l'Europe pour remplir dignement la place qu'Eliſabeth avoit tenue

avec tant d'autorité & tant de gloire.

Ferdinand n'avoit jamais traité ouvertement avec cette Reine, de peur de déplaire aux Papes : mais il entretenoit avec elle une correſpondance ſecrète par le moyen des Marchands, ou des Miniſtres qu'elle avoit à la cour de France : il avoit ſu gagner ſon eſtime, en profitant de l'amitié qu'elle avoit pour Henri IV. D'ailleurs elle lui devoit quelque reconnoiſſance des bons traitemens que les Anglois éprouvoient à Livourne. 1604.

Jacques Stuart étoit allié avec la Maiſon de Lorraine : le Grand-Duc en prit le prétexte de lui faire une députation ſolemnelle pour le féliciter de ſon avénement au trône. La Grande-Ducheſſe & le duc de Lorraine avoient deſſein d'offrir à ce Monarque une Princeſſe de Toſcane pour ſon fils aîné. Henri IV appuyoit ce projet. Le Député du Grand-Duc trouva le roi Jacques aſſez diſpoſé à l'écouter ſur ce parti, car il vouloit une riche dot, & ſe faire des amis parmi les Princes Catholiques. Ferdinand de ſon côté cherchoit à ſe concilier l'amitié d'une nation qui commençoit à dominer ſur les

mers. Malgré tous les ſoins du duc de
1604. Lorraine, le projet de Ferdinand devoit échouer, vu l'âge tendre des deux perſonnes qu'on ſe propoſoit d'unir. La reine Marie, en proie à nombre de troubles domeſtiques, ne montroit pas non plus beaucoup de zèle pour la Maiſon Médicis.

L'eſpoir du Grand-Duc avoit été trompé après la naiſſance du Dauphin. Loin de voir Henri IV s'intéreſſer au bien de la Toſcane, Ferdinand apprit bientôt que ce Monarque le regardoit avec beaucoup d'indifférence. Les François ne marquoient plus aucune eſtime pour Son Alteſſe; les eſprits s'aigrirent davantage; & les intrigues ſe multiplièrent pour alimenter le feu de la diſcorde. Mademoiſelle d'Entragues, alors Marquiſe de Verneuil, venoit auſſi de donner un fils au Roi. Juſqu'à la naiſſance du Dauphin, cette maîtreſſe impérieuſe s'étoit flattée que le Roi l'épouſeroit, comme il le lui avoit ſouvent promis. Cet eſpoir s'évanouiſſoit donc par l'heureuſe fécondité de la Reine. L'amitié que Henri avoit marquée à ſa femme dans cette occaſion ne fit qu'irriter la fureur jalouſe de ſa

maîtreſſe : de ſorte qu'elle oublia bien-
tôt le reſpect qu'elle devoit. La foi- 1604.
bleſſe du Roi lui donnoit encore plus de hardieſſe. Ceux qui étoient mécontens de la Reine ne manquèrent pas de nourrir & de fortifier la paſſion de ſa rivale. Enfin la Marquiſe porta la témérité & le mépris, juſqu'à dire qu'elle étoit la *vraie femme* du Roi, & Marie ſa *concubine* : « Que la Flo-
» rentine garde ſon bâtard, diſoit-elle
» à ſes adulateurs, & moi je garderai
» mon Dauphin ». Le Roi lui ayant fait propoſer d'élever ſon fils à Saint-Germain avec le Dauphin, elle répondit inſolemment qu'elle ne ſouffriroit pas qu'il fut élevé *avec des bâtards*. Elle tâchoit d'éteindre dans Henri tous les ſentimens paternels, en lui ſoutenant que le Dauphin ne lui reſſembloit pas, & qu'on ne voyoit dans cet enfant que les traits de *cette mauvaiſe race* des Médicis.

La Reine naturellement ſenſible fut courroucée de ces outrages : elle ne put s'empêcher de repréſenter à Sa Majeſté l'excès de ſa foibleſſe, & les dangereuſes conſéquences que ces odieux propos pouvoient avoir rela-

tivement à la légitimité du Dauphin.
1604. Mais elle fut encore plus affligée lorſqu'elle vit le Roi n'entendre qu'avec froideur les plaintes qu'elle lui faiſoit d'une manière ſi vive & ſi paſſionnée, & même excuſer ſa favorite avec douceur. Abandonnée pour-lors aux larmes & au déſeſpoir, la Reine s'enferma dans ſon appartement, ne voulant voir perſonne, ni même prendre aucun aliment, étant décidée à mourir plutôt que d'être davantage expoſée à cet odieux mépris. Henri fut ému : il chercha à la conſoler. Attendri par ſes larmes, il lui promit, pour la calmer, que la Marquiſe ne paroîtroit plus à la Cour. Marie s'appaiſa : mais le Roi qui n'étoit pas toujours ſincère dans de ſemblables promeſſes, étoit très-attentif à trouver quelques prétextes pour ne pas les tenir. Cette inconſéquence peu digne d'un Roi, fut cauſe que la Reine ſe livra de nouveau à tout le courroux d'une femme indignement outragée.

Peu de tems après, la marquiſe de Verneuil fut convaincue d'avoir conſpiré avec le comte d'Auvergne ſon frère contre la vie du Dauphin, & con-

tre le repos du Royaume. Il ſembloit que le Roi dût par raiſon d'Etat, & pour ſa propre ſûreté abandonner à ſon malheureux ſort une femme ſi méchante & ſi dangereuſe : mais Henri étonna toute la France en faiſant grace à cette perfide & à ſon frère : cette grace fut même ce qui augmenta l'amour qu'il avoit pour elle. La Cour diviſée en deux partis, étoit ſans ceſſe agitée par ces turbulentes alternatives; & le héros du ſiècle, après avoir conquis ſon Royaume avec tant de peines & de travaux, s'expoſoit continuellement aux aigreurs & aux plaintes de ces deux femmes qui ne l'aimoient ni l'une ni l'autre. Ferdinand inſtruit de tous ces troubles, blâmoit hautement la conduite de la Reine, lui reprochoit ſévèrement ces querelles, ces aigreurs qui altéroient la ſanté du Roi, l'empêchoient de lui marquer une amitié ſincère, la couvroient elle-même de ridicule & d'un ſouverain mépris. « Vous devez, ajoutoit-il, employer vos talens à vous concilier l'amour & l'attachement des principaux Miniſtres. Sa Majeſté vous avoit nommée Régente pendant ſa maladie, & vous avoit aſſez 1604.

1604. indiqué par-là quel étoit votre véritable devoir. Lorſque Catherine reſta avec des enfans en bas âge, peu s'en fallut que les Princes du Sang, de concert avec les Huguenots, ne la forçaſſent de renoncer à la tutelle : ils avoient même concerté de la renfermer dans un Monaſtère, ou de la renvoyer à Florence. Or, vous courez les mêmes riſques, ayant affaire à de puiſſans Huguenots, & à des Princes de la même trempe. Il eſt donc eſſentiel de vous affectionner la nation, d'apprendre ſa langue, de vous y exercer, & de ceſſer d'inſulter les ſujets de Sa Majeſté, en diſant que les François ne ſont que *des traîtres*, comme il eſt notoire que vous le dites hautement ».

Ferdinand n'ignoroit cependant pas que tous ces avis ſeroient inutiles auſſi long-tems que Concino & ſa femme ſeroient en diſcorde avec Giovannini, & qu'ils encourageroient la Reine à ne ſuivre que ſes caprices, même contre les intérêts de la Maiſon de Médicis. Ces deux mauvais génies osèrent auſſi jeter des ſoupçons & des ſemences de diſcorde entre Henri IV & le Grand-Duc. Ils menacèrent Giovannini d'at-

tenter à ſa vie, & formèrent effectivement le complot de le ſurprendre pendant la nuit. Ces excès courroucèrent Ferdinand. Il ordonna au père de Concino de notifier expreſſément à ſon fils qu'il le feroit déclarer rebelle, s'il faiſoit encore la moindre inſulte à Giovannini : qu'alors il le demanderoit au Roi pour le punir comme il le mériteroit. Ces menaces offensèrent la Reine : mais elles intimidèrent Concino, il fit au Grand-Duc les plus humbles repréſentations pour ſe juſtifier. Ferdinand lui répondit avec le même ton de ſévérité, en lui rappellant ſes fautes. « J'ai reçu votre » lettre : plût-à-dieu que les faits ré» pondiſſent à vos proteſtations ; que » ne puis-je excuſer Madame (*a*), » & Vinta de m'avoir fait conſentir de » vous laiſſer paſſer en France, car » ce n'a été que malgré moi : je con» noiſſois votre génie. Dès que vous » avez été dans ce Royaume, vous » avez préſenté mille chimères à la » Reine : de ſorte que le jour de la cé- 1601.

(*a*) La Grande-Ducheſſe.

» lébration de ſes nôces (*a*), au lieu de
1604. » montrer de la joie d'être unie à un
» auſſi grand époux, elle ne fit que
» gémir, pleurer, murmurer; & cela
» par vos ſtratagêmes. Le Roi voulut
» enſuite l'initier dans les affaires d'E-
» tat, & lui donner la plus grande au-
» torité: mais peu à peu vous lui en
» avez fait paſſer l'envie. Vous avez
» chaſſé de France pluſieurs perſonnes
» ſans fortune, & qui étoient venues
» ſous les auſpices de la Reine, pour
» s'attacher ſincèrement à ſon ſervice.
» Aujourd'hui même vous voulez en-
» core expulſer tous les Italiens qui
» vous ſont ombrage; vous inſpirez
» de la méfiance contr'eux par vos
» trames. Tandis que la Reine devroit
» s'occuper des affaires importantes de
» l'Etat, ſe lier avec les Miniſtres, & avec
» les zélés ſerviteurs du Roi, elle eſt
» comme enchaînée par vos preſtiges,
» à des bagatelles indignes de ſon rang.
» Vous l'amuſez de bruits, de nouvel-
» les; & vous l'empêchez ainſi de faire
» amitié aux Princes & aux Princeſſes

(*a*) A Lyon.

» de France, & de paroître prudente, réfléchie, bienveillante. Sachez auſſi » qu'en offenſant mes Miniſtres, c'eſt » moi que vous offenſez. Je ne ſouf- » frirai pas qu'ils vous manquent. Sou- » venez-vous que vous ne tenez votre » exiſtence actuelle que de ma Maiſon; » & que votre ayeul, votre père, vo- » tre frère l'ont ſervie avec beaucoup » d'honneur. Si vous agiſſez bien, on » fera de vous le cas qu'on a fait d'eux: » mais ce ſont des faits, & non des » paroles, qui me contentent. Faites » donc en ſorte que je reçoive déſor- » mais des nouvelles plus avantageuſes » de votre conduite, & de votre ſer- » vice auprès de la Reine. Soyez pru- » dent; vous en avez beſoin ». 1604.

Cette lettre produiſit une réconciliation apparente entre Concino & Giovannini; mais elle ne rétablit pas une entière confiance entre Henri IV & le Grand-Duc. Au contraire cette confiance diminua de jour en jour. L'indifférence que le Roi montroit pour les intérêts de l'Italie, la haine que Sully avoit pour Son Alteſſe & pour tous les Italiens en général, les procédés étranges de ce Miniſtre ne

contribuoient pas moins à augmenter
1604. la méſintelligence entre ces deux Princes. Sully ſe plaignoit continuellement des tranſports qu'on avoit faits à Ferdinand ſur les revenus de l'Etat. Il arrêtoit les paiemens, quoique ces ceſſions euſſent été ſignées du Roi même, & enregiſtrées en Parlement. Ferdinand étoit donc autoriſé à ſe plaindre du mépris & de l'ingratitude de Henri. Sully de ſon côté imputoit ces refus de paiemens à la *ténacité* du Roi, & Sa Majeſté en accuſoit la négligence de ſon Miniſtre. Le Grand-Duc n'en faiſoit pas moins de plaintes & d'inſtances. De quelque ſubterfuge que ſe ſervît Henri pour ne pas les entendre, Giovannini le ſurprit adroitement, & lui repréſenta, même avec humeur, l'irrégularité de ces procédés, ſi contraires à la bonne amitié qui avoit ſubſiſté entre Sa Majeſté & le Grand-Duc. « La bonne amitié, répondit Henri, ne doit pas être fondée ſur l'argent. Cela eſt vrai, repartit Giovannini; mais ſi l'amitié peut être fondée ſur la foi des traités, pourquoi donc y manque-t-on ſi ouvertement envers mon maître? Jamais les Eſpagnols n'ont

manqué (*a*) aux paroles qu'ils avoient données à la Maiſon de Médicis ». En général, l'humeur bruſque & biſarre de Sully ſecondoit les intentions du Roi ; & la paſſion que ce Monarque avoit pour l'argent, le faiſoit haïr de ſes amis & de ſes ſujets (*b*). En effet cette paſſion étoit ſi grande dans Henri, qu'il ne put s'empêcher de reprocher à la Reine que, *tandis que Ferdinand faiſoit en Eſpagne des préſens de trente & quarante mille écus, il lui envoyoit à lui des oranges & des limons.* Villeroi n'ignoroit pas ce foible de Henri : 1604.

(*a*) On pourroit dire que ceci n'eſt pas vrai.

(*b*) On ignore où l'Auteur Italien peut avoir acquis des lumieres ſi fauſſes ſur la perſonne de Henri-le-Grand ; mais tous les Auteurs François réclament contre ces aſſertions haſardées. Henri IV eſt repréſenté dans leurs écrits comme le meilleur & le plus grand de nos Rois ; ils ſont l'interprete de la nation entiere, parmi laquelle vivra toujours la mémoire de ce grand Prince ; elle eſt également reſpectée parmi les nations étrangeres ; & lorſque le Souverain actuel des François monta ſur le trône, ce fut le grand Henri qu'il ſe propoſa d'imiter pour le bonheur de ſa nation. (*Note du Traducteur.*)

il s'en plaignoit même devant Giovannini, il lui disoit que pour faire de ce Monarque un héros accompli, il lui falloit un Ministre qui pût modérer son avidité.

1604

1605. Henri se refroidit encore plus envers le Grand-Duc, lorsqu'il sut que Son Alteſſe s'étoit enfin raccommodée avec l'Espagne, & que l'on avoit amené les enfans de don Pierre à Florence. Don Jean de Gaviria reçu sur les galères Toscanes dans un port Espagnol, venoit assurer Ferdinand que Philippe III oublioit tout ce qui s'étoit passé. Il lui apportoit l'investiture de Sienne. Gaviria lui demanda de s'en rapporter à Sa Majesté Catholique concernant le mariage du prince Côme. Quant aux enfans de don Pierre, il les lui recommanda fortement, vu l'intérêt que le Roi prenoit à leur sort. Don Côme, le second de ces enfans, étoit mort; le Roi lui avoit substitué l'autre jeune Côme, quoique don Pierre ne l'eût pas reconnu dans ses lettres. Les quatre autres que leur père n'avoit pas avoués, étoient restés en Espagne. Ferdinand promit cependant de les recevoir en Toscane, si Sa Majesté consentoit qu'ils

qu'ils ne portaſſent pas le nom de Médicis ; parce qu'il n'étoit pas juſte qu'il les reconnût, leur père ne l'ayant pas fait. Ferdinand offroit de les recevoir, ne voulant pas qu'il y eût en Eſpagne une troupe de mendians ſous le nom de ſa famille. Si Gaviria fut très-ſatisfait de ſa commiſſion, le Grand-Duc ne le fut pas moins d'être délivré de toutes ſes craintes. Malgré cela, il voyoit avec peine que le roi fît élever la fortereſſe de Longone. 1605.

Depuis que la cour de France avoit renoncé à l'Italie, l'unique but des Eſpagnols étoit de s'aſſujettir cette contrée. Fuentes avoit déjà fait conſtruire une fortereſſe à l'entrée de la Valteline pour arrêter les Françoïs & les Suiſſes de ce côté-là. Il prenoit auſſi le plan d'une autre à Souzino, afin de couper toute communication entre les Vénitiens & ces deux nations. Mais on fut encore plus allarmé en Italie lorſqu'on apprit les préparatifs qui ſe faiſoient pour bâtir le fort de Longone. Ferdinand le regardoit comme une barrière qu'on vouloit oppoſer à Portoferraio & à Livourne ; le Pape croyoit déjà voir bloquer Ci-

vitavecchia; & les Génois craignoient
1605. pour la Corſe qui en étoit voiſine. Le miniſtère de Madrid avoit peut-être enviſagé tous ces objets; mais ſon principal but étoit d'avoir un port avancé dans la mer, afin de tenir en bride les Anglois & les Hollandois qui allarmoient ſans ceſſe les garniſons de Piombino & d'Orbitello, en ſe rendant à Livourne. L'Eſpagne regardoit ce port comme très-avantageux pour entretenir une communication libre avec l'Italie; elle vouloit auſſi en faire le boulevard des autres ports qu'elle avoit dans le Continent. Ferdinand très-inquiet de cette entrepriſe, reprocha au roi de France que c'étoit la conſéquence de ſa foibleſſe, & du peu d'attention qu'il avoit eu en ſignant le traité de Lyon. Il ſe plaignit en même-tems au duc de Lerme, lui repréſentant que ce n'étoient point là les effets qu'il devoit attendre de l'amitié que venoit de lui marquer Philippe III : qu'en lui répondant de ſa confiance, Sa Majeſté lui donnoit auſſitôt la preuve de la plus grande méfiance, en faiſant conſtruire cette fortereſſe dans le voiſinage de la Toſcane:

qu'il étoit d'autant plus offenſé de ce procédé, que c'étoit un projet que Doria avoit imaginé pour le moleſter, & qui cependant avoit été rejetté par Philippe II, Prince ſi réfléchi dans ſes démarches : enfin que c'étoit bien mal répondre à la franchiſe avec laquelle il avoit demandé une femme pour ſon fils Côme à Sa Majeſté. Philippe attribua cette opération au caprice du vice-roi de Naples. Mais cela ne tranquilliſa point le Grand-Duc. Sollicitations, artifices, offres, il employa tout pour faire révoquer les ordres : ce fut inutilement. On lui promit ſeulement que cette fortereſſe ne ſeroit jamais préjudiciable à ſes ports. 1605.

Les promeſſes de Philippe III s'accordoient encore moins avec les démarches que faiſoit Fuentes pour s'emparer du haut domaine de la Lunigiane, & pour étendre avec violence juſque dans le centre de l'Italie, les acquiſitions de la couronne d'Eſpagne. Le miniſtère de Madrid avoit déjà ſtatué que cette Province reſſortiroit à la chambre de Milan ; en conſéquence cette chambre commençoit à exiger l'hommage de tous les feudataires de

cette contrée. L'inveſtiture que Vinceſlas avoit donnée à Jean Galeas Viſconti, étoit le principe dont l'Eſpagne s'autoriſoit dans cette innovation, & pour moleſter les ſeigneurs limitrophes. Elle avoit déjà fait paſſer des troupes à Pontremoli. On menaça quiconque refuſeroit de ſe ſoumettre à Fuentes. Ferdinand ſe plaignit encore plus lorſqu'il vit ſes troupes près d'être compromiſes avec celles du roi. Celles-ci attaquoient ſans égard les châteaux des marquis, qui étoient ſous la protection du Grand-Duc. Mais on fut étrangement ſurpris, lorſque le magiſtrat, qui veilloit ſur tous les biens patrimoniaux du Milanois, ordonna, par un décret du 20 juin, d'ajourner perſonnellement & dans le lieu de leur réſidence, les marquis Malaſpine, & tous ceux qui poſſédoient des fiefs dans la Lunigiane. On n'excepta pas même la république de Gênes, ni le duc de Florence. On leur ſignifia donc de comparoître devant ce tribunal pour abandonner leurs fiefs, leurs juriſdictions, s'ils ne prouvoient de quel droit ils les poſſédoient. Ce décret publié à ſon de trompe, & en nommant ceux

1605.

qui devoient être ajournés, fut pris avec juſte raiſon pour un trop violent outrage; il bleſſoit la dignité, le caractère, & l'indépendance du Grand-Duc. Il ſembloit même qu'on eût abſolument méconnu ſon titre. Il s'en plaignit donc très-fortement à Fuentes, & fit défiler des troupes du côté de la Lunigiane. Fuentes ſentit l'inconſéquence de ſa démarche, & redemanda la lettre du magiſtrat de Milan au podeſtat de Pontremoli, ſous prétexte qu'on s'étoit apperçu que le ſéréniſſime Grand-Duc & la république de Gênes avoient été compris par inadvertance dans la liſte des perſonnes à citer. Les allarmes n'en furent pas moindres dans toute la Lunigiane. La chambre de Milan ſoutenoit toujours ſes prétentions. Les Malaſpine réclamèrent les droits de l'Empire, implorèrent la protection du Pape & de Henri IV. On écrivit beaucoup de part & d'autre pour prouver & pour détruire les droits de cette chambre. Les Malaſpine écrivirent même une lettre circulaire à tous les princes de l'Italie, les ſollicitant de ſe réunir contre les entrepriſes de l'Eſpagne. On examina 1605.

1605. l'inveſtiture que Vinceſlas avoit donnée à Viſconti : on la ſoutint invalide, puiſque cet Empereur avoit été éloigné du trône (*a*) comme incapable de gouverner, & qu'enſuite on avoit annullé tous ſes actes. On preſſa l'Empereur de ſoutenir ſes droits : mais il étoit trop indolent, & ſon miniſtère trop livré à la cour de Madrid. Enfin on lui repréſenta que ces ajournemens avoient été ordonnés par la chambre de Milan ; que le roi d'Eſpagne s'étoit déjà emparé de Finale, de Piombino, de Correggio, de Monaco ; qu'il élevoit une fortereſſe dans l'Elba, & mettoit tout en uſage pour anéantir en Italie les droits les moins équivoques de l'Empire, & même juſqu'au nom d'Empereur. Tant de réclamations obligèrent la chambre de Milan à ſuivre ſes prétentions avec moins de vigueur. La diète de l'Empire s'aſſembla : elle de-

(*a*) Pluſieurs Ecrivains Allemands lui ont rendu plus de juſtice. La fermeté qu'il montra pluſieurs fois, prouve qu'il ſavoit être maître dans le beſoin. La ſeule choſe qu'on puiſſe reprocher à Vinceſlas, c'eſt d'avoir trop aimé ſa tranquillité.

manda à Sa Majeſté Impériale de remédier à tous ces troubles. Henri IV fut lui-même allarmé de cette tentative de l'Eſpagne : convaincu de l'erreur qu'il avoit commiſe par le traité de Lyon, il ſe réunit ſans balancer au duc de Savoie, dans le deſſein de s'aſſurer un paſſage en Italie, & d'y maintenir l'équilibre & les droits reſpectifs des différens Souverains ; mais la vacance du Saint-Siège exigea qu'il fît des réflexions avant de porter atteinte au ſyſtême actuel. 1605.

La mort de Clément VIII, arrivée le 10 février, ouvrit la voie aux artifices & à l'ambition des Cardinaux. Aldobrandin le plus orgueilleux neveu de Pape, qui ait jamais dominé dans le ſacré Collège, ſe regardoit comme le ſeul arbitre de l'élection, & croyoit déjà pouvoir diſpoſer à ſon gré du pontificat en faveur d'une des créatures de ſon oncle. Mais haï des particuliers à cauſe de ſa trop grande autorité, & déteſté de tous les princes d'Italie, comme auteur du traité de Lyon, il étoit encore plus abhorré du Grand-Duc à cauſe des trames que lui & ſon oncle avoient ourdies contre

la Maiſon de Médicis. Le ruſé Clément,
1605. attentif au bien de ſes neveux, à qui il vouloit ménager un appui, avoit cherché les dernières années de ſa vie à ſe réconcilier avec le Grand-Duc. Son Alteſſe trop offenſée ne pouvoit preſque point diſſimuler ſon reſſentiment. Par inclination & par raiſon d'état, Ferdinand devoit s'oppoſer au grand crédit d'Aldobrandin : car ce cardinal, outre l'appui de ſes créatures, avoit encore celui du parti François. Les Eſpagnols qui excluoient Baronius & les autres créatures de Clément, réuniſſoient leurs vœux en faveur du cardinal Montalte. Le Grand-Duc & ſon parti étoient dans la même intention : de ſorte que dès l'entrée du conclave, ils avoient déjà décidé l'excluſion de vingt-ſix concurrens ſur ſoixante-quatre. Il falloit néceſſairement que tous les partis obſtinés à s'exclure les uns les autres ſe fatigaſſent avant de s'accorder ; ainſi l'on ne pouvoit ſans l'examen le plus ſérieux combiner tous les intérêts reſpectifs. Cette agitation dura juſqu'au premier avril. Tous les concurrens convinrent alors de nommer Alexandre de Médicis,

cardinal de Florence : il prit le nom de Léon XI. Il plaiſoit également à la France & à l'Eſpagne, à cauſe de la paix de Vervins qui étoit ſon ouvrage. Cette élection fut donc généralement applaudie. L'humanité, le déſintéreſſement, l'équité qu'il fit d'abord paroître, préſageoient un pontificat auſſi glorieux que celui de Léon X : mais des embarras qui excédoient ſa foibleſſe & ſon grand âge lui cauſèrent une maladie dont il mourut le 26 avril. 1605.

Le conclave s'ouvrit le 8 mai. Les cardinaux y entrèrent avec les mêmes intérêts : ils n'avoient pas encore eu le tems de changer de vues. On vit les mêmes partis ſe former pour l'excluſion ; mais perſonne ne s'accordoit pour l'élection. Les artifices les plus étudiés, les ſtratagêmes les plus hardis furent mis en uſage : chacun tendoit à ſurprendre, à tromper les autres. Enfin tous les vœux ſe réunirent, après douze jours de manœuvres, dans la perſonne de Borghèſe. Ce Pape, originaire de Sienne, étoit né à Rome où ſon père étoit venu exercer la profeſſion d'Avocat ſous la protection des Caraffe. Il prit le nom de Paul V. Son élection

déplut beaucoup aux vieux Cardinaux,
1605. parce qu'il n'étoit pas d'un âge avancé. On eſpéra de lui un Pontificat moins turbulent & moins dangereux que celui de Clément VIII. La conduite qu'il tint envers la république de Veniſe, fit bientôt voir que ſa douceur apparente & ſa modération n'étoient pas dans ſon caractère. L'Italie ne fut pas beaucoup plus tranquille : & ſi le Grand-Duc n'eut pas ſujet de craindre ce pontife autant que Clément VIII, il ne tira pas non plus un grand avantage de ſon amitié.

1606. Déjà l'Europe éprouvoit une fermentation politique, qui préſageoit quelque changement dans le ſyſtême général. Les mécontentemens & la méfiance augmentoient de jour en jour entre les cours de Madrid & de France. La paix fortifioit Henri IV, tandis que la guerre de Flandre épuiſoit Philippe III. Les deſſeins ambitieux de ſes miniſtres, leurs entrepriſes diſpendieuſes préparoient la décadence abſolue de la monarchie. La ſeule forteresſe de Longone que don Garcia de Tolède faiſoit bâtir ſur le plan de la citadelle d'Anvers, devoit coûter trois cens mille

écus. Le duc de Savoie, devenu plus puiſſant aux dépens de l'Eſpagne, étudioit tous les moyens de la trahir, & de s'étendre avec l'appui de la France: mais ſa fidélité étoit également ſuſpecte à l'une & à l'autre couronne. L'une craignoit de le perdre, l'autre d'en être trompée. Les talens ſupérieurs de ce Prince tenoient l'Italie dans l'incertitude, parce qu'il étoit à portée d'en troubler la tranquillité. Le Grand-Duc perdoit totalement la confiance des François en ſe réuniſſant à Philippe III. Il ſentoit cependant bien que la monarchie Eſpagnole avançoit à grands pas vers ſa chute; mais les circonſtances ne lui permettoient pas d'être neutre, ni de ſecouer le joug de l'Eſpagne, parce que le duc de Savoie ne s'étoit pas encore ouvertement déclaré. D'ailleurs la France s'étoit bornée en deçà des monts. Le différent qui s'étoit élevé entre le Pape (*a*) & les Vénitiens auroit 1606.

(*a*) Paul V, plus jaloux qu'aucun autre Pontife des droits du Saint-Siége, avoit voulu leur impoſer une taxe pour ſoutenir la guerre contre les Turcs. Un Eccléſiaſtique de Vicence ayant fait tous ſes efforts, mais ſans ſuc-

1606. peut-être développé l'énigme politique de l'Europe, ſi les ſouverains ayant cru qu'il n'étoit pas encore tems d'agir, ne s'étoient empreſſés de le terminer. La cauſe de la république étoit celle de tous les Princes. Si elle ſuccomboit, ils devoient tous ſubir la même loi. Ces fiers républicains avoient réſolu de ſacrifier leur vie, leurs enfans & toute leur fortune, plu-

---

ès, pour déshonorer une honnête femme, fut cité à Veniſe. Il eut la hardieſſe d'y comparoître ſe fiant ſur l'autorité du Nonce. Le Pape prétendit que le Sénat n'avoit pas droit de juger un eccléſiaſtique. Le Sénat allégua qu'en matières ſéculières, il avoit les mêmes droits que tous les autres ſouverains. Ce même Sénat ayant enſuite défendu de rétablir, de bâtir aucune égliſe ſans ſon conſentement, & de donner aucun bien aux maiſons eccléſiaſtiques, le Pape fulmina un interdit contre toute la république. Le Sénat perſiſta dans ſes refus. L'Eſpagne prit les armes en faveur du Pape. Veniſe demanda des ſecours à pluſieurs Princes, entr'autres à Henri IV. Ce Monarque répondit qu'il n'étoit pas tems; & il fit arranger ce différent par le cardinal de Joyeuſe. Les Jéſuites qui s'étoient très-mal comportés dans cette affaire furent alors expulſés pour jamais de Veniſe. Telles étoient les cauſes de ce différent.

tôt que de révoquer leurs loix, & de ſe ſoumettre à la volonté du Pape. Le Grand-Duc avoit envoyé un député à Veniſe pour offrir ſa médiation; mais il exiſtoit à Sienne une loi qui défendoit aux Eccléſiaſtiques de faire de nouvelles acquiſitions; le Doge objecta cette loi, & répondit au Grand-Duc que perſonne ne pouvoit être plus convaincu que lui-même de la juſtice de leur cauſe. Cependant on ſe préparoit à la guerre: déjà le roi de France étoit déterminé à ſecourir la république ſi les Eſpagnols uniſſoient leurs forces à celles du Pape; mais l'arrogance de Fuentes fut vaincue par la prudence; & la crainte d'une guerre générale l'emporta ſur l'ambition. 1606.

Cependant les eſprits étoient ſuſpendus par l'incertitude des ſentimens & des vues du roi d'Angleterre. La France, l'Eſpagne, la Hollande recherchoient également ſon alliance. En faiſant la paix avec l'Eſpagne, ce prince inſpiroit de la jalouſie aux autres ſouverains: chacun d'eux craignoit que ce royaume ne reprît de nouvelles forces. Dans le deſſein de s'unir plus étroitement avec Jacques Stuart, Henri

IV détournoit ce Prince d'une alliance
1606. avec la Maiſon de Médicis, & lui propoſoit ſa fille pour le prince de Galles. La concluſion de ce traité que le duc de Lorraine ménageoit avec beaucoup d'adreſſe, éprouvoit tous les jours de nouveaux délais, vu la grande jeuneſſe du Prince & de la fille du Roi, & le Grand-Duc craignoit avec raiſon d'en être exclu. Malgré tant d'événemens, Ferdinand jouiſſoit plus qu'aucun autre prince de l'amitié ſincère des Anglois. Attirés à Livourne pour leur négoce, ils y éprouvoient les effets de cette bonne intelligence. Le Grand-Duc accordoit beaucoup de facilités aux autres nations; mais il avoit formé avec les Anglois une liaiſon plus particulière d'intérêts & de commerce. Il les employoit à diriger ſa marine, à conduire le commerce de ſes ſujets; & partageant ſecrètement avec eux le produit des pirateries qu'ils exerçoient contre l'Eſpagne ſous le pavillon Hollandois, il envoyoit en Amérique une très-grande quantité de contrebande. Ce négoce ſecret, & les troubles de l'Angleterre avoient fait paſſer à Livourne nombre des familles Angloiſes

qui s'y étoient établies, & parmi elles il y en avoit d'illuſtres. Ferdinand, dont le génie hardi ſe portoit facilement aux grandes entrepriſes maritimes, les occupoit utilement ſoit en Amérique, ſoit ſur la mer Rouge & contre les Turcs. Livourne étoit devenue la place la plus favorable au commerce des Anglois. On voyoit régner entr'eux & les habitans une bienveillance réciproque & ſincère. Cependant Edouard Blount fit imprimer à Londres, en 1605, ſous le nom de Robert Dalington, *une relation de la Toſcane*, pleine de fauſſetés & d'injures contre le Grand Duc & contre ſa nation. On verra peut-être avec intérêt les invectives contenues dans ce libelle qui fut dicté ſans doute à l'auteur par quelque Florentin mécontent, & qui depuis eſt reſté enſeveli dans l'oubli, ſoit par l'injure du tems, ſoit par la fauſſeté des raiſonnemens. L'auteur prétend « que l'air y eſt mal ſain, parce que le voiſinage des montagnes l'expoſe aux alternatives fréquentes du chaud & du froid exceſſif »; il parle de la ſtérilité du pays qui n'y fournit pas, dit-il, de quoi vivre le quart de l'année 1606.

1606. ſans le ſecours des étrangers ; du caractère du peuple qu'il dépeint ambitieux, avare, ignorant, vain, diſſimulé, envieux, ennemi des étrangers, débauché, ſuffiſant, bas, lâche, jaloux, avide de gain, & tout-à-fait privé de génie. Il qualifie le prince de maſſe informe de chair ; il le dit peu libéral, avare, uſurpateur des biens de ſa Maiſon, oppreſſeur du peuple, monopoleur, violent, injuſte, uſurier, odieux aux Toſcans, dépourvu de forces, mais riche en revenus qu'il emploie à corrompre la cour de Rome & celle d'Eſpagne, & il ajoute enfin qu'il réduit ſes ſujets à la plus affreuſe misère. Si cet écrit injurieux offenſa ſenſiblement le Grand-Duc, il ne lui fit pas interrompre ſon commerce avec les Anglois : il les employa même avec plus de confiance dans ſes entrepriſes maritimes contre les Turcs. La guerre que les Ottomans faiſoient en Hongrie, où la Maiſon d'Autriche eſſuyoit de ſi grands dommages, étoit la cauſe de toute la chrétienté, & intéreſſoit particulièrement le repos de l'Italie. On regardoit une diverſion comme très-néceſſaire pour les affoiblir dans cette partie de l'Europe, mais

il étoit difficile de former contr'eux une ligue, & de combiner les intérêts de tous les princes chrétiens. Le Grand-Duc avoit l'ambition de défendre ſeul la cauſe publique, & ne ceſſoit d'envoyer les galères de Saint-Etienne en courſes contre les Turcs : il cherchoit tous les jours de nouveaux moyens d'augmenter ſa marine, & de tenter quelque entrepriſe importante. Outre ſa propre gloire & l'intérêt public, il deſiroit la ſûreté du commerce de ſes ſujets, & vouloit profiter des priſes. Tous les Mahométans n'étoient cependant pas ſes ennemis déclarés. Il entretenoit une correſpondance avantageuſe avec le royaume de Fez, dont les ports lui fourniſſoient contre les Eſpagnols une retraite aſſurée pour la contrebande qu'il faiſoit en Amérique, & une communication favorable à ſon propre négoce. Du tems de la république de Piſe, cette ville avoit des liaiſons de commerce avec le royaume de Fez. La république de Florence & les premiers Ducs avoient entretenu la même intelligence avec ce royaume. Dès l'an 1604, Ferdinand l'avoit renouvellée avec Muley Kèque qui régnoit alors à 1606.

Fez. Le port de Larache étoit ouvert
1606. aux Toſcans : le Roi leur accordoit toutes ſortes de faveurs, & cette libre communication avec Livourne favoriſoit une branche conſidérable de commerce. Muley Kèque étoit ſi étroitement lié avec Ferdinand que, craignant d'être vaincu par la nombreuſe armée que ſon frère menoit contre lui, il avoit déjà réſolu de fuir en Toſcane. Le Grand-Duc étoit convenu d'expédier ſecrètement au port de Larache un vaiſſeau bien muni d'artillerie qui devoit le recevoir s'il lui arrivoit un événement fâcheux, & l'amener à Livourne avec ce qu'il auroit de plus précieux. Muley devoit faciliter au Grand-Duc la priſe de Larache pour le récompenſer de lui avoir ſauvé la vie. Ferdinand deſiroit la poſſeſſion de ce port, afin de s'y fortifier & de favoriſer la navigation de ſes ſujets. Mais les révolutions de la guerre d'Afrique rendirent ce projet inutile ; & le Grand-Duc tourna ſes armes du côté de l'Aſie.

Il y avoit eu dans la Syrie un ſoulevement contre les Turcs ; c'étoit l'ouvrage du Bacha d'Alep, qui déjà privé de ſon emploi, refuſoit d'obéir aux

ordres de la Porte. Les Druſes, habitans des montagnes (*a*), avoient pris part aux diviſions de l'ancien & du nouveau Bacha. Comme leur pays étoit diviſé en pluſieurs petites dominations, ils étoient eux-mêmes partagés entre les deux partis. Le feu de la guerre, ſecrètement fomenté par le Sophi de Perſe, s'étendit bientôt plus loin, comme il eſt ordinaire en ces provinces. Il ne reſtoit même plus qu'à enlever le port de Tripoli aux Turcs pour ôter à la Porte toute communication avec l'Egypte. Les rebelles manquoient de conduite dans leur entrepriſe; ils n'avoient ni les munitions, ni l'artillerie néceſſaires; le plus grand nombre étoit des chrétiens, ou des peuples qui leur étoient alliés; tels que les Druſes (*b*), les Cophtes, les Grecs & les 1606.

(*a*) Les montagnes du Liban & de l'Anti-liban, qui s'étendent du couchant au levant, depuis la mer Méditerranée juſqu'à l'Arabie.

(*b*) Quelques Druſes ſe diſoient auſſi chrétiens. Ils tenoient leur doctrine d'un Tailleur qui avoit pris ce nom. *Druſe*, en Arabe ſignifie *Interprète*. « On ne connoît cependant leurs mœurs que très-imparfaitement: » il paroît que ce ſont les deſcendans des

1606. Arméniens. Cet incendie préparé avec adreſſe, & alimenté par de médiocres ſecours, annonçoit cependant des progrès aſſez rapides pour occaſionner une diverſion des forces Ottomanes. Outre l'avantage public, le Grand-Duc y trouvoit l'occaſion d'établir le commerce de ſa nation; & ne pouvant avec ſes ſeules forces donner à ce projet toute la vigueur dont il avoit beſoin, il entreprit de réveiller l'ancienne ferveur des croiſades, & ſollicita le Pape & le roi d'Eſpagne d'entreprendre la conquête de Jéruſalem. Il avoit des intelligences ſecrètes avec quelques-uns des rebelles: il connoiſſoit leurs forces & la réſolution où ils étoient de ſoutenir leur révolte, ſi quelque puiſſance européenne leur fourniſſoit des ſecours; l'acquiſition de quelque port lui paroiſſoit plus facile depuis que l'Emir Fackardin, chef des Druſes qui habitoient les montagnes au-deſſus de Saïda & de Baruti, s'étoit rangé du parti

» Chrétiens croiſés, qui ſe ſont réfugiés dans » les montagnes; ils ſont ennemis des Turcs: » leur Prince prétend être deſcendu de la » Maiſon de Lorraine ». (*Laurent Echard.*)

des rebelles. Après avoir pris les précautions néceſſaires, Ferdinand tenta de ſavoir ſi le Pape étoit diſpoſé à ſeconder ſes vues. 1606.

Le Pontife plein de zèle pour le projet glorieux d'une ſi grande entrepriſe, promit d'employer tout ſon crédit auprès du roi d'Eſpagne, & de l'engager à y concourir. Il preſſa Ferdinand d'envoyer quelqu'un de ſes ſujets dans ces contrées, afin de s'aſſurer des diſpoſitions de ces peuples, & de concerter avec eux les moyens de réuſſir; l'approbation du pontife encouragea encore plus le Grand-Duc. Ce prince expédia pour les ports de la Syrie un vaiſſeau chargé de munitions, d'artillerie, & de préſens pour le Bacha d'Alep, & pour l'Emir Fackardin. Il députa en même tems le cavalier Toſcan Lioncini déjà connu dans ces contrées avec Michel-Ange Coraï, natif d'Alep, & interprète de l'ambaſſadeur Perſan. Ces deux Députés devoient s'inſtruire exactement des forces des rebelles, & faire avec eux un traité conforme aux inſtructions qu'ils avoient reçues. Arrivés dans Alep, ils s'inſinuèrent adroitement dans la confiance d'Aly Giam- 1607.

1607. pulat, l'un des principaux chefs, & bientôt ils exposèrent l'objet de leur commiſſion, les inſtructions qu'ils avoient du Grand-Duc & les conditions du traité, n'oubliant pas que ſon objet étoit de maintenir & d'accroître la diviſion de l'empire Ottoman, afin de préparer ſa chûte. Ils eurent l'adreſſe de s'ouvrir une voie à la poſſeſſion du Saint-Sépulcre, & enfin n'oublièrent ni les intérêts particuliers du Grand-Duc ni ceux de la Toſcane. Ainſi les deux députés ſignèrent le 29 ſeptembre avec Aly, un traité compris en trente articles qui renfermoient les conditions déjà établies. Les principaux étoient la ligue formée entre le Pape, le roi d'Eſpagne & le Grand-Duc pour ſecourir les rebelles & entreprendre auſſi-tôt la conquête de Jéruſalem; Aly Giampulat offroit pour ſûreté de remettre au Grand-Duc le port de Syrie qu'il jugeroit le plus commode pour la flotte européenne. La ville de Jéruſalem devoit reſter au pouvoir du vainqueur; les Chrétiens y exercer leur culte, être exempts des impôts & ſoumis à la juriſdiction reſpective de leurs Conſuls entre leſquels celui du

Grand-Duc devoit tenir le premier rang; les Toſcans devoient jouir ſeuls du droit de tranſporter les marchandiſes dont l'exportation étoit défendue : on leur permettoit auſſi le cours de leur monnoie, & des facilités pour ſe procurer en Syrie un établiſſement ſûr & commode. 1607.

De tels avantages flattoient ſenſiblement l'orgueil & l'ambition de Ferdinand. Il fit donc avec Paul V les plus grands efforts pour engager Philippe III dans cette entrepriſe. Mais ce Prince avoit alors des occaſions plus importantes d'employer ſa marine à la ſûreté & à la défenſe de ſes ſujets. Ferdinand voulant s'aſſurer de la fidélité des rebelles, & leur donner une idée avantageuſe de ſa puiſſance maritime, s'occupa de quelque projet qui pût contribuer à ſa gloire, & intimider les Turcs. Il avoit ſaccagé Preveſa l'année précédente, & brûlé les galères du fameux corſaire Amurat Raïs dans le port d'Alger. Les vaiſſeaux Toſcans étoient ceux qui paroiſſoient le plus ſouvent ſur la Méditerranée, ils étoient les plus habitués aux courſes & les plus redoutés des Turcs; il arma

donc une flotte compoſée de dix ga-
1607. lères, de bâtimens inférieurs, & de vaiſſeaux de tranſport. Les galères portoient le pavillon du Grand-Duc, & celui de l'ordre de Saint-Etienne, & les autres vaiſſeaux celui de la Grande-Ducheſſe : les François & les Anglois qui en avoient le commandement, & qui en dirigeoient les opérations, avoient inſpiré aux Toſcans un deſir de gloire ſupérieur à celle qu'on acquiert communément à la pourſuite des Pirates.

La conquête de l'iſle de Chypre parut au Grand-Duc l'opération la plus avantageuſe, la plus conforme au plan concerté contre la Syrie, & moyennant quelques intelligences ſecrètes dans la ville de Famagouſte, il tenta de ſurprendre cette ville. Les Grecs avoient promis de ſe ſoulever au nombre de ſix mille, & de faciliter la conquête de cette place, de laquelle dépendoit celle de l'iſle entière. Le Grand-Duc envoya huit galères & neuf autres bâtimens ſur leſquels il embarqua un peu plus de deux mille hommes, tant Italiens qu'étrangers, & une quantité conſidérable d'armes & de munitions. Francesco

tesco del Monte eut le commandement de cette armée. Malheureusement la flotte se divisa dans la route. Cet inconvénient empêcha l'armée d'agir avec toutes ses forces à la première attaque; & ne trouvant pas dans les Grecs des dispositions conformes à ce qu'ils avoient promis, l'armée fut obligée de se retirer avec perte. Quoique cette entreprise ne fût pas accompagnée d'un heureux succès, Ferdinand ne perdit pas son courage ordinaire, & porta ses forces du côté de l'Afrique contre une nation plus féroce. 1607.

La flotte étant rentrée à Livourne, ce prince résolut de surprendre la ville de Bona sur la côte de Barbarie. C'étoit la retraite des Pirates, qui delà infestoient sans crainte toutes les côtes de l'Italie. Il envoya deux mille hommes d'élite à cette expédition avec un grand nombre de volontaires avides de gloire. Jacques Inghirami eut le commandement de la flotte, & l'on donna celui des troupes à Silvio Picolomini. L'armée s'embarqua le 10 août sur neuf galères, & sur cinq petits vaisseaux de guerre. Quelque secret qu'on eût gardé sur le but de cette expédition, le bruit

en fut bientôt répandu à Bona ; & l'on
1607. s'y prépara à ſe défendre. Mais telle fut la valeur des Toſcans, & l'impétuoſité de leur attaque, que la ville & même la citadelle furent emportées d'aſſaut ; l'une & l'autre furent livrées au pillage ; on y prit douze enſeignes & quinze cens hommes. La ville fut brûlée en partie. La corruption de l'eau des citernes, & l'approche des Maures qui venoient à ſon ſecours, obligèrent les troupes à ſe retirer.

Ferdinand jaloux d'inſpirer l'amour de la gloire à ſon fils aîné, voulut que cette expédition s'exécutât ſous ſon nom. Le ſuccès fut regardé comme un augure du bonheur des entrepriſes futures de ce jeune prince : & chacun attribuant ce triomphe à ſa bonne fortune, lui prédit le plus haut degré de grandeur ; il avoit alors dix-ſept ans. Ses inclinations dirigées par une ſage éducation promettoient à ſes peuples d'heureux fruits de tant de ſoins. Il étoit élevé par Silvio Picolomini : formé à tous les exercices convenables à un jeune homme & à tous ceux que doit connoître un prince, ſon goût particulier s'étoit déclaré

pour l'architecture militaire. On remarquoit en lui des talens au-dessus de son âge, dans l'art de lever & de dresser des plans pour les fortifications. L'entreprise de Bona réveilla puissamment l'ardeur de ce jeune homme au moment où tous les peuples réunissoient leurs vœux pour son mariage avec Magdeleine, archiducheſſe d'Autriche, fille du duc Charles de Gratz, & sœur de la reine d'Espagne, & de l'archiduc Ferdinand qui fut depuis Empereur. Cette alliance également desirée du roi & de la reine d'Espagne depuis 1604, étoit négociée à Rome par les cardinaux Palaviccini & del Monte. Le grand-duc avoit préféré l'archiducheſſe Magdeleine à Constance sa sœur, quoiqu'elle fût plus âgée de trois ans que le jeune prince. Les qualités personnelles de la princeſſe avoient déterminé le choix d'un père éclairé. Philippe III avoit promis de la marier comme sa propre sœur, & de lui accorder une dot proportionnée au rang qu'il lui attribuoit. La concurrence du grand-duc de Toscane avec la maison de Savoie ne lui permettoit pas de se voir traité moins avantageusement. 1607.

1607. Il demanda une dot égale à celle que le duc de Savoie avoit reçue de l'infante Iſabelle ſon épouſe, ce qui donna lieu à quelques diſcuſſions. Ferdinand deſiroit auſſi que l'on réglât ſon rang, & les prérogatives qu'on devoit y attacher. Il exigea que l'on inſérât dans le traité d'alliance, comme un des articles eſſentiels, que le roi obligeroit les grands d'Eſpagne à lui donner les titres & les marques d'honneur que lui accordoient les archiducs & tous les princes de l'Empire. Juſqu'alors la fierté des Eſpagnols, qui ne ſe croyoient pas inférieurs au grand-duc, ne leur avoit permis de traiter avec lui que comme avec leur égal. Cette fierté exceſſive rendoit leur commerce difficile; & lorſqu'il arrivoit au grand-duc d'avoir quelque correſpondance avec eux, il leur envoyoit un ſecrétaire qui expoſoit ſes inſtructions de vive voix, & qui prenoit de longs détours pour faire toujours parler le prince à la troiſième perſonne. Philippe III fut donc obligé d'accorder au grand-duc cette nouvelle ſatisfaction.

CHAPITRE XII.

Don Jean de Médicis quitte la cour de France. Le fief de Pitigliano eſt réuni au grand-duché. Nôces de l'archiducheſſe Marie Magdeleine. Une grande victoire ſur mer augmente la joie du peuple. Triſteſſe qui ſuccède à l'occaſion de la mort de Ferdinand. Qualités de ce prince. Etat de ſa famille & de ſon miniſtère.

FERDINAND jouiſſoit en ce moment du repos que la tendreſſe paternelle inſpire au père qui peut laiſſer à ſes fils un héritage ſûr & tranquille. Par le mariage du prince Côme, il rétabliſſoit la paix, & recouvroit la protection du roi d'Eſpagne, qui donnoit alors des loix à l'Italie entière. Toutes ſes vues ſe bornoient à ſatisfaire au moins en apparence les deſirs de Philippe III, & à ne cultiver l'amitié des autres princes qu'autant qu'il étoit néceſſaire pour ne pas ſe faire des ennemis. De ce nombre étoit Henri IV. La conduite de ce mo- 1608.

narque & celle de ſes miniſtres ne ré-
1608. pondoient ni aux offres ni aux proteſtations qu'ils avoient faites. La retraite de Jean de Médicis, obligé de quitter la cour de France, fut un autre motif qui aliéna encore plus Ferdinand des intérêts de cette couronne.

Don Jean de Médicis voyant depuis 1605 que les Eſpagnols le négligeoient en Flandre, & lui refuſoient les grades que lui avoient mérité ſa valeur & les ſervices qu'il leur avoit rendus, s'étoit retiré en Angleterre, pour y viſiter cette cour. Le roi Jacques, qui n'étoit pas guerrier, faiſoit peu de cas d'un homme habile & courageux. Don Jean froidement accueilli, ne s'arrêta que peu de tems auprès de ce monarque, & paſſa en France. Henri IV conſulta moins ſes égards pour la reine que l'eſtime ſingulière qu'il avoit conçue pour ce prince; il l'accueillit avec des marques extraordinaires de diſtinction, & voulut, ſans même attendre l'aveu du grand-duc, l'engager à ſon ſervice, ſoit en paix ſoit en guerre. Il lui aſſigna un traitement honorable (*a*), & lui

(*a*) Sully parle dans ſes Mémoires, d'une

accorda des prérogatives ſupérieures à celles dont jouiſſoient toutes les perſonnes de la cour. Don Jean pouvoit ſe concilier la bienveillance de Henri par les graces extérieures & par celles de l'eſprit. Verſé dans l'art de la guerre autant qu'aucun capitaine de ſon ſiècle, il réuniſſoit la pratique à la théorie la plus ſolide, ſur-tout dans l'art du génie qu'il croyoit lui-même poſſéder ſupérieurement à tous les ingénieurs de ſon tems. Le Roi s'en fit bientôt un ami: il ſe flattoit de laiſſer un jour en lui un conſeil à la Reine, & un défenſeur au Dauphin. Admis au ſecret des affaires d'état, don Jean voyoit ſes avis goûtés du Roi, & Henri ſe propoſoit même de l'employer dans les entrepriſes qu'il méditoit. Soit fortune, ſoit talent, don Jean, quoïque Italien, ne déplut pas aux Francois: ils l'aimèrent & le reſpectèrent. 1608.

Ferdinand trouva la démarche de ſon

ſomme de trente ſix-mille livres accordée à don Jean de Médicis qui fut priſe ſur les cent mille livres employées dans l'état des finances de cette année. (*Mém. de Sully, tom. VI, p. 324.*)

1608. frère déplacée, parce qu'elle pouvoit faire croire aux Eſpagnols qu'elle étoit faite de concert avec lui; au lieu que pour recouvrer leur confiance, il falloit qu'il leur donnât de meilleures preuves de ſon attachement. Il ne conſentit donc pas ouvertement à cette réſolution, & répondit ſimplement que ſon frère étoit libre, & qu'il ne prétendoit pas gêner ſa volonté. Cependant il ne put diſſimuler ſon indignation, lorſqu'il apprit que don Jean étoit fixé en France; il retint ſes revenus ſous prétexte de remplir les fonds qui lui avoient été avancés avant ſon départ. Le Roi fut très-offenſé, & n'épargna pas au grand-duc les reproches les plus amers. La mauvaiſe intelligence entre les deux Souverains augmenta encore. Henri reprochoit au grand-duc d'exiger trop de ſes amis; Ferdinand ſe plaignoit de ſon ingratitude qui l'avoit forcé, après tant de ſervices rendus à la France, de s'humilier devant les Eſpagnols, & de ſe jetter dans leurs bras. Il fut cependant encore aſſez généreux pour ménager les intérêts de ſon frère, & conſentit à ce qu'il reſtât en France, pourvu qu'il lui fût permis de proteſter à la cour

d'Eſpagne que Jean ne prenoit ce parti que par caprice. Henri ne vit qu'avec peine les égards que Ferdinand avoit pour l'Eſpagne, & ſon étroite alliance avec cette couronne. Ne ſachant, ou ne voulant pas adopter les raiſons qui obligeoient le grand-duc à tenir cette conduite, il continua d'en marquer ſon reſſentiment. 1608.

Don Jean parvint à diſſiper les ſoupçons du roi, & lui fit concevoir du grand-duc des idées plus avantageuſes. Son crédit augmentoit en proportion de la confiance du Roi & de l'eſtime des miniſtres. Le prince de Condé & le comte de Soiſſons avoient formé avec lui une liaiſon particulière. La marquiſe de Verneuil aimoit ſon eſprit; & don Jean lui faiſoit une cour aſſidue. La Reine au contraire haïſſoit ſon oncle; il l'importunoit par ſes remontrances & par ſes avis. D'ailleurs l'eſtime qu'il avoit méritée, ſembloit effacer entièrement Concini, & mettre obſtacle à ſon agrandiſſement. La Reine convint donc avec celui-ci de chercher une occaſion de l'éloigner de la France : ils la trouvèrent. De fréquentes converſations entre don Jean & la

1608. marquiſe de Verneuil furent le prétexte que ſaiſit la Reine pour marquer ſon mécontentement. La liaiſon intime que don Jean avoit formée avec les Princes du Sang, fut encore pour elle une raiſon qu'elle fit valoir, afin de jetter les ſoupçons & la méfiance dans l'eſprit du Roi. Concini, conſeiller artificieux & menteur, n'épargna pas les faux rapports, & fit naître la diſcorde. La Reine ſe déclara ouvertement contre ſon oncle, & fit connoître ſes ſentimens par une lettre adreſſée au grand-duc. « Je ſuis très-mécontente de don » Jean & de ſes intrigues avec la mar» quiſe de Verneuil, dit-elle, il m'a » fait plus de tort en flattant le roi, que » ne m'en ont fait tous mes ennemis. Je » n'ai ici de troubles & d'inquiétudes » que par la Marquiſe, & quiconque ſe » déclare pour elle, ſe déclare auſſi mon » ennemi. Je m'en vengerai cruelle» ment, dès que je le pourrai ».

La Reine perſévéra dans ces ſentimens. Elle n'avoit plus pour le Roi ni obéiſſance ni crainte. La connoiſſance qu'elle avoit acquiſe de la foibleſſe de ce prince dans ſa vie privée, & l'habitude des chagrins & des con-

trariétés l'avoit rendue acariâtre & obſtinée. La marquiſe de Verneuil n'oublioit aucune occaſion de lui faire éprouver de nouveaux déplaiſirs : elle oſa même concevoir le deſſein de faire périr Concini, & un capitaine Florentin s'étoit chargé de ce crime. La Reine inſtruite du complot, obtint que cet officier ſeroit conduit à Florence, & le grand-duc l'y retint quelque tems pour la ſatisfaire ; mais ſans vouloir le punir du dernier ſupplice, comme elle le demandoit. Don Jean prit le parti du capitaine auprès du roi & auprès du grand-duc. Concini s'en vengea par les calomnies, & porta l'audace juſqu'à faire empriſonner quelques domeſtiques de don Jean. Cette témérité excita dans le prince un vif reſſentiment, & dans le premier mouvement de colère il s'abaiſſa juſqu'à lui dire qu'il le poignarderoit, s'il n'avoit honte de ſe ſouiller du ſang d'un homme de baſſe extraction, qui devoit ſon exiſtence à *la Maiſon de Médicis*. Les François lui auroient volontiers pardonné cette foibleſſe, pourvu qu'il les eût délivrés de Concini ; mais celui-ci par ſes artifices trouva le moyen de 1608.

1608. se relever & de triompher du prince: il se plaignit au roi de l'outrage qu'il avoit reçu, feignit que don Jean avoit ourdi une trame secrète pour l'assassiner, & promit au roi de rétablir la paix entre la reine & la marquise, s'il daignoit lui accorder sa protection. Henri fatigué de ces querelles domestiques, porté à la paix & à la tranquillité par un âge avancé & une santé foible, céda aux importunités de Concini, & lui promit ce qu'il demandoit aux conditions que la marquise reparoîtroit à la cour. Concini tint parole, & Henri par foiblesse pour la reine, souffrit qu'on manquât essentiellement à don Jean (*a*). La grandeur d'ame de ce

(*a*) Quoique la foiblesse du grand Henri pour les femmes soit assez connue, on sait aussi que ses maîtresses ne l'engagèrent jamais à manquer ni aux respects ni aux égard dûs à la reine, & que Marie de Médicis n'auroit eu nul sujet de s'en plaindre, si l'aigreur de son caractère, son humeur impérieuse & des manières inférieures à son rang ne l'avoient rendue désagréable à ce prince. Sully rapporte une conversation qu'il eut avec Henri au sujet d'une lettre que Marie de Médicis lui avoit ecrite; Henri chargeoit Sully d'une négociation auprès de la marquise de Ver-

prince, l'exemple de ſon père, la dignité de ſa maiſon ne permettoient pas à don Jean de ſouffrir cet aviliſſement: il ſe détermina donc à partir, & 1608.

neuil, dont il ſoupçonnoit également la fidélité comme maîtreſſe & comme ſujette: il vouloit de plus que Sully agit ſur l'eſprit de la Reine à l'égard de Concini & de ſa femme. « Ils ont enfin pouſſé ma patience à bout, dit-il, & je me ſuis bien reproché de n'avoir pas ſuivi le conſeil de la ducheſſe de Florence, de don Jean & le mien, & de les renvoyer l'un & l'autre en Italie dès Marſeille; j'ai voulu depuis remédier à ceci, par le moyen de don Jean; mais je me ſuis bientôt apperçu qu'il étoit trop tard, car à peine don Jean voulut-il en entamer le propos par forme de conſeil, que ma femme entra, comme vous l'avez ſu, dans une ſi grande colère contre lui, qu'il n'y eut ſortes de reproches, d'injures & de menaces, dont elle n'uſa en ſon endroit; juſqu'à ce que lui ne pouvant plus les ſouffrir, elle l'a obligé, quelque choſe que j'aie pu dire & faire, de ſe retirer hors de France; dont elle a été merveilleuſement aiſe pour Concini qui mouroit de peur que don Jean le poignardât, comme celui-ci s'en vantoit aſſez publiquement ». (*Sully, vol. VII, pag. 35 & 36.*) Henri IV paroiſſoit fâché du départ de don Jean; mais il n'eſt pas queſtion dans les Mémoires de Sully de ce grand crédit & de cette haute faveur que l'Auteur Italien attribue à ſon Prince, &

1608. prit congé du roi en lui reprochant sa foiblesse. Henri, quoique surpris de cette résolution, fut obligé de céder. Il offrit au prince une pension pour gage de son amitié. Celui-ci répondit qu'il n'avoit besoin d'autre gage que de celui qu'il conservoit dans son cœur. Il reprit sévèrement la reine de son ingratitude, de sa confiance indiscrète en de vils adulateurs, & lui prédit les disgraces qu'elle n'éprouva que trop dans la suite. Ferdinand consentit au retour de son frère, pour ne pas déplaire à la reine, & par la même considération il envoya un autre résident à la cour de France, qu'il soumit sans réserve aux volontés de Con-

peut-être y a-t-il un peu de partialité de sa part. D'ailleurs quelque vile que fût la personne de Concini, don Jean s'abandonnoit à une bassesse beaucoup plus grande, se dégradoit encore plus en menaçant un homme & un homme méprisable, de le punir lui-même, au milieu de la cour d'un Prince juste & généreux, pour se venger de ce que Concini s'étoit mis à couvert d'un assassinat. Concini pouvoit mériter l'indignation du Roi, mais jamais on ne doit délivrer la société d'un homme dangereux, par un crime. *Note du Traducteur.*

cini ; ſes intérêts n'en furent pas mieux ſervis. La reine gouvernée alors par ſa paſſion ſeule, ne recevoit plus du public aucune marque d'eſtime ; le départ de don Jean la rendit odieuſe à toute la nation. Tandis que ce prince ſe diſpoſoit à partir, il reçut beaucoup d'offres de ſervices : chacun lui propoſoit ſa médiation entre lui & le roi, mais il demeura inflexible, & Henri en fut affligé. Ce prince crut cependant qu'il falloit colorer cette retraite de quelque raiſon apparente, puiſque le public la déſapprouvoit. Il affecta d'en paroître content. On en répandit pluſieurs raiſons à la cour : on s'autoriſa ſur-tout d'une choſe aſſez ſingulière, du mauvais exemple que donnoit don Jean, *en n'obſervant pas le carême*. Henri n'eut pas plutôt appris qu'il s'étoit engagé au ſervice de Veniſe, qu'il ſe plaignit d'être outragé, & accuſa le grand-duc d'être l'auteur de cet affront. Ferdinand ne s'en offenſa point. Convaincu que les François prenoient peu de part à ſes intérêts, il fit peu d'attention aux plaintes du roi, & ne ſongea qu'à profiter des avantages que lui préſentoit 1608.

l'alliance de la maiſon d'Autriche.

1608. Le fief de Pitigliano avoit toujours excité la vigilance & l'avidité des Médicis. Ce fief étoit poſſédé par les Urſins ; & par une fatalité attachée à cette maiſon, leurs diviſions éternelles les entraînoient à s'en dépouiller continuellement les uns les autres, ſans même reſpecter leur vie. Les Eſpagnols & les neveux des papes attendoient depuis long-tems l'occaſion de s'emparer de ce fief ; les uns pour étendre leur domaine, les autres pour en former un établiſſement à quelque perſonne de leur famille. Côme nommant & regardant Pitigliano comme *le foyer des guerres* de l'Italie, avoit pluſieurs fois tenté de s'attacher les comtes des Urſins en les prenant ſous ſa protection, & en ſe rendant l'arbitre de leurs différens ; ſon but étoit de s'emparer de cette fortereſſe. Le grand-duc François profitant des circonſtances, leur avoit impoſé de nouvelles loix ; ſa puiſſance leur avoit ôté celle de ſe révolter ; mais il n'avoit pas changé leur naturel que l'oppreſſion rendit encore plus traître & plus diſſimulé. Dès 1580, le comte Alexandre ſolliçité par Ferdinand qui

étoit alors cardinal, & ſoutenu du grand-duc François, ayant chaſſé de ce fief Nicolas ſon père, gouverna paiſiblement juſqu'à ce que Bertholde, ſecond fils de Nicolas, eût formé le projet de ſe faire un parti, & de le dépouiller à ſon tour. Ferdinand reconnut bientôt que ce n'étoit pas aſſez d'être maître de la forteresſe pour empêcher les révolutions dans cet Etat : ſous prétexte de ſe mettre en garde contre les exilés, il y tint une compagnie de lanciers. Cette précaution n'arrêta point les entrepriſes de Bertholde. Le grand-duc effrayé des armemens des Eſpagnols à Orbitello, & de la correſpondance que Bertholde entretenoit avec eux & avec les Aldobrandins, leva un corps de troupes parmi ſes propres vaſſaux, eſpérant qu'ils ſeroient fidèles à celui qui les payeroit. Mais en 1604, profitant de ſa réconciliation avec l'Eſpagne, & conſidérant que ce fief ſeroit pour ſes ſucceſſeurs une occaſion de débats & de malheurs, il propoſa un échange à la maiſon des Urſins. Cette négociation eut un heureux ſuccès; & les conditions furent propoſées le 9 juin 1608.

1604. Bertholde fit pluſieurs difficultés, lorſqu'il s'agit de les ratifier : cependant le traité fut conclu le 10 octobre 1606; l'Empereur confirma l'échange par un diplôme, & envoya l'inveſtiture de ce fief au grand-duc. Les deux frères, Bertholde & Côme des Urſins, reçurent en échange la terre del San-Savino avec le titre de marquiſat, une vaſte étendue de terres dans les environs de Florence, dix mille écus de revenu annuel & le paiement de leurs dettes. Cette acquiſition qui aſſuroit la tranquillité des ſucceſſeurs du grand-duc de Toſcane, en même-tems qu'il étendoit les limites de ſon duché, inſpiroit à Ferdinand une joie proportionnée à la gloire qu'il retiroit d'une puiſſance plus étendue.

1608.

Le jeune Côme de Médicis avoit alors dix-huit ans : & ſelon les termes de l'alliance conclue avec la maiſon d'Autriche, l'archiducheſſe devoit être épouſée à Gratz par procuration, & partir auſſi-tôt pour l'Italie : elle devoit paſſer à Lubiana près de Trieſte, & le ſénat de Veniſe avoit offert de la prendre dans ce port ſur ſes galères, pour la remettre à Cesène ou dans quel-

que autre port de la Romagne. Paul Jourdain des Urſins partit vers la fin d'août avec une ſuite nombreuſe & magnifique, chargé de la procuration: Porzia, nonce apoſtolique, étoit chargé de guider ce jeune homme dans cette affaire. La cérémonie fut célébrée à Gratz le 14 ſeptembre; & preſqu'auſſi-tôt, le 22 ſeptembre, la Princeſſe ſe mit en route, accompagnée de l'archiduc Maximilien Erneſt ſon frère, & ſuivie d'une grande partie de la nobleſſe Allemande. Don Antoine de Médicis étoit allé la recevoir à Ravenne, & devoit conduire toute la marche juſqu'aux frontières du grand-duché. Le marquis Salviati l'attendoit à Berzighella, avec un magnifique cortège; ce fut à Marradi que les peuples de la Toſcane lui donnèrent les premières marques de leurs reſpects & de leur allégreſſe. Le prince Côme la reçut à Ronta: delà elle ſe rendit au château de Caſtello, y fut reçue avec joie par Ferdinand & la grande-ducheſſe, & y ſéjourna pendant qu'on préparoit ſon entrée publique. 1608.

Ferdinand jaloux de lui rendre les

1608. plus grands honneurs, n'épargna rien dans ces préparatifs. On régla la pompe & la magnificence des nôces, ſur ce qui avoit été fait antérieurement à Florence au mariage de pluſieurs princeſſes. Vingt des premiers gentilshommes de la ville étoient chargés de la direction des ſpectacles, & de la réception des étrangers. L'art & le génie concoururent à l'envi à exécuter ce qu'il y avoit de plus grand & de plus pompeux. On ſurpaſſa même en cette occaſion l'élégance & le bon goût qui avoit brillé avec tant d'éclat aux nôces de la reine de France. Le 18 octobre, jour de l'entrée publique, on ouvrit exprès une nouvelle porte à la ville près de celle de Saint-Gal. Les troupes y étoient ſous les armes, pour annoncer l'arrivée de la princeſſe par pluſieurs ſalves de mouſqueterie. Tous les évêques, le clergé, le ſénat, la cour, la nobleſſe étoient à la porte, chacun en ſon rang. La princeſſe y étant arrivée, le grand-duc lui mit la couronne ſur la tête. Elle fut reçue ſous un dais porté par une troupe de jeunes hommes de la plus haute nobleſſe, vêtus uniformément & de la

manière la plus brillante & la plus recherchée. Placée entre le grand-duc & l'archiduc ſon frere, la jeune épouſe entra dans la ville, & devint l'objet des regards & des acclamations d'un peuple immenſe, qui formoit pour elle les vœux ſincères d'une heureuſe fécondité, d'une vie longue & paiſible. Les arcs de triomphe, les ſtatues, les inſcriptions, les emblêmes, effets du luxe & de la magnificence de la nation, indiquoient les ſentimens du peuple. Accompagnée de ce brillant cortège, la princeſſe ſe rendit à l'égliſe cathédrale, où le plus riche appareil & la plus agréable muſique frappèrent d'étonnement les Ultramontains. Lorſqu'elle eut ſatisfait aux devoirs de la religion, elle reprit ſa marche vers le palais Pitti. Ferdinand y avoit raſſemblé tout ce que la maiſon de Médicis poſſédoit de plus riche & de plus rare, pour montrer l'éclat de ſa cour à un grand nombre de perſonnes du plus haut rang, invitées par le grand-duc, ou amenées par l'archiducheſſe, ou attirées par le deſir de voir cette pompeuſe cérémonie. Outre les banquets, les joûtes, 1608.

1608. les tournois, les jeux, les ſpectacles de la cour, on en avoit préparé d'autres ſur l'Arno; on y repréſenta d'une manière très-ingénieuſe le rivage de Colchos, la flotte des Argonautes, le château dans lequel étoit gardée la toiſon d'or, les combats de Jaſon & la conquête de la toiſon. L'amphithéâtre où étoient les ſpectateurs, l'harmonie qui accompagnoit l'action, la nouveauté du ſpectacle, & l'heureuſe exécution de la fable, excitèrent dans les ſpectateurs un ſentiment vif de plaiſir & d'admiration. Ce fut avec le même ſuccès qu'on exécuta ſur le pont de la Trinité un ſimulacre de bataille, à l'imitation de celles qui étoient en uſage ſur le pont de Piſe, dès les tems les plus reculés de la république. Le grand-duc ne voulant pas que ce ſpectacle cédât en rien à ces anciens jeux, avoit fait venir de Piſe même ceux qui devoient combattre; mais on crut s'appercevoir qu'ils n'avoient pas à Florence cette ardeur qui ſembloit les animer dans leur patrie.

Une victoire ſignalée, remportée ſur les Turcs, dans le Levant, par les

vaiſſeaux du grand-duc, mit le comble à la joie publique. Ferdinand, attentif à ſoutenir en Syrie les eſpérances des rebelles, leur fourniſſoit de l'artillerie, des munitions, & tenoit continuellement ſes galères en courſes ſur leurs côtes. Ce nombreux armement exigeoit des dépenſes conſidérables, & ne pouvoit ſe ſoutenir que par des priſes; ainſi l'intérêt public ſe trouvoit uni avec l'intérêt particulier. Depuis 1602, ces expéditions de piraterie, dirigées par des hommes d'une haute valeur, avoient ſuffi pour indemniſer des frais; mais cette même année, le haſard leur offrit l'occaſion d'un riche butin. Une flotte, compoſée de trois galions & de cinq autres petits vaiſſeaux, croiſoit dans la Méditerranée, ſous les ordres du chevalier de Beauregard, François, mais originaire de la maiſon de Guadagni de Florence. Il portoit le pavillon de la grande-ducheſſe. A peine eut-il paru devant l'iſle de Tarſe, que la flotte d'Amurat Rais, compoſée de dix-ſept galères, prit la fuite. Beauregard alla ſe poſter devant l'iſle de Rhode. Il s'étoit emparé de pluſieurs 1608.

1608. petits bâtimens, lorſqu'il apprit que la caravanne faiſoit voile vers Conſtantinople. Il ſe dirigea ſur cette flotte, & eut le bonheur de la rencontrer au moment où la nuit favoriſoit le deſſein qu'il avoit conçu de l'attaquer, de la mettre en déſordre & de la diſperſer pour s'emparer plus facilement des vaiſſeaux ſéparés les uns des autres. Cette caravanne conſiſtoit en quarante bâtiments, parmi leſquels il y avoit trois gros galions. Après avoir pris quelques petits vaiſſeaux, il attaqua les trois galions de la Sultane, avec tant de valeur, qu'un d'eux fut obligé de ſe ſauver à Rhode, & que les deux autres ſe rendirent. Cette action ſe paſſa le 20 octobre, entre le cap Celidonio & l'iſle de Rhode: l'épouvante ayant diſperſé le reſte de la caravanne, il fut plus facile aux Toſcans de ſe rendre maîtres de pluſieurs autres petits vaiſſeaux, au nombre de neuf; ils firent ſept cens eſclaves, & il y eut encore un plus grand nombre de morts. Le butin fut conſidérable en bijoux, en argent, en précieuſes marchandiſes des Indes; le grand-duc ne craignit pas de l'évaluer à plus de deux

deux millions de ducats, lorſqu'il fit part de cet avantage au roi de France. La voix publique l'eſtima plus conſidérable encore, parce qu'au nombre des priſonniers, il ſe trouva des perſonnes de diſtinction qui ne ſe rachetèrent ſans doute qu'à très-grand prix. Depuis quarante ans, cette caravanne n'avoit été attaquée par les chrétiens. Le chevalier de Beauregard ſe rendit heureuſement à Livourne avec ſa flotte : reçu dans ce port comme en triomphe, il alla préſenter au grand-duc les prémices de ces dépouilles, comme un gage de ſa valeur. Le prince ſenſiblement flatté de cette victoire, en témoigna publiquement une ſi grande ſatisfaction, que les François & les Eſpagnols en furent jaloux. La joie publique ſe réunit à celle du ſouverain ; mais l'inſtabilité des choſes humaines & la malheureuſe deſtinée de la Toſcane changèrent bientôt cette allégreſſe en un deuil général, & corrompirent la joie du fils, par le funeſte événement qui le priva d'un père. 1608.

La ſanté de Ferdinand s'affoibliſſoit depuis long-tems. Son extrême 1609.

1609. embonpoint & une grande quantité d'humeurs l'avoient rendu ſujet à de fréquentes infirmités. La vigilance des médecins, leurs ſoins, ſa docilité à leurs ordres prolongeoient ſa vie, & le mettoient en état de donner ſes ſoins au gouvernement. Mais depuis huit mois, trop fatigué du poids des affaires, il s'étoit ſecrètement déterminé à imiter le grand Côme, & à remettre à ſon fils les rênes du gouvernement. La mort prévint l'exécution de ce projet. Les fêtes, les ſpectacles, les plaiſirs des nôces de ſon fils l'avoient obligé d'interrompre les remèdes qui lui étoient preſcrits. L'hidropyſie ſe déclara; en même-tems attaqué d'une colique venteuſe, accablé par les ſecouſſes d'un vomiſſement violent, il ſuccomba à la force du mal, le 7 février.

Ferdinand fut le premier des princes de ſa maiſon, que ſes vertus & ſa bienfaiſance aient fait généralement regretter. Son caractère, ſes grandes qualités lui avoient mérité l'amour de ſon peuple. Il étoit affable pour tous ſes ſujets, ſa converſation étoit libre & enjouée; loin

d'imiter le maintien grave & ſévère de ſes prédéceſſeurs, il ſavoit quitter à propos l'air impoſant d'un ſouverain, prendre celui d'une douce familiarité, & ſe livrer aux plaiſirs que la nature & la ſociété attachent à l'égalité. Les douceurs de l'amitié, ſi peu connues des princes, parce qu'il eſt ſi difficile qu'on les aime ſans intérêt, furent connues de Ferdinand. Il eut un ami exempt d'ambition & digne de toute ſa confiance; ce fut le cavalier Biagio Pignatta de Ravennes (*a*). Ferdinand paroiſſoit réunir toutes les qualités néceſſaires à un prince; il étoit ſincère, mais réſervé, ferme dans ſes réſolutions, courageux & grand dans l'exécution de ſes projets. Les revers qu'il éprouvoit, l'animoient davantage. Il ſavoit balancer habilement la rigueur & la clémence. Son gouver- 1609.

(*a*) Le cavalier Pignatta fut grand-maître de la maiſon du grand-duc; il mourut à Livourne en 1603. Le duc le fit porter dans l'égliſe principale de cette ville, lui fit rendre de grands honneurs & fit faire ſon buſte en marbre: l'archevêque de Piſe fit l'inſcription du monument.

1609. nement fut modéré, juſte, tranquille, & fit oublier à Florence les malheurs arrivés ſous les autres princes. Sujet à la colère, il étoit prompt à s'appaiſer; & comme il ſe connoiſſoit ce défaut, il voyoit avec plaiſir ſes miniſtres ſuſpendre dans ces momens dangereux l'exécution de ſes ordres. Lorſque les Aretins, ceux de ſes vaſſaux à qui il avoit fait le plus de bien, eurent inſulté ſa ſtatue en 1602, en y attachant une corde en forme de licou; dans les premiers momens de ſa colère, il voulut uſer de la dernière rigueur à leur égard. Uſimbardi n'exécuta point ſes ordres; il eut recours au pape qui interpoſa ſa médiation, & lui fit oublier cette offenſe. Autant il étoit économe & ſobre dans ſa maiſon, autant il étoit grand & généreux en recevant les étrangers, ou dans les cérémonies publiques. Ce contraſte donna lieu à quelqu'incertitude ſur ſon véritable caractère, & un auteur mal inſtruit (*a*), ſe permit de dire que le grand-duc ſe nourriſſoit de pain

(*a*) *Joſeph Scaliger, Scaligeriana*, 172.

& d'ail. S'il fut très-économe dans ſes dépenſes particulières, il parut toujours magnifique dans ſes dépenſes publiques. Aucun prince ne répandit tant d'argent pour ſecourir ſes amis, récompenſer ceux qui le ſervoient, ſoulager les malheurs du peuple, élever des édifices, deſſécher des marais, encourager l'agriculture & favoriſer les arts. Il n'y a pas un endroit dans ce duché qui ne reſſente encore la bienfaiſance de ce prince. Son gouvernement ne fut point expoſé aux intrigues des courtiſans, & les principaux membres de ſon conſeil ne changèrent pas ſous ſon règne. Il fut ſurveillant & ſévère avec ſes miniſtres, mais attentif à récompenſer leurs ſervices & leur fidélité, même à prévenir leurs deſirs. Le peuple auroit voulu payer moins d'impôts; il ne conſidéroit pas les avantages immenſes qu'il devoit retirer des grands ouvrages que faiſoit faire le prince pour l'amélioration de l'agriculture, la commodité & la ſalubrité du pays. Il défendit par ſon teſtament de dépenſer les cinquante mille écus qui étoient ordinairement employés pour les ob- 1609.

1609. séques des grands-ducs: il les réunit à la fondation qu'il avoit faite pour marier les filles pauvres. Ce dernier acte d'humanité fit couler des larmes de tendresse & de reconnoissance, sur-tout lorsqu'on vit transporter le corps de ce prince comme celui d'un particulier, accompagné seulement de ses enfans, de la famille de Médicis & des chevaliers de Saint-Etienne. L'Europe regretta en lui un prince qu'elle avoit regardé comme un des hommes les plus habiles de son siècle. Le ministère d'Espagne respectoit ses vertus, & ne doutoit point qu'après la mort de Ferdinand, il ne pût facilement s'emparer de la Toscane. Henri IV & Marie de Médicis donnèrent aussi des marques de sensibilité & de douleur à la nouvelle de cette mort. Mais peut-être l'un & l'autre se consolèrent avec facilité, parce qu'il ne devoit plus leur reprocher leur foiblesse & leur ingratitude.

Ferdinand laissa quatre fils, Côme qui lui succéda, François, Charles & Laurent, & quatre filles, Eléonore, Catherine, Claude & Magdeleine. Il assigna à chacun de ses fils leur patri-

moine particulier, établiſſant entr'eux une donation entre-vifs, comme avoit fait le grand-duc Côme. Il chargea ſon fils aîné de l'entretien & de la dot de ſes ſœurs. La grande-ducheſſe eut ſon douaire, ſelon les conventions du contrat, & ſelon les uſages de France; il lui laiſſa le gouvernement abſolu des juriſdictions de Montepulciano & de Pietra-Santa, avec une penſion de vingt-ſept mille écus par an. Il avoit aimé tendrement la grande-ducheſſe, & fait le plus grand cas de ſa prudence & de ſes autres vertus. Comme il avoit réglé ſon teſtament pendant les troubles que lui ſuſcitoit don Pierre, & pendant la minorité de ſon fils aîné, il avoit laiſſé à la grande-ducheſſe la tutelle de ſes enfans & la régence de ſon duché, en lui aſſociant un conſeil dans lequel elle étoit maîtreſſe d'admettre ou de refuſer don Jean & don Antoine de Médicis. Il excluoit abſolument don Pierre de tout ce qui concernoit le gouvernement & la tutelle, en indiquant à la princeſſe la conduite qu'elle devoit tenir, en cas que l'on attaquât la légitimité de la puiſſance de ſon fils. 1609.

1609. Il ne reſtoit donc plus des fils de Côme, que don Jean de Médicis, qui étant depuis deux ans au ſervice des Vénitiens, ſe trouva par haſard à Florence à la mort de Ferdinand. Don Antoine, cru fils du grand-duc François, étoit dans l'ordre de Malthe, & grand-prieur de Piſe. Il jouiſſoit d'un patrimoine conſidérable, dont il avoit cependant laiſſé la propriété au grand-duc. L'entretien des fils naturels de don Pierre, reſtoit à la charge du ſouverain, & l'aîné devoit bientôt paſſer à Malthe & entrer dans l'ordre. Côme avoit déjà été envoyé chez les jéſuites d'Ingolſtadt. Les trois filles étoient dans un monaſtère des Murates, & devoient y faire profeſſion. Ses autres enfans, que Ferdinand avoit reconnus pour flatter les deſirs de Philippe III, étoient diſperſés en des cloîtres, & vécurent dans l'état monaſtique.

Pendant les vingt-un ans de ſon gouvernement, le grand-duc n'avoit pas eu le tems de donner à ſa maiſon, en établiſſant ſon ſecond & ſon troiſième fils, une branche cadette qui lui auroit été très-avantageuſe. L'exem-

ple de don Pierre étoit cependant un puiſſant motif de le deſirer, dans la crainte qu'il ne ſurvînt entre ſes enfans de plus grands troubles qu'il n'en avoit eſſuyés lui-même de la part de ſon frère. C'étoit particulièrement dans ce deſſein que le grand-duc avoit tenté la conquête de Chypre. Mais cette entrepriſe dépendant de la bonne foi des Grecs, devoit néceſſairement échouer. D'ailleurs le grand-duc ne pouvoit ſeul défendre cette conquête contre toutes les forces des Turcs. Les fiefs du royaume de Naples n'étoient pas une retraite convenable à un cadet de la maiſon de Médicis, vu l'orgueil & l'inſolence des vice-rois. L'Amérique auroit été plus favorable à ſes deſſeins : mais la cour d'Eſpagne ſe refuſa conſtamment aux demandes du grand-duc ; c'étoit (*a*) ſur la côte du Saint-Eſprit, qu'il eût voulu former cet établiſſement. La contrebande lucrative qu'y faiſoient les Toſcans, les relations avantageuſes qu'on publioit de ce climat, l'engageoient d'autant plus à en faire l'acquiſition, que 1609.

(*a*) Au Bréſil.

1609. les Portugais qui tenoient cette côte en fief de la couronne de Portugal, lui en offroient la ceſſion. Ferdinand écrivit alors en ces termes à ſon ambaſſadeur en Eſpagne, le 9 novembre 1608 : « Mon unique deſſein eſt » de placer un de mes fils loin du prince ; ce parti devroit plaire à la cour, » ſur-tout depuis qu'elle a donné au » prince une ſœur de la reine. Notre » pays produit des eſprits trop bouillans, & les frères y ſont rarement » unis. Je voudrois donc les ſéparer, & » je préſume que ſa majeſté pourroit » voir avec plaiſir un de mes fils établi dans ces contrées. Le parti que » nous lui ferions le mettroit en état » de dompter ces peuples ſauvages ».

Ferdinand ne pouvoit remplir ſes vues qu'autant que le roi d'Eſpagne lui permettroit d'envoyer tous les ans deux vaiſſeaux au Bréſil. On ſavoit qu'un vaiſſeau pouvoit y paſſer de Livourne en ſoixante-cinq jours, & revenir en ſoixante. Le commerce s'y faiſoit en pierres précieuſes, en ſucre, en ſaſſafras, en bois propres à la teinture. Ces marchandiſes excitoient l'avidité des Toſcans ; mais la

cour d'Eſpagne étoit trop jalouſe pour aſſocier des étrangers à ſes conquêtes ; & par une dénégation conſtante & abſolue de ſon conſentement, elle empêcha toujours la réuſſite de ce projet. Ferdinand avoit encore eſſayé de traiter avec Pierre Alvarès de Pereira, pour l'acquiſition d'une partie du commerce de la Sierra Léona, ſur la côte d'Afrique. Pereira la tenoit de Philippe II ; cet objet ſembloit ne pas préſenter les mêmes difficultés, ni exciter la même jalouſie à l'égard du commerce. Il ne paroiſſoit donc pas difficile d'obtenir du roi d'Eſpagne la permiſſion d'envoyer deux vaiſſeaux par an de Livourne à la Sierra Léona ; mais les réponſes furent encore négatives à cet égard, & le grand-duc ſe vit forcé de renoncer à cet eſpoir flatteur. 1609.

Ses fils n'en furent pas moins pourvus de riches patrimoines. Chacun eut environ quarante mille écus de revenu. On crut généralement que le grand-duc laiſſoit un tréſor immenſe ; il eut ſoin d'en cacher la valeur dans ſon teſtament : il n'y avouoit que trois cens mille écus, deſtinés à

1609. l'entretien des châteaux forts. Il ajoutoit ſeulement qu'on trouveroit dans ſon cabinet ſecret la note des deniers qui y étoient, & qu'il l'avoit écrite de ſa main.

Après ſa famille, Ferdinand n'avoit rien de plus cher que ſes principaux miniſtres, & ſouvent ils recevoient des marques de ſa bienfaiſance. Son conſeil privé ſe réduiſoit à trois perſonnes, l'archevêque de Piſe, le cavalier Vinta & Lorenzo Uſimbardi: ils étoient les dépoſitaires de tous ſes ſecrets; l'archevêque, ſavant juriſconſulte, & profondément inſtruit des affaires d'état, étoit chargé par le prince de ce qui concernoit la juſtice & la défenſe des droits particuliers de ſon duché. Les Eſpagnols regardèrent ce prélat comme l'ame des conſeils que le grand-duc avoit ſuivis à l'égard de Henri IV. Pour s'en venger, ils empêchèrent qu'il n'obtînt de Clément VIII le chapeau de cardinal: mais Paul V le lui accorda, lorſque Ferdinand ſe fut réconcilié avèc Philippe III. Cet habile miniſtre jouit peu de cette faveur: il avoit coutume de ſe retirer pendant l'été

à Seravezza, pour éviter les chaleurs & l'air mal-ſain du climat de Piſe. Il y fut attaqué le 14 juillet, d'une jauniſſe dont il mourut. Le grand-duc fut très-ſenſible à cette mort, comme on le voit par ce qu'il en écrivit à l'ambaſſadeur qu'il avoit à Rome: « Il vient, dit-il, de mourir un homme d'une vie innocente, d'une rare » intégrité, & d'une grande vertu, » qui m'avoit toujours aidé & conſeillé avec prudence, zèle & déſintéreſſement; j'en ſuis vivement affligé ». Un des ſecrétaires de ce prélat, pénétré de douleur de la perte de ſon maître, ſe jetta dans un puits; cependant le public qui aime rarement ceux qui jouiſſent de la confiance des princes, fut peu touché de la mort de l'archevêque. On diſoit de lui qu'il étoit ſévère, peu ami de la nation, très-abſolu, très-avide. Sa riche ſucceſſion, les fondations qu'il fit, les édifices qu'il éleva à ſes frais, donnèrent de vifs ſoupçons ſur ſon intégrité: car ſes biens particuliers, ni ſes rèvenus eccléſiaſtiques ne lui permettoient pas de ſi fortes dépenſes. Les magiſtrats tentés par l'appât de

1609.

ces richeſſes, l'accusèrent d'avoir fait
1609. le commerce, choſe infâme pour les eccléſiaſtiques, afin de s'approprier ſa ſucceſſion malgré le bref de rachat qu'il avoit reçu du pape. Il fallut toute l'autorité du prince pour réprimer cette avidité, préſerver la mémoire de ſon miniſtre & couvrir d'un voile épais la tache qu'on vouloit lui imprimer. Le grand-duc qui étoit lui-même grand commerçant, admettoit volontiers à la participation de ſes bénéfices les miniſtres qui par leurs conſeils & leur dextérité facilitoient ſes entrepriſes. Ce fut ainſi que s'enrichit l'archevêque de Piſe. Uſimbardi y eut encore plus de part; élevé du rang le plus bas, à la confiance du prince, & ſans doute laiſſant à ſes héritiers une riche ſucceſſion, il dut également exciter l'envie. Le deſſéchement des marais du canton d'Arezzo, de la maremme de Sienne, les édifices publics de Livourne, objets auxquels le prince avoit apporté tous ſes ſoins, étoient dûs au zèle & à l'habileté d'Uſimbardi: c'eſt également à lui qu'on doit les plus belles opérations qu'on ait faites en Toſcane

ſous Ferdinand. Le beſoin des taxes & des impôts néceſſaires pour de pareils travaux, la force & la contrainte, quelquefois néceſſaires en de pareilles circonſtances, occaſionnèrent des plaintes contre Uſimbardi, qui ne pouvoit opérer le bien général, ſans exiger des ſacrifices particuliers. Ferdinand le défendit avec fermeté contre ſes détracteurs, le regardant comme un inſtrument néceſſaire à l'exécution de ſes grands deſſeins. Uſimbardi éprouva ſur-tout l'indignation des eccléſiaſtiques, lorſqu'il les eut obligés de contribuer comme les laïques aux frais des travaux publics; ils ne lui pardonnoient pas non-plus de réprimer leur audace quand les circonſtances le lui permettoient. Sous le gouvernement d'un prince qui avoit été cardinal, & dirigé par un homme d'égliſe dont l'ambition étoit de s'élever à la pourpre romaine, les droits du ſouverain ne furent que foiblement défendus. Uſimbardi ſeul oſa s'oppoſer aux uſurpations des eccléſiaſtiques. Cette vigueur fut cauſe qu'il perdit de ſon autorité ſous un prince plus foible. 1609.

1609. Le cavalier Beliſario Vinta avoit le département du cabinet, du ſecrétariat, de la correſpondance des cours étrangères & de l'exécution des vues politiques du prince. Ce fut ſur-tout à ce miniſtre que Ferdinand dut la gloire de paſſer pour le ſouverain le plus habile de ſon ſiècle. Lorſque Vinta dirigea les traités ſecrets & les négociations de ſon maître auprès d'Henri IV, il mit dans ſa conduite tant de prudence & de ſagacité, que jamais les Eſpagnols ne purent vérifier l'objet de leurs ſoupçons. Il n'y avoit aucune cour de l'Europe où l'or de Ferdinand n'eût gâgné à Vinta quelques perſonnes, qui l'informoient des ſecrets les plus importans & des réſolutions les plus cachées; par l'enſemble de ces rapports, Vinta étoit le miniſtre le mieux inſtruit de toute l'Italie, & le plus à portée de prévenir les deſſeins qu'on pouvoit former contre ſon prince. Lorſqu'il accompagna Marie de Médicis en France, ſes talens y furent admirés des miniſtres de Henri. Villeroi ſur-tout paroiſſoit eſtimer beaucoup ſes avis & ſa politique. Ferdinand reconnoiſſoit

en lui la conduite & l'habileté du grand Côme de Médicis ſon père, & celle du vieux Concini. Il eut toujours ſa mémoire en vénération. Vinta n'entroit point dans les affaires du commerce, & n'eut jamais aucune part aux bénéfices de Ferdinand. Mais le grand-duc le récompenſa magnifiquement par des bienfaits particuliers & des penſions, qui même paſſèrent à ſes enfans: jamais peut-être aucun miniſtre ne fut plus affectionné à ſon prince, & n'éprouva un plus parfait retour que celui-ci, de la part du grand-duc & de la maiſon de Médicis. Sa mémoire ſeule fit l'agrandiſſement de ſes parens & de ſes créatures. Ce fut un exemple peut-être unique dans les cours, de voir trois miniſtres, qui pendant vingt-un ans, n'ambitionnèrent pas d'autre rang que celui où les avoient élevés leurs ſervices & la faveur de leur prince. 1609.

Les perſécutions ſecrètes, les intrigues, la calomnie, étoient inconnues à la cour de Ferdinand; tous les courtiſans ſembloient s'aimer, chacun employoit avec zèle ſes talens particuliers pour le ſervice d'un prince

1609. qui les eſtimoit également & les récompenſoit tous ſelon leur utilité. La charge d'*auditeur ſuprême* ou grand-maître des requêtes du grand-duché, étoit une des principales de l'état. Depuis le grand-duc François, elle avoit été occupée par Jean-Baptiſte Concini ; ce miniſtre qui avoit ſuccédé à Torello, n'avoit ni ſes talens, ni ſa réputation ; & s'étant mêlé des intrigues de la vieille cour, il ne put jamais mériter la bienveillance de Ferdinand. Malgré le mérite de Vinta ſon beau-frère, & la mémoire de Barthélemi ſon père, il eut auſſi contre lui les déſordres & l'inconduite de ſon fils à la cour de France. Aveuglé par l'amour paternel & par des vues ambitieuſes, il eut l'imprudence de vouloir juſtifier la témérité de ſon fils, & perdit entièrement l'eſtime de Ferdinand. Concini mourut en 1606, & fut remplacé par le ſénateur Paul Vinta, frère du chancelier Vinta, homme capable de la charge importante qu'on lui confioit, & en quelque ſorte égal à ſon frère. On l'en vit revêtu avec un applaudiſſement général : mais il mourut peu de tems après

le grand-duc. Son ſucceſſeur, Pierre Cavallo de Pontremoli, habile juriſconſulte, étendit rapidement ſon crédit & ſon autorité ſous le règne ſuivant. 1609.

CHAPITRE XIII.

Forme du gouvernement de Ferdinand. Syſtême de juriſdiction en Toſcane. Légiſlation, économie, privilèges de Livourne. Commerce, arts & manufactures, agriculture. Entrepriſes utiles pour le grand-duché. Perfection des beaux-arts & ſurtout de la muſique. Etat des ſciences & de la littérature.

LA profonde vénération que les ſucceſſeurs du grand Côme conſervoient pour ſon adminiſtration, à laquelle il avoit donné des règles ſûres & une marche conſtante, les empêchoit d'y rien altérer; cependant la conſtitution fut perfectionnée par le grand-duc François, & ne reçut aucun changement ſous le gouvernement de Ferdinand. Les tribunaux de

1609. Florence ne furent pas ſeulement aſſujettis aux mêmes formes, mais encore à cette même modération que Ferdinand portoit dans les affaires du gouvernement. Ce prince occupé des plus grandes entrepriſes, & diſtrait par les affaires du cabinet, laiſſoit aux magiſtrats la connoiſſance des affaires particulières: ce qui rendoit les citoyens plus affectionnés & plus attachés à ſon gouvernement. En 1600, il érigea un nouveau tribunal ſous le nom de la Conſulte. Ce tribunal avoit pour objet d'examiner les requêtes, de faire les rapports en propoſant les déciſions. En diminuant l'autorité de l'auditeur ſuprême, les délibérations & les déciſions devenoient moins arbitraires & plus réfléchies. Le conſeil ſecret s'occupoit beaucoup davantage de la correſpondance avec les cours étrangères, des grandes entrepriſes & du commerce, que des affaires civiles. Le prince laiſſant à la *pratique ſecrète*, & aux magiſtrats inférieurs, le ſoin d'y veiller ſelon leur inſtitution, les citoyens étoient flattés d'avoir quelque part au gouvernement, & cette conſtitution fit diſparoître

l'ancienne animosité que les sujets avoient eue contre leur souverain. 1609.
Mais cette faveur étant restreinte aux seules charges de la capitale, l'égalité que Côme & François avoient établie & maintenue avec tant de vigueur entre les Florentins & les provinciaux, fut bientôt exposée à de nouveaux troubles. Cependant le repos & le contentement de la capitale, contribuèrent beaucoup à corriger les mœurs que les révolutions antérieures n'avoient pu améliorer. L'obéissance aux loix n'étoit plus l'effet de la crainte, mais de la conviction du devoir. La gloire du prince n'étoit plus séparée de celle de la nation. Enfin ses intérêts & ceux du peuple étant devenus communs, la souveraineté paroissoit solidement établie. Le prince n'étoit plus un objet de haine; sa présence ne réveilloit plus le desir de l'ancienne liberté. La cour n'étoit plus l'asyle des gens puissans & injustes; elle étoit devenue l'école de la vertu, de la bienfaisance & de l'humanité. Christine de Lorraine étoit un modèle de piété, sa conduite vertueuse contribua beaucoup à éloigner

de la cour & de la capitale, les vices
1609. & la dépravation qui n'y avoient que trop régné ſous Blanche & le grand-duc François. Un ſi grand changement dans les mœurs affermit la tranquillité publique, & rendit les crimes plus rares. On fut plus éclairé ſur le point d'honneur; les femmes devinrent plus polies & plus aimables. Une plus grande confiance introduite dans la ſociété des deux ſexes, diminua le nombre des excès qui en avoient autrefois détruit les liens. Ainſi, quoique les anciennes loix, dictées par le ſoupçon & par l'eſprit de vengeance, ne fuſſent pas encore adoucies en proportion des mœurs, les tribunaux jugèrent avec modération, & la juſtice n'ayant plus à réprimer la violence, exerça ſon empire avec plus de douceur, plus de réflexion, & bien plus que jamais à la ſatisfaction du public.

Si ce changement de la capitale avoit pû s'étendre auſſi rapidement dans tout l'état, la Toſcane auroit alors changé de face. Mais comme les pays limitrophes n'adoptoient pas les mêmes maximes, ce changement ne put être fait dans toutes les parties du grand-

duché. On ne voyoit qu'excès & brigandages dans la Lombardie & dans l'Etat eccléſiaſtique : malgré toute la vigilance du ſouverain, les frontières de la Toſcane étoient infectées de cette contagion. On n'épargnoit ni ſoins ni vigilance pour en préſerver l'intérieur de l'état ; mais la nouvelle juriſprudence, concernant les immunités eccléſiaſtiques, y jettoit de grands obſtacles. La bulle de Grégoire, publiée en 1591, attaquoit les droits les mieux établis de la ſouveraineté ; en protégeant indirectement les excès, elle augmentoit les déſordres & troubloit la tranquillité des provinces ; il eût alors fallu la fermeté de Côme, ou de François pour s'oppoſer à ces innovations. La foibleſſe & la timidité donnèrent aux abus le tems de ſe multiplier. 1609.

Il étoit impoſſible que le corps de la juſtice civile ſoutînt avec l'ancienne vigueur les droits du prince & ceux de la nation, ſous l'autorité d'un prince élevé à Rome, & imbu des maximes de cette cour. Les eccléſiaſtiques, maîtres abſolus des opinions du peuple, un pape dont on

craignoit la puiſſance & les intrigues
1609. ſecrètes, auroient même arrêté les démarches d'un prince plus entreprenant & plus ferme. La condeſcendance de Ferdinand, & ſa pernicieuſe tolérance ouvroient aux ruſes des eccléſiaſtiques une route facile pour en venir juſqu'à réclamer contre ſes droits mêmes. Ils devinrent ſi arrogans dans toutes les parties du grand-duché, qu'ils refusèrent de payer les taxes, & s'emportèrent publiquement contre les magiſtrats. L'évêque de Montepulciano oſa même en 1589, ordonner dans ſon diocèſe de refuſer à Pâques l'abſolution à tous ceux qui exigeoient ces taxes des eccléſiaſtiques. Dans la Valdichiane & à Piſe, aucun d'eux ne voulut contribuer aux dépenſes néceſſaires à la fertilité des campagnes. Les moines de Sienne eurent même la hardieſſe de citer le grand-duc à Rome, parce qu'on exigeoit d'eux certaines contributions. Enfin ils s'élevèrent tous avec violence contre la loi du ſouverain, & s'opposèrent inſolemment à ſon exécution.

Le nonce jouiſſoit intérieurement de ces déſordres. Ils lui donnoient occaſion

caſion de ſe faire un mérite auprès du grand-duc, & de lui vendre bien cher la ſuſpenſion des troubles. Mais ce n'étoient pas là tous les maux que l'ambition du clergé cauſoit à la Toſcane; les nouveaux ordres réguliers cherchoient à s'agrandir: dérober les héritages, troubler le repos des familles, dépouiller les citoyens, c'étoit pour eux des moyens ſûrs, qu'ils mettoient ſouvent en usage. Ces excès ſe multiplièrent au point, qu'à Florence on demanda hautement une réforme au grand-duc. Il paroiſſoit contraire aux principes d'un ſage gouvernement, que le prince employât ſes propres revenus aux progrès de l'agriculture & à la fertiliſation des campagnes, tandis qu'une claſſe d'hommes, uniquement conſommateurs, s'efforçoit d'arrêter la circulation des biens. Ferdinand connoiſſoit les maux, mais il n'oſoit les réparer. Il écrivit ainſi au cardinal de Florence le 6 juillet 1592: « Je me trouve » dans le plus grand embarras avec » le peuple de cette ville; vous ſa- » vez qu'il eſt conſidérable; le terri- » toire eſt borné, & les eccléſiaſti- 1609.

1609. » ques en poſsèdent aujourd'hui une
» grande partie : aſſigner aux reli-
» gieuſes, comme le demande cet
» ordre, un entretien fixe ſur les
» biens-immeubles, c'eſt embarraſſer
» la totalité de ces biens avec la pe-
» tite portion, & en empécher entiè-
» rement le commerce, vu même les
» difficultés qu'éprouvent celles qui
» ont cette vocation. L'on calcule que
» dans ſoixante ou ſoixante-dix ans,
» les religieuſes auroient englouti tous
» les biens, ſans compter les héritages.
» D'un autre côté, les Dominicains
» acquièrent des ſucceſſions, comme
» l'ont fait dernièrement ceux de Cer-
» reto : & quand même cette cou-
» tume à l'égard des religieuſes ſeroit
» univerſelle, dans un territoire auſſi
» borné que celui-ci, elle effraie tous
» les eſprits & le mien auſſi. Je ne
» voudrois rien faire ni contre ma
» conſcience, ni contre les libertés
» eccléſiaſtiques, comme beaucoup de
» villes d'Italie ; mais il eſt impoſſible
» de ne pas remédier à des inconvé-
» niens dont les ſuites ſont dangereu-
» ſes. Ma première penſée fut d'ou-
» vrir une banque, mais je vois que

» cette opération n'a pas eu de succès ».

Il étoit presque certain que la cour de Rome ne remédieroit point à ces abus, & pour répondre aux plaintes du peuple, le seul expédient qu'on imagina, fut d'en remettre l'examen au sénat. On lui associa trois jurisconsultes : Paul Vinta, auditeur fiscal, Cavallo & Galbiati, auditeurs de Rote. On examina les statuts de Milan, de Venise, de Sienne, de Gênes, & sur-tout ceux de l'ancienne république de Florence. Ceux-ci défendoient de faire aucune disposition en faveur des *non-contribuans* : c'est-à-dire de ceux qui ne supportoient pas les charges publiques. 1609.

Le sénat guidé par l'amour de la patrie, & considérant que les biens des ecclésiastiques faisoient partie de la plupart des biens-immeubles, vouloit lever, par de nouveaux réglemens, les difficultés qui empêchoient le commerce des biens patrimoniaux : malheureusement il fut arrêté par des difficultés qu'il n'avoit pas prévues. Les jurisconsultes, peu faits pour appercevoir les rapports politiques d'un état, furent les premiers à se refuser

1609. à une délibération définitive ; ils alléguèrent les canons, les prétendues libertés & l'indépendance de l'égliſe ; ils effrayèrent le ſénat par la menace des cenſures eccléſiaſtiques, & augmentèrent la foibleſſe & la timidité du prince ; les avis furent partagés, mais le plus grand nombre s'obſtinoit à croire qu'on ne pouvoit rien ſtatuer ſans la participation & le conſentement du pape. Ce fut en vain que le ſénateur Niccolo de Gianta, juſtement indigné de ce que les magiſtrats abandonnoient les droits de leur prince, repréſenta au ſénat le danger du peuple, & ſur-tout celui du grand-duc. Comme les biens ſont garans de l'obéiſſance des citoyens, ce ſage ſénateur démontra que le tranſport de ces biens à un corps très-puiſſant, qui profeſſoit l'indépendance, renverſoit les droits de la ſouveraineté, & en ruinant les citoyens, détruiſoit la conſtitution. Il reprocha aux juriſconſultes que Florence n'étant pas leur patrie, ils n'avoient pas à craindre pour eux le tranſport de leurs biens & la ruine de leurs familles. Ferdinand ne fut pas touché par la ſageſſe

de ces raiſons; la crainte & l'opinion des magiſtrats l'emportèrent en lui, & les eccléſiaſtiques n'en furent que plus hardis à s'approprier les biens-fonds, ſoit par les donations qu'ils arrachoient aux vivans, ſoit par les diſpoſitions teſtamentaires. Les Jéſuites furent les plus adroits dans cette eſpèce de manœuvre. Cette ſociété avoit déjà étendu ſon empire dans toutes les cours; elle étoit devenue l'arbitre des opinions auprès des princes, comme parmi les peuples, & ſe ſervoit habilement de ſon crédit pour accroître ſes revenus & ſa grandeur. Le grand-duc connoiſſoit bien l'eſprit de ces ordres, mais il en craignoit le pouvoir; il avoit ſollicité auprès d'Henri IV leur rappel en France, & craignoit qu'ils ne devinſſent trop nombreux & trop riches dans le grand-duché. Ils venoient de capter dans un teſtament, un legs conſidérable pour la fondation d'un collège à Montépulciano, territoire d'une très-petite étendue. Ferdinand craignit que leur avidité n'abſorbât promptement la plus grande partie de la ſubſiſtance des habitans qui n'étoient pas en grand 1609.

nombre, & qu'ils ne fuſſent réduits à
1609. tenir des Jéſuites toute leur exiſtence. Afin de prévenir cet inconvénient, le prince propoſa au général Aquaviva d'aggréger aux autres collèges la fondation du teſtateur; mais il fut impoſſible de l'y réduire, & malgré la volonté du ſouverain, ils furent introduits à Montépulciano. Le grand-duc écrivoit en ces termes, le 3 décembre 1606, à ſon ambaſſadeur: « Ces Jéſuites, dit-il, qu'on a laiſſés » établir à Montépulciano, ont déjà » fait entendre que le bien dont ils ſe » ſont emparés ne leur ſuffit pas, non » plus que le local: de-là, ils portent » leurs vues ſur d'autres patrimoines, » ſans avoir égard à la ruine des mai- » ſons, des familles & des habitans; » ſans vouloir, pour prix des avanta- » ges dont ils jouiſſent, contribuer » aux frais des grands chemins, des » ponts, des fontaines & des autres » choſes publiques. D'un autre côté, » ils ne diſſimulent pas le deſir qui les » conſume de s'approprier les biens » des familles aux dépens des héritiers » légitimes, & nourriſſent ainſi la diſ- » corde & la méfiance au ſein des

» familles. Tout cela leur attire une
» telle haine de la part du peuple, 1609.
» que ſi nous n'y avions mis des obſ-
» tacles par notre vigilance, il ſeroit
» arrivé à ces moines quelque fâcheux
» accident, pire que celui qui les fit
» chaſſer il y a quelques années ».

Le peu de fermeté avec laquelle on s'oppoſoit alors aux vices & aux procédés artificieux des eccléſiaſtiques, malgré la profonde connoiſſance qu'on en avoit, eſt la meilleure preuve de la crainte qu'inſpiroient aux ſouverains le pape & les moines. Il n'eſt donc pas étonnant que toutes les réſolutions relatives à ſes affaires ſe reſſentiſſent de la baſſeſſe & de la ſoumiſſion qu'inſpire la crainte. La légiſlation de Ferdinand fut défectueuſe à cet égard. Satisfait de ce que ſes prédéceſſeurs avoient fait pour maintenir le repos & le bon ordre dans les différentes parties de l'état, il tourna toutes ſes vues vers l'économie; & chercha les moyens d'augmenter la population & les produits de ſes domaines, étendre le commerce de ſa nation, fertiliſer les campagnes, rendre le climat ſalubre, encourager

1609. l'induſtrie & inviter les étrangers de toutes les nations à s'établir en Toſcane. C'étoient aux yeux de Ferdinand les objets les plus importans de la légiſlation ; ſes règlemens furent d'accord avec ſes opérations, parmi leſquelles celles qui augmentèrent Livourne & ſa population, peuvent ſeules immortaliſer ſa mémoire. Les dépenſes conſidérables qu'il fit pour rendre le port plus vaſte & plus commode ; les maiſons qu'on y bâtit, les ſoins qu'il ſe donna pour y attirer de nouveaux habitans de différentes nations, les ſecours qu'il leur fournit pour établir leur commerce, montrent aſſez la grandeur des vues & l'étendue du génie de ce prince.

Il faut ajouter à des travaux, ſi dignes d'éloges, la formation d'une marine nombreuſe, qui fut employée à protéger le commerce, à lui donner plus d'activité, & à tenir loin des côtes les Turcs & les corſaires. Comme le grand-duc avoit l'art de profiter de tous les obſtacles qu'il rencontroit, non-ſeulement il augmenta par les priſes faites dans cette guerre, les forces maritimes de l'ordre de

Saint-Etienné, mais il attira dans Livourne ces mêmes corſaires, qu'il combattoit, & qui, enrichis par leur brigandage, fournirent à cette ville des habitans & des négocians. Lorſque la paix fut conclue entre l'Angleterre & l'Eſpagne, les Anglois accoutumés à exercer la piraterie en Amérique & ſur les côtes d'Eſpagne, ne purent renoncer à ces courſes lucratives. Pluſieurs d'entr'eux, plus animés par l'eſpoir du butin, que jaloux d'obéir aux ordres de leur ſouverain, ſe joignirent à quelques pirates Hollandois, infeſtèrent la Méditerranée, attaquant indiſtinctement les vaiſſeaux de toutes les nations. Cette nouvelle confédération n'avoit point de port où elle pût ſe refugier. Elle eut recours aux Turcs & aux Barbares, qui exercèrent la piraterie & partagèrent les priſes avec elle. Juſqu'en 1606, ils n'eurent d'autre aſyle que les ports de Tunis, d'Alger & de Marmora, courant la Méditerranée, & attaquant avec une intrépidité inouie les flottes qu'ils rencontroient. 1609.

Enfin, l'amour du repos, le deſir de mettre en ſûreté leurs perſonnes, &

leurs biens; les dangers & les fatigues
1609. d'une vie toujours errante, jointes aux largeſſes de Ferdinand & à l'eſpoir qu'il fût leur préſenter, en attirèrent pluſieurs à Livourne. Il les incorpora dans ſa marine, les accoutuma au joug de la loi & à un genre de vie plus honorable. Les loix fondamentales de Livourne faiſoient la ſûreté de ces nouveaux ſujets: il étoit défendu d'y connoître d'aucun délit commis hors de l'étendue du grand-duché.

Ce fut en 1590, que Ferdinand appela de nouveaux habitans à Livourne, par une loi expreſſe du 18 octobre, promettant à chacun un établiſſement conforme à ſes talens. En 1592, il publia une autre loi le 12 février, fixant avec les diſtinctions néceſſaires, les privilèges accordés aux anciens & aux nouveaux habitans du port. Soit rivalité, ſoit émulation, ſoit que le même eſprit qui animoit Ferdinand fût auſſi devenu celui de ſes voiſins, Clément VIII publia le 3 mars 1593, des priviléges en faveur du port d'Ancone & de tous ceux qui viendroient y négocier. Cette démarche du pape donna lieu au grand-

duc de publier le 10 juin ſon fameux réglement en faveur des étrangers qui viendroient commercer & s'établir à Livourne. Ce réglement fut la baſe des franchiſes de ce port ; franchiſes qui ont été enſuite reconnues par les puiſſances de l'Europe, dans tous les traités qui ont ſuivi celui de Londres. On peut le regarder comme un modèle en ce genre. Il contient quarante-quatre articles, dans leſquels on a ſurtout égard à la nation Juive. Cette ſage opération attira dans Piſe & dans Livourne une foule de commerçans de toutes les nations, & Ferdinand eut ainſi la ſatisfaction de perfectionner le grand ouvrage qu'il avoit entrepris. 1609.

Ferdinand n'eut pas un moindre ſuccès lorſqu'il entreprit de deſſécher les marais de la Valdichiane. La Valdichiane eſt une vallée plus longue que large, qui s'étend du midi au ſeptentrion entre le Tibre & l'Arno ; elle a environ ſoixante milles de long & preſque trois milles de large ; les torrens qui ſe précipitent du haut des collines qui en bornent l'étendue ont formé cette immenſe quantité d'eaux. Quelques-uns ont cru qu'autrefois elles formoient

1609. une rivière qui se jettoit dans le Tibre, & qu'afin d'éviter les inondations, les Romains en avoient changé le lit en la détournant & la forçant à se jetter dans l'Arno. Il est possible qu'alors les eaux resserrées par ce changement, se soient répandues dans les vallées; elles y inondèrent les terres, corrompirent l'air & causèrent une infinité de maladies parmi les habitans des collines adjacentes. Les révolutions d'Italie contribuèrent à augmenter ce désordre; un grand nombre de familles s'étant réfugiées dans les vallées, il s'y forma de petites juriſdictions qui toutes en particulier ne songèrent qu'à pourvoir à leurs propres commodités, & augmentèrent le désordre général. Enfin le siècle glorieux des Médicis vint dissiper les ténèbres dont l'Italie étoit encore enveloppée, & le desséchement des marais de la Valdichiane excita d'abord l'attention de cette illustre famille. La multiplicité des domaines & le partage de la propriété des terres qu'occupoient ces eaux, offroit des difficultés presqu'insurmontables. Clément VII, le cardinal Hyppolite de Médicis, le grand-duc Alexandre crurent que le

meilleur moyen de les applanir étoit d'acquérir ces terreins, ſoit par achat, ſoit par donation ; & la totalité de ces marécages paſſa dans la maiſon de Médicis ſous le gouvernement du grand Côme. Le génie entreprenant de ce prince porta d'abord ſes vues ſur les travaux propres à rendre les vallées plus ſaines, & à leur reſtituer leur ancienne fertilité. De nouveaux obſtacles ſe préſentèrent ; la république de Sienne s'éleva contre ces opérations, prétendit que ces marais oppoſoient à ſes ennemis une barrière inſurmontable. Cette oppoſition ſuſpendit les deſſeins du prince, & la guerre le détourna enſuite de cette entrepriſe. 1609.

Son exemple inſpira au pape & à la chambre apoſtolique le deſir d'entreprendre le deſſéchement des marais qui leur appartenoient. Ils les affermèrent, & l'on commença des excavations ; un nouveau lit recueillit les eaux qui s'épanchoient de tous côtés ; & ces foibles commencemens conſervèrent au moins en Toſcane le projet du deſſéchement général. Quoique le grand Côme eût réuni à ſa ſouveraineté celle de Sienne, ce prince avoit d'autres projets, &

1609. après avoir encore ajouté à ſon ancienne propriété une partie très-conſidérable de ces vallées, il en aſſigna au moins la moitié pour dot à l'ordre de Saint-Etienne.

Le profit qu'avoient fait les amodiateurs Romains & l'indolence de ſes parens animèrent le cardinal Ferdinand; il voulut entreprendre ce deſſéchement; la complaiſance de Pie V pour la maiſon de Médicis lui facilita les moyens d'y réuſſir; le grand-duc lui accorda auſſi des graces, & lui défendit ſeulement de vendre aux étrangers cette portion des marais deſſéchés, qu'il lui abandonnoit pour ſe dédommager de ſes frais, voulant être le ſeul propriétaire des terres qu'il trouveroit à propos d'aliéner. Ferdinand commençoit à peine à traiter avec l'état de Sienne & celui de l'Egliſe; la mort de Pie V & celle du grand Côme renverſèrent ſes projets. Le grand-duc François négligea cette entrepriſe, & les amodiateurs Romains reçurent des ordres abſolus de ne rien céder aux Toſcans. Ferdinand obligé d'abandonner ſon projet, en conçut un autre non moins glorieux; ce fut le deſſéchement

du lac de Pérouſe. Les avantages de cette opération étoient démontrés, la dépenſe fut calculée; on la portoit à cent mille ducats, & déjà ſe préſentoit une compagnie de négocians qui devoient partager & les frais & le produit. Mais un ingénieur nommé David Fortini, envoyé par Ferdinand même, trouva dans les tentatives que les Romains avoient faites, tant d'erreurs & de contradictions, qu'il regarda l'entrepriſe comme impoſſible. 1609.

Ce fut dans ces heureuſes diſpoſitions que Ferdinand parvint à la ſuprême puiſſance; le premier objet de ſes ſoins fut le deſſéchement des marais d'Arrezzo. Il y fut vivement encouragé par Pierre Uſimbardi, évêque de cette ville, & témoin des maux occaſionnés par le ſéjour des eaux dans les vallées: le prélat engagea Ferdinand à s'en inſtruire lui-même, & ce prince s'y tranſporta. On lui démontra que dans le tems des Romains, cet amas d'eaux étoit navigable; on lui indiqua d'anciennes digues, d'anciens édifices (*a*),

(*a*) On découvrit dans un endroit appellé la Badie à Ferneto, des reſtes d'édifices ro-

1609. & on le ſupplia de rendre à ces campagnes leur antique proſpérité. Toutes les habitations, villes & villages voiſins vinrent implorer ſon aſſiſtance & ſon autorité. Auſſi-tôt les opérations commencèrent. On vit preſqu'en un moment des digues élevées, des foſſés creuſés, le mouvement rendu aux eaux ſtagnantes, les terres deſſéchées, des bâtimens élevés & un grand nombre d'habitans accourir de toutes parts. Les peuples ne furent pas inſenſibles aux fruits de ces grands travaux, & la cité d'Arrezzo fit ériger une ſtatue au grand-duc.

La ſatisfaction de ce prince fut cependant altérée par les déſagrémens que lui causèrent les habitans de l'état eccléſiaſtique, excités par les ennemis du prince, & ſoutenus par les papes. L'inondation de Rome fut le commencement de ces troubles; il y eut des ſéditions dans les provinces voiſines, & les Toſcans furent obligés de ſouffrir qu'on altérât beaucoup leurs travaux,

mains, & des morceaux de colonnes de granit & de travertin, qui paroiſſoient n'avoir pû être tranſportées que par le courant des eaux.

& qu'on leur renvoyât ces eaux qui se jettoient dans l'Arno. Ferdinand n'éprouva pas les mêmes inconvéniens, dans les travaux qu'il fit faire pour l'amélioration des campagnes de Pise, ceux du lac Fucecchio, & ceux de la Valdinievole: il fut donc plus facile & moins dispendieux de rétablir la salubrité dans ces provinces & d'y encourager l'agriculture; ce règne est en effet l'époque de cet art en Toscane; mais Ferdinand eut le malheur de ne pouvoir encore faire céder la maremme de Sienne à ses glorieux efforts. 1609.

Les fautes dans lesquelles étoit tombé le grand-duc François avoient presque dépeuplé les villes maritimes de l'état de Sienne. Le grand nombre de loix, toutes mal conçues qu'il avoit publiées pour ce malheureux pays, avoient totalement éloigné les anciens habitans qui s'étoient refugiés dans les états voisins, à Castro, à Ronciglione, à Pitigliano, à Santa-Fiora & à Scanzano. Cette province florissante dans le tems de la république, ensuite désolée par la guerre, sembla renaître sous le gouvernement du grand Côme, parce que, suivant sa première constitution,

1609. l'exportation y fut permiſe, l'induſtrie & l'agriculture encouragées. Cette dernière s'étant conſidérablement perfectionnée pendant l'eſpace de douze ans, le bétail y devenoit gras & nombreux. Les réglemens de François renversèrent ces heureux commencemens. Ils tendoient tous à faire ſervir les avantages de l'état de Sienne au profit de celui de Florence; cet eſprit adopté par le miniſtère fut cauſe d'une infinité de maux. Les nationaux ſe plaignoient du nouveau gouvernement, les Siennois étoient révoltés de ſe voir ravir ce qui leur appartenoit légitimement. Ces déſordres firent concevoir à Ferdinand l'idée de ſéparer la maremme de Sienne de ſon gouvernement, pour le réunir à celui de Florence. Uſimbardi lui repréſenta que l'eſprit républicain n'étant pas encore éteint dans cette province, cette réunion cauſeroit infailliblement du tumulte. Ferdinand n'oſant en effet riſquer cette démarche, porta ſes vues ſur un objet plus facile, & moins ſujet à des diſcuſſions embarraſſantes; ſur le moyen de rendre la ſalubrité au climat. Il fit creuſer des foſſes profondes dans les plaines, afin de fournir aux

eaux un écoulement ; il rebâtit la ville de Groſſeto, fit conſtruire de grands chemins, ouvrit des communications utiles, & enfin créa un tribunal pour les ſeuls travaux publics, pour veiller à l'agriculture, à la conſervation des ouvrages, au bon ordre & à la police des grands chemins & des lieux habités (*a*). Il eut encore pour but cette ſalubrité de l'air tant deſirée, lorſqu'il fit écouler les eaux du lac de Caſtiglione qui produiſoient autant de maladies que celles des marais d'Arrezzo: la ducheſſe Eléonore les avoit déjà toutes réunies ſous ſa dépendance, mais ſeulement pour ſe procurer l'agrément d'une pêche plus abondante ; c'étoit uniquement dans cette vue qu'elle avoit fait conſtruire des digues, fait reſſerrer les eaux, & que *pour y avoir des anguilles*, on avoit changé la direction du lac. Ferdinand fit démolir ces ouvrages, rendit aux eaux leur cours ordinaire, & ſacrifia des ſommes immenſes pour leur ouvrir une route 1609.

(*a*) L'acte par lequel ce tribunal fut érigé, eſt rempli de détails qui prouvent la vigueur que Ferdinand mettoit à cette entrepriſe.

jusqu'à la mer; mais faute de bien con-
1008. noître le lit du lac, ses détours & sa direction, le produit de cet ouvrage immense ne fut pas comparable aux frais qu'il avoit exigés (*a*).

Ferdinand ne s'arreta point à ces entreprises, il chercha les moyens de dessécher les autres parties de la maremme, & réussit pour les marais de Massa; aussi-tôt des colonies s'établirent à Sovana, on y construisit des fontaines, on y éleva des bâtimens pour l'usage des habitans & celui des étrangers. On pensoit généralement alors que le moyen de mettre ces ter-

(*a*) Travailler pour le bien & l'avantage de ses sujets, rendre le climat plus sain, les terres fertiles; encourager l'agriculture, les arts & le commerce, doubler sagement les moyens de subsistance en augmentant la nécessité du travail & la certitude du produit, assurer à ses peuples une vie paisible, tel fut le système de législation de Ferdinand. Est-il une conquête qui après tout le sang, l'or & les travaux qu'elle a coûtés, vaille à un royaume ce que produisit en Toscane le dessèchement de ces vastes marais qui empoisonnoient l'air & ravissoient au peuple le produit d'une grande étendue de terres? (*Note du Traducteur.*)

reins en valeur étoit de les céder à des gens riches, & capables de faire des entrepriſes pour les améliorer. On les céda donc par inféodation à de riches marchands, & à des gens de qualité. 1609.

Les habitans demandoient auſſi qu'on reglât la traite des grains, & cet objet étoit difficile. On ſavoit bien que la liberté du commerce étoit un moyen ſûr d'encourager l'induſtrie; mais on ne pouvoit vaincre la crainte qu'inſpiroit au peuple l'idée de manquer de grains. Les habitans des marais deſſéchés ne vouloient pas ſemer ſans être aſſurés de la liberté des traites; & les Florentins craignoient la diſette. Dans cette alternative, le grand-duc publia le 9 avril 1558, une loi concernant pluſieurs objets d'économie. Il y étoit ſtatué que les trafiquans de la maremme pourroient exporter par mer la moitié de leurs récoltes, en payant la taxe que le grand-duc François avoit impoſée. Cette faveur accordée pour la moitié des récoltes devenoit inutile, parce que la taxe abſorboit le profit des cultivateurs: d'ailleurs l'obligation de juſtifier cette moitié, les actes qu'il falloit paſſer, & par leſquels la liberté

1609. ſe trouvoit enchaînée, répandoient un découragement général. On demanda inutilement au prince l'abolition de cet impôt. Il avoit été prévenu par de faux calculs qui lui perſuadoient que l'acheteur étranger ſupportoit ſeul cette diminution de bénéfice. La diſette qui déſola pluſieurs fois la province, pendant les années ſuivantes, fit ſuſpendre cette clauſe de la loi. On ne tarda point de la remettre en vigueur. Il fut ſtatué le 11 février 1599, qu'on auroit à l'avenir la permiſſion d'exporter la moitié des récoltes, mais en payant toujours la taxe. Soit diſette, ſoit défaut d'intelligence dans l'adminiſtration économique des grains, non-ſeulement l'exportation ceſſa, mais on vit paroître ſucceſſivement différentes loix qui mirent des entraves aux marchés & à l'exportation de cette denrée, deſtinée par la providence à l'uſage conſolant de ſoutenir la vie humaine; elle devint alors au contraire la cauſe ou l'occaſion de l'exil, de la déſolation & même de la mort. Le grand-duc s'en étoit plus rapporté à l'opinion générale qu'au ſentiment de ſes miniſtres: l'évêque Uſimbardi n'é-

toit pas de cet avis : ce prélat écrivoit à Lorenzo ſon frère, les triſtes conſéquences de ces loix. « Cet édit, dit-il, cauſera de très-grands déſordres, le propriétaire eſt induſtrieux à cacher ſon grain, à rapporter dans ſa maiſon celui qu'il porte au marché, & qui en reſſort encore avec mille artifices dont on n'uſeroit pas ſi l'on avoit la liberté de le vendre à ſon gré. Le grain déjà vendu au marché éprouve le même monopole ſans que les châtimens puiſſent l'empêcher : le prix ſera le même & plus haut encore, & quoiqu'il y ait ſuffiſamment de grain, cette gêne fera renaître la diſette ». 1609.

Ces réglemens ſi contraires à la ſageſſe du légiſlateur, devinrent enſuite autant de maximes fondamentales dans le grand-duché : elles furent très-préjudiciables à l'état de Sienne : celui de Florence n'en reſſentit pas d'auſſi fâcheuſes conſéquences : l'agriculture y étoit en activité, l'exemple du prince, l'émulation des particuliers animoient cet art plus que tous les édits. Les principes qui s'étoient établis par les loix, & les opérations du grand-duc François avoient produit d'heureux effets.

1609. Mais les réglemens de Ferdinand, les opérations qu'il entreprit pour la fertilité des campagnes, changèrent le ſyſtême économique de l'état de Florence, & l'agriculture eut bientôt l'avantage ſur le commerce. Après avoir ſouffert de la diſette, le peuple avoit calculé qu'il valoit mieux acquérir des terreins que d'abandonner à autrui ſa propre ſubſiſtance, & que le commerce ſubordonné à l'agriculture devoit être abandonné à ceux qui ne pouvoient cultiver.

Ces principes autoriſés par l'exemple du prince firent tourner toutes les vues des ſujets vers l'agriculture, & l'on ne chercha plus qu'à acquérir des terres. Un grand nombre de riches marchands Florentins répandus dans les villes les plus commerçantes de l'Europe, adoptèrent les idées du grand-duc, repaſsèrent en Toſcane avec leurs fonds, achetèrent des terres & devinrent cultivateurs. Les Corſini, les Gerini, les Torrigiani de Nuremberg & autres négocians revinrent de Londres; les Ximenès négocians Portugais, furent reçus au nombre des Florentins. Ainſi l'agriculture fut encouragée, & l'on

l'on en étudia les principes avec ſoin. Il parut un grand nombre de loix dont le but étoit de régler l'économie rurale, les devoirs & les intérêts reſpectifs des propriétaires & des agriculteurs. C'eſt à cette époque que remonte la culture des mûriers en Toſcane, culture qui fut uniquement due aux efforts de Ferdinand. Le grand-duc François n'avoit fait qu'une tentative à cet égard. Cet eſſai apprit à ſon ſucceſſeur le grand avantage qu'on pouvoit tirer de ces arbres utiles. Les loix qu'il avoit faites ſur cet objet, en différens tems, furent toutes repriſes dans l'édit qu'il publia, le 16 février 1607, à cet égard. Ces loix auroient peut-être été inutiles, s'il n'avoit commencé lui-même l'ouvrage. Il fit élever un très-grand nombre de mûriers dans ſes jardins, en diſtribua gratuitement aux propriétaires des terreins, qui les tranſplantèrent avec ſuccès. Ce prince ne fut pas moins heureux à cultiver les oliviers & les vignes; & la Toſcane devint en peu de tems le pays le plus fertile de l'Italie. 1609.

Comme le luxe eſt l'effet ordinaire de la perfection des arts, celle de l'a-

griculture inſpira le goût des agrémens
1609. qu'on en peut retirer ; on embellit les jardins, & l'on fit venir à Florence les plantes les plus délicieuſes de l'Aſie & de l'Amérique. Les jardins de Ferdinand ſervoient de modèle aux riches propriétaires. Ce fut le principe de cet art en Italie. La nobleſſe de Florence empreſſée d'imiter le ſouverain, enrichit bientôt la capitale d'un grand nombre de magnifiques jardins : la culture des fleurs, celle des fruits & des plantes exotiques, décida du goût & l'éducation d'un jeune cavalier. Joſeph Caſabona, botaniſte du grand-duc François, fit des recherches en Lombardie & dans l'iſle de Candie par ordre de Ferdinand, & rapporta en Toſcane les plantes, les fleurs les plus rares du mont Baldo & du mont Ida. Le nouveau jardin des plantes, établi à Piſe en 1593, étoit comme le dépôt de ces nouvelles acquiſitions. On les partageoit enſuite avec les particuliers pour les multiplier. Les plantes de Candie devenues indigènes en Toſcane, enrichirent la botanique, & invitèrent les botaniſtes à chercher dans les lieux les plus reculés les plantes uti-

les ou agréables, & à les transplanter en Toscane. Entre ces plantes est le jasmin d'Arabie que les Italiens appellent communément *Mugherino* (*a*). 1609.

Cet enthousiasme dont les Toscans furent saisis pour l'agriculture, n'éteignit cependant pas en eux l'esprit du commerce. Jamais aucun prince n'en protégea plus les différentes branches que le duc Ferdinand. Animé du même esprit que son frère, il avoit quelque intérêt dans toutes les entreprises de commerce ; il dédaigna cependant ces vils détails auxquels François s'abaissoit, au préjudice même de ses sujets. La traite considérable qu'il fit des grains du Nord, lui procura un bénéfice immense. Aucun particulier ne pouvoit entrer en concurrence avec un prince qui avoit toujours dans son trésor un million d'écus en réserve. Il

(*a*) C'est la sixième espèce de jasmin selon Zwinger. Il est rampant, s'attache à tout ce qu'il rencontre. *Syringa arabica, foliis mali aurantii.* L'odeur en est très-douce & très-suave. On l'appelle *Sambac* en Egypte, où il est aussi indigène, & *nalla mulla* dans les Indes. Voyez Zwing. *theat. botan.* Allemand.

1609. tenoit continuellement quatre galions ſur les côtes d'Eſpagne, ſeulement pour le tranſport & le cabotage, & les paſſeports qu'il avoit obtenus de l'Angleterre & de la Hollande, aſſurant les marchandiſes des négocians, ceux-ci préféroient de les confier à ſes vaiſſeaux. Le négoce du change & de la banque, qu'il faiſoit ſous différens noms, dans les principales places de l'Europe, étoit encore pour lui une branche de commerce très-lucrative. Il tiroit des colonies Eſpagnoles les plus grands bénéfices par la contrebande continuelle qu'il y faiſoit ſous le pavillon Anglois & Hollandois. Il avoit même part aux pirateries que ces deux nations exerçoient contre l'Eſpagne. Sans ces profits immenſes, il n'auroit pu ſupporter les frais de ſes entrepriſes, ni cette magnificence qui diſtinguoit ſa cour de toutes celles de l'Europe. Ces entrepriſes, les édifices qu'il fit élever, l'entretien de la marine, les fêtes, les acquiſitions & le luxe ordinaire de ſa cour, ne pouvoient être que l'effet d'une ſource toujours renaiſſante comme celle du commerce, & quoique le tréſor du grand-duc

François eût été estimé sept millions, cette somme avoit été employée avant sa mort & n'auroit pu suffire à des dépenses si fortes & si multipliées. Le grand-duc passoit pour avoir vingt millions de revenu; si cela étoit, Ferdinand auroit été plus riche que tous les princes de l'Italie. 1609.

Le commerce de ce prince étoit cependant toujours lié avec celui de ses sujets, dont Ferdinand ne cessa d'animer l'industrie. En effet, le 8 juillet 1588, après avoir rendu un édit pour rétablir la foire de Pise, en y accordant des franchises tant pour les marchandises que pour les échanges, il appella dans cette ville des maisons commerçantes de plusieurs contrées; il y introduisit les arts, y établit des manufactures, agrandit les bâtimens & les marchés publics; enfin il ouvrit le port de Livourne, & le concours des différentes nations donna aux Toscans la facilité d'étendre le commerce dans les endroits les plus reculés.

Les guerres civiles de la France avoient changé la marche intérieure du commerce de l'Europe. Le change

1609. & la banque qui faiſoient le principal objet des Florentins, avoient été transférés en grande partie dans les places maritimes. Lorſque Marie de Médicis paſſa en France, il ne reſtoit à Lyon que trois maiſons de Florence, dont deux étoient même ſur le point de ſe retirer. Sully dont les vues étoient d'exclure tous les étrangers du commerce de France, fit publier des édits tendant à ſurcharger de droits toutes les marchandiſes étrangères. Les toiles d'or, les étoffes de ſoie, les ſerges de Florence n'ayant plus de débit en France, paſsèrent en Eſpagne & en Angleterre. Si Sully avoit eu des vues plus ſaines ſur la nature du commerce, il auroit ſuivi celles que Ferdinand lui avoit préſentées: il auroit pu rétablir le commerce en France, en ouvrant par terre des communications entre l'Angleterre & l'Italie. C'étoit dans cette intention que le grand-duc lui avoit propoſé un traité, qui eût pu devenir auſſi avantageux aux François qu'aux Toſcans. Ferdinand demandoit qu'on affranchît du double droit impoſé ſur les marchandiſes étrangères celles qui

venoient de Livourne & qui paſſoient par l'Angleterre. Elles auroient été rendues à Antibes ſur les vaiſſeaux du grand-duc, auroient paſſé par terre avec toute franchiſe juſqu'à Calais, & il y auroit eu dans cette ville un entrepôt pour les marchandiſes du Levant & de l'Italie. Ce plan impoſoit aux Anglois & aux Etats du Nord, la néceſſité de s'approviſionner dans ce port. Quant à l'intérêt que le roi auroit pu tirer de ces opérations, il étoit remis à ſa prudence de régler quels droits elle vouloit exiger à Calais, puiſqu'il ſeroit devenu maître de ce commerce: ſi le grand-duc avoit pu former à Livourne le point de réunion des marchandiſes du Levant & de l'Italie, Calais ſeroit également devenu un entrepôt général, & cette ville ſe ſeroit enrichie par les droits de tranſport & les aſſurances. Mais Sully, uniquement attentif à mettre des impôts & à les percevoir, ne concevoit pas les avantages du commerce, & le regardoit comme une profeſſion indigne de ſon miniſtère & de la gloire de ſon roi. 1609.

Le commerce des Florentins ne

fut cependant pas anéanti : il fut seu-
1609. lement exposé aux incertitudes que la guerre cause, & aux variations ordinaires dans toute espèce de négoce. Les manufactures de Florence se soutinrent avec les mêmes avantages que sous les princes précédens. Il se fabriquoit tous les ans pour trois millions d'écus d'étoffes de soie, de toiles d'or & d'argent, de serges, qui se débitoient la plupart en Angleterre & en Amérique, par contrebande. Ferdinand ne voyoit pas sans peine qu'il sortoit tous les ans trois cens mille écus de ses états, pour acheter des soies en Sicile & dans le royaume de Naples. Afin d'éviter une perte aussi considérable, il excita ses sujets à la culture des mûriers. Le change n'étoit pas moins lucratif que les manufactures : mais comme dans ce genre de commerce, le plus grand danger est toujours à côté du plus grand avantage, lorsque Philippe II publia le fatal édit par lequel il déclaroit sa banqueroute, & refusoit d'accepter les actes qui assuroient les créances, il répandit à Florence une consternation générale & troubla tout l'ordre du commerce. Il se fit en con-

séquence pour plusieurs millions de faillites dans les maisons commerçantes; Pise & Florence en ressentirent les funestes effets. On répandit dans la ville plusieurs libelles, & des plaintes amères contre la mauvaise foi du roi d'Espagne, & contre les artifices des Génois qu'on croyoit avoir contribué en grande partie à ces malheurs. Mais le commerce d'Angleterre & de Hollande indemnisa les Toscans de ces pertes; ces deux nations leur enseignèrent à faire la contrebande en Amérique, & leur inspirèrent l'ardeur des longs voyages par mer. L'intelligence secrète du grand-duc avec la reine Elisabeth & le comte Maurice de Nassau, lui facilita les moyens de traiter avec ces deux nations. Grand nombre de Florentins voyagèrent aux Indes, ainsi qu'en Amérique, & rapportèrent les productions les plus rares de ces contrées. François Carletti, qui avoit fait le tour du globe, fit connoître le premier à Florence le chocolat du Méxique. 1609.

Cette correspondance établie avec toutes les nations contribua à la perfection des arts connus, & en fit con-

noître pluſieurs autres. Le grand-duc
1609. François en avoit déjà introduit, qu'on ignoroit avant lui à Florence : pluſieurs même de ces arts, tels que ceux de luxe, étoient encore regardés comme des ſecrets qu'on déroboit au public uniquement par vanité. Mais Ferdinand ne fut pas plutôt ſouverain, qu'il les fit expoſer à tous les yeux pour l'inſtruction des citoyens & les avantages du grand-duché. Il les mit ſous la direction d'Emile Cavalieri, homme du plus rare mérite; c'eſt au goût exquis de ce ſurintendant, que les beaux-arts durent leur perfection, & la ville de Florence ſes plus beaux ornemens. Ce gentilhomme Romain eut une inſpection générale ſur tous les artiſtes & les ouvriers. Le prince en avoit cependant excepté le célèbre Jean de Bologne, Jacques Billivell (*a*), jouaillier du prince, & le Romain Paul Paluzzeli, directeur de la muſique. Cavalieri n'épargna aucun des

(*a*) Cet Allemand fut appellé à Florence par Côme II. Son plus bel ouvrage eſt celui de la couronne ducale, dont le travail fut admiré dans ce ſiècle autant que la matière.

ſoins néceſſaires pour le progrès des beaux-arts, & le ſuccès couronna ſes ſoins, au point que les Toſcans crurent bientôt qu'ils pouvoient ſe paſſer des ouvrages de l'étranger. Une lettre du grand-duc au gouverneur de Sienne, du 15 janvier 1594, nous apprend quels étoient les arts qu'on cultivoit nouvellement en Toſcane, & quel étoit le zèle du prince pour la propagation de ces mêmes arts : « Je » veux, dit-il, remédier à l'obſtina- » tion de certaines gens qui empê- » chent, même à leur préjudice, l'in- » troduction de nouveaux arts dans » mes états; arts que je dois favori- » ſer pour l'utilité de mes ſujets, » comme celui de faire le verre blanc, » la porcelaine de Majolica (*ou* » *fayance*), &c. Afin de donner dans » ſes commencemens à ces mêmes » arts la facilité de s'établir dans mes » états, j'ai réſolu de faire faire dans » les fours qu'on a conſtruits, des ou- » vrages d'une bonté & d'une qualité » non inférieure à celles des ouvrages » qui viennent du dehors. On les ven- » dra même plus cher que les criſ- » taux, les verres blancs, les por- 1609.

1609. » celaines de Faenza, l'argenterie d'Ur-
» bino, de Toſſignano, d'Arbiſola &
» de toute autre manufacture étran-
» gère. La quantité qu'on en fait ici
» pouvant fournir à des envois au-
» dehors, je veux que les droits d'en-
» trée, de paſſage, de ſortie, ſoient
» doublés aux douanes », &c.

Les arts de luxe eurent au moins des progrès égaux à ceux des arts utiles; la ſculpture, la peinture & l'architecture firent des progrès rapides dans les écoles de Jean de Bologne & de Bontalenti. Le grand-duc s'en ſervit pour l'embelliſſement de ſes palais & pour la décoration de la ville; les particuliers s'empreſsèrent d'imiter ſa magnificence. Enfin la légiſlation, la frugalité, l'émulation & l'exemple du prince concentrèrent le luxe dans les bâtimens, dans les jardins, dans les tableaux, les ſtatues & les collections d'antiquités. Le ciſeau de Jean de Bologne ne fut jamais oiſif. Ce grand artiſte, ſi ſupérieur à tous ceux de ſon ſiècle, n'eût pas ſuffi pour contenter la paſſion générale, s'il n'eût trouvé dans ſon école des ſujets capables de ſeconder ſes travaux. Ferdinand le chargea

sous la direction de Bernard Vecchietti, d'ériger une statue équestre en bronze au grand Côme; monument éternel des vertus de ce prince, de la vénération de son fils & du génie de l'artiste. Cette statue ayant fait l'admiration de toute l'Europe, Philippe III & Henri IV voulurent aussi avoir une statue équestre de la main du même artiste, & semblable à celle de Côme. Les ateliers de Jean de Bologne furent bientôt remplis d'ouvrages pour tous les princes, & chacun se disputa l'avantage d'en posséder; ce fut de son école que sortirent les habiles sculpteurs de l'Europe. Après les guerres civiles, le roi de France demanda à Ferdinand des sculpteurs, des jardiniers & des plantes curieuses dont il embellit ses jardins. Thomas Francini, celui qui avoit exécuté la fontaine de Pratolino, vint finir à Paris celle de Saint-Germain, & des autres maisons du roi. 1609.

Ferdinand flatté de ce que la Toscane devenoit l'école des beaux-arts, donnoit généreusement à toutes les cours & même aux particuliers, les ouvrages les plus élégans de ses artistes. Assez souvent il envoya aux ministres

1609. de France & d'Eſpagne les plus beaux morceaux de ſculpture & de peinture qui étoient exécutés à Florence. L'Allemagne admiroit ſur-tout les moſaïques faites en Toſcane. Côme y avoit introduit cet art : François l'avoit auſſi encouragé : mais Ferdinand le porta à ſa perfection. Avant lui, on ne repréſentoit que des fleurs, des payſages & des marines dans ces ouvrages. Sous ſon gouvernement, on eſſaya de l'appliquer au portrait, & ce fut avec tant de ſuccès qu'il fit exécuter celui de Clément VIII, & écrivit en ces termes à celui qu'il chargea de le préſenter. « Après avoir inventé nous-mêmes » une nouvelle manière de rendre les » traits de nos amis par cette ſorte » d'ouvrage, manière toute différente » des moſaïques ordinaires, nous » avons fait exécuter le portrait de Sa » Sainteté », &c.

Ce qui contribua beaucoup à perfectionner cet art, fut le deſſein que Ferdinand avoit formé de bâtir une chapelle deſtinée à la ſépulture de ſes ancêtres & de ſes ſucceſſeurs. Ce prince vouloit que cet édifice ſurpaſſât tous ceux du même genre par la perfection de

l'art & la richeſſe des matériaux. Cette chapelle fut commencée, le 6 août 1604, ſur les deſſins de Jean de Médicis, ſous les ordres de Mathieu Nigetti : quoique l'architecture ne répondît pas aux talens ſupérieurs de cet architecte, le deſſein où l'on étoit d'y employer la main des plus habiles ouvriers & de l'enrichir des tréſors les plus précieux que produit la nature dans tous les climats, auroit rendu cet édifice le plus ſuperbe de toute l'Europe. On chercha chez les nations étrangères les marbres les plus rares ; les négocians & les Jéſuites furent chargés de raſſembler dans les Indes ce qu'elles produiſent de plus riche & de plus précieux. Il eſt rare que des projets ſi vaſtes ſoient adoptés par le ſucceſſeur d'un prince avec autant d'ardeur qu'il les a conçus lui-même ; les événemens imprévus qui arrivèrent depuis en Toſcane firent ſuſpendre ce grand ouvrage. 1609.

Les Italiens doivent le caractère de leur muſique au bon goût de Ferdinand & de ſa cour. Ils doivent également à l'un & à l'autre le théâtre Italien dont le règne de ce prince eſt la première époque. Emilio Cavalieri in-

troduiſit le premier la muſique ſur la
1609. ſcène, entremêlant le dialogue d'ariettes, accommodées au ſujet. On jouoit pluſieurs fois l'an des pièces dramatiques à la cour des Médicis. Le goût dominant alors y réuniſſoit avec art le choix de la fable, la délicateſſe de la poéſie, l'harmonie de la muſique & l'illuſion de la ſcène. L'imagination des poëtes, d'accord avec le genre inventif de Bontalenti, préſentoit, à l'aide des machines, toutes les illuſions dont le théâtre eſt ſuſceptible, & qui, dans ce moment où elles étoient nouvelles, étonnoient & raviſſoient le ſpectateur. Tandis que la poéſie s'occupoit de fixer les loix du drame, & Bontalenti de régler l'ordre & l'enſemble théâtral, la muſique ſe perfectionnoit au point de devenir le principal objet de la ſcène. Une ſociété de gentilshommes Florentins, perſuadés que les anciens chantoient leurs tragédies entières, réſolut de les imiter, & s'appliqua tout entière à faire revivre cet uſage. Le grand-duc avoit à ſa cour un grand nombre de muſiciens, entre leſquels Jacques Péri & Jules Caccini, dit *Jules Romain*, ſe diſtinguèrent le plus. Ils

étoient l'un & l'autre très-inſtruits de leur art qu'ils enſeignoient à la jeune nobleſſe & aux courtiſans. Tandis que Jules Romain s'appliquoit à perfectionner la délicateſſe & la mélodie des airs, Jacques Péri inventa pour le dialogue un rithme qui tenoit le milieu entre le chant & le diſcours ordinaire, en ſecondant l'inflexion naturelle de la voix & de la période dans la prononciation. Dès qu'on eut ainſi trouvé le récitatif, on l'adapta à la nouvelle forme du drame, & l'on vit, avec la plus grande admiration, naître le ſpectacle de l'opéra; ſpectacle inconnu juſqu'alors, qui a fait & qui fait encore la paſſion de l'Italie, & celle des autres nations. 1609.

On donna le premier eſſai de cette muſique dans l'opéra de Daphné, paſtorale d'Octave Rinuccini, que l'on mit en chant. Enfin le ſpectacle parut dans toute ſa perfection aux nôces de Marie de Médicis. On y repréſenta l'opéra d'Euridice (*a*); la nouveauté

(*a*) On fit imprimer ce drame avec la muſique notée. Péri mit au-devant une préface qui contient les règles du récitatif, le

& l'élégance de toutes les parties de
1609. la repréſentation excitèrent l'admiration d'un grand nombre de ſpectateurs choiſis, & encouragèrent le génie des compoſiteurs. Non-ſeulement les différentes cours de l'Italie, mais encore celles de France & d'Eſpagne n'apprirent point la ſurpriſe & l'admiration qu'avoit cauſé cet opéra, ſans demander auſſitôt des muſiciens au grand-duc. Ferdinand encouragé par ſon heureuſe réuſſite, entretint toujours à ſa cour un grand nombre de muſiciens ſupérieurs à tous ceux de l'Italie pour la muſique vocale & pour les inſtrumens.

La perfection du goût dans les arts devoit influer ſur les progrès des lettres. Une académie deſtinée à encourager l'étude des auteurs claſſiques & celle de l'antiquité, avoit déjà frayé la route aux ſciences. Ferdinand attira chez lui les ſavans les plus renommés de ſon ſiècle & de ſa patrie. *Capo Divacca*, regardé comme le premier médecin de ſon tems, fut appellé à Flo-

nom de tous ceux qui eurent part à cette invention, & celui des acteurs.

rence ; on lui assura des honoraires de quinze cens écus, & le grand-duc lui faisoit de plus un présent de deux mille écus : mais la république de Venise le retint. Ferdinand obtint cependant Mercuriali, & lui donna deux mille écus par an avec tous les moyens de soutenir cet art à Pise & à Florence. La médecine ouvrit la voie aux découvertes & aux progrès de la botanique : science qui inspira bientôt le goût de l'histoire naturelle. Aldobrandin (*a*) contribua beaucoup à étendre cette partie essentielle de la physique, par la correspondance qu'il entretenoit avec le prince. C'est à cette époque qu'il faut rapporter les premiers cabinets d'histoire naturelle établis en Toscane. Le grand-duc en avoit donné l'exemple à Pise, où il avoit rassemblé ce qu'il avoit pu acquérir de plus rare dans toutes 1609.

(*a*) Le pere de l'histoire naturelle parmi les modernes. Après avoir joui long-tems de la considération de plusieurs princes qui soutinrent même ses travaux, par les sommes qu'ils lui faisoient passer, Aldobrandin mourut comme Henri Etienne, à l'hôpital, sans trouver un ami.

1609. les classes qui forment l'ensemble de cette science. Aldobrandin en fait mention dans ses ouvrages : il y rend justice au génie de Ferdinand.

L'étude des mathématiques devoit aussi faire des progrès à proportion des autres sciences : ce siècle fut celui du célèbre Galilée. Philippe Fanton enseignoit les mathématiques à Pise en 1588. Ostilio Ricci de Ferno étoit mathématicien du prince ; il fut chargé des fortifications de l'isle d'If & de la Pomégue. L'école des architectes & des ingénieurs de Florence, la plus florissante & la plus estimée de toute l'Italie, encourageoit l'étude des mathématiques. Plusieurs disciples de Bontalenti allèrent au dehors étendre la gloire de la nation par leurs ouvrages. Bonaiuto Lorini éleva les fortifications de Palma, & donna un traité sur l'art de fortifier les places. Les plus célèbres ingénieurs & architectes de ce tems furent Antoine Lupiccini, Jean Altoni, Alexandre Piéroni architecte de la nouvelle ville de Livourne, Gabriel Vghi, &c. qui fortifièrent plusieurs places en Hongrie & sur les frontières, aux frais de la maison d'Au-

triche. Oſtilio Ricci fut le premier maître de Galilée, & lui fit obtenir la chaire de mathématiques à Piſe en 1589. Galilée devint l'ornement de cette univerſité, où il reſta juſqu'en 1592. L'envie, la haine, le peu d'accord de ſes ſentimens avec ceux de Jean de Médicis le décidèrent à quitter la Toſcane pour ſe retirer à Padoue. Ferdinand y conſentit, & le recommanda aux Vénitiens. Ayant enſuite mieux connu ce génie ſublime, & l'honneur qu'il pouvoit faire à la patrie, il le rappella à Florence; mais ſa mort mit un obſtacle éternel aux deſirs du prince, & priva la Toſcane de cet homme célèbre. 1609.

Ferdinand poſſédoit des talens peu ordinaires; il avoit une connoiſſance aſſez étendue des lettres & des ſciences, il faiſoit aux ſavans le même accueil que ſon père, & prenoit ſouvent plaiſir à s'entretenir avec eux. Les grands monumens qu'il a laiſſés en faveur des lettres ſont autant de preuves de l'amour qu'il avoit pour elles. Parmi ces monumens, on doit compter avec admiration l'Imprimerie qu'il établit à Rome à grands frais pour les langues

1609. orientales, & les voyages que Jean-Baptiſte Vecchietti fit en Egypte, en Ethiopie, en Perſe, pour y recueillir des manuſcrits, dont le nombre & le choix font encore un des plus précieux ornemens de la bibliothèque des Médicis.

Fin du Tome cinquième.
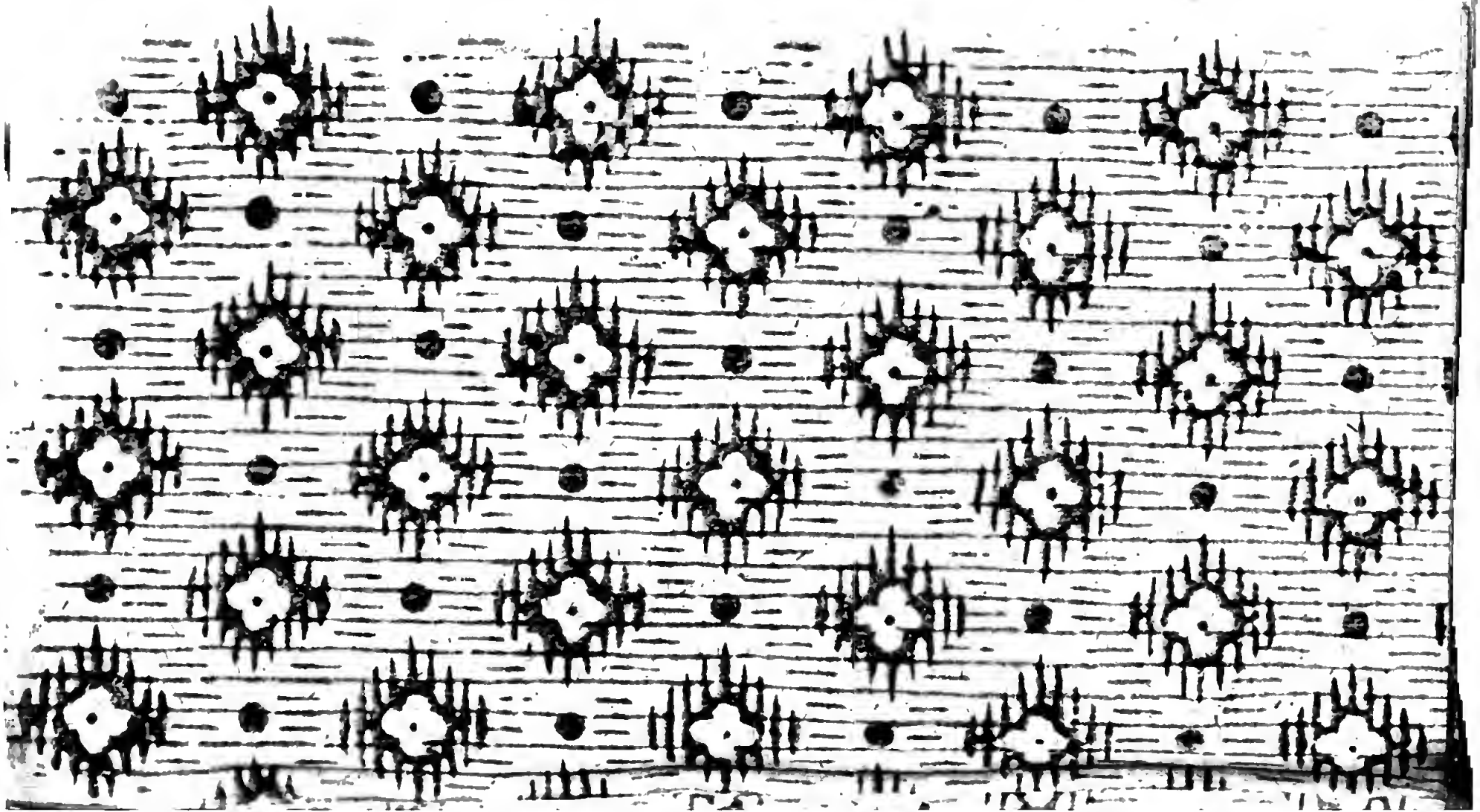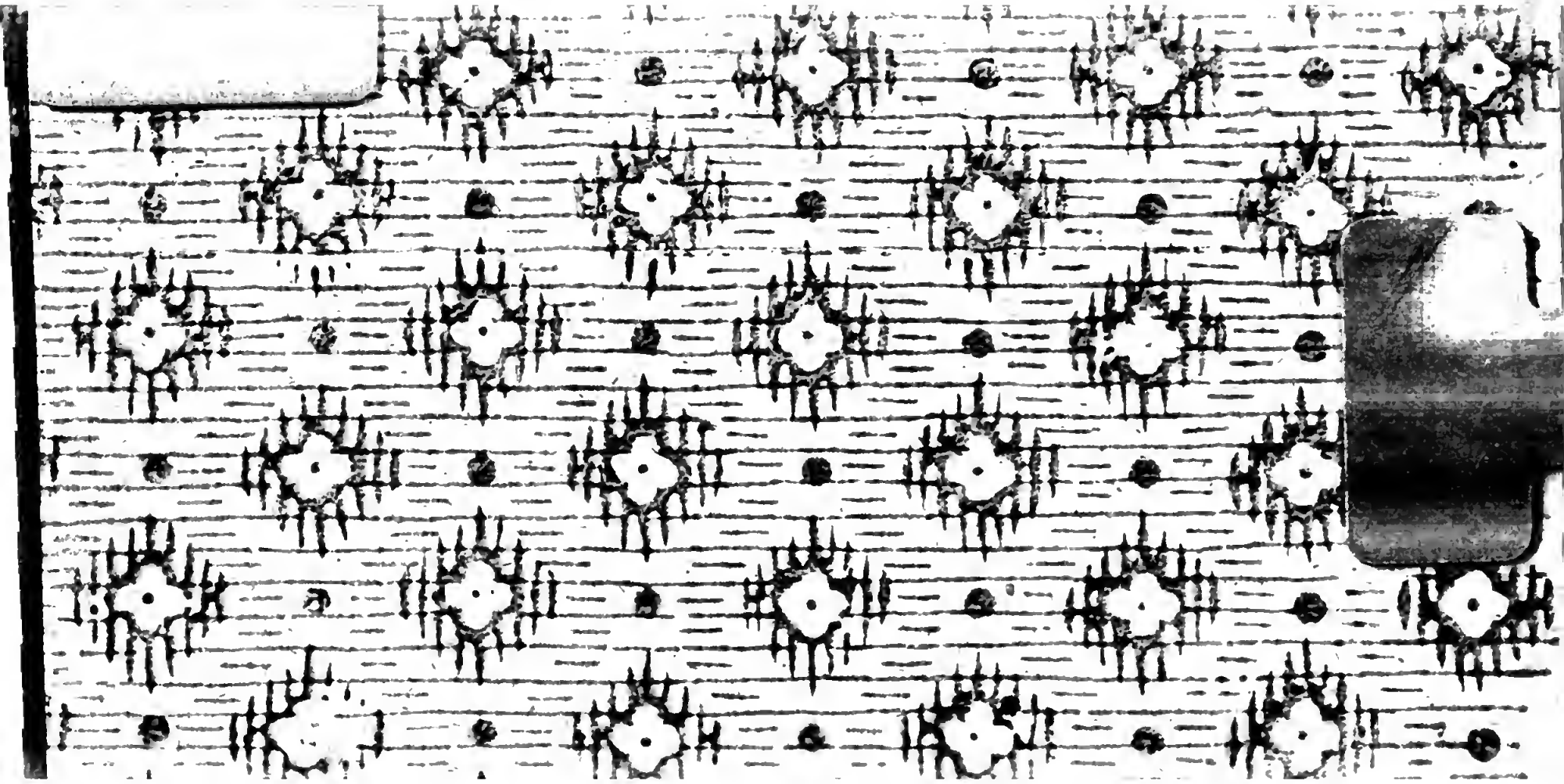
351626